Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE N° 14060 4,50 F — MERCREDI 11 AVRIL 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Grande coalition à Berlin-Est

LA mission qui incombe au gouvernement qui vient d'être formé à Berlin-Est est, par nature, consensuelle. Il devra en effet définir et négocier avec Bonn les modalités de l'unification, c'est-à-dire organiser la transition vers la disparition de l'État est-allemand, et par conséquent de la sienne propre.

Dans de telles circonstances, l'exercice solitaire, mais provisoire, du pouvoir par une seule composante politique n'aurait guère eu de sens, et le vainqueur des élections du 18 mars, le chrétien-démocrate M. Lothar de Maizière, fut le premier à en convenir. Il fallait au contraire constituer un gouvernement aussi représentatif que possible d'une population dont de larges secteurs, tout en souhaitant la réunification, s'aperçoivent aujourd'hui que leurs intérêts, leurs convictions ou même leur « dignité » risquent d'être quelque peu malmenés dans l'opération.

UN gouvernement est-allemand sans le SPD aurait laissé aux dirigeants de Bonn les mains totalement libres pour mener à bien cette opération. C'est pour éviter cela que les sociaux-démocrates ont finalement accepté d'entrer dans une grande coalition.

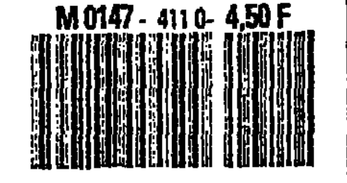
Ils ont cependant chèrement négocié leur participation : ils obtiennent sept ministères, dont deux très sensibles, les finances et les affaires étrangères. Même si le chef chrétien-démocrate du gouvernement est le premier responsable des négociations avec Bonn, ces attributions de portefeuilles obligeront à trouver, entre Allemands de l'Est d'abord, un compromis sur les questions les plus délicates : celle du taux de change entre monnaies est et ouest-allemande, dont les implications économiques paraissent en conflit avec ses implications sociales immédiates et celle du statut de l'Allemagne du point de vue de la sécurité.

SUR ce dernier point, la composition du nouveau gouvernement est-allemand sera sans doute perçue comme de bon augure à Moscou, et incitant à la souplesse. Le pasteur Rainer Eppelmann n'aura certes pas grands pouvoirs à la tête du ministère de la défense. Mais la nomination à ce poste de cet homme d'Eglise, objecteur de conscience et militant pacifiste de la première heure, celle où le combat pour le désarmement était une dissidence par rapport à l'URSS brejnévienne, a une valeur fortement symbolique. De même, c'est un social-démocrate, pasteur également, qui, en tant que ministre des affaires étrangères, représentera la RDA à la conférence « deux plus quatre » sur les aspects externes de la réunification.

Si tous ces hommes obéissent réellement à la logique du consensus, s'ils résistent à la tentation de préparer leur carrière politique future en s'opposant les uns aux autres, toutes les négociations sur l'unité allemande, avec Bonn et avec les quatre autres puissances, devraient finalement s'en trouver facilitées.

Lire nos informations page 4

M 0147 - 411 0- 4,50 F



Les tensions nationalistes en URSS, de Vilnius à Tbilissi

Moscou prépare de nouvelles mesures de rétorsion contre la Lituanie

Un communiqué du conseil présidentiel réuni autour de M. Gorbatchev a laissé prévoir, lundi 9 avril, de nouvelles mesures de rétorsion, qui pourraient être prises par le gouvernement central à l'encontre des dirigeants lituaniens, dont l'attitude, ajoute-t-il, « conduit en fait à une impasse ». Pendant que les conservateurs, appuyés par l'armée, s'agitent, à Moscou aussi bien qu'à Vilnius, des dizaines de milliers de personnes saluaient à Tbilissi, en Géorgie, la mémoire des victimes de la répression de l'an dernier, en traitant d'« occupants » les militaires soviétiques.

MOSCOU
de notre correspondant

Après les injonctions, c'est maintenant la rétorsion qui se profile. Réuni par M. Gorbatchev au Kremlin pour débattre de la crise lituanienne, le conseil présidentiel a en effet *« conclu »*, lundi 9 avril, que de *« nouvelles mesures politiques, économiques et autres devraient être prises pour protéger la Constitution de l'URSS, les intérêts des citoyens vivant dans la République ainsi que l'ensemble de l'Union soviétique »*.

C'est imprécis, il n'y a pas d'échéance, mais, outre que ce flou est précisément fait pour intimider, il s'agit là de menaces à prendre au sérieux, et cela pour deux raisons au moins.

La première est que ce conseil *présidentiel est devenu, en trois* semaines, la véritable instance du pouvoir soviétique. Hier, les grandes décisions se prenaient en réunion du bureau politique du parti, dont les membres étaient désignés par le comité central. Aujourd'hui, l'URSS étant désormais passée au pluripartisme et au régime présidentiel, elles se prennent au Kremlin, symbole de la continuité de l'Etat, entre ces hommes qui ont tous été personnellement choisis par M. Gorbatchev.

Nouvelle et procédant directement du président, l'autorité de ce conseil ne saurait donc être risquée. Si on la fait jouer, ce n'est pas au hasard et c'est qu'on estime à Moscou — seconde raison de prendre la menace au *sérieux — qu'il est devenu possi*ble et nécessaire d'augmenter la pression contre les dirigeants lituaniens.

*Un mois après leur proclama*tion d'indépendance, ceux-ci ne *sont en effet pas arrivés* à mobiliser en leur faveur l'opinion et moins encore les gouvernements occidentaux. L'extrême prudence du Vatican, directement concerné par le sort de ce pays très majoritairement catholique, n'est pas passée inaperçue à Moscou, et l'argumentation de M. Gorbatchev, y estime-t-on, est, au contraire, relativement bien passée.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 6

La fin d'une prise d'otages de deux ans

Le groupe Abou Nidal a libéré Mme Valente

Mme Jacqueline Valente, son compagnon belge Fernand Houtekins et leur fille Sophie, retenus en otages par le groupe Abou Nidal depuis novembre 1987, ont été libérés, mardi matin 10 avril à Beyrouth.

M. Roland Dumas a exprimé « sa reconnaissance » au colonel Kadhafi pour sa contribution à cette libération.

(Lire nos informations page 3)

Agitation islamiste au Xinjiang



Encombrantes polices politiques...

En Europe de l'Est, les gouvernements sont confrontés aux restes de l'appareil de répression. Comment s'en débarrasser ?

De Berlin à Prague, de Bucarest à Varsovie, de Sofia à Budapest, les nouveaux régimes qui se *mettent en place se heurtent ou* vont se heurter à un redoutable danger : celui de polices politiques naguère omniprésentes et pléthoriques. Au-delà d'interrogations qui relèvent de la psychologie collective (comment libérer toute une population de réflexes acquis en plus de quarante années de surveillance policière, d'espionnage à domicile et à l'usine, parfois de collaboration volontaire ou forcée ?), les nouveaux dirigeants ont presque tous eu à répondre à la question : *que faire de ces polices ?* Comment s'en débarrasser, les épurer, les contrôler ? Que faire des éléments les plus nocifs et corrompus ?

C'est à Berlin-Est que ce problème s'est posé avec le plus d'acuité. D'abord, du fait de la réunification en marche, qui rend inéluctable la dissolution des services est-allemands. Ensuite parce que, exception faite peut-être de la Securitate roumaine, c'est la Stasi qui s'était dotée du plus formidable instrument policier : le comité des citoyens créé pour superviser le démantèlement de cet organisme évalue ses effectifs à *85 000 agents, auxquels il faut* ajouter plus de 110 000 informateurs réguliers et 4 000 ou 5 000 espions professionnels (dont, bien sûr, bon nombre de diplomates). Tous ces fonctionnaires de l'ombre *ont fiché six millions* et demi des dix-sept millions d'Allemands de l'Est, soit plus d'un adulte sur deux ! Beaucoup de ces dossiers ont été détruits ; d'autres ont pu être récupérés, mais leur publication pose des problèmes délicats, car les noms des informateurs sont souvent mentionnés. D'où la réflexion d'un membre du comité : *« Si nous rendions publiques toutes ces fiches, nous risquerions de déclencher de véritables lynchages. »*

JACQUES AMALRIC
(avec la collaboration de PETER GREEN à Prague)

Lire la suite page 4

POINT DE VUE : le débat sur l'amnistie

Alceste et son juge

par Pierre Arpaillange

Il est maintenant admis que l'absolu judiciaire n'existe pas, que les magistrats tirent profit de la critique exercée contre eux, et il est vain, paraît-il, de s'offusquer de l'excès de la caricature sommaire, même de l'outrage. Du reste, la loi sur la presse punit la diffamation envers l'armée et la police, mais pas envers la magistrature. Lorsqu'un homme politique traita les magistrats de *« lâches »*, aucune voie de droit ne permettait de le poursuivre.

Pour ma part, je ne demande pas même l'impartialité.

La diffamation dirigée contre le ministre de la justice est un jeu sans risque, car, par principe, elle ne sera pas poursuivie. Ce jeu ne date pas d'hier, bien des gardes des sceaux l'ont expérimenté, et il est aujourd'hui bien rodé. J'y consens, ce qui ne signifie pas que j'y sois insensible. Je m'accommode même de lire ou d'entendre le récit de mes actes *transformé en une fiction mal* inspirée. Quelques-uns font le choix d'oublier tout ce qui a été accompli depuis près de deux ans, d'ignorer mes projets, de méconnaître mes ambitions pour la justice.

C'est bien leur droit. C'est l'ordre de la démocratie et l'exercice de ces libertés que je vénère.

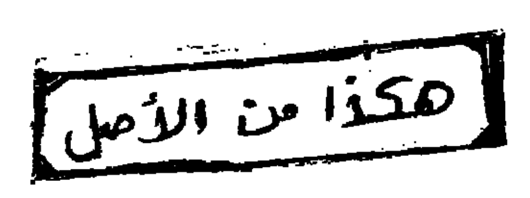
*Mais, puisqu'il s'agit de la jus*tice, je me sens le devoir de rétablir quelques vérités simples, noyées ces derniers jours par les amalgames et la confusion qu'a suscités l'épilogue de certaines affaires retentissantes.

La loi, comme chacun sait, est, selon l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme, l'expression de la volonté générale. Dans la conception du dix-huitième siècle, elle répond aussi aux impératifs de la raison. Bien entendu, la loi n'est plus, de nos jours, l'*« arche sainte »* que voulaient les rédacteurs du code civil. Le concept a perdu de sa majesté et de sa simplicité. La loi est faillible, elle peut manquer à des normes supérieures et se trouve soumise à un contrôle. Par le projet de loi constitutionnelle que j'ai soumis le 28 mars au conseil des ministres, ce contrôle sera renforcé. Sur cette évolution philosophique, politique et sociologique, il y aurait *beaucoup à dire.*

Lire la suite page 10

► Pierre Arpaillange est garde des sceaux.

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,10 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 2,25 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



DÉBATS

Les alliances militaires et les bouleversements en Europe de l'Est

Pour une CEE de la défense

par Gérard Dominique

IL y a un peu plus de trente ans, nos plus brillants cerveaux européens se sont penchés sur la rédaction du traité de Rome. Précurseurs des « sherpas » actuels, ils ont longuement et âprement discuté le texte d'articles et d'amendements qui ont, après de nombreuses consultations, donné naissance à l'Europe des Six, devenue Europe des Douze.

Pour de nombreuses raisons que chacun connaît, les pays fondateurs ont soigneusement écarté de cette communauté naissante les questions de défense. L'article 223 du traité de Rome était né à la fois du sentiment de « plus jamais ça » et des espoirs vite déçus de la Communauté européenne de défense (CED), mort-née en 1952-1954 (1).

Le postulat égratigné

Trente ans après, voilà que les plus hautes autorités, de l'ongle du petit doigt, égratignent ce postulat. Le président de la République d'abord, à « 7 sur 7 », le 25 mars dernier, pour qui *« s'impose de plus en plus la mise en place d'une défense je ne dirais pas strictement européenne, car nous restons les alliés des Etats-Unis, mais d'une défense dont l'axe européen serait précisé »*. Le chancelier Kohl ensuite, lors de son émission « L'heure de vérité », se prend au jeu de la politique-fiction et réfléchit au cours de l'Histoire *« si la CED avait marché »*.

Enfin, de nombreux hommes politiques, de tout bord d'ailleurs, s'interrogent sur le concept national de défense, sur la nécessité d'une dissuasion franco-française et, partant de là, sur l'avenir de nos industries d'armement.

La chute du mur de Berlin entraînera-t-elle la chute de l'article 223 ? Pourquoi pas ?

Une première réponse réside dans le nombre conséquent d'institutions habilitées à intervenir en matière de défense. L'OTAN, bien entendu, dont tout le monde s'accorde aujourd'hui à considérer qu'elle a besoin d'un sérieux lifting ; l'Union de l'Europe occidentale (UEO), notable et vénérable institution qui, tel notre Sénat du palais du Luxembourg, médite doctement ; le Groupe européen indépendant de programme (GEIP), où nous sommes treize, c'est-à-dire les Douze de la Communauté, moins l'Irlande, plus la Turquie et la Norvège. Autant d'instances où l'on réfléchit, en termes généraux, en termes d'alliances, en termes de rapports de forces.

Mais l'ensemble de ces instances constitue-t-il le cadre d'une véritable réflexion sur la réponse que doit donner notre entité géographique européenne face aux bouleversements de l'Est ? Les mesures de désarmement à Vienne, dont on peut raisonnablement penser qu'elles donneront lieu à un accord avant la fin de l'année, et les mesures dites de confiance issues d'une des corbeilles d'Helsinki nous mettent globalement à l'abri d'hypothétiques attaques-surprises. Ce qui veut dire que les Etats-Unis, bénéficiant des larges fossés que sont l'Atlantique et le Pacifique, seront sûrement moins pressés de courir au secours d'une nation européenne éventuellement agressée. Fin de partie pour l'OTAN, même si cette exécution est un peu sommaire. Quant aux autres Européens, c'est-à-dire aux pays géographiquement situés à l'ouest de l'Oural et non membres de la Communauté des Douze, ils n'ont pas vraiment de communauté de pensée politique qui puisse servir de base à un concept de défense.

Sortir du carcan

Alors pourquoi ne pas penser que la Communauté économique européenne (CEE) aura également vocation, dans les mois ou les années à venir, à s'occuper de défense ?

Certains y voient des motifs de politique intérieure, le président ne pouvant lâcher là une des prérogatives essentielles de son pouvoir, *a fortiori* au profit d'une Commission présidée par un certain Jacques Delors. D'autres y voient le souci de ne pas prêter le flanc aux attaques debréistes contre la supranationalité. D'autres enfin – et ils sont nombreux à droite et à gauche – n'osent envisager cette hypothèse, de peur que le général ne se retourne dans sa tombe.

Tout cela n'est pas faux, et l'attachement très profond qu'a chacun de nous au territoire national et au concept d'indépendance de sa défense est sincère et doit être respecté. Mais, dans le même temps, il paraît indispensable de sortir du carcan traditionnel de réflexion sur les questions de défense au moment où tout le bloc de l'Est, morceau par morceau, verse dans une social-démocratie naissante.

Pourquoi, dès lors, ne pas profiter de la force politique réelle que représente la CEE ? Douze chefs d'Etat ou de gouvernement ont commencé à prendre l'habitude de travailler ensemble, certes avec des divergences (et notre côté franchouillard anti-anglais s'en réjouit tous les jours), mais nos ministres des affaires étrangères savent, aujourd'hui, appréhender les problèmes de manière commune et adopter un langage extérieur unique.

Le triangle qui va d'Athènes à Copenhague et à Lisbonne ne pourra pas continuer longtemps à parler de banque centrale européenne, de monnaie commune, de réglementation en matière de pollution ou de libre-échange sans en venir, un jour ou l'autre, à évoquer sa propre défense.

Le sens de l'Histoire ne l'interdit pas. C'est pourquoi il serait bon d'y songer dès maintenant.

(1) L'article 223 du traité de Rome, qui est le seul à être consacré aux questions de défense, édicte deux règles : 1) aucun Etat membre n'est tenu de fournir des renseignements dont il estimerait la divulgation contraire aux intérêts essentiels de sa sécurité ; 2) tout Etat membre peut prendre les mesures qu'il estime nécessaires à la protection des intérêts essentiels de sa sécurité et qui se rapportent à la production ou au commerce d'armes, de munitions et de matériels de guerre ; ces mesures ne doivent pas altérer les conditions de la concurrence dans le Marché commun en ce qui concerne les produits non destinés à des fins spécifiquement militaires. – (*NDLR*.)

▶ Gérard Dominique est le pseudonyme d'un haut responsable de la défense.

La solidarité nécessaire

par Alfred Grosser

PARMI Les incertitudes européennes qui sont nées des transformations à l'Est, celle de la défense est assurément l'une des plus difficiles à surmonter. Pour nombre de raisons. Ne serait-ce qu'à cause du changement de statut de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Hongrie qui ne sont plus les instruments de l'adversaire potentiel.

A cause aussi, évidemment, de l'avenir militaire de la RDA. Il est probable aujourd'hui que celle-ci sera unie à la République fédérale par le moyen de l'article 23 de la Loi fondamentale ouest-allemande, donc par élargissement de l'Etat membre de l'OTAN et de l'UEO, et non selon l'article 146, c'est-à-dire par la naissance d'un Etat nouveau. Mais l'actuelle RDA verra-t-elle pour autant son territoire intégré dans les organisations militaires occidentales ? Qu'est-ce qui est souhaitable ? Qu'est-ce qui est acceptable pour l'URSS ? La réponse à cette question-là est particulièrement incertaine, puisque tous les bouleversements récents sont dus au fait que l'Union soviétique a bel et bien accepté des changements décisifs que tout un chacun avait déclarés inacceptables pour elle.

On ne sait même pas très bien ce qui est le plus souhaitable pour elle. Peut-être une Allemagne unifiée insérée dans un système occidental plutôt qu'à l'écart de tout système. A l'écart et non pas neutre, ce mot ayant perdu son sens pour un Etat situé entre une Europe occidentale libre et des pays de l'Est libérés.

Les solutions ne peuvent être trouvées qu'en partant de cette distinction-là, c'est-à-dire en évitant de tenir le faux langage du bloc-contre-bloc. Jusqu'ici, il n'y avait pas deux blocs. Il y avait d'un côté un empire soviétique installé en Europe de l'Est en violation de l'accord de Yalta, de l'autre une organisation de défense contre cet empire menaçant, née de l'acceptation américaine de protéger la liberté de l'Europe occidentale.

Echafauder des hypothèses

Aujourd'hui, la puissance soviétique a diminué sans cesser pour autant d'être pesante et la décomposition du pacte de Varsovie ne doit aucunement conduire à la dissolution de l'alliance atlantique. L'URSS elle-même ne demande d'ailleurs nullement que l'autre seul vrai Grand soit mis à l'écart, la référence à Helsinki impliquant précisément l'inclusion des Etats-Unis dans tout système de sécurité en Europe.

Alliance maintenue ne signifie pas nécessairement organisation immuable. On peut échafauder bien des hypothèses qui maintiendraient l'engagement américain après transformation profonde de l'actuelle structure militaire de l'organisation. Mais aucune d'entre elles n'a de chance de se traduire en réalité si deux obstacles fondamentaux ne sont pas surmontés, dont l'un est allemand et l'autre français.

L'obstacle allemand est à l'opposé de ce que croient ou affectent de croire nombre de responsables et de commentateurs français. Personne, en République fédérale, ne rêve d'une puissance militaire allemande. Personne ne réclame la possession d'armes atomiques. (A cet égard, pourquoi maintenir constamment chez nous la confusion entre deux textes ? La République fédérale est puissance non nucléaire non pas en vertu des Accords de Paris de 1954, par lesquels elle s'engageait simplement à ne pas fabriquer d'armes atomiques sur son territoire, mais en vertu du Traité de non-prolifération dont elle a librement contracté les engagements. Est-ce parce que nous n'aimons pas rappeler que la France ne l'a pas signé comme puissance nucléaire s'engageant à ne favoriser nulle part dans le monde l'accession de nouveaux pays à la propriété d'armes atomiques ?)

Présomptueux et absurde

Le dérapage allemand, c'est l'idée de plus en plus répandue dans la population et dans les partis que les bouleversements à l'Est rendent inutile tout effort militaire et que le but immédiat de la nouvelle politique en Europe doit être le désarmement aussi total que possible. Pour financer la mise à niveau de l'actuelle RDA, comme il serait bon de disposer de la majeure partie du gros budget de la Bundeswehr ! Si nous voulons contribuer à remonter ce courant, il nous faut comprendre sa source psychologique : le réarmement des années 50 a été imposé à des Allemands pour le moins réticents au nom de la solidarité contre la menace soviétique.

Il n'y a eu depuis aucune renaissance de l'idée de défense *nationale* destinée à garantir une indépendance proprement nationale, ne fût-ce que parce qu'une partie de la nation se trouvait incorporée dans l'autre système militaire. La notion de politique militaire ne va donc toujours pas de soi, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres pays, en France, mais aussi en Suisse. Tout appel à la continuation de l'effort de défense doit donc passer par l'idée transnationale de solidarité, de communauté, face à des risques nullement nationaux, mais affectant la liberté de tous.

Or un tel appel venant de France n'est crédible que si la France accepte elle aussi de parler, de penser prioritairement en termes de solidarité. Certes, nous ne pouvons réduire notre politique militaire à la défense en Europe. Ou, plus exactement, nous sommes en droit de regretter (avec plus ou moins de sincérité) que notre partenaire allemand ne veuille jamais s'engager dans l'utilisation des ressources militaires comme arme politique sur d'autres continents, par exemple en Afrique. Il est légitime d'évoquer, parallèlement aux obligations communes en Europe, une nécessaire liberté d'action française (ou britannique) hors d'Europe.

Parallèlement, mais non pour nier ces obligations communes. C'est malheureusement ce que nous faisons de nouveau par la bouche et par la plume de notre ministre de la défense. En 1987-1988, par la plateforme de l'UEO et par le supplément au traité franco-allemand, la France avait clairement accepté de mettre un terme à l'incertitude de sa solidarité avec les autres membres de l'alliance en Europe.

La volonté de les défendre à leurs frontières était enfin clairement exprimée, même si, contrairement à la Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, à la Belgique, aux Pays-Bas, au Canada, nous ne consentions toujours pas à concrétiser cette solidarité par la présence sur la ligne de démarcation entre les deux systèmes. Depuis lors, il y a eu retour en arrière et Jean-Pierre Chevènement a pu déclarer, devant la commission de défense de l'UEO : *« L'incertitude sur l'étendue et la nature de ce qui, dans une situation de crise, serait perçu par la France comme ses intérêts vitaux, incite l'agresseur éventuel, en compliquant ses calculs, à une sage retenue. »*

Une pleine participation française

Pourquoi ne pas voir que ce langage, à la fois présomptueux et absurde, provoque ironie et rejet chez nos partenaires et nous interdit surtout de parler aux Allemands le langage de la sécurité commune ? Il ne s'agit pas d'engagement nucléaire automatique : voici plus de trente ans que personne ne songe plus à un tel engagement, même pour se défendre soi-même, et que la dissuasion repose précisément sur l'incertitude sur le niveau d'emploi des armes. Il s'agit simplement de conférer au discours français un contenu de solidarité au moins analogue à celui que nous réclamons au discours américain ou à celui qu'on trouve depuis des décennies dans les livres blancs britanniques.

Il n'est pas sûr qu'un nouveau système de sécurité puisse être construit en Europe sur la base d'un système particulier maintenu pour l'Europe occidentale. Mais il est de toute façon vain de chercher à le construire sans une pleine participation française. Or celle-ci implique le passage de proclamations cocardières à une pensée cohérente.

□ **RECTIFICATIF.** – A la suite d'une erreur de transmission, les auteurs de la lettre « Contre l'intolérance en Chine » ont été mal orthographiés. Il convenait de lire : Paul Bady, professeur à l'université Paris-VII, et Monique Chefdor, professeur à l'université d'Amiens.

Réponse à Marek Halter

Le droit au retour des Palestiniens

par Anwar Abu Eisheh

EN tant que Palestinien expulsé de ma terre et témoin de l'arrivée d'immigrants soviétiques juifs sur celle-ci, je veux vous faire part ici de mes craintes, de mes réflexions, mais aussi de mon amertume à la suite de la parution de votre article dans *le Monde* du 29 mars dernier, « Les juifs, les Arabes et la perestroïka ».

Sur l'antisémitisme, tout d'abord, je dirai ceci : nous avons, nous aussi Palestiniens, beaucoup de bonnes raisons de le combattre. Nous aussi sommes sémites et nous n'excluons personne quand nous parlons de droits de l'Homme ; la liberté de circulation, nous la revendiquons pour tous les hommes, y compris pour ceux (ironie du sort) qui sont déchus de leur nationalité lorsqu'ils quittent l'URSS avec un aller simple pour Tel-Aviv et un titre de voyage.

Pensez-vous qu'il existe une bonne raison pour que notre droit au retour s'arrête là où commence celui des immigrants et des colons ? Devons-nous faire les frais d'un accord entre l'URSS et les Etats-Unis, ces derniers ayant décidé de fermer leurs portes aux émigrants soviétiques juifs ?

Pourquoi deux poids et deux mesures ? Nous sommes victimes – indirectes, mais cela rend-il l'injustice plus légère ? – depuis plus de quarante ans de l'antisémitisme, que nous combattons aussi.

Vous citez Haj Amine El Husseini. Savez-vous qu'il estimait (*l'Illustration* du 30 septembre 1933) que *« le plus dangereux ennemi du monde arabe est Hitler, parce qu'en persécutant les juifs en Allemagne il consolide le sionisme en Palestine »*. Les pogroms et les massacres ont poussé, voire obligé les Européens juifs à aller s'installer dans mon pays, ce qui a provoqué l'expulsion de mes compatriotes.

Lorsque vous citez le Coran (*« Ils ne trouvent dans leur cœur aucune envie pour ce qui a été donné à ces émigrés. Ils les préfèrent à eux-mêmes malgré leur pauvreté »*), vous comparez les nouveaux immigrants aux *sahalaks* (premiers compagnons du Prophète). Ceci me paraît une bien curieuse et choquante adaptation de l'histoire et relève de la démagogie.

Nous ne devons rien craindre, dites-vous, de cette immigration, mais deux mille logements destinés aux nouveaux immigrants sont bien en construction dans la banlieue de Jérusalem-Est, occupée depuis 1967 par Israël, n'est-ce pas ? Pourquoi le gouvernement israélien a-t-il imposé la censure sur toutes les données relatives à cette nouvelle immigration ? Pensez-vous que cela soit réellement de nature à nous rassurer ?

Si Israël reçoit ces nouveaux immigrants, dites-vous, ce n'est nullement, *« comme certains Arabes le croient, pour nuire aux Palestiniens, mais pour sauver des hommes persécutés »*. Mais rien ne nous prouve, bien au contraire, que nous n'en subissons pas déjà les conséquences, et nous avons la cruelle sensation, nous Palestiniens, de rester sur le quai... Et si l'intifada était aussi la manifestation du refus des Palestiniens de devoir attendre encore et encore qu'un processus de paix que vous prétendez souhaiter leur fasse justice ?

Pas de passeport

On annonce la construction de nouvelles colonies de peuplement et dans le même temps on détruit nos maisons, on transforme les écoles en prisons ou en tribunaux. Près de 200 000 colons installés sur la rive occidentale du Jourdain, dans la bande de Gaza et à Jérusalem-Est depuis 1967, est-ce de nature à nous tranquilliser ? Et qui possède les armes, tire sur les enfants dans les cours des écoles, ferme les universités, confisque les terres, bannit, emprisonne et torture les Palestiniens ? On est loin, hélas, de l'époque où ceux-ci vivaient en harmonie avec leurs frères juifs.

Il me semble, d'autre part, que le problème de l'antisémitisme s'est déplacé ; on parle plus aujourd'hui de l'immigration des Soviétiques juifs que des causes de l'antisémitisme.

Le droit de vivre là où nos ancêtres ont vécu depuis des générations nous est chaque jour refusé, nous n'avons pas de passeport et les Israéliens auraient des raisons d'être méfiants, nous dit-on... Ne nous demandez pas d'assumer les problèmes internes d'Israël, nous avons les nôtres, que nous surmontons quotidiennement.

On nous refuse le droit au retour, on nous demande d'être patients, à nous les victimes, mais jusqu'à quand ? Oui, nous sommes impatients, impatients de vivre en paix, impatients d'obtenir justice.

▶ Anwar Abu Eisheh est membre du bureau de l'Union générale des écrivains et journalistes palestiniens en France.

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

TRAIT LIBRE

Mon cher Friedrich
ici à Londres la lutte
des classes s'intensifie
actuellement de façon
extrêmement positive....

LIBAN : après plus de deux ans de détention

Mme Jacqueline Valente a été libérée par le groupe Abou Nidal

Jacqueline Valente, Fernand Houtekins et leur fille Sophie ont été libérés, mardi matin 10 avril, à Beyrouth par le groupe Abou Nidal qui, en novembre 1987, avait revendiqué la responsabilité de leur enlèvement, alors qu'ils croisaient à bord d'un bateau de plaisance, le « Silco », en Méditerranée orientale, en compagnie de quatre autres Belges, qui eux n'ont pas été libérés. On ignore tout du sort de l'enfant de quelques mois que Jacqueline Valente a eu en captivité.

« Depuis cinq minutes, Jacqueline, Fernand Houtekins et leur fillette Sophie ont été remis à notre ambassadeur à Beyrouth » : il était 8 h 35, mardi 10 avril, lorsque ces quelques mots prononcés, au téléphone, par M. Roland Dumas annonçait à Anne-Marie Métral la fin d'un cauchemar vieux de plus de deux ans ; un calvaire qui l'avait amenée, elle et son mari, André, à agiter ciel et terre – entre deux grèves de la faim – pour sortir ceux que l'on a appelés les *« otages oubliés »* des geôles où l'un des groupes terroristes palestiniens les plus durs retenait sa sœur, Jacqueline Valente, et ses compagnons belges, depuis le 8 novembre 1987.

A Beyrouth-Ouest (le secteur de la capitale libanaise contrôlé par les Syriens), à la même heure, Jacqueline Valente, trente et un ans, son compagnon Fernand Houtekins, un Belge de quarante-deux ans, et leur fille Sophie, née en détention et âgée de deux ans et trois mois, vivaient leurs premières minutes de liberté devant de hauts murs enserrant l'annexe de l'ambassade de France – dans cette rue Clemenceau, où, il y a cinq ans, un autre Français, le diplomate Marcel Fontaine, avait perdu la liberté, pour ne la retrouver que trois ans plus tard.

C'est, conduits par des responsables du Fatha-Conseil révolutionnaire du trop fameux Abou Nidal, que les trois otages libérés se sont retrouvés, mardi matin, aux portes de l'« annexe Clemenceau », où ils ont été pris en charge par les émissaires français envoyés, dimanche, de Paris et dirigés par le colonel Philippe Rondot, collaborateur du contre-espionnage – la direction de la surveillance du territoire (DST), qui a joué un rôle central dans le processus qui a abouti à cette libération.

Tandis que les abords étaient gardés par des soldats syriens, les trois ex-otages ont été conduits à l'intérieur des locaux diplomatiques, où ils ont été accueillis par l'ambassadeur de France, M. René Ala. Ils devaient quitter Beyrouth en fin de journée pour Paris, à bord d'un avion du GLAM (groupe de liaisons aériennes ministérielles) dans lequel se trouvera Mme Georgina Dufoix, déléguée générale du gouvernement à la lutte contre la drogue et présidente de la Croix-Rouge française.

« Reconnaissance » française à l'égard de Kadhafi

Moins d'une heure après la libération des trois ex-otages, un communiqué de M. Dumas a exprimé la *« satisfaction »* et la *« reconnaissance »* du gouvernement français au colonel Kadhafi. Ce *« geste élevé et humanitaire »*, dit le communiqué, sera *« apprécié à sa juste valeur pour l'avenir des relations entre la France et la Libye »*. C'est que les événements de mardi sont directement liés à un appel du chef de la révolution libyenne, le 4 avril, qui demandait – alors que les rapports franco-libyens se sont nettement réchauffés ces derniers temps – la libération de tous les otages du Proche-Orient. Un appel immédiatement entendu par le groupe Abou Nidal (très proche de Tripoli, où deux filles de Jacqueline Valente ont été libérées en décembre 1988) qui, le lendemain même, annonçait l'établissement de *« contacts »* en vue de la libération de ses otages.

Mais pas de tous ses otages, puisque les quatre compagnons belges de Jacqueline Valente et de Fernand Houtekins (le frère de ce dernier, son épouse et leur deux enfants, qui se trouvaient également à bord du *Silco*) restent en détention. Et un porte-parole du Fatha-Conseil révolutionnaire a lié leur sort à la libération de Nasser Saïd, qui purge une peine de prison à vie en Belgique. Nasser Saïd a été condamné par la justice belge pour un attentat contre une synagogue à Anvers, en juin 1980, qui avait fait un tué et vingt blessés. Arrivé dimanche à Beyrouth pour des négociations avec le groupe Abou Nidal, le directeur des affaires politiques au ministère belge des affaires étrangères, M. Jan Hollants Van Loocke, a confirmé que le sort de Nasser Saïd était *« un des points discutés »*. Ces négociations, a-t-il dit, portent sur la définition des *« modalités de la libération de tous les otages belges au Liban »*.

Reste également un enfant de quelques mois que Jacqueline Valente a eu en captivité et que le Fatha-Conseil révolutionnaire n'a pas relâché. Le porte-parole du groupe palestinien, Walid Khaled, a simplement déclaré que la jeune femme expliquerait, après sa libération, pourquoi ce deuxième enfant n'avait pas été libéré.

Y. H.

21 otages encore détenus

Après la libération, mardi 10 avril, de Jacqueline Valente, de Fernand Houtekins et de leur fille Sophie, il reste encore quatre otages belges aux mains du groupe Abou Nidal : Emmanuel Houtekins (frère de Fernand) et son épouse Godlieve ainsi que leurs deux enfants, Laurent et Valérie, âgés de 18 et 17 ans. De plus, un autre fils de Jacqueline Valente, né en mars 1989, n'a pas été libéré pour des raisons que le Fath-CR s'est refusé à donner.

Il reste, d'autre part, dix-sept otages occidentaux au Liban, détenus par des groupes pro-iraniens :

Huit Américains :

– Terry Anderson, 42 ans, directeur régional de l'agence de presse Associated Press, enlevé le 16 mars 1985.

– Thomas Sutherland, 58 ans, doyen de la faculté d'agronomie de l'Université américaine de Beyrouth, enlevé le 9 juin 1985.

– Frank Reed, 57 ans, directeur de la Lebanese International School, enlevé le 9 septembre 1986.

– Joseph Cicippio, 59 ans, comptable à l'Université américaine de Beyrouth, enlevé le 12 septembre 1986.

– *Edward Austin Tracy*, 59 ans, enlevé le 21 octobre 1986.

– *Trois enseignants du Beirut* University College, enlevés le 24 janvier 1987 : Jesse Turner, 50 ans, Alan Steen, 49 ans et Robert Polhill, 58 ans.

Trois Britanniques :

– Terry Waite, 50 ans, envoyé spécial de l'archevêque de Cantorbéry et principal médiateur dans l'affaire des otages étrangers, disparu le 20 janvier 1987 pendant une nouvelle mission au Liban, entamée le 12.

– John Mac Carthy, 33 ans, caméraman, enlevé le 17 avril 1986.

– Jack Mann, 74 ans, ancien pilote de ligne, enlevé à Beyrouth-ouest (sous contrôle syrien) le 3 mai 1989.

Deux Allemands de l'Ouest : membres d'une organisation caritative basée en RFA, ASME-Humanitas : Heinrich Struebig, 48 ans, et Thomas Kemptner, 28 ans, disparus le 16 mai 1989.

Un enseignant irlandais, Brian Keenan, 38 ans, enlevé le 11 avril 1986.

Un cadre commercial italien, Alberto Molinari, 70 ans, enlevé le 11 septembre 1985.

Deux orthopédistes suisses du CICR (Comité International de la Croix-Rouge), Emmanuel *Christen et Elio Erriquez, enlevés le 6 octobre 1989.*

L'« affaire du Silco »

L'« affaire du Silco » a débuté le *8 novembre 1987 avec la revendication* par l'organisation terroriste palestinienne Fath-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal de l'enlèvement en Méditerranée des huit passagers d'un bateau de plaisance, le « Silco » : une Française, Jacqueline Valente, trente ans, ses deux fillettes, son compagnon belge Fernand Houtekins, ainsi que le frère de celui-ci et sa famille.

Un mois plus tard, en décembre, Jacqueline Valente accouche d'une petite fille, Sophie-Liberté. La jeune femme a également mis au monde un petit garçon au printemps 1989. A partir de décembre, M. Lucien Bitterlin, président de l'Association de solidarité franco-arabe, effectue *« à titre personnel » trois visites à Beyrouth, deux en* Libye et deux en Syrie, afin d'obtenir la libération des deux fillettes.

Le 2 février 1988, le Fath-CR diffuse un enregistrement vidéo de Mme Valente et des frères Houtekins, qui, selon l'organisation, apporte *« la preuve »* de l'implication des passagers du « Silco » dans les services de renseignement israéliens (Mossad).

La volonté des autorités d'agir en faveur des « otages oubliés » se manifeste à partir de l'automne 1988 : le 7 novembre, le père des deux fillettes, M. Pascal Betille, est reçu par le président Mitterrand.

Marie-Laure et Virginie sont libérées le 29 décembre à Benghazi (Libye), le Fath-CR ayant annoncé auparavant une intervention en ce sens du colonel Mouammar Kadhafi, chef de la révolution libyenne.

En juillet 1989, Mme Anne-Marie Métral, soeur de Jacqueline Valente, et son mari André, observent une grève de la faim de dix-sept jours pour *« faire cesser le silence et l'indifférence »*. Le 31 juillet, M. Roland Dumas les assure de la *« volonté sans faille »* du gouvernement français d'obtenir la libération de la jeune femme. Il évoque également comme *« l'une des hypothèses »* envisagées la possibilité de l'enlèvement des passagers du « Silco » par des Libyens au large des côtes de la Libye, ce qui est démenti par Tripoli.

Depuis, les époux Métral ont multiplié les démarches. Reçus le 14 décembre dernier par M. Mitterrand, ils se sont déclarés par la suite *« déçus »* par l'attitude du gouvernement français et ont observé, du 9 au 27 mars, une nouvelle grève de la faim.

Le 4 avril, l'agence libyenne Jana publie un appel du colonel Kadhafi à la libération de tous les otages et prisonniers politiques, spécialement ceux du Proche-Orient, citant nommément Jacqueline Valente et sa famille. Cet appel est immédiatement suivi d'une déclaration du Fath-CR annonçant qu'il est disposé à répondre à l'appel du colonel Kadhafi et à entreprendre *« des contacts »* en vue de la libération de ses otages.

Le groupe Abou Nidal ne libère, finalement, mardi 10 avril, que Jacqueline Valente, Fernand Houtekins et leur fille Sophie. Le sort des quatre autres otages – belges – fait toujours l'objet de négociations avec Bruxelles.

La réaction des époux Métral

« Le plus beau jour de notre vie »

LYON

de notre bureau régional

Anne-Marie et André Métral, soeur et beau-frère de Jacqueline Valente, ont été prévenus à 8 h 30, mardi 10 avril, de la libération de la jeune femme. *« « C'est le plus beau jour de notre vie*, a notamment déclaré M. Métral. *Il met fin à deux ans de cauchemars et de bagarres. En ce moment, j'espère que ceux qui nous ont trahis (médias et hommes politiques) ont mauvaise conscience. En revanche, je remercie les élus qui nous ont aidés, et en particulier Mme Mireille Elmalen, député PC du Parlement européen. »*

Les époux Métral sont prêts à accueillir Jacqueline Valente, si elle le désire, et à livrer une nouvelle bataille judiciaire, au cas où la justice voudrait la condamner à nouveau pour l'« enlèvement » de ses deux filles. En effet, lorsqu'elle a quitté la France, Mme Valente n'en avait pas la garde. André Métral estime que son dernier enfant, né en captivité, en mars 1989, n'a pas survécu à sa détention.

R. Rs.

Le Fatah-CR : un pivot du terrorisme international

Le Fatah-Conseil Révolutionnaire (Fatah-CR d'Abou Nidal), est la seule formation palestinienne à détenir des Occidentaux. Né en 1974 d'une scission du Fatah de M. Yasser Arafat, ce groupe est accusé notamment par les Etats-Unis d'être l'un des pivots du terrorisme international. Elle ne fait pas partie de l'OLP et maintient d'étroites relations avec la Libye, la Syrie et l'Iran.

Le Fatah-CR entoure ses activités du plus grand secret . Lors de ses rares manifestations publiques, ses membres, à l'exception des porte-parole désignés, apparaissent le visage masqué. Présidée par Abou Nidal – de son vrai nom Sabri al-Banna, condamné à mort en 1974 par M. Arafat, – cette formation est farouchement hostile à la politique d'ouverture menée par le chef de l'OLP qu'elle qualifie de « traître ».

Séjours en Iran

Le 2 novembre dernier, une scission au sein du Fatah-CR fut annoncée depuis Tunis, siège de l'OLP. Ses auteurs annoncèrent la formation d'un « commandement provisoire d'urgence » et affirmèrent vouloir « juger » Abou Nidal qu'ils accusent d'avoir assassiné 156 cadres du Fatah-CR. La Libye n'a pas condamné cette scission.

Le Fatah-CR avait d'abord trouvé refuge en 1974 en Irak avant de s'installer au début des années 1980 en Syrie. Au printemps 1987, il fut « interdit de séjour » à Damas, à la demande des Etats-Unis qui imposèrent notamment cette condition pour rétablir leurs relations diplomatiques avec la Syrie. Il renforça alors ses activités au Liban, en particulier à Beyrouth-Ouest, le secteur sous contrôle syrien . En décembre 1988, à l'instar de deux autres formations palestiniennes pro-syriennes, le Fatah-CR conclut une alliance avec les intégristes pro-iraniens au Liban, et ses représentants multiplient depuis leurs séjours en Iran.

Attentats en Europe

Cette formation a revendiqué un grand nombre d'attentats en Europe occidentale contre des intérêts israéliens – notamment la tentative d'assassinat en mai 1982 de l'ambassadeur d'Israël en Grande-Bretagne dont Israël prit prétexte pour envahir le Liban – et contre des proches de M. Arafat qui avaient des contacts avec des dirigeants israéliens.

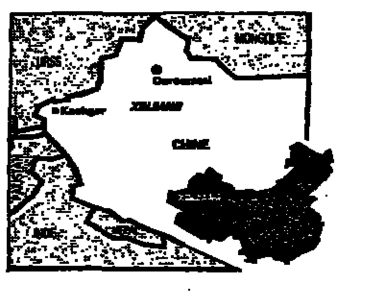
Depuis 1982, le Fatah-CR annonce régulièrement « l'exécution » de dizaines « d'agents », en majorité des Palestiniens, qu'il accuse d'être au service des services de renseignements israéliens ou jordaniens. Mais leurs corps n'ont jamais été retrouvés. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : des troupes dépêchées dans la zone frontalière

Pékin fait face à une agitation nationaliste et islamique dans la province du Xinjiang

Des troupes chinoises ont été dépêchées au Xinjiang, province frontalière de l'URSS et du Pakistan, pour réprimer l'agitation nationaliste qui s'y est développée ces derniers temps, a-t-on appris de source diplomatique à Pékin. Des troubles auraient eu lieu en particulier à l'occasion du ramadan dans la région de Kashgar, à forte majorité de Ouïgours musulmans. Si les autorités locales se refusent à fournir la moindre information, la région a été fermée aux touristes étrangers et demeure close aux journalistes.



Région à majorité musulmane en dépit d'une forte immigration d'ethnie chinoise, le Xinjiang, zone stratégique, fait partie de ces deux tiers du territoire national peuplés de minorités. C'est là que Pékin effectue ses essais nucléaires et exile, dans des camps, ses détenus politiques et de droit commun.

L'irrédentisme islamique n'est pas chose nouvelle au Xinjiang, ouvert aux mollahs venus du Pakistan et dont une partie de la population (Tadjiks, Turkmènes, Ouzbeks) vit de part et d'autre de la frontière soviétique. La situation, déjà délicate depuis 1985, semble cependant s'être rapidement dégradée ces derniers mois, si l'on en juge aux nombreuses références au Xinjiang dans la presse de Pékin depuis février et à l'inquiétude qui sourd entre les lignes. La montée du nationalisme et le renouveau islamique dans les républiques soviétiques d'Asie centrale n'y sont certainement pas étrangers.

« La division de la patrie, c'est la contre-révolution »

La Chine n'est pas la Lituanie, répètent à l'envi les dirigeants de Pékin comme d'Ouroumtsi. Le 24 mars, le chef du gouvernement du Xinjiang, M. Tomur Dawamat, a reconnu que les *« récents changements en URSS et en Europe de l'Est avaient eu un fort impact dans le monde. La Chine n'y fait pas exception (...) Mais la situation est différente ici. Bien sûr, des gens réclament l'indépendance du Xinjiang. C'est arrivé dans le passé, et cela se reproduira dans l'avenir. Nous nous y opposons avec fermeté. La division de la patrie, c'est la contre-révolution »* .

Pour lui, cette opposition, vouée à l'échec, représente *« moins de 1 % de la population »*. Cependant, le ministre chargé des minorités, M. Ismail Amat, considère qu'il s'agit d'*« une lutte à long terme »*. Les dirigeants locaux ne cachent pas leur crainte : le séparatisme est un *« danger sérieux »*, la *« principale menace »* pour le territoire.

Au cours d'une conférence avec des dignitaires religieux, le secrétaire adjoint du PCC s'est plaint que *« dans certaines localités, la liberté de non-croyance ne soit pas respectée »*, que *« certains dans les milieux religieux ignorent la loi ou placent la religion au-dessus, s'ingèrent dans l'éducation publique (...) minent la solidarité entre les nationalités et propagent des idées séparatistes sous couvert de religion (...) collaborant même avec des forces étrangères hostiles »* .

La « stabilité » est menacée dans la région de Kashgar, indiquait le 26 février la radio locale. Peu avant, le premier ministre Li Peng s'était saisi du dossier, prononçant un long discours sur la question des minorités. Il demandait aux Chinois de souche de faire un plus gros effort, mais surtout s'inquiétait des activités des *« forces réactionnaires et scissionnistes »* venues de l'étranger, *« qui tentent d'infiltrer nos rangs »*, menaçant la stabilité au Xinjiang.

Cette province semble désormais remplacer le Tibet comme casse-tête ethnique numéro un de Pékin, au moment où la *« mongolstroika »* qui balaie Oulan-Bator menace également la Mongolie-Intérieure chinoise.

PATRICE DE BEER

EUROPE

RDA : mise en place de la grande coalition

Les sociaux-démocrates se voient attribuer les ministères des finances et des affaires étrangères

Le premier ministre est-allemand désigné, M. Lothar de Maizière (chrétien-démocrate), et les chefs des cinq partis associés au futur gouvernement de RDA poursuivaient mardi 10 avril leurs négociations marathon pour mettre définitivement en forme leur grande coalition. M. de Maizière avait annoncé lundi la répartition des portefeuilles entre les différentes formations.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Si l'accord de coalition est approuvé par le groupe parlementaire social-démocrate, le futur cabinet comportera, pour les trois partis de l'alliance conservatrice, onze chrétiens-démocrates, deux membres de l'Union sociale allemande (proche de la CSU bavaroise) et un du Renouveau démocratique ; sept portefeuilles reviennent aux sociaux-démocrates et trois à l'Union des libéraux.

Contrairement à ce qui avait été envisagé à l'origine par les chrétiens-démocrates, ce gouvernement ne compte dans ses rangs aucun responsable politique de la République fédérale. M. de Maizière lui-même avait longtemps soutenu la candidature de l'ancien ministre de l'économie du Sénat de Berlin-Ouest, M. Elmar Pieroth, chantre du libéralisme, pour diriger la mise en place d'une économie de marché en RDA. Le gouvernement ouest-allemand va avoir à négocier dans les prochaines semaines la constitution de l'union monétaire, économique et sociale prévue entre les deux Etats allemands avec une équipe est-allemande homogène en charge des intérêts de la population de RDA.

La nomination comme ministre des finances du social-démocrate Walter Romberg marque le souci d'un minimum de continuité avec le travail qui a été accompli ces dernières semaines par le gouvernement du communiste réformateur Hans Modrow. M. Romberg avait été nommé ministre sans portefeuille du gouvernement sortant lors de son élargissement en février aux nouveaux partis et mouvements politiques représentés à la « table ronde ». Il dirigeait la délégation est-allemande dans les discussions préparatoires engagées avec Bonn sur l'union économique et monétaire.

Les sociaux-démocrates se sont également vu attribuer les ministères du travail et des affaires sociales, du commerce, les chrétiens-démocrates s'étant réservé le portefeuille de l'économie.

Lundi soir, M. Romberg a indiqué que son travail allait pouvoir en partie s'appuyer sur ce qui avait déjà été fait, même si dans certains domaines, notamment en matière fiscale, il restait à innover entièrement.

Un consensus minimum

Evoquant le débat si sensible en RDA du taux auquel le mark est-allemand serait échangé en cas d'introduction du mark ouest-allemand comme monnaie unique, il a précisé que la parité de un pour un vaudrait pour l'épargne et qu'elle devrait s'appliquer *« en principe »* également pour les salaires et les retraites *« si l'on veut éviter*, a-t-il dit, *des problèmes sociaux trop importants »*. La responsabilité générale des négociations à venir avec le gouvernement du chancelier Kohl sera assumée directement par le premier ministre chrétien-démocrate, assisté par un ministre spécialement chargé de coordonner l'action de la présidence du conseil. Mais l'importance des responsabilités confiées aux sociaux-démocrates, dans le domaine économique comme dans celui des affaires étrangères – dont la charge revient au président en exercice du parti, le pasteur Markus Meckel, – témoignent d'un consensus minimal sur la défense des intérêts particuliers de la RDA.

Le souci de M. de Maizière, mais aussi du secrétaire général de l'Union sociale allemande (DSU), M. Peter-Michael Diestel, de ne pas apparaître en reste sur ce point a joué un rôle primordial dans l'acceptation par le SPD d'entrer dans une grande coalition. Ce consensus est confirmé par la nomination au ministère du désarmement et de la défense du pasteur Rainer Eppelmann, président de Renouveau démocratique, qui a tenu un rôle non négligeable tout au long des années 80 dans le soutien apporté par l'Eglise protestante au mouvement pacifiste indépendant de RDA.

Le pragmatisme de M. Peter-Michael Diestel, un jeune avocat de Leipzig de trente-huit ans, a été essentiel pour enterrer la hache de guerre entre son parti et le SPD, qui ne voulait pas entendre parler au début d'une coalition avec la DSU. Il s'en voit récompensé par la vice-présidence du gouvernement et prendra en charge le ministère de l'intérieur. Ce sera à lui de boucler notamment la tâche difficile de liquider définitivement l'ancienne police politique communiste (Stasi) et de réorganiser l'appareil de sécurité est-allemand. La victime de cet arrangement est le président de la DSU lui-même, le pasteur Hans Wilhelm Ebeling, « tête de Turc » des sociaux-démocrates, qui lui reprochent ses attaques insidieuses pendant la campagne électorale visant à les assimiler à l'ancien PC. S'effaçant devant son jeune adjoint, le pasteur Ebeling devra se contenter du portefeuille de la coopération.

HENRI DE BRESSON

YOUGOSLAVIE

Incertitude sur la composition du futur Parlement de Slovénie

Ljubljana. – Alors que le premier président de Slovénie (nord-ouest) élu dans le cadre d'élections libres semble devoir être un communiste réformateur, M. Milan Kucan, l'incertitude régnait lundi 9 avril à Ljubljana quant à la composition du Parlement et la possibilité pour l'opposition favorable à la sécession de former le nouveau gouvernement.

Au cours d'une conférence de presse, M. Kucan s'est à nouveau présenté comme l'homme de la *« transition paisible vers la démocratie »*, contrairement à son adversaire Joze Pucnik, leader de la coalition d'opposition Demos,dont les aspirations à la sécession de la Slovénie, estime-t-il, risquent de provoquer une intervention de l'armée yougoslave. Or les premiers résultats annoncés pour les élections aux trois Chambres du Parlement (chacune de quatre-vingts députés) sont favorables à la coalition de l'opposition Demos. Selon ces résultats, portant sur environ 20 % des suffrages pour la Chambre socio-politique, la coalition Demos remporterait 47,5 % des voix contre 20,9 % aux communistes réformateurs et à leurs alliés de l'Alliance socialiste.

Mais les résultats obtenus par Demos à la Chambre socio-politique pourraient être contrebalancés par la composition des deux autres Chambres. – *(AFP.)*

Encombrantes polices politiques

Suite de la première page

Tous les dossiers, cependant, n'ont pas été perdus pour tout le monde : la Stasi, qui comptait plusieurs centaines de conseillers soviétiques venus du KGB, envoyait un double de la documentation la plus sensible à Moscou. C'est bien pourquoi certains spécialistes du renseignement n'excluent pas que les envois anonymes à *Stern* et au *Spiegel* concernant MM. Ibrahim Boehme et Wolfang Schnur, qui ont été obligés de quitter la direction du SPD est-allemand et celle du Renouveau démocratique, aient été préparés avec la collaboration de Moscou. Les mêmes sources font remarquer qu'au moment du déclenchement de ces deux affaires, l'ancien chef des services est-allemands pendant plusieurs dizaines d'années, Markus Wolf dit « Mischa », partisan avoué de M. Gorbatchev, se trouvait à Moscou. Il serait étonnant, quoi qu'il en soit, que de nouvelles affaires n'éclatent pas. On dit déjà qu'une bonne quarantaine des députés élus le 18 mars sont soupçonnés d'avoir eu des liens privilégiés avec la police politique, la plupart du temps contre leur gré. C'est ce qui serait arrivé à M. Schnur, qui était avocat et qui a défendu des opposants ainsi qu'à M. Boehme, emprisonné pendant quinze mois pour ses vues dissidentes.

Psychothérapie de groupe à Prague

L'annonce de la dissolution de la Stasi a été faite dès la mi-décembre au profit d'un nouvel Office pour la sécurité nationale. Devant les protestations des non-communistes, ce dernier a été « gelé » et ses 30 000 collaborateurs relevés de leurs fonctions au lendemain des élections du 18 mars. En attendant les décisions du nouveau gouvernement et de la nouvelle Chambre, la plupart des anciens collaborateurs de la police secrète se sont recyclés dans la vie civile mais certains responsables, dit-on, auraient discrètement repris du service directement pour le KGB ou pour le service de renseignement de l'armée rouge (GRU). L'un et l'autre sont amplement représentés au sein des 380 000 militaires soviétiques toujours stationnés en RDA. Une quarantaine d'officiers supérieurs de la Stasi sont, d'autre part, en prison, en compagnie d'Erich Mielke, ancien membre du bureau politique et ancien ministre de l'intérieur, et des poursuites sont envisagées contre un millier d'autres.

Le cas des 4 000 à 5 000 espions opérant à l'étranger est beaucoup plus trouble. Certains ont tout simplement proposé leurs compétences à des services occidentaux qui préfèrent ne pas commenter, mais la plupart, à commencer par beaucoup de ceux « travaillant » en Allemagne de l'Ouest, seraient passés avec armes et bagages au service du KGB ou du GRU dont ils étaient déjà connus, ignorant l'offre d'amnistie de M. Boeden, le chef du contre-espionnage ouest-allemand. Le démantèlement de la police politique tchécoslovaque (appelée service de la sécurité de l'État et forte de 18 000 membres sans compter les informateurs non patentés) est chose acquise depuis le 1er février, grâce au nouveau ministre de l'intérieur nommé par le président Havel, le catholique Richard Sacher, qui avoue avoir toujours un revolver dans son attaché-case. Car, comme l'a fait remarquer M. Petr Pithart, qui dirige actuellement le gouvernement régional tchèque, *« cela ne veut pas dire que tous ses membres vont gentiment rentrer à la maison. Ces gens vont chercher à profiter de la moindre erreur. Ils vont attendre patiemment un retournement de situation en Union soviétique. Ceux qui ont les mains sales, en particulier, se battront jusqu'au bout »* .

Or, ils sont nombreux à avoir les mains sales, car la répression de la dissidence a toujours été fort zélée à Prague et ce n'est pas sans un sentiment de rage que bon nombre de ces agents ont assisté à l'installation « au château », c'est à dire à la présidence, de leur plus renommé prisonnier. La tutelle des services soviétiques a, d'autre part, toujours été étroite et il serait étonnant que ces liens soient rompus. C'est d'ailleurs M. Sacher qui déclarait la semaine dernière qu'au ggymoins six agents soviétiques étaient encore à Prague et que des agents tchécoslovaques étaient à Moscou.

Pas étonnant dans ces conditions si le ministre, plutôt que de voir s'égailler dans la nature les agents remerciés, ait préféré maintenir leur salaire pendant six mois en attendant de leur trouver un travail. Il a même fait organiser à leur usage des séances de thérapie de groupe par un psychologue, le Dr Sedlacek, qui craint de la part de ses patients des réactions *« allant de l'alcoolisme, à la dépression, au suicide ou à la grande criminalité, voire au putsch tant ils se sentent haïs par la population »*. Le jugement est manifestement partagé par M. Sacher selon lequel *« c'est une erreur de considérer chaque agent comme un terroriste. La pression pourrait entraîner une contre-pression. Prendre des mesures radicales contre eux pourrait les radicaliser. Ce sont aussi des professionnels très bien formés »* .

M. Sacher ne désespère donc pas, après les avoir désarmés et leur avoir interdit de se rencontrer ou de retourner sur leurs anciens lieux de travail, récupérer certains agents pour des tâches plus classiques comme la lutte antiterroriste et la lutte contre la drogue car *« la situation sur ces deux fronts se détériore en Tchécoslovaquie »*. Pour l'instant en tout cas, peu de poursuites ont été engagées contre les abus de pouvoir de naguère. La mesure la plus spectaculaire reste l'arrestation du général Lorenc, l'ancien chef de la police politique, qui est accusé d'avoir eu recours à un agent provocateur pour faire dégénérer la manifestation de Prague du 17 novembre 1989 au cours de laquelle de nombreux manifestants ont été blessés. Il est aussi reproché au général d'avoir ordonné la destruction des archives les plus compromettantes.

Pour tous les opposants d'hier, aujourd'hui au pouvoir, il est cependant clair que la police politique ainsi que certains corps auxiliaires comme celui des gardes-frontières, constitue une bombe à retardement à manier avec précaution et surtout à déconnecter de Moscou. C'est une tâche plus facile à recommander qu'à réaliser.

Scandale à Budapest

La situation est plus simple à Budapest, qui a beaucoup moins souffert de l'espionnage et de la répression politiques que les capitales voisines. La jeune Hongrie en voie de démocratisation n'en a pas moins eu son scandale des écoutes téléphoniques au début du mois de janvier, lorsqu'il a été révélé que la police politique continuait d'espionner les responsables des partis démocratiques. La police politique (un département du ministère de l'intérieur) n'y a pas survécu et le chef des services de renseignements puis le ministre de l'intérieur ont été contraints à la démission. Aujourd'hui, les services de renseignements dépendent directement du premier ministre, les cadres de l'ancienne police politique ont été épurés (quatre-vingt-dix licenciements sur un effectif de quatre cents) mais la controverse risque de rebondir avec l'arrivée de nouveaux dirigeants, d'autant plus qu'il est avéré que des contacts étroits ont existé avec Moscou, dans le domaine du renseignement, jusqu'à ces derniers mois au moins. A Budapest comme ailleurs, il faut s'attendre à un renforcement des pouvoirs de contrôle du Parlement, mais là comme ailleurs la méthode trouvera vite ses limites.

Velléités de réforme à Varsovie

C'est sans doute à Varsovie que la situation était la plus délicate pour la nouvelle équipe de M. Mazowiecki : n'avait-elle pas dû abandonner d'entrée de jeu aux communistes non seulement le ministère de la défense mais aussi celui de l'intérieur ? C'est dire que les militants de Solidarité, qui sortaient de dix ans de persécution par les sbires du régime communiste, n'étaient pas enclins à faire confiance au ministre de l'intérieur, le général Kiszczak, pour réformer l'administration dont il avait la charge . L'homme a beau pratiquer le baise-main et avoir joué un rôle positif lors de la fameuse « table ronde » qui aboutit l'an dernier au partage du pouvoir, il n'en reste pas moins communiste. Et il a gardé comme vice-ministre, le général Pudysz qui s'illustra fâcheusement dans la lutte contre les opposants.

Ce n'est que récemment que le gouvernement Mazowiecki a décidé de passer à l'action. C'est ainsi qu'il a fait adopter par le Parlement, la semaine dernière et après des débats plus qu'animés, une loi réorganisant les services de sécurité. Mieux, si l'on peut dire : il a enfin réussi à nommer un homme proche de Solidarité vice-ministre de l'intérieur. Il s'agit de M. Krzysztof Kozlowski, un ancien journaliste catholique. C'est la première véritable brèche dans la citadelle mais elle est importante pour percer à jour les manœuvres, les faux-fuyants et les mensonges du petit monde de l'espionnage *urbi et orbi*.

Officiellement, la police politique *(SB)* qui comptait 24 000 membres (d'où venaient par exemple les quatre assassins du père Popieluszko) n'existe plus. Elle sera remplacée par un Office de sécurité de l'Etat, chargé du contre-espionnage et du renseignement, placé sous les ordres du ministre de l'intérieur ; les responsables de chacun de ces services seront cependant nommés sur proposition du premier ministre et lui devront des comptes ainsi qu'à une commission formée de représentants de chaque groupe parlementaire . D'anciens agents politiques pourront être intégrés soit dans ces services, soit dans la police normale (beaucoup, en fait, l'ont déjà été) mais le dossier de chacun devra faire l'objet d'un examen approfondi.

Les mesures, on le voit, ne sont pas radicales, mais à Varsovie comme à Prague on se méfie beaucoup des « policiers perdus » qui attendent l'heure de la revanche. D'autant plus qu'on assiste dans le pays à une montée en flèche de la criminalité, due aux rudes conditions économiques découlant des mesures d'austérité. Le « malaise » de la police n'affecte d'ailleurs pas que les anciens traqueurs de dissidents ; la police régulière observe de son côté une sorte de grève sur le tas dont profitent allégrement les voyous et criminels de tout poil au grand dam de la population.

Les nouveaux dirigeants bulgares, tous issus du parti communiste il est vrai, ont été les plus discrets quant à l'avenir de la police politique et des services de renseignements, pourtant fort réputés pour leur efficacité sinon pour leurs scrupules. S'ils ont annoncé dès le 25 novembre 1989 la dissolution du sixième département de la *Darzhaven Sigurnost* (le KGB local), qui était chargé de la surveillance des opposants ou supposés tels, le sujet n'a plus été abordé publiquement depuis, mais nombreux sont les anciens dissidents qui pensent qu'il ne s'est agi là que d'une mesure en trompe l'oeil : le service serait seulement en demi-sommeil à Sofia, plus actif en province. Certains de ses membres auraient joué un rôle non négligeable au début de l'année, dans l'organisation de manifestations xénophobes destinées à protester contre la restitution de ses droits à la minorité d'origine turque.

Vas-y ! Démarre !

SERGUEI

Discrétion à Sofia

Force en tout cas est de constater que les archives de la *Darzhaven Sigurnost* restent inaccessibles à la moindre commission parlementaire et qu'aucune réponse n'a été faite à la demande d'enquête présentée par la veuve de l'écrivain Georgi Markov, assassiné en septembre 1978 à Londres, où il vivait en exil. Mme Markov a cependant été autorisée à se rendre à Sofia et a même été interviewée par *Rabodnitchesko Delo*, le quotidien du Parti communiste.

Il est peu probable que le régime actuel aille très loin dans la transparence. Ses dirigeants sont bien trop proches de ceux d'hier pour n'avoir pas à craindre quelques révélations compromettantes. Il suffit, pour s'en persuader, de voir avec quelle gêne ils abordent le cas Jivkov, accusé de malversations mais capable à n'en pas douter d'en entraîner beaucoup d'autres dans sa chute s'il se décidait à révéler certains détails sur la collaboration étroite des services bulgares et soviétiques ainsi que sur les trafics en tous genres (drogue notamment) auxquels se livraient les « défenseurs idéologiques » du régime.

Confusion à Bucarest

La situation est tout aussi confuse en Roumanie, même si le nouveau ministre de la défense, le général Victor Stanculescu, a annoncé solennellement à la fin du mois de février que la redoutable Securitate avait été démantelée pour ce qui concerne les activités de surveillance politique des citoyens, les autres secteurs de prédilection de la « pieuvre » (150 000 permanents environ sans compter quatre ou cinq fois plus d'indicateurs) étant passés depuis le mois de décembre sous le contrôle du ministère de la défense. Les explications du général n'étaient cependant pas très convaincantes ; il ne s'était d'ailleurs résolu à parler qu'à la suite d'une lettre ouverte de quarante six intellectuels mettant en doute le démantèlement de la Securitate et demandant notamment : *« Peut-on parler de victoire de la révolution lorsque la peur et les menaces physiques et psychologiques perdurent ? »* Depuis, de nombreux témoignages font état de la poursuite des intimidations en tous genres. Reste à savoir si ces manoeuvres sont ourdies par des agents toujours en place ou par d'anciens policiers politiques qui se seraient regroupés, en attendant des jours meilleurs, en bandes secrètes. Cette seconde hypothèse est privilégiée par un homme comme le pasteur Lazlo Tokes, dont le cas a été à l'origine des manifestations de Timisoara . Dans la mesure où il n'y a toujours pas de Parlement en Roumanie, aucun contrôle des activités policières n'existe ; certains dossiers personnels ont bien été détruits pendant la « révolution » mais il est probable que la plus grande partie de la mise en fiche de toute une nation se trouve à l'abri ; on en entendra sans doute reparler, comme en RDA,lorsqu'il s'agira de doter le pays d'institutions stables et de jeter le doute sur tel ou tel nouveau responsable.

Rares en effet sont les Roumains qui n'ont pas eu affaire un jour ou l'autre à la Securitate et ils sont nombreux à avoir parfois cédé au chantage de leurs persécuteurs. En attendant, ces derniers se portent relativement bien puisque quelques dizaines seulement de responsables de la Securitate ont été jugés jusqu'à présent, que moins de trois mille agents trop marqués ont été limogés et que bon nombre de correspondants avérés de la police politique attisent au maximum les feux des affrontements avec la minorité hongroise et font toujours la loi en province. Et n'a-t-on pas vu il y a quelques jours pluieurs élèves de l'Ecole des officiers de police de Bucarest (l'*alma mater* de la Securitate) témoigner à charge contre le général Andruta Ceausescu, le frère du dictateur, et se faire passer pour de doux démocrates ?

JACQUES AMALRIC

(avec la collaboration de P Green à Prague)



YOUGOSLAVIE

Incertitude sur la composition du futur Parlement de Slovénie

Presque partout en Europe, des commissions ou des réglementations limitent l'implantation des grandes surfaces. L'Europe de la concurrence est en de bonnes mains.



En France, la création d'hypermarchés est soumise à l'accord de commissions d'urbanisme. C'est la loi Royer et ses effets pervers: trafic d'influences, financement des partis politiques. Dans d'autres pays de la Communauté Européenne, comme aujourd'hui en Belgique et en Italie, des réglementations plus ou moins restrictives produisent des effets similaires. Ceux qui croyaient naïvement que l'échéance de 1993 rétablirait le droit de libre établissement risquent d'être déçus. Que voulez-vous! Dans la grande Europe aussi, il faudra financer les partis politiques.

CLM/BBDO

E.LECLERC L

POUR QUE L'EUROPE PROFITE AUX CONSOMMATEURS

EUROPE

HONGRIE

Les tractations pour la formation du cabinet de droite s'annoncent ardues

Les négociations pour la formation du nouveau gouvernement risquent d'être ardues, le Parti des petits propriétaires placant d'emblée la barre assez haut pour sa participation aux côtés du Forum démocratique, qui ne dispose pas à lui seul de la majorité absolue. Le problème des alliances se pose aussi à l'opposition qui entend réunir le « tiers de blocage », ce qui pourrait entraîner une recomposition de la gauche hongroise.

BUDAPEST

de notre envoyée spéciale

La Hongrie ne devrait être dotée de son nouveau gouvernement issu des élections libres des 25 mars et 8 avril que d'ici à quatre semaines, compte tenu des procédures à respecter : convocation du nouveau Parlement, vraisemblablement le 23 avril, élection du président du Parlement qui fera fonction de chef de l'Etat par intérim jusqu'à l'élection présidentielle – *dont la date reste à fixer* – et nommera le premier ministre. C'est alors que M. Jozsef Antall, grand vainqueur de ce scrutin à la tête du mouvement de centre droit Forum démocratique hongrois (MDF), pourra former son gouvernement. Il devrait comporter des représentants de deux autres partis, considérés comme les « alliés naturels » du MDF : celui des démocrates-chrétiens et le Parti des petits propriétaires (PPP). *« Avec 60 % des sièges au Parlement, nous disposerons ainsi d'une base stable pour gouverner le pays »*, a estimé M. Antall au cours d'une conférence de presse lundi 9 avril.

Mais les premières indications fournies par les dirigeants PPP, parti hongrois historique reconstitué l'an dernier, montrent qu'ils ont l'intention de monnayer assez chèrement leur participation au gouvernement, sachant que le MDF a besoin d'eux pour atteindre la majorité absolue au Parlement. La fraction modérée de la direction du PPP semble avoir été écartée ces derniers jours à la faveur d'un « putsch » interne au profit de la fraction de droite menée par l'avocat Jozsef Torgyan, truculent chantre de l'anticommunisme. De fait, c'est lui qui représentait le PPP lundi devant la presse et revendiqué pour sa formation le portefeuille de l'agriculture. Une telle revendication paraîtrait très naturelle, voire anodine, si le PPP n'avait fait campagne sur le thème de la restitution des terres collectivisées à leurs propriétaires sur la base du cadastre de 1947, proposition jugée concrètement irréalisable par l'ensemble des partis, à commencer par le MDF. En bon politicien, M. Antall s'est évidemment gardé de toute position tranchée sur ce point lorsque la question lui a été posée lundi, préférant s'abriter derrière les *« possibilités de négociation »*. Négociation il y aura, mais elle risque d'être ardue.

Pour le reste, M. Antall a voulu donner l'image d'un dirigeant modéré qui souhaitait gouverner en bonne entente avec l'opposition. L'intérêt national, qui va exiger de douloureuses mesures de redressement économique, requiert *« une attitude constructive de l'opposition »*, a-t-il déclaré. Le futur premier ministre a dit que les premières décisions du gouvernement porteraient sur l'instauration d'une économie de marché et la demande d'adhésion de la Hongrie à la CEE. En politique étrangère, sans évoquer formellement la neutralité ou la sortie du pacte de Varsovie, M. Antall a souhaité que son pays se comporte *« en partenaire correct avec l'Union soviétique, mais en tant que Hongrie indépendante, rattachée à l'Europe occidentale »*.

Le vide à combler

Les principaux partis d'opposition, l'Alliance des démocrates libres (SzDSz) et le Parti socialiste hongrois (PSH, ex-communiste), ont tous deux manifesté au lendemain du scrutin une volonté de se comporter au Parlement en *« opposition responsable et constructive »*, même si, a précisé l'un des dirigeants du SzDSz, M. Balint Magyar, ce ne sera pas une opposition muette, car *« le Parlement ne doit pas être dominé par un seul parti »*. Le SzDSz compte notamment veiller à ce que trois « préconditions » soient appliquées : *« Que les conditions d'un bon fonctionnement parlementaire soient réunies ; que les minorités sociales soient protégées ; et que l'indépendance de la presse et des médias soit assurée. »*

L'opposition aura théoriquement une possibilité de blocage institutionnel au Parlement dans la mesure où une majorité des deux tiers est requise pour les amendements constitutionnels et pour certaines lois présentant une importance particulière. Mais pour réunir à ce tiers de blocage – et c'est là finalement le véritable échec électoral du SzDSz, celui de n'avoir pu obtenir un tiers des sièges, même avec son allié le FIDESz – le SzDSz devra s'allier au PSH, ce qui paraît, en tout cas dans l'immédiat, assez délicat.

Les mois qui viennent vont vraisemblablement donner lieu à une recomposition de l'opposition, voire de la gauche hongroise. M. Balint Magyar (SzDSz) pense qu' *« il y aura un vide à combler, celui du Parti social-démocrate »*. Qui le comblera ? Là est précisément la question. Cette recomposition pourrait entraîner une prise de contrôle de l'aile sociale-démocrate du SzDSz ou même à terme l'éclatement du mouvement.

Le PSH lui a déjà compris qu'il pourrait servir de force d'appoint au SzDSz et qu'il y avait un créneau social-démocrate à occuper au Parlement. Le président du Parti socialiste, M. Rezsö Nyers, juge possible *« à moyen terme »* la constitution d'un bloc de gauche qu'il exclut cependant à court terme. Actuellement, explique-t-il, *« les dirigeants SzDSz sont très agressifs à notre égard, et nous avons également des divergences sur les questions sociales »*. D'ores et déjà le PSH envisage à l'occasion de son congrès prévu fin mai de devenir *« davantage un parti social-démocrate qu'un parti socialiste dans ses structures*, a précisé M. Nyers.

En attendant, les Hongrois goûtent déja aux délices de la politique occidentale : le taux de participation au second tour (45,5 %) a frisé les taux de fréquentation des bureaux de vote américains. Mais il est vrai que le mauvais temps, la complexité du mode de scrutin et le rejet clair de l'ancien régime dès le premier tour peuvent expliquer cette faible participation. Elle atteignait pourtant près de 65 il y a deux semaines.

SYLVIE KAUFFMANN



Jozsef Antall, un modéré efficace

BUDAPEST

de notre envoyée spéciale

Lorsque Jozsef Antall relève que, après plus de quatre décennies de dictature communiste, les Hongrois viennent de renvoyer au Parlement la même majorité que celle obtenue par le Parti des petits propriétaires lors des dernières élections libres en 1945, la comparaison est plus que symbolique. Le père du futur premier ministre, Jozsef Antall senior, était alors l'un des responsables du PPP et fut ministre de la reconstruction en 1945-1946, juste avant l'instauration du communisme. Parallèlement au fil historique de son pays, c'est aussi le fil du destin familial que renoue aujourd'hui le président du Forum démocratique hongrois (MDF) .

Il se définit comme « *patriote, chrétien-démocrate libéral* » et nul ne peut accuser cet homme, d'apparence austère, d'avoir un jour failli à ses convictions. Elevé chez les frères piaristes puis à l'université de Budapest, où il fit des études d'histoire, il prit part à l'insurrection de 1956. Impliqué alors dans la réorganisation du Parti indépendant des petits propriétaires et de l'Alliance de la jeunesse chrétienne, il fut banni de son emploi d'enseignant, après l'écrasement de la révolution.

Un entourage dévoué

Jozsef Antall, devenu directeur du Musée et des Archives de l'histoire de la médecine, ne devait pratiquement plus faire parler de lui jusqu'à l'été 1989, lorsqu'il se fit remarquer pendant la « table ronde » autour de laquelle le pouvoir et l'opposition organisaient la transition vers la démocratie . Bien qu'ayant participé à la réunion fondatrice du MDF en septembre 1987 à Lakitelek, ce n'est que deux ans plus tard qu'il émergea comme l'un des dirigeants du mouvement qui le consacra président en octobre 1989. D'un contact poli mais extrêmement réservé, il n'a ni l'éloquence ni le charisme des tribuns. Mais cet homme de cinquante-huit ans, au physique très hongrois – yeux bleus et épaisse chevelure grise – est terriblement efficace. En quelques mois, Jozsef Antall a appris son métier d'homme politique, prenant de l'aisance jour après jour, s'entourant d'hommes de confiance dévoués et sérieux.

Constatant que les tenants de la tendance nationaliste au sein du MDF ont quelque peu terni l'image de son mouvement en Occident, il entreprend, en février, une tournée aux Etats-Unis et en Europe de l'Ouest, organisée de main de maître, qui lui permet, non seulement de rapporter du soutien logistique pour sa campagne électorale, mais aussi de nouer de précieux contacts dans les milieux d'affaires et les cercles politiques : M. Antall compte désormais le chancelier Kohl parmi ses proches alliés. Il aime comparer le MDF au mouvement gaulliste pour son caractère populiste national et sa volonté de limiter les rigueurs du capitalisme.

Il apprend aussi à être dur en politique. Son regard se fait impitoyable lorsque, pendant la campagne, il accuse ses rivaux, les dirigeants de l'Alliance des démocrates libres, d'être d'anciens communistes – ce qui n'est d'ailleurs vrai que pour l'un d'entre eux... Il y a une autre chose que Jozsef Antall n'aime pas : c'est que l'on taxe le MDF de nationalisme et d'antisémitisme. Non seulement cela va à l'encontre de ses convictions humanistes, mais, rappelle-t-il, son père, commissaire aux réfugiés pendant la guerre, put ainsi sauver un grand nombre de Polonais et de juifs. Ne pas confondre nationalisme et valeurs nationales, auxquelles le futur premier ministre croit aussi fort que son mouvement.

S. K.

EN BREF

□ **Les Roms réclament une « indemnisation globale » à la RFA.** - Les Roms (Tziganes), réunis pour leur 4e congrès mondial près de Varsovie, réclament une *« indemnisation globale »* à la RFA, semblable à celle reçue par les Juifs, pour le génocide dont ils ont été victimes. De cinq à huit cent mille Tziganes ont en effet péri dans les camps nazis. – *(AFP.)*

□ **Le chef de la diplomatie britannique invité en Argentine.** – Le ministre argentin des affaires étrangères, M. Domingo Cavallo, a invité son homologue britannique, M. Douglas Hurd à se rendre en visite à Buenos Aires, a-t-on appris à l'issue d'un entretien entre les deux hommes, lundi 9 avril, au ministère des affaires étrangères, à Londres. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : Rectificatif.** – Le montant des réparations demandées par la Pologne à l'Union soviétique (« Varsovie réclame des indemnisations à l'URSS pour le travail obligatoire des anciens déportés », *le Monde* du 10 avril) est, selon le ministre polonais de la justice, de 4,5 milliards de roubles, soit 45 milliards de francs au taux officiel, et non 4,5 milliards de francs comme indiqué par erreur.

URSS

Nouvelles mesures contre la Lituanie

Suite de la première page

Après avoir expliqué pendant un mois au monde entier que l'usage de la force était exclu et que la Lituanie avait le droit de recouvrer son indépendance à condition de respecter pour cela les modalités constitutionnelles prévues, l'URSS considère, en un mot, avoir gagné une bataille d'image. Il y a un mois, les pressions directes auraient été perçues comme l'assassinat d'une jeune indépendance par un vieil empire. Aujourd'hui, pense-t-on, les choses seront vues différemment, et ces pressions, estime-t-on également, devraient favoriser l'évolution en cours à Vilnius, où les dirigeants lituaniens multiplient les signaux de disponibilité au compromis.

Car, paradoxalement, c'est au moment même où M. Lansbergis et son équipe se disent de plus en plus clairement prêts à accepter l'organisation d'un référendum et à prendre en considération les dispositions légales dont Moscou exige le respect, que le ton monte au Kremlin. Alors que le Parlement lituanien s'était déclaré disposé, la semaine dernière, à débattre de *« la forme et du fonds* [de la proclamation d'indépendance] *à la lumière de la loi internationale et de la Constitution de l'URSS »*, le Conseil présidentiel rétorque maintenant que cette position n'est *« pas constructive et n'a pas ouvert la voie à un règlement des problèmes »* .

Cette attitude *« conduit, en fait, à une impasse »*, poursuit la déclaration du conseil, selon lequel *« l'actuelle direction lituanienne bloque toute sortie de la crise par ses actes anticonstitutionnels et l'escalade de mesures illégales »*. Sont visées par cette phrase les lois que les députés lituaniens adoptent jour après jour pour affirmer le fait de l'indépendance et marquer ainsi qu'elle n'est pas à négocier puisque déjà rétablie.

On est là, des deux côtés, dans un difficile problème de symbolique. Car, si Moscou comme Vilnius reconnaissent qu'il y a nécessité de négocier et matière à le faire, M. Gorbatchev veut faire de l'indépendance l'aboutissement de la négociation, alors que M. Landsbergis veut en faire la base. Là où le premier veut éviter un précédent, le second veut en créer un. Si formel que paraisse le problème, il est donc considéré, des deux côtés, comme capital.

D'où la volonté du Kremlin d'en arriver aux mesures de rétorsion. Mais lesquelles et à quel rythme ? On devrait pouvoir s'en faire une idée dès ce mardi, puisque le nouveau porte-parole de la nouvelle présidence devait recevoir la presse dans l'après-midi. Mais la partie devient chaque jour plus serrée et dangereuse.

Les menaces de Soyouz

Sur le terrain même, à Vilnius, la grande imprimerie d'où sortent tous les journaux de la République peut ainsi devenir, à chaque heure, l'enjeu d'un affrontement violent. Occupée par l'armée sous prétexte qu'elle est la propriété du parti, elle est en effet passée sous le contrôle de ses ouvriers lituaniens, qui se sont organisés en groupes de défense. Les deux forces coexistent, échangent même des tasses de café, mais on a frôlé l'explosion dimanche, et la tension ne cesse de grandir.

Un faux pas, une provocation, et l'on glisse dans la violence incontrôlée – alors même que beaucoup de gens aussi influents qu'impatients n'attendent que cela. Et puis surtout, M. Gorbatchev s'appuie dans cette partie de bras de fer sur trois forces qui ne lui veulent aucun bien et ressentent, jour après jours, leurs rangs : l'armée, l'appareil conservateur et les Russes installés dans les Républiques périphériques, les « pieds-rouges » .

A Vilnius, ces trois forces jouent main dans la main. Or Soyouz, le groupe parlementaire constitué pour cimenter cette alliance de la droite, fait de plus en plus parler de lui. Alors que les radicaux du Groupe inter-régional semblent divisés et désemparés, les députés de Soyouz multiplient les initiatives. Lundi, ils ont proposé de la tribune du Soviet suprême non seulement l'introduction du pouvoir présidentiel direct en Lituanie, mais aussi la dissolution pure et simple du Parlement lituanien au prétexte qu'il aurait été élu en violation du principe de *« l'égalité dans le suffrage universel »*. De surcroît, les députés de Soyouz ont demandé la dissolution du Sajudis, le mouvement indépendantiste de M. Lansbergis, et l'ouverture de poursuites judiciaires contre ses dirigeants.

Visiblement ces hommes se sentent le vent en poupe. Qu'il ait décidé de leur lâcher la bride pour donner à réfléchir aux Lituaniens ou qu'ils le mettent devant le fait accompli ou que la réalité tienne des deux, cette situation est d'autant plus inconfortable pour M. Gorbatchev que l'armée, parallèlement, gronde de plus en plus fort – ou, du moins, une partie de cette armée.

Une campagne de l'armée contre « Ogoniok »

Menée par l'ancien chef d'état-major des forces armées soviétiques, le maréchal Akhromeev, et l'ancien commandant du pacte de Varsovie, le maréchal Koulikov, une campagne se développe en effet maintenant contre l'hebdomadaire *Ogoniok*, l'un des journaux phares de la perestroïka. Dimanche, *l'Etoile rouge*, le quotidien du ministère de la défense, publiait une lettre ouverte du maréchal Akhromeev à M. Korotitch, le rédacteur en chef d'*Ogoniok*, lui reprochant de salir à la fois l'armée, le parti et l'histoire de l'Union soviétique.

Le ton restait courtois mais l'attaque n'en semblait que plus réfléchie. Or circule, parallèlement, au Soviet suprême une lettre ouverte demandant que M. Korotitch soit appelé à s'expliquer devant les députés, puisqu'il se livrerait à la *« discréditation des forces armées »* et que les attaques d'*Ogoniok* ne pourraient *« se comparer qu'aux répressions staliniennes des années trente »* contre l'armée rouge.

Cela pourrait prêter à sourire, mais c'est signé par deux maréchaux, évidemment soutenus par les députés de Soyouz, puisque les conservateurs vouent une haine déclarée à M. Korotitch.

Tandis que les conservateurs bandaient ainsi leurs muscles à Moscou, Tbilissi rendait, ce même lundi, hommage aux vingt manifestants tués, exactement un an plus tôt, à coup de pelles par l'armée. Plusieurs milliers de personnes ont défilé dans les rues au cri de *« Vive la Géorgie libre ! »*, et les soldats soviétiques croisés sur le parcours étaient salués d'un explicite : *« Occupants ! Occupants ! »*.

BERNARD GUETTA

□ **RECTIFICATIF.** – Dans la présentation de l'entretien de Czeslaw Milosz avec notre correspondant à Washington (*le Monde* du 4 avril), nous avons par erreur fait naître l'écrivain *« dans l'ancienne partie lituanienne de la Pologne »*. Or il est né dans la région de Kedainiai, au nord de Kaunas, une zone qui n'a jamais fait partie de la Pologne, comme le souligne un lecteur lituanien. Il reste qu'il a été élevé à Wilno, le Vilnius polonais de l'entre-deux guerres.

Moscou refuse de délivrer des visas à une délégation culturelle suédoise

STOCKHOLM

de notre correspondante

Une importante délégation culturelle conduite par le secrétaire général du ministère suédois des affaires étrangères, M. Pierre Schori, qui devait se rendre en Lituanie du 18 au 20 avril prochain, s'est vu refuser ses visas par l'Union soviétique. Cette visite, prévue depuis la mi-janvier, est *« impossible »* pour l'instant, a indiqué sans autre explication le chargé d'affaires de l'ambassade d'URSS à Stockholm, M. Dimitri Vasiliev.

D'Inde, où il se trouve actuellement, M. Schori a estimé que cette décision est *« inacceptable »* et qu'elle est *« en contradiction avec les engagements pris par l'Union soviétique lors de la dernière Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, à Vienne, en 1989 »*. Le ministère suédois des affaires étrangères, qui n'entend pas protester officiellement pour l'instant, *« constate avec regret »* ce durcissement de l'attitude des autorités soviétiques et déplore que cette visite, qui s'inscrit dans les efforts du gouvernement suédois pour élargir ses contacts avec les Républiques baltes, ne puisse avoir lieu. Deux délégations s'étaient auparavant rendues en Estonie et en Lettonie.

La Suède avait été le premier pays à reconnaître, dès 1940, l'annexion par Moscou des trois Etats baltes.

FRANÇOISE NIÉTO

صحكذا من الاصل

URSS

... mesures ... la Lituanie

Une campagne de l'armée contre « Ogoniok »

BERNARD GUETTA

Tous nos passagers ne seront peut-être pas présidents...

AIR FRANCE

John Fitzgerald Kennedy et son père à Paris en 1939.

Extrait de "Stars sur la passerelle".

EUROPE

GRÈCE : avec le soutien d'un député de centre droit

Le nouveau gouvernement disposera d'une majorité d'un siège

ATHÈNES

de notre correspondant

Le président de la Nouvelle Démocratie (ND, conservateur), M. Constantin Mitsotakis, vainqueur des élections législatives du dimanche 8 avril, et M. Constantin Stéphanopoulos, chef du petit parti de centre droit du « renouveau démocratique », Diana (issu d'une scission de la ND, en 1985), se sont entendus lundi pour former un gouvernement qui disposera au Parlement d'une majorité d'un siège (151 sur 300). M. Stéphanopoulos s'est prononcé pour *« un gouvernement de coopération la plus large possible »* capable de faire face aux *« conditions douloureuses »* que traverse le pays. Selon lui, seul un gouvernement réunissant conservateurs et socialistes pourrait affronter *« les grandes difficultés nationales avec le maximum de chance et d'efficacité »*. Il a toutefois apporté son soutien à la Nouvelle Démocratie *« dans l'intérêt national »*, pour éviter une quatrième et désastreuse consultation populaire et afin de résoudre la grave crise économique qui *« demande des réponses immédiates »*. Il a aussi exprimé son désir de ne pas participer lui-même au gouvernement. M. Mitsotakis, qui a rejeté tout accord avec les socialistes, devait se voir confier mardi par le président de la République, M. Christos Sartzétakis, la tâche de former le nouveau cabinet.

Pour M. Andréas Papandréou, visiblement déçu par la baisse inattendue du score socialiste, le futur gouvernement de coalition est *« sans avenir »* et ne peut faire face aux lourds problèmes économiques avec une si faible majorité. Dans les milieux d'affaires, soulagés après plus d'un an de crise politique et de scandales, la victoire des conservateurs a été très bien accueillie. La Bourse a enregistré un bond de plus de quatorze points.

DIDIER KUNZ

La longue marche vers le pouvoir de M. Constantin Mitsotakis

ATHÈNES

de notre correspondant

Né en 1918 à La Canée dans le nord-ouest de la Crète, Constantin Mitsotakis, chef de file du parti conservateur Nouvelle Démocratie, est issu d'une famille *« politique »*. Par sa mère, il est le petit-neveu de Eleftherios Venizélos, le grand dirigeant libéral et républicain qui marqua l'histoire de la Grèce au début du siècle.

Diplômé en droit et en sciences économiques de l'université d'Athènes, il parle couramment l'anglais, le français et l'allemand. D'une stature imposante, ses partisans l'ont surnommé « le grand ». Il est marié à Marika Yiannouklou qui prend une part importante dans ses activités politiques ; ils ont trois filles, dont l'une est députée, et un fils.

Pendant l'occupation allemande, il participe à la résistance et est condamné à mort deux fois par les forces nazies. A la Libération, il assure la publication du journal *Kyrix* de La Canée, créé par Venizélos. « Animal politique », il est élu en 1946, à la veille de la guerre civile, député libéral de La Canée. Il sera réélu depuis à chaque scrutin.

En 1951, il est nommé secrétaire d'Etat aux finances, puis ministre des communications et des travaux publics dans le gouvernement de Sophoclis Venizélos. Il est ministre des finances en 1963 et 1964 dans le cabinet de Yannis Paraskévopoulos. Bras droit du chef de l'Union du centre de Georges Papandréou, il occupe le poste de la coordination économique en 1965, une année-clé de sa longue carrière politique.

L'« apostasie »

En conflit avec l'aile gauche du parti dirigée par Andréas Papandréou, il quitte l'Union du centre avec une poignée de députés. C'est l'apostasie : elle lui vaudra une haine tenace d'Andréas Papandréou qui ne lui pardonnera jamais.

Son départ provoque la chute du gouvernement de Georges Papandréou, source de deux années d'instabilité politique qui déboucheront sur le putsch des colonels, le 21 avril 1967. Arrêté par les militaires, il est placé en résidence surveillée avant de s'évader pour l'Allemagne fédérale où il se lie d'amitié avec Hans-Dietrich Genscher, puis pour Paris où il se rapproche de Constantin Caramanlis.

En 1977, trois ans après le retour de la démocratie en Grèce, il fonde le Nouveau Parti libéral



qu'il représente au Parlement. Il rejoint un an plus tard la Nouvelle Démocratie (ND) fondée par Caramanlis, et devient ministre de la coordination économique, puis ministre des affaires étrangères dans le gouvernement de Georges Rallis. Dans l'opposition après l'arrivée au pouvoir des socialistes du PASOK en octobre 1981, il prend trois ans plus tard la tête de la Nouvelle Démocratie.

Contesté au sein de son parti par les partisans de Caramanlis, il se fera confirmer comme président de la ND en août 1985, ce qui entraînera le départ d'un petit groupe de députés menés par Constantin Stéphanopoulos qui créera le parti du « renouveau démocratique » (Diana), et dont le soutien aujourd'hui, lui permet de former un gouvernement.

Constantin Mitsotakis est fidèle aux idéaux lancés de Caramanlis. Libéral en matière économique, européen et pro-occidental en politique étrangère, il est aussi partisan d'une coopération avec les pays balkaniques, y compris avec la Turquie, d'un renforcement des liens avec les pays de l'Est et les nations arabes. Il a en outre annoncé son intention de reconnaître Israël.

Rejeté par les centristes et la gauche après sa *« trahison »* de 1965, Constantin Mitsotakis a aussi dû faire face à la méfiance de ses pairs qui lui reprochent d'avoir *« accaparé »* le parti. Son succès de dimanche lui sauve la mise après ses échecs successifs aux élections législatives de juin 1985, puis de juin et novembre 1989 qui l'avaient placé dans une situation de plus en plus difficile.

D. K.

TURQUIE

Affrontements meurtriers entre l'armée et les militants kurdes

Dimanche sanglant dans le sud-est de la Turquie où vingt-deux combattants du PKK (Parti des travailleurs kurdes) ont été, selon la formule officielle « capturés morts » et quinze autres blessés au cours d'affrontements avec les forces spéciales de l'armée.

ISTANBUL

de notre correspondante

Vingt et un militants ont été tués près du village de Dymakkaya, dans la province de Hakkari, à quinze kilomètres de la frontière irakienne au cours de combats qui ont duré près de quarante-huit heures . Ces pertes sont les plus importantes infligées par l'armée au PKK depuis le début de l'insurrection kurde qui a fait au total plus de 2 000 morts depuis 1984. Un autre militant du PKK a été abattu près de Gaziantep lors d'un incident isolé. *« Nous leur donnons la leçon qu'ils méritent »*, déclarait, dimanche, le ministre de l'intérieur, M. Abdulkadir Aksu, lors d'une réunion à Diyarbakir, la capitale des huit provinces du sud-est.

Ces incidents confirment que le gouvernement turc a l'intention d'utiliser la manière forte pour étouffer un mouvement populaire qui a enflammé la région au cours des dernières semaines et semble marquer un tournant dans la lutte des Kurdes pour la reconnaissance de leur identité ethnique. Pour une fois l'opposition semble partager l'opinion du parti au pouvoir. *« Nous utiliserons les armes contre les armes »*, a déclaré Suleiman Demirel, le dirigeant du Parti de la Juste Voie qui, après avoir boycotté le président Ozal pendant plus de quatre mois, a accepté de le rencontrer la semaine dernière pour discuter du problème kurde.

A l'issue d'une réunion ministérielle lundi qui dura sept heures, M. Mehmet Yazar, ministre d'Etat et porte-parole du gouvernement, a annoncé une série de mesures extraordinaires destinées à combattre le *« terrorisme séparatiste »*. Dès maintenant, les nouvelles concernant le sud-est pourront être *censurées* par les procureurs locaux et les gouverneurs de la région qui pourront également interdire les grèves, doubler les peines en cas de crime *« séparatiste »*.

Malgré la *« lutte sans merci contre le terrorisme »* poursuivie par l'Etat, M. Ozal a expliqué à plusieurs reprises, au cours des derniers jours, que le gouvernement ferait preuve de *« plus de compassion »* et offrirait plus de soutien à la population locale.

L'exemple de l'intifada

Les événements de Nuzaybin, le 15 mars, au cours desquels un jeune homme a été tué par des soldats tirant sur une foule de manifestants, suivis par ceux de Cizre, le 20 mars, où cinq personnes ont trouvé la mort lorsque la population est descendue dans la rue, démontrent en effet qu'une politique de répression brutale risque d'aliéner encore davantage la population locale. A la suite de ces événements les magasins ont été fermés successivement dans plus de dix villes en signe de protestation à la demande d'organisations kurdes qui souhaitent voir se développer une révolte populaire semblable à l'intifada palestinienne.

Le problème est complexe. La moitié au moins de la population kurde de Turquie, estimée à environ 10 millions, a quitté le sud-est et vit dans les grandes villes à l'ouest du pays où certains sont parfaitement intégrés dans la société. Abdulkadir Aksu, qui en tant que ministre de l'intérieur, est responsable de la lutte contre le PKK, est lui-même d'origine kurde.

Mehmet Ali Birand, éditorialiste aux vues libérales, exprimait ainsi son espoir de voir se résoudre le problème kurde dans un article publié dans le quotidien *Milliyet* : *« Si nous pouvions comprendre que nous ne pouvons pas tout résoudre en tapant sur les gens, et si nous tendions vers un compromis plutôt que vers une étroitesse d'esprit, nous pourrions arriver au bout du tunnel sans trop de dégâts »*.

NICOLE POPE

□ **IRLANDE DU NORD : l'IRA a revendiqué l'attentat qui a fait quatre morts.** – L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué lundi 9 avril l'attentat à la bombe qui, dans la matinée, a coûté la vie à quatre soldats d'une patrouille de l'Ulster Defence Regiment.

□ **GRANDE-BRETAGNE : la Haute Cour refuse de condamner Salman Rushdie.** – La Haute Cour de Londres a rejeté lundi 9 avril une demande du Front d'action des musulmans britanniques, visant à faire condamner l'écrivain Salman Rushdie

□ **Retour au calme dans les prisons, sauf à Manchester.** – Les autorités britanniques ont mis fin lundi 9 avril aux mutineries dans les prisons de Bristol et de Market Drayton, mais dans la nuit de lundi à mardi une vingtaine de prisonniers occupaient toujours les toits de la prison de Strangeways, à Manchester. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

PÉROU : après son étonnant succès au premier tour

M. Alberto Fujimori accepte le dialogue avec M. Vargas Llosa mais maintient sa candidature

Alberto Fujimori, le candidat indépendant qui a sérieusement malmené le favori, Mario Vargas Llosa, dimanche 8 avril, lors du premier tour de l'élection présidentielle péruvienne, s'est dit prêt lundi à dialoguer avec l'écrivain, tout en maintenant sa candidature au second tour qui aura lieu dans deux mois. M. Fujimori a également réaffirmé son opposition à tout pacte ou alliance contraignante entre les deux tours, et c'est seul, a-t-il affirmé, que son mouvement Cambio 90 ira à la bataille présidentielle.

Incontestablement, ce candidat surprise qui, hier encore, était totalement inconnu a le vent en poupe : selon les résultats toujours officieux, mais qui portent sur plus de 80 % des suffrages, M. Vargas Llosa ne l'emporterait qu'avec 33,8 % des voix contre 30,7 % à M. Fujimori. Un résultat qui pourrait se réduire encore, si l'on tient compte que ces estimations ont été établies avec une marge d'erreur de 3 %.

Certains responsables de la gauche laissent entendre qu'ils pourraient soutenir Alberto Fujimori au deuxième tour, ne serait-ce que pour couper l'herbe sous le pied de Mario Vargas Llosa. Un report des voix de gauche sur le candidat indépendant ferait sérieusement pencher la balance en sa faveur. Ainsi dans la province de l'Ayacucho, fief de la guérilla de Sentier lumineux, les électeurs ont été quatre fois plus nombreux à se prononcer pour M. Fujimori que pour M. Vargas Llosa dont les choix rigides en matière économique effraient.

Enfin, Alberto Fujimori, ce fils d'un tailleur japonais immigré, qui allie discrétion et sens de la formule, compte sur une dernière carte : l'aide du japon. C'est du moins ce qu'il a affirmé lundi devant une foule enthousiaste. *« J'espère*, a-t-il déclaré, *que le côté sentimental du pays de mes ancêtres contribuera à amener beaucoup de fonds. »* Un argument qui semble avoir fait mouche dans un pays à l'économie totalement exsangue : plusieurs sondages donnaient Fujimori en tête si le second tour avait lieu immédiatement. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Réunis à Bonn

Les trente-cinq pays membres de la CSCE s'engagent en faveur de l'économie de marché

L'Europe, de l'Atlantique à l'Oural, milite désormais pour l'économie de marché, la libre entreprise, la pleine reconnaissance de la propriété privée. C'est cet engagement que proclame sans complexes la déclaration approuvée lundi 9 avril par les trente-cinq pays de la CSCE (1) à l'issue de la Conférence sur la coopération économique en Europe qui se tient du 19 mars au 11 avril à Bonn. Celle-ci, cependant, a à peine abordé la manière d'organiser cette coopération et, en particulier, le rôle à attribuer à la CSCE. Son institutionnalisation éventuelle n'est pour l'instant considérée qu'avec prudence et ce sera plutôt le thème de la réunion au sommet que les trente-cinq doivent tenir à l'automne prochain.

BONN

de notre envoyé spécial

La CSCE, dont l'origine remonte à la signature de l'acte d'Helsinki en 1975, est un processus où chacun jusqu'ici jouait une partition écrite pour l'essentiel à l'avance, où des pays idéologiquement opposés tentaient de rendre possible, en dépit de ces divergences chroniques, un minimum de coopération. Cette CSCE a été balayée par les changements politiques qui sont intervenus à l'Est et c'est cette transformation radicale qui a d'abord marqué la réunion de Bonn. L'ordre du jour établi voici un an paraissait absurde à force d'être dépassé. Quelle utilité, par exemple, de souligner doctement l'intérêt de la convertibilité des monnaies, alors que c'est là désormais un objectif clairement affiché, parfois déjà atteint par plusieurs pays de l'Est ?

Il n'y a pas eu de véritable controverse mais plutôt une surenchère de la part de pays comme la Hongrie ou la Pologne qui, avec l'enthousiasme des néophytes, expliquaient qu'il n'était pas nécessaire de s'attarder sur des formules de transition, que leurs pays appartenaient déjà bel et bien à l'économie de marché. L'affaire se présentait peut-être sous un jour un peu plus difficile pour l'URSS, moins avancée dans sa politique de réformes. C'est pourquoi sans doute le document final, rédigé à partir d'un projet présenté par la Communauté européenne, en dépit de ses airs de credo libéral, n'a rien d'un texte de combat. Ce document équilibré, qui ne cherche pas à faire ressortir les disparités ni à placer quiconque dans une position embarrassante, a été conçu d'entrée de jeu comme un texte de compromis.

Les Etats-Unis très présents

Les Etats-Unis, qui jadis n'accordaient guère d'importance à la « deuxième corbeille » de la CSCE (l'économie, l'environnement, la coopération technologique), ont radicalement changé, eux aussi, sous la pression des événements. Le premier signal de cette évolution a été le discours prononcé l'automne dernier à Berlin par M. James Baker où le secrétaire d'Etat américain, en évoquant l'architecture de la nouvelle Europe, avait accordé une place importante à la CSCE, à l'OTAN et aux relations entre les Etats-Unis et la Communauté. A Bonn, les Américains auraient préféré que la conférence adopte un texte court de cinq pages d'inspiration très politique qui aurait mis en relief les principes du libéralisme économique. Le message ainsi présenté aurait pu paraître provocant. Finalement, ils ont obtenu que ces principes soient rappelés avec quelques précautions de style dans le préambule du document.

Les Etats-Unis étaient très présents à Bonn, à l'évidence soucieux de jouer un rôle dans la création du futur « espace économique paneuropéen ». Comme le faisait observer un homme d'affaires français, la formule à l'évidence attire, même si personne n'est encore au clair sur la manière de la mettre en œuvre. Parler d'intégration, chacun en convient, serait absurde, compte tenu des différents degrés de développement, de même qu'il ne serait pas sérieux pour l'instant, comme l'a rappelé M. Pierre Bérégovoy, présent lundi à Bonn, d'envisager l'adhésion des pays de l'Est à la Communauté. Les participants ont le plus souvent préféré proposer des *« consultations »*, un dialogue renforcé qui ferait appel de façon prioritaire aux organisations existantes, telles l'OCDE, la Commission économique pour l'Europe des Nations unies, ou à créer, telles la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) ou l'Agence européenne de l'environnement, que les Douze viennent de décider.

Les Allemands, par la voix du chancelier Kohl, puis par celle de M. Helmut Haussmann, le ministre de l'économie, se sont déclarés favorables à l'idée d'une institutionnalisation du processus d'Helsinki. Des Polonais, des Tchèques, tel lundi le vice-premier ministre Vladimir Dlouhy, se sont prononcés dans le même sens, mais, ainsi que le faisait remarquer M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission européenne, chargé des relations extérieures, il est vrai que ces pays militent également en faveur du développement de leurs liens avec la Communauté. *« Nous voulons nous intégrer à l'Europe »*, a résumé de la manière la plus simple le ministre hongrois, Theodor Beck. Peu importe au fond les moyens. *« On ne peut pas détruire la frontière sur l'Elbe pour la rebâtir sur l'Oder »*, expliquait avec sagesse une personnalité française.

Cependant, cette coopération paneuropéenne qui a le vent en poupe ne risque-t-elle pas un jour de « chapeauter » la Communauté, de limiter sa liberté de décision ? M. Pierre Bérégovoy ne semble pas le redouter, à condition, souligne-t-il, *« de renforcer ce pôle en progressant dans la voie d'une union économique et monétaire et d'une union politique à Douze »*. Cela étant acquis, il conviendra, ajoute-t-il, *« de réfléchir aux grandes lignes d'une organisation commune et permanente d'échanges et de sécurité qui associerait tous les Etats d'Europe. C'est le sens du projet de confédération européenne qu'a proposé le président de la République française »*.

PHILIPPE LEMAITRE

(1) La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe rassemble les Etats-Unis, le Canada et la totalité des pays européens, à l'exception de l'Albanie. Le processus d'Helsinki comporte trois corbeilles, la première concerne la sécurité, la deuxième l'économie et l'environnement, la troisième les droits de l'homme.

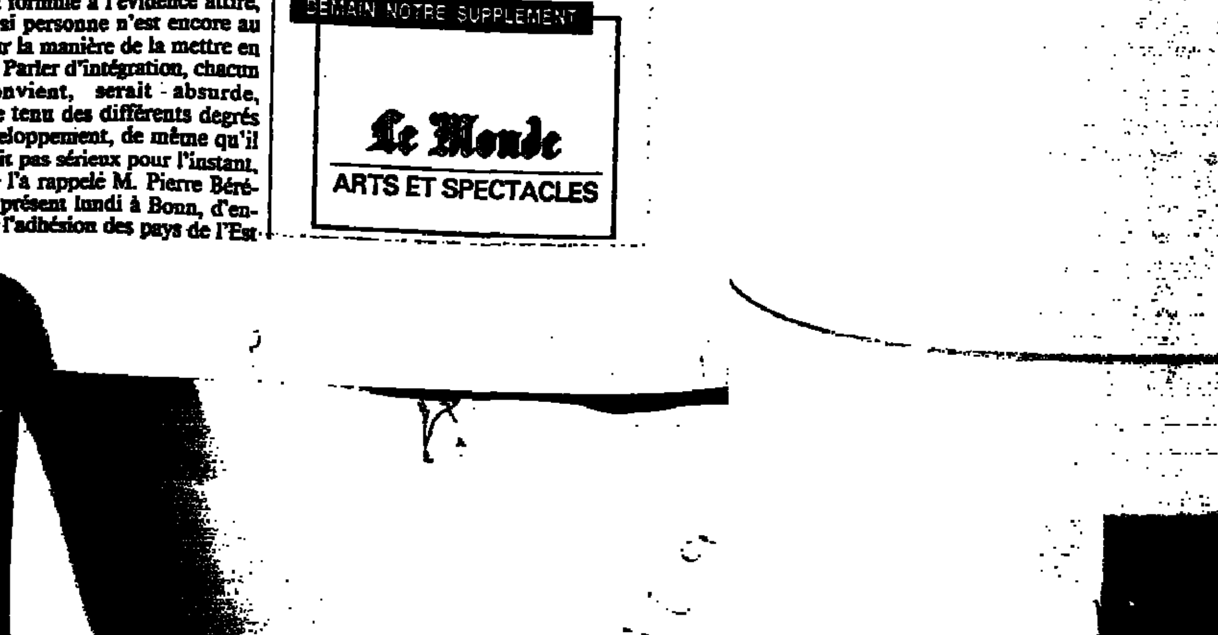
Au sommet de Bratislava

L'amorce d'une coopération centre-européenne

Les dirigeants tchécoslovaques, polonais et hongrois, réunis lundi 9 avril à Bratislava, sont convenus de coordonner leurs efforts en vue de leur *« retour en Europe »*. Une coopération centre-européenne doit ainsi s'engager dans les domaines de l'intégration et de la sécurité européennes. Une première réunion concernant le rapprochement avec la CEE aura lieu dans quelques semaines.

Le président Vaclav Havel, qui avait pris l'initiative de cette rencontre, a préconisé l'élaboration d'une nouvelle structure de sécurité qui, à terme, permettrait de réduire le rôle de l'OTAN et du pacte de Varsovie. Tous les participants ont souligné l'importance du processus de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) et souhaité une réunion de représentants des trente-cinq pays membres avant l'été.

Le ministre italien des affaires étrangères, M. de Michelis, qui était, avec ses homologues autrichien et yougoslave, invité comme observateur, a encouragé cette initiative : *« Le processus d'intégration européenne ne doit pas se limiter à la réunification de l'Allemagne. (...) Un signal important a été donné à Bratislava à trois semaines du Conseil de Dublin »*, a-t-il dit. – *(AFP, Reuter.)*



DIPLOMATIE

...pays membres ...s'engagent en faveur ...de marché

L'amorce d'une coopération centre-européenne

Le Monde

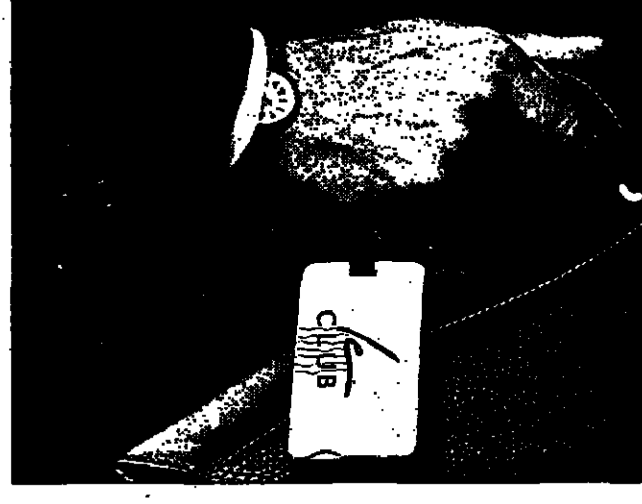
Le CLUB

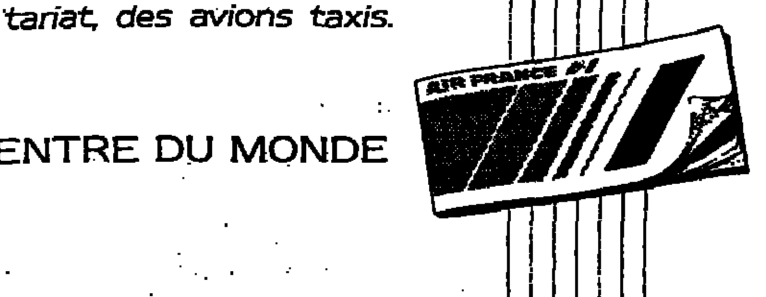
La nouvelle classe Le Club d'Air France est une nouvelle dimension pour vos voyages d'affaires. Que vous alliez au bout de l'Europe ou au bout du monde, Le Club fera de vous un passager privilégié. Avant, pendant et après le vol tout est prévu pour vous aider à préparer votre voyage, bien gérer votre temps et profiter au mieux du moment que vous passez avec nous.

Moyen-Courrier Europe : Le tarif économique plein tarif donne accès à la classe Le Club. Le droit à la réservation de la zone fumeurs ou non-fumeurs. Le groupement des réservations avion-hôtel. Le forfait de location de voiture avec Hertz. Le maximum de bagages porté à 30 kg avec étiquette Le Club. Le parking gardé Le Club. Le journal en salle d'embarquement. Le privilège de banques d'enregistrement spécifiques. Le champagne dès l'entrée dans l'avion. Le système d'espace modulable en 3 cabines en fonction du nombre de passagers. Chaque cabine ne comporte plus que 6 rangs pour préserver l'intimité de l'espace. Le plateau chaud gastronomique pour tous les vols de plus de 2 heures. Le plateau froid pour tous les voyages de moins de 2 heures. Le privilège de sortir de l'avion en priorité.

Long-Courrier : Le privilège de pouvoir réserver un siège particulier. Le groupement des réservations avion-hôtel. Le forfait de location de voiture avec Hertz. Le maximum de bagages porté à 30 kg avec étiquette Le Club. Le parking gardé Le Club. Le salon Le Club équipé de téléphone, minitel, fax et journaux. Le privilège de banques d'enregistrement spécifiques et la possibilité de faire enregistrer ses bagages à l'Hôtel Méridien Maillot. Le champagne dès l'entrée dans l'avion. Le vestiaire privatif avec étiquette Le Club. Le nouveau fauteuil "Espace 2000", d'un design et d'un confort exceptionnels. Le nombre de fauteuils réduit à 7 par rangée sur les Boeing 747. Le cadeau d'une trousse confort au logo Le Club. Le menu gastronomique avec trois plats chauds au choix dont un régional. Le vin sélectionné parmi les meilleurs crus. Le moyen de réserver des salles de réunions, des services de secrétariat, des avions taxis.

...mais nous avons conçu la classe "Le Club" comme s'ils devaient l'être un jour.





POUR NOUS VOUS ETES LE CENTRE DU MONDE

Le manifeste de MM. Jean-Pierre Soisson, Michel Durafour et Emile Zuccarelli

Pour la France Unie

Nous publions ci-dessous un texte de MM. Michel Durafour, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, président de l'Association des démocrates, de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et Emile Zuccarelli, président du MRG. Associé dans le mouvement « La France unie », ils expliquent leur démarche par les enjeux économiques européens et par les phénomènes d'émigration et de défense de l'environnement. Ces enjeux justifient les quatre principes sous l'égide desquels ils ont décidé de placer leur action.

L'Union soviétique vacille comme un géant pris de vertige. L'industrie et la finance enrégimentées du Japon affrontent les résistances que suscitent leur réussite et leur arrogance. La construction monétaire et politique de l'Europe paraît suspendue au bon vouloir allemand. La France connaît une puissante montée de sève économique, mais elle doute de son avenir. L'extrême droite s'affirme, et les Français sont à la recherche d'un nouvel attachement.

Assaillis par le doute, l'inquiétude ou la colère, les Français mettent dans un même sac la gauche et la droite. Le langage direct et fort de François Mitterrand, au moment de l'élection présidentielle, les a rassurés : ils l'ont reconduit, nombreux, à la tête de l'Etat. Depuis, ils ne lui ont pas ménagé leur confiance. Mais l'environnement politique, qu'il s'agisse de la majorité ou de l'opposition, les effraie ou les indigne. Ils ont besoin que le concept de France unie, qui a suscité leur adhésion spontanée, s'affirme comme une réalité vivante, comme un lien les unissant.

De là viennent notre réflexion et notre démarche : nous souhaitons aller à la rencontre de celles et de ceux qui sont en quête d'une autre éthique, d'une autre manière de gérer les affaires publiques. Cela suppose une capacité à définir des différences et des enjeux.

Le premier enjeu est de nature économique. La France a retrouvé la voie de la croissance. Mais la reprise est sélective, elle laisse sur le bas-côté de la route les jeunes sans qualification, les femmes sans travail, les chômeurs de longue durée. Or, la modernisation économique ne pourra être poursuivie si la cohésion sociale n'est pas maintenue. On a souvent évoqué le recul idéologique de la gauche, mais le recul le plus spectaculaire tient à l'abandon par la droite de l'ultralibéralisme qui l'inspirait. Ce repli intellectuel traduit la difficulté de l'opposition à formuler la combinaison économique et sociale à laquelle elle aspire. Dès lors, l'équilibre que recherche la majorité répond à l'attente des Français. On nous accuse de pratiquer une politique ennuyeusement harmonieuse, mais quel est le message de l'opposition en dehors du propos un peu court sur les privatisations ? Cette première différence révèle le premier enjeu : nous ne pouvons accepter que soit remise en cause l'équation prospérité-solidarité qui fonde l'action du gouvernement.

La deuxième différence et le deuxième enjeu sont clairement de nature européenne. La signature de l'Acte unique, avant même la réunification allemande, a imposé la priorité communautaire. Mais quel est l'avenir aujourd'hui de la Communauté ?

Nous voici à la croisée des chemins : la crainte de l'Allemagne, le manque de confiance dans la France, auront-ils raison de l'ambition évoquée par le général de Gaulle, au soir de sa vie, que les pays européens se regroupent *« surtout s'ils sont l'objet d'une même menace »*.

Le déchaînement de la compétition internationale constitue cette menace. L'union monétaire, l'union politique de la Communauté, deviennent des objectifs essentiels. Or, dans ce domaine, le message de l'opposition tranche par sa confusion et ses contradictions avec l'orientation donnée à notre politique par le chef de l'Etat. Pouvons-nous laisser gâcher les chances de la France d'impulser la phase décisive de la construction européenne ?

La troisième différence et le troisième enjeu concernent le devenir de nos sociétés confrontées à des phénomènes de migration et d'agression du milieu naturel.

Notre richesse nationale résulte de notre différence : le racisme est non seulement exécrable comme tel, il est contraire à notre intérêt économique. Naturellement, nous n'accueillerons pas tous les immigrés en quête d'emploi ou de meilleures conditions d'existence, mais il faudra alors les aider à vivre dignement là où ils ont leurs racines et leur culture.

De même, le développement des sciences et des techniques ne se poursuivra pas sans prendre en considération la protection de la vie, sauf à détruire ce qu'il prétend faire progresser.

Tels sont les enjeux que la majorité présidentielle doit gagner.

Pour les gagner, elle doit rassembler. Le président de la République a placé son second septennat sous le signe de la France unie. Il a confirmé, le 25 mars dernier à la télévision, la nécessité que d'autres que les socialistes puissent donner au gouvernement *« une image un peu plus rassembleuse, un peu plus généreuse »*.

C'est cette conviction qui nous a conduits – partis, associations, personnalités diverses – à nous regrouper au sein du mouvement de la France unie. Quatre principes simples guident notre action.

Le premier tient à la géographie politique que dessinent nos institutions. La majorité se constitue autour du président de la République. Nous appartenons sans ambiguïté aucune à celle qui s'est formée au printemps de 1988. Choisir France unie, c'est choisir le président de la République sans être socialiste. Nous nous adressons aux Français qui accompagnent François Mitterrand, qui n'appartiennent pas au Parti socialiste, dont le nombre souligne le décalage entre l'ampleur de la majorité présidentielle et l'étroitesse de la majorité parlementaire.

Le deuxième principe découle du premier : nous écartons tout ce qui peut ressembler, de près ou de loin, aux initiatives de troisième force incompatibles avec les institutions de la Vᵉ République. Nous n'attendons du Parti socialiste aucune générosité spontanée, mais nous entendons préparer avec lui les prochaines échéances électorales. Il est des zones, géographiques ou sociologiques, dont l'accès est aujourd'hui difficile au PS. Nous pouvons aider la majorité à les atteindre. Loyauté majoritaire et complémentarité équitable : telle sera la logique de nos rapports avec le PS.

Le troisième principe dont s'inspirera France unie tient à la nécessité démocratique du débat. Nous ne confondons pas le rassemblement auquel le président de la République a appelé les Français en 1988 avec l'unanimisme. Nous militons pour une France rassemblée, non pour une France uniforme. De la même manière, à l'intérieur de la majorité, nous nous refusons à confondre la loyauté et l'uniformité. Entre les socialistes et nous, il doit y avoir débat. A quoi servirions-nous si nous n'étions pas complémentaires et en quoi serions-nous complémentaires, si nous n'étions pas différents ?

Nous sommes à l'aise dans une majorité avec les socialistes, sans doute parce que leur culture est marquée par la recherche du débat et de la confrontation d'idées.

Aussi la différence entre notre situation dans la majorité et celle des centristes dans l'opposition tient à ce que rien ne nous contraint à nous fondre dans la Parti socialiste, alors que le CDS court sans cesse le risque de voir son identité engloutie dans les projets de parti unique de la droite.

Dès lors, le quatrième et dernier principe consiste à affirmer sans complexe les valeurs qui sont les nôtres, en dehors de celles que nous partageons avec le Parti socialiste. A cet égard, nous voulons :

– Souligner le désir qui nous anime de dialogue avec l'opposition : ce n'est pas un dialogue de débauchage, ce doit être un dialogue qui permette de développer la démocratie ;

– Affirmer l'adéquation de notre démarche avec les Français que la montée du Front national angoisse sans qu'ils s'inscrivent pour autant dans la filiation historique du socialisme. La difficulté – idée reçue, mais idée fondée – qu'éprouvent aujourd'hui les partis tient au fait que se juxtaposent l'affaissement des idéologies et la survivance de tempéraments politiques contraires. A nous d'attirer les Français dont le tempérament est plus celui du progrès que celui de l'ordre.

– Enfin, marquer notre adhésion sans mauvaise conscience aux mécanismes de l'économie de marché, adhésion d'autant plus forte que notre préoccupation sociale est dominante : il n'est plus besoin de rappeler le rôle du marché dans l'accroissement du niveau de vie, mais où il est essentiel d'en préserver les acquis par une forte régulation sociale. Il n'est pas de modernisation économique sans modernisation sociale, et celle-ci doit être négociée.

Tels sont les défis des années qui viennent, telles sont les réponses que nous voulons leur apporter, radicaux, libéraux, gaullistes, sociaux-démocrates et démocrates-chrétiens. A chaque Français de relever le défi d'une société plus solidaire, d'une démocratie plus exigeante, au service d'une France unie.

Les petits pas de l'aile droite de la majorité

La première réunion de la coordination nationale de France unie devait se tenir, mardi 10 avril, à Paris.

M. Jean-Pierre Soisson, qui a pris l'initiative d'organiser le pôle non socialiste de la majorité présidentielle, a d'ores et déjà rassemblé le MRG, l'Association des démocrates et la Convention pour la Vᵉ République. Parmi la quarantaine de personnalités qui composent la coordination nationale, figurent des représentants de ces trois composantes dont les présidents de ces mouvements eux-mêmes (MM. Emile Zuccarelli, Michel Durafour et Jean Charbonnel) et douze membres du gouvernement (outre MM. Durafour et Soisson, MM. Roger Fauroux, Jacques Pelletier, Jean-Marie Rausch, François Doubin, Théo Braun, Lionel Stoléru, Bernard Kouchner, Thierry de Beaucé, Jean-Michel Baylet et Mᵐᵉ Hélène Dorlhac).

Ceux qui n'en sont pas à leur première expérience de regoupement au centre gauche sont formels : pour la première fois, ils y croient et ils ne rechignent pas trop à affirmer que cette énième tentative pourrait bien être la bonne. A l'appui de ce semblant d'optimisme, ils arguent de l'état de la droite, divisée par exemple sur l'initiative de la « Force unie », et de la faiblesse d'attraction du Parti socialiste. Entre les deux, existe un espace qui, toujours objet de convoitise, sera plus que jamais nécessaire à la majorité, pour les prochaines échéances électorales (les cantonales de 1991, les régionales de 1992 et, *a fortiori*, les législatives de 1993).

Plutôt que de choisir comme modèle les partis existants, France unie s'organise en *« coordination »*, ce qui permet la préservation d'une certaine autonomie pour toutes ses sensibilités : fidélité à la gauche pour le MRG, socialisants, barristes ralliés à la cause de M. Mitterrand à l'aube de son second septennat, gaullistes non chiraquiens et démocrates-chrétiens.

Après l'accord signé entre l'Association des démocrates et le MRG, le 20 février dernier, la constitution autour de M. Charbonnel de la Convention pour la Vᵉ République, une nouvelle étape est engagée avec l'arrivée de personnalités déjà plus ou moins proches de la majorité présidentielle.

La coordination nationale compte dix-huit MRG, quinze ADD et onze personnalités qui suivent M. Soisson. Ainsi en font partie quatre députés (Mme Huguette Bouchardeau, app. PS, Doubs ; M. Jean-Marie Daillet, UDF-CDS, Manche ; M. Charbonnel, ex-RPR, Corrèze ; M. Aloyse Warhouver, non inscrit, Moselle) ; trois sénateurs (MM. Serge Mathieu, UDF-PR, Rhône ; Gibert Baumet, RDE, président du conseil général du Gard ; et M. Jacques Rocca Serra, élu sur la liste de M. Robert Vigouroux, maire de Marseille). Parmi les élus divers gauche, on note la présence de MM. Jean Monnier, maire d'Angers, Pierre Rastoin, maire du septième secteur de Marseille, Yves Lecauday, nouveau vice-président du conseil général de la Gironde et nouvel adhérent de l'ADD.

La participation à cette structure de M. René Ricoll, ancien animateur des réseaux barristes, et celle de Mᵐᵉ Monique Pelletier manifestent que le filon des amis du député du Rhône n'est pas épuisé. Prochaine étape de France unie : un appel aux maires. Quelque cinq milles d'entre eux ont reçu ou vont recevoir une lettre les appelant à s'engager.

La publication des noms de ceux qui répondront favorablement est prévue dans la première quinzaine du mois de mai, moment également choisi pour une campagne publicitaire. Doivent suivre des appels lancés aux acteurs économiques, aux intellectuels, aux clubs... Le tout ponctué de nouvelles adhésions : reviennent avec insistance les noms de M. Bruno Durieux, député UDC du Nord, M. Jean Bousquet, maire de Nîmes, M. Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes, ou encore de M. André Damien, maire de Versailles.

En revanche, M. Brice Lalonde préfère lancer son propre mouvement, considérant qu'il est urgent de se préoccuper des abstentionnistes et de ceux qui délaissent la gauche pour l'écologie. M. Lalonde devrait préciser prochainement la nature de ses initiatives.

ANNE CHAUSSEBOURG

Le débat sur l'amnistie et les « affaires »

Alceste et son juge

Suite de la première page

Il demeure que la loi est le principe du juge qui n'a pouvoir de l'interpréter que si elle s'y prête. Ainsi est conduit le long et précieux travail de la jurisprudence. Si la loi est dépourvue d'ambiguïté, le juge ne peut que la confronter aux seuls éléments du dossier qui lui est soumis. Il est heureux qu'il en soit ainsi ou bien il n'existerait plus d'ordre constitutionnel ni de démocratie. D'ailleurs, notre code pénal prévoit de lourdes sanctions pour les magistrats qui s'y refuseraient.

On peut penser ce que l'on veut de la loi du 15 janvier 1990 relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification des activités politiques, et notamment de son article 19 qui porte amnistie, sauf s'il s'agit de parlementaires et sauf le cas d'un enrichissement personnel. Je rappelle tout de même que, dans sa décision du 11 janvier, le Conseil constitutionnel, saisi par le premier ministre, a jugée cette amitié conforme aux principes majeurs de notre droit.

Toute disposition amnistiante rencontre ses adversaires, sur le principe d'abord, sur l'objet toujours. Ces débats ont cours depuis le siècle de Périclès, qui inventa ce principe voilà deux mille cinq cents ans. Sereinement, on pourra reconnaître de justes raisons à la plupart des lois d'amnistie. Lorsqu'un nouvel ordre politique ou juridique est institué, il est parfois nécessaire d'effacer les fautes liées à l'ancien ordre des choses et leurs conséquences judiciaires, pour rétablir la paix, qui ne peut plus être, en certaines circonstances, celle des tribunaux.

Que la loi soit opportune ou intempestive, les magistrats n'en sont ni comptables ni juges, ils l'appliquent simplement. C'est un total aveuglement que de contester une loi et, en même temps, les juges qui se sont bornés à l'appliquer.

Ces derniers jours, des juges, nous a-t-on dit, ont critiqué la loi d'amnistie qui commandait leur décision. Cela, il faut le reconnaître, est une nouveauté qui rompt avec tous les usages et les principes. Juger, puis le regretter, c'est vouloir tout et son contraire.

L'indépendance de la justice n'est pas contestable. Personne, à ma connaissance, n'a prétendu que le gouvernement avait tenu la main des magistrats qui ont rendu ces décisions controversées. Les juges sont libres avec leur conscience. Non seulement ils le sont, mais encore cela se sait. Bonnes ou mauvaises, ces décisions leur appartiennent. Comme leur appartient aussi le rôle des audiences, c'est-à-dire les coïncidences du calendrier. Le ministre de la justice ne tient pas l'agenda des juges.

On sait donc que l'on ne compose pas avec les juridictions dans le secret des cabinets ou la discrétion des ministères, sur le dénouement d'une affaire. Seule la loi peut les soumettre, nécessairement, de par les principes de notre organisation constitutionnelle et les exigences de notre démocratie. D'une certaine manière, l'amnistie est bien un hommage rendu à l'indépendance de la justice.

Je ne dénie, bien sûr, à personne le droit de critiquer. La jurisprudence elle-même protège la critique des décisions judiciaires.

Mais un arrêt qui a déplu a conduit certains commentateurs à stigmatiser l'institution judiciaire tout entière et ceux qui s'y consacrent. J'ai en mémoire quelques sentences imbéciles qui furent dites ou écrites ces derniers jours comme de mauvais échos de la protestation d'Alceste : *« J'ai pour moi la justice et je perds mon procès. »* Le plaisir d'un mot, d'une idée fausse mais simple, a dû en guider quelques-uns. Mais ces mots, ces idées, ne sont pas innocents et portent leur poison. Une décision qui déplaît, même trois ou dix décisions qui déplaisent, n'autorisent personne à faire injure à six mille magistrats.

Les magistrats sont des acteurs essentiels de la démocratie. Jamais l'aspiration à la justice n'a été aussi pressante, jamais les juges n'ont été antant sollicités, y compris par ceux qui les contestent. Sans leur office, aucune liberté, aucun droit ne pourrait s'exercer. Avec détermination, ils construisent ce grand service public de la justice dont notre République a tant besoin à la fin de ce siècle.

Cet enjeu vital ne saurait être masqué par des querelles où l'idée de nuire l'emporte sur le droit de débattre.

PIERRE ARPAILLANGE

□ **M. Giscard d'Estaing : « S'imposer un certain nombre de disciplines ».** – M. Valéry Giscard d'Estaing, qui était, lundi 9 avril, l'invité de FR 3, a notamment déclaré : *« J'ai toujours dit : je ne vote pas de levée d'immunité parlementaire, mais je ne vote pas d'amnistie. J'estime que dans ce domaine il faut s'imposer un certain nombre de disciplines. J'avais donné, lorsque j'étais député, la directive de ne pas voter de loi d'amnistie. »*

□ ***M. Debarge : « Sans pitié ».*** – M. Marcel Debarge a estimé qu'il fallait être *« sans pitié »* pour tout élu *« qui se mettrait* 1 *centime dans la poche »* et qu'il était personnellement *« partant pour tout mettre sur la table »*. En matière de financement des campagnes électorales et des partis politiques *« tout se passait auparavant en catimini. Il vaut mieux en parler nettement et franchement »*, a déclaré M. Debarge.

Pot-pourri

par Alain Rollat

« *TOUS pourris !* » Le refrain est connu. Et il n'est guère surprenant que le discrédit qui affecte aujourd'hui la gent politique réjouisse au premier chef le président du Front national. Jean-Marie Le Pen est, en effet, orfèvre en la matière puisqu'il a fait ses classes politiques dans les rangs d'une coalition d'intérêts catégoriels, le mouvement poujadiste, qui obtint 12,10 % des suffrages aux élections législatives du 2 janvier 1956, après avoir mené une campagne antiparlementariste contre les « *pourris* » de la fin de la IVᵉ République. De tout temps, et sous toutes les latitudes, les amateurs de régimes d'autorité ont toujours joué sur ce registre, en criant « *Sortez les sortants !* », pour essayer de renverser les démocraties parlementaires. Aucun pays n'est à l'abri.

Quels que soient les griefs retenus contre les hommes politiques, il n'est donc jamais inutile, au risque de paraître naïf, de rappeler deux choses élémentaires : primo, que l'antiparlementarisme fait toujours le lit des démagogues ; secundo, que la démocratie est beaucoup plus que la pratique des élections et le gouvernement d'une majorité. Il convient ainsi de saluer le propos opportun de M. François Léotard qui s'est référé sur ce point à Montesquieu, dimanche soir 8 avril, sur Europe 1, pour souligner que la démocratie est surtout un certain type de scrupule.

Le président du Parti républicain a fait, en l'occurrence, le bon choix. Il aurait pu être tenté par le pessimisme nihiliste et dire comme Charles Maurras : « *Quand un régime tombe en pourriture, il devient pourrisseur ; sa décomposition perd tout ce qui l'approche...* » Il aurait pu essayer de tirer son épingle personnelle du jeu en accablant ses pairs sous l'opprobre d'Aragon : « *Tous dans le même sac, je vous le dis. Et la pierre au cou. Des pourris !* » Il aurait pu aussi se montrer moralisateur à la façon de Jules Romains : « *Si, dans cette époque pourrie, nous nous donnons le luxe d'être compréhensifs et indulgents nous sommes fichus..* » Il aurait même pu verser dans la relativité en observant, comme Chamfort, que « *les vieillards, dans les capitales, sont plus corrompus que les jeunes gens* », pour en conclure, avec lui, que « *c'est là que la pourriture vient à la suite de la maturité...* »

Mais la référence de M. Léotard à l'*Esprit des lois* était incontestablement la plus appropriée à l'actualité. Elle fournirait d'ailleurs un bon sujet de débat parlementaire sur l'austérité nécessaire des républiques : « *Les politiques grecs, qui vivaient dans le gouvernement populaire, ne reconnaissaient d'autre force qui pût le soutenir que celle de la vertu. Lorsque cette vertu cesse (...) la république est une dépouille et sa force n'est plus que le pouvoir de quelques citoyens et la licence de tous.* »

La plus appropriée à l'actualité parce qu'au même moment on célébrait en France les funérailles d'un parti, le PSU, dont l'un des maîtres à penser, Pierre Mendès France disait, lui aussi, des choses fortes qui renvoyaient, elles, pas seulement aux responsabilités des hommes politiques mais à celles des citoyens qui les élisent puis oublient trop vite, en se cantonnant par exemple dans l'abstentionnisme, que ces élus ne sont que leurs mandataires : « *Le plus grand péril que court toujours la démocratie et le gouvernement du peuple par le peuple, c'est dans la négligence des citoyens qu'il réside. Car eux seuls peuvent les faire vivre dans une action incessante ou les laisser s'affaiblir par leur indifférence et leur inertie. Si les individus se réfugient dans une sorte de passivité civique, la vie nationale tout entière en subit les conséquences...* »

POLITIQUE

Derrière la façade de la synthèse

Les différents courants du PS préparent l'avenir chacun pour son compte

Trois semaines après le congrès de Rennes, alors que la mise en place des directions fédérales rencontre quelques difficultés *qui devaient être examinées, mardi 10 avril,* par les responsables nationaux réunis autour de M. Daniel Vaillant, secrétaire aux fédérations, les différents courants du Parti socialiste commencent à préparer l'avenir. Les partisans de la motion 1 (Mauroy-Mermaz-Jospin) et ceux de la motion 7 (Chevènement) se sont réunis la semaine dernière ; ceux de la motion 5 (Fabius) doivent le faire cette semaine.

La *« synthèse »* du 21 mars ne peut pas faire illusion. Imposé par les circonstances et par la volonté du président de la République, l'arrangement auquel se sont résignés les dirigeants du PS n'est rien de plus qu'une façade – d'ailleurs inachevée, puisque l'organisation du secrétariat national et la direction d'une douzaine de fédérations restent en suspens, – derrière laquelle chacun n'a en tête que de préserver ses acquis et ses chances de les accroître dans les années, voire dans les mois, qui viennent. Installé au sommet de cet édifice incertain, M. Pierre Mauroy n'a pas la tâche facile.

Tous « mitterrandistes »

Partagé entre son rôle de garant de l'accord général, voulu par M. François Mitterrand, et son engagement au côté de M. Lionel Jospin, le premier secrétaire doit, à la fois, se situer au-dessus des courants – dont il a souligné de nouveau, samedi 7 avril, les *« risques de dérive et de sclérose »* qu'ils *«portent en germe »* – et être solidaire de celui d'entre eux qui l'avait appuyé.

Il lui faut, en fait, naviguer entre la synthèse officielle, qui suppose l'unanimité et sous le régime de laquelle le PS est censé fonctionner depuis le 21 mars, et la majorité virtuelle, associant les jospinistes, les rocardiens et Socialisme et République.

En participant, le 4 avril, au dîner qui a réuni les membres du comité directeur et les délégués départementaux de la motion 1, M. Mauroy s'est rangé à la logique de courant que les jospinistes entendent à présent mettre en œuvre. Dès le lendemain du congrès, la décision avait été prise de se doter des moyens propres à ce type de fonctionnement, soit des locaux, un bulletin et des structures de coordination locales. Au sein du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, les jospinistes ont commencé, aussi, à s'organiser sous l'impulsion de M. Dominique Strauss-Kahn, président de la commission des finances (*le Monde* du 5 avril), ce que ni M. Louis Mermaz, président du groupe, ni M. Mauroy ne voient d'un très bon œil. L'un et l'autre ont admis, cependant, que le rassemblement qui s'est fait autour de la motion 1 constitue, de fait, un courant, qui se veut un *« courant mitterrandiste » au même titre que l'autre « courant mitterrandiste »* réuni autour de M. Laurent Fabius. Les jospinistes veulent se distinguer du mode d'organisation fabiusien en préservant le pluralisme des personnalités et des sensibilités réunies sur la motion 1, de M. Mauroy à M. Mermaz, de M. Michel Delebarre à M. Henri Emmanuelli, de M. Jacques Delors à M. Henri Nallet.

Une des questions qui se posent à la motion 1 est celle de ses rapports avec Socialisme et République, dont les délégués se sont retrouvés dimanche 8 avril. M. Jean-Pierre Chevènement et ses amis ont décidé d'entrer dans un processus de *« confédération »* avec les jospinistes, la fusion souhaitée par ces derniers leur paraissant prématurée. Tous ont saisi l'occasion des attaques portées contre M. Jospin par M. Pierre Bergé, dans *Globe* (*le Monde* daté 8-9 avril), pour apporter leur soutien au ministre de l'éducation nationale. Ainsi leurs sympathies sont-elles clairement affirmées, mais il faut, selon eux, approfondir les convergences entre les deux courants plutôt qu'imposer d'en haut leur unification.

Pour Socialisme et République, le rapprochement avec les jospinistes n'implique pas une adhésion automatique à une majorité formée avec les rocardiens et qui préjugerait du choix du futur candidat à l'élection présidentielle.

PATRICK JARREAU

Dans le Doubs

Jospinistes et fabiusiens se disputent la direction de la fédération socialiste

BESANÇON

de notre correspondant

La désignation d'un jospiniste au poste de premier secrétaire provoque un nouveau conflit au sein de la fédération socialiste du Doubs, secouée depuis quelque temps par des querelles de personnes et des rivalités géographiques. Le fabiusien Michel Mercadié, devenu premier secrétaire en 1988, qui, fort de l'accord national intervenu entre les courants après le congrès de Rennes, sollicitait le renouvellement de son mandat, a dû faire face à une coalition *des partisans des motions 1* (Mauroy-Mermaz-Jospin), 3 (Rocard) et 7 (Chevènement) lors de la réunion de la commission exécutive fédérale destinée à mettre en place le secrétariat départemental, le 29 mars dernier. M. Yves Michel Dahoui, conseiller municipal de Besançon, jospiniste, a été élu avec vingt-quatre voix (treize tenants de la motion 1, dix rocardiens et un membre de Socialisme et République). Les trois poperénistes se sont abstenus, tandis que les quatorze fabiusiens refusaient de participer au vote et quittaient la salle.

M. Mercadié, qui se considère toujours comme le premier secrétaire – la commission exécutive fédérale n'ayant pas, dit-il, valablement délibéré, – en a référé à M. Pierre Mauroy. Il demande qu'une mission soit déléguée dans le Doubs par le bureau exécutif afin de faire respecter l'accord, lequel dispose que, dans chaque fédération, le poste de premier secrétaire doit revenir à un partisan de la motion ayant recueilli le plus de mandats.

Le courant Fabius est majoritaire, dans le Doubs, avec 32 % des mandats, encore qu'une contestation, pouvant bénéficier à la motion Mauroy-Mermaz-Jospin, subsiste quant au décompte des voix des militants jospinistes (30 %) et rocardiens (24 %), soutenus par les partisans de M. Chevènement (3 %), ont conscience de s'écarter des accords nationaux, mais ils justifient leur position en s'attribuant la capacité de soustraire la fédération du Doubs à l'influence réelle ou supposée du député montbéliardais, M. Guy Bêche, ami de M. Pierre Joxe et fabiusien, accusés, non sans raison, d'avoir contribué à répandre la discorde parmi les militants. Pour M. Mercadié, qui entend faire respecter les accords nationaux, les jospinistes réalisent simplement avec les rocardiens le rapprochement tenté à Rennes dans l'intention d'isoler les amis du président de l'Assemblée nationale.

CLAUDE FABERT

Incidents à Papeete

Les adversaires de M. Léontieff envahissent le siège de l'assemblée de Polynésie

PAPEETE

de notre correspondant

Spectaculairement réconciliés après avoir été de farouches adversaires, MM. Gaston Flosse, ancien député RPR, ancien secrétaire d'Etat, maire de Pirae, leader du Tahoeraa Huiraatira, et M. Emile Vernaudon, député non inscrit, maire de Mahina, chef du Aia Api, ont manifesté ensemble, lundi 9 avril, à Papeete, à la tête de plusieurs centaines de leurs partisans respectifs, pour réclamer la démission du gouvernement de la Polynésie française que préside l'autre député non inscrit du territoire, M. Alexandre Léontieff, soutenu par M. Michel Rocard.

Les manifestants convoqués par leurs soins assiégeaient depuis *l'aube le siège de l'assemblée territoriale*, au centre de la ville, et le mot d'ordre imprimé sur leurs tee-shirts indiquait leur détermination : *« Dissolution ! »* Pendant ce temps, à l'intérieur du bâtiment où devait siéger l'assemblée que préside le maire de Papeete, M. Jean Juventin, ancien député, allié de M. Léontieff, les bancs réservés au public étaient occupés, depuis la veille au soir, par les employés de différents établissements publics « requis » par les représentants de la majorité locale pour essayer d'empêcher ceux de l'opposition d'assister au débat prévu. A l'ouverture de la séance, qui avait été reportée faute de quorum, la semaine dernière, *M. Juventin a mis aux voix*, devant l'insistance de MM. Flosse et Vernaudon, le voeu des manifestants, mais la réponse des élus présents a été négative, la majorité favorable à M. Léontieff disposant de vingt-deux sièges sur quarante et un, et M. Juventin a décidé de suspendre les travaux.

C'est alors que les partisans de MM. Flosse et Vernaudon ont envahi le siège de l'assemblée, provoquant une extrême confusion. M. Juventin menaça de faire appel aux forces de l'ordre, mais MM. Flosse et Vernaudon demandèrent à leurs militants d'évacuer les lieux sous les regards goguenards des « gros bras » de la majorité rassemblés devant la présidence du gouvernement. Et, vers 15 heures, ce nouvel épisode de la petite guerre politique qui défraye *depuis plusieurs mois la chronique* polynésienne s'est terminée, comme souvent ici, par une prière collective en tahitien.

MICHEL YIENGKOW

□ **M. Debarge : « Le parti d'abord ».** – M. Marcel Debarge, numéro deux du PS, a déclaré, lundi 9 avril, que le PS doit *« s'extérioriser davantage, s'insérer dans le tissu social, avec du dynamisme à revendre »*. Il a affirmé que sa ligne de conduite est *« le parti d'abord, les motions ensuite »* et que son souci est de *« remettre ce parti au travail »* en sortant de la *« situation conflictuelle »* par laquelle il était *« pratiquement obligé de passer »* au congrès de Rennes. *« Si cette situation devait durer, ce serait très grave pour le parti, pour le gouvernement et pour toutes les ambitions réunies dans ce parti »*, a dit M. Debarge, qui a affirmé que la formation de la direction se poursuit *« dans des conditions satisfaisantes »*.

□ **Les projets de réformes électorales.** – En réponse à une question de M. Michel Souplet, sénateur centriste de l'Oise, M. Jacques Mellick, ministre de la mer qui suppléait M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, à la séance du Sénat, vendredi 6 avril, a indiqué que le gouvernement proposera d'*« élire pour trois années seulement les conseillers généraux de la série sortante de mars 1992, de façon que le premier renouvellement général intervienne en mars 1994 »*. Actuellement, les conseils généraux sont renouvelables par moitié tous les trois ans. Quant à l'éventualité d'un regroupement des scrutins, le ministre de l'intérieur est *« à titre personnel »* favorable à la simultanéité des régionales et des cantonales. Toutefois, il estime que *« la question n'est pas encore mûre »*.

POLITIQUE

Fin d'état de grâce pour le maire de Marseille

Les luttes d'influence font rage dans l'entourage de M. Vigouroux qui, seul, décide de tout

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Cinq minutes, pas une seconde de plus. Et puis, le micro a été coupé et M. Guy Hermier cisaillé net dans ses effets. M. Robert Vigouroux l'avait promis : pour en finir avec *« l'obstruction systématique »*, les temps de parole des élus au conseil municipal seraient désormais proportionnels aux effectifs des groupes. Il a tenu parole. Et le vendredi 30 mars, lors du conseil consacré au vote du budget, les deux conseillers communistes, noyés dans l'océan vigouriste, ont ainsi vu leur temps de parole réduit à cinq minutes.

Que pouvaient les deux communistes ? Sortir dignement, ce qu'ils firent. Quant au socialiste Michel Pezet, lui-même gratifié de sept minutes, une malencontreuse extinction de voix l'empêcha ce jour-là de commenter l'instauration de ce *« quota verbal »*.

Après la tourmente des « affaires » de l'hiver, le règne continue. Au moins sur l'avant-scène. Car si, au cours du même conseil, les quatre-vingts conseillers vigouristes ont voté comme un seul homme le premier véritable budget du mandat, dans la coulisse l'époque de l'état de grâce semble aujourd'hui appartenir à la préhistoire.

Grand-Guignol

Un an après l'élection triomphale de M. Vigouroux, sa majorité apparaît en voie de balkanisation sournoise. Il suffit d'un souffle pour rallumer jusque dans son entourage proche des luttes d'influence féroces et feutrées. Son mandat semble en panne de projet, et le climat général de la ville balance comme d'habitude entre la morosité et l'hystérie.

On ne mentionnera que pour l'anecdote la mauvaise humeur chronique, depuis quelques mois, de ce lobby typiquement marseillais, les plaisanciers. La municipalité ayant décidé de revoir à la hausse la taxation d'amarrage, jusqu'alors particulièrement modique, à laquelle sont soumises toutes les embarcations, trois mille personnes sont descendues dans la rue le mois dernier, aux cris de *« Defferre aimait la mer, Vigouroux prend nos sous ! »*

Mais s'il n'y avait que les plaisanciers ! En deux mois à peine, l'image de « M. Propre » sur laquelle M. Vigouroux avait assis son triomphe a volé en éclats. Qu'on en juge : un maire de secteur – vigouriste – assassiné et un élu municipal – vigouriste – soupçonné d'avoir commandité l'assassinat du premier ; un autre maire de secteur – vigouriste – radié des listes électorales, dont on découvre à l'occasion qu'il avait domicilié treize membres de sa famille dans un deux-pièces. Dans tout ce tableau, les poursuites intentées pour fraude fiscale contre un autre élu de secteur – vigouriste lui aussi – apparaissent, si l'on ose dire, comme de la menue monnaie.

De tout ce Grand Guignol, que peut-on vraiment imputer à M. Vigouroux ? Disons-le : rien. Quand il décida, l'an dernier, de présenter sur ses listes MM. Jean-Jacques Peschard et Armand Gallo, le censeur le plus sévère n'eût rien trouvé d'infamant à reprocher aux deux hommes. Certes, M. Gallo était un récent transfuge du RPR, et M. Peschard passait pour multiplier les conquêtes féminines. Mais, après tout, on a vu pire.

Toutes les attaques, au plus fort de l'hiver dernier, dirigées sur ce thème contre le maire apparaissent avec le recul d'autant plus outrancières que l'enquête semble de plus en plus s'orienter vers la thèse « minimale », celle d'un truand alcoolique et incontrôlable – Roger Memmoli – ayant « interprété » dans un sens sanglant des conversations, mystérieuses encore, avec son « parrain » en politique, Armand Gallo. Plus délirantes encore les attaques, notamment des communistes, contre les voyages de M. Vigouroux en Amérique centrale : le maire n'avait-il pas semblé un moment implicitement accusé de se livrer au trafic de narcodollars ?

Paradoxalement, même si ces soubresauts furent les plus folkloriques – et les plus médiatisés, – les principales hypothèques qui pèsent sur la réussite de M. Vigouroux ne sont pas là. Les craquements les plus inquiétants pour l'avenir viennent d'ailleurs.

Voici par exemple un maire adjoint – vigouriste lui aussi, M. Patrick Senior – qui se démet de sa délégation à la communication : en termes à peine voilés, le maire l'accuse derechef d'avoir tendance à mélanger son mandat et ses activités professionnelles, c'est-à-dire, si les mots ont un sens, d'ingérence, et... les choses en restent là. Ou les accusations de M. Vigouroux sont fondées, ou elles ne le sont pas. Si elles le sont, comment expliquer qu'il laisse impuni un élu malhonnête ? Si elles ne le sont pas, que penser d'un maire qui, sous le coup du dépit, salit publiquement un membre de son équipe ?

C'est tout ? Non. Voici encore un maire adjoint – vigouriste, – délégué à l'économie, qui accumule les menaces de démission, ne sait plus trop à quoi il sert, et le clame haut et fort. M. Richard Armenante est un sémillant représentant de la « société civile », brillant patron des Bacs Riviera, à qui M. Vigouroux, l'an dernier, demanda de s'engager sur sa liste. Elu, M. Richard Armenante devint tout naturellement l'un des quatre conseillers délégués à l'économie.

Et tout aussi naturellement, découvrant le grand corps figé de l'administration municipale marseillaise, effondré à la vue *« des critiques, du manque de cohésion, de l'absence de but réel »*, ce manager au royaume des technocrates se propose d'y introduire le *« management participatif »*, c'est-à-dire une technique à la mode visant à *« mobiliser les fonctionnaires autour d'un projet »* et dont l'une des caractéristiques consiste à multiplier les réunions, les discussions et les échanges.

JE CONNAIS UNE MAGOUILLE POUR CHANGER L'IMAGE DE MARSEILLE.

PESSIN

Le mauvais produit

Mais voilà. Après une visite à la municipalité de Montréal, adepte de ce système de gestion, au cours de laquelle le maire de Marseille paraît conquis, rien n'aboutit. Les propositions réitérées de M. Richard Armenante – quoique adressées au domicile privé de M. Vigouroux, manière de court-circuiter l'entourage – ne se heurtent qu'à un silence poli. D'où frustrations et aigreurs. *« Il y a une espèce de* Securitate *autour de Vigouroux*, explose Armenante, *qui le monte contre moi et ne cesse de lui répéter* : « Armenante a dit ceci, Armenante a dit cela. » *A force d'écœurer tous ceux qui veulent faire progresser la ville, il ne restera auprès de Vigouroux que les cireurs de pompes. »*.

« En matière de management, les modes passent vite, rétorque froidement un membre présumé de la « Securitate ». *Et si l'on avait confié à M. Armenante la gestion du personnel municipal, le lendemain, nous avions les treize mille fonctionnaires municipaux en grève, jusqu'à son départ. »* Voilà comment Marseille a échappé au *« management participatif »* et comment M. Armenante, dont le maire a refusé par deux fois la démission d'adjoint délégué à l'économie, s'est mis implicitement *« en congé de délégation »*, n'assistant plus aux réunions consacrées au sujet.

Et, surtout, couvrant les murmures du microcosme, ces cris d'écorché montant de tous côtés après une émission télévisée, qui témoignent que le séculaire malentendu entre le grand port du Sud et le pays n'a jamais été plus aigu. C'est vrai : l'image de Marseille à l'extérieur n'a jamais été aussi mauvaise. Au point que tout projet ambitieux de campagne de communication pour redresser la réputation de la ville a été remis à des jours meilleurs. Pas de bonne publicité pour un mauvais produit... Plus humblement, la mairie a récemment entrepris d'organiser des réunions avec... les chauffeurs de taxi, *« pour les sensibiliser au fait qu'ils sont un des éléments de l'image de la ville »*, explique-t-on. Autre grand projet : la fabrication en série d'un insigne du style « I love Marseille », croix bleu ciel sur fond blanc, que tous les Marseillais patriotes devraient être prochainement incités à porter.

Les élus qui travaillent « ne se plaignent pas »

Dans la tourmente, que fait M. Vigouroux ? Comme d'habitude : il inaugure, et se tait. Le 19 mars, tout au long d'une grande journée d'autocélébration du premier anniversaire de son élection, il a donc beaucoup inauguré, et notamment le bâtiment destiné à héberger tous les élus – à l'exception du premier adjoint. Situé à quelque 200 mètres de la mairie principale, relié à cette dernière par un tunnel, il aura notamment, aux yeux du maire, l'avantage de le préserver des soupirs multiformes de son équipe. *« Après tout, au Sénat, pour aller de mon bureau à l'hémicycle, j'emprunte bien un tunnel, et je ne m'en porte pas plus mal »*, ajoute M. Vigouroux, qui n'est relié par une ligne téléphonique directe qu'aux membres de son cabinet, les élus devant passer par le standard pour l'appeler.

D'un geste las, le maire évacue les états d'âme de ses colistiers : *« Oui, il y a des élus qui ne travaillent pas beaucoup, quatre ou cinq. Enfin, disons deux ou trois. Alors, comme ils travaillotent, ils ont le temps de parler. Les autres, ceux qui travaillent vraiment, vous remarquerez qu'ils ne se plaignent pas. »*

Même si la distinction de M. Vigouroux semble quelque peu solliciter la réalité, certains élus le reconnaissent eux-mêmes : ils n'ont pas grand-chose à faire. Dans une mairie où un seul décide de tout, peu de place est laissée aux initiatives. Et il faut parfois attendre longtemps le sentiment du maire sur un dossier : *« Le cabinet du maire est un entonnoir où beaucoup arrive, et d'où rien ne sort »*, explique un adjoint.

La ville doit-elle acquitter une dépense imprévue de 30 000 francs dans le technopôle de Château-Gombert ? Le délégué de la municipalité à la réunion, où siègent aussi le conseil général et le conseil régional, ne saurait s'engager seul : il faut en référer au maire. Une place de bateau au port municipal de la Pointe-Rouge ? Vous n'y pensez pas, c'est le maire qui décide.

Le premier adjoint et le secrétaire général de la mairie sont-ils invités par un promoteur à aller visiter le CNIT à la Défense, dont on envisagerait de construire une réplique marseillaise ? Au dernier moment, le maire fait dire qu'il met son veto au déplacement : si quelqu'un doit y aller, ce sera lui et personne d'autre. L'élu passe outre. Pas le haut fonctionnaire.

« Il donne presque l'impression de se venger sur ceux qui sont là aujourd'hui de ce que lui ont fait subir les pezétistes pendant trois ans », explique un autre, en référence à la période 1986-1989, où le maire était tenu en lisière par les conseillers municipaux socialistes.

Ainsi de cette idée, sans précédent connu, de partager en quatre les principales délégations. Urbanisme, économie, communication : tout fonctionne en quatuor. Conçu pour canaliser les initiatives intempestives, le système semble fonctionner à merveille... comme une machine à paralyser toute action, le moindre achat de gomme étant soumis au consensus du quatuor.

« Je ne sais pas si ce système convient aux élus, mais je crois qu'il convient bien au maire, et c'est l'essentiel », note diplomatiquement le premier adjoint, M. Albert Hini. Et d'exploser : *« Il y a un an, sur les bulletins de vote, tout le monde se battait pour que le nom de Vigouroux soit écrit le plus gros possible. Aujourd'hui, voir les mêmes personnes accuser Vigouroux de péché d'orgueil est pour le moins inconvenant. »*

« C'est vrai, admet-il pourtant, *la phrase la plus prononcée, à la mairie, c'est « Le maire a dit que ». Comme tous les hommes de pouvoir, le maire a autour de lui une nombreuse équipe d'exégètes de sa pensée, qu'il faut surtout se garder de croire. « Un élu digne de ce nom fait ce qu'il veut. Si le maire souhaite me faire une remarque, j'attends qu'il me la fasse lui-même. »*

Les états d'âme des uns et des autres empêchent-ils l'action municipale d'aller son rythme ? A l'automne dernier, M. Vigouroux s'était donné une charte, une sorte de « lettre à tous les Marseillais », censée être la Bible du mandat pour tous les élus et fonctionnaires, et intitulée *Cinquante dossiers pour Marseille*.

On y trouvait de tout. La continuation de chantiers entrepris par son prédécesseur, de grandes idées avec lesquelles on ne voit pas bien qui pourrait se trouver en désaccord, comme *« développer l'économie »* ou *« la qualité de la vie »*, ou encore des déclarations d'intention dans lesquelles la municipalité n'a quasiment aucun rôle à jouer, comme de faire venir le TGV à Marseille.

M. Robert Vigouroux, qui peut suivre au jour le jour la progression de ces *« cinquante dossiers »* grâce à un programme informatique sophistiqué, et spécialement conçu à son usage, n'a aujourd'hui matière ni à honte, ni à fierté excessive. Les *« cinquante dossiers »* avancent à leur rythme, ni trépidant ni apathique.

Naturellement, la tendance naturelle au mutisme de M. Vigouroux n'accélère pas les choses. Qu'il s'agisse de négocier avec le président du conseil général la répartition du financement d'une rocade entre la ville et le département, ou de dialoguer avec l'architecte des Bâtiments de France, qui bloque depuis plus de deux ans le projet de complexe tertiaire et commercial de la Porte d'Aix, conçu par l'architecte Mario Botta, l'attitude du maire jugée parfois arrogante et méprisante, n'a pas contribué à arrondir les angles.

L'immobilisme relatif dont paraît frappée la municipalité a pourtant eu, jusqu'ici, au moins un effet positif : éviter le déferlement des scandales et de l'affairisme qu'annoncent depuis l'an dernier, avec une méritoire constance, les communistes. En effet, sans affaires, comment verser dans l'affairisme?

L'arrivée du privé

Certes, l'élection de M. Vigouroux semble avoir donné le signal d'une série de concessions au privé : parkings, port de plaisance à la Pointe-Rouge et bientôt, au moins partiellement, semble-t-il, cantines scolaires. Et surtout un grand tunnel urbain, le tunnel Prado-Carénage, qui relierait l'autoroute d'Aix et celle d'Aubagne, pour lequel le Conseil d'Etat examine actuellement le contrat de concession.

Que Gaston Defferre se soit, jusqu'à sa mort, méfié comme de la peste des concessions au privé ne semble pas troubler M. Vigouroux : *« Vouloir que la ville gère tous les parkings, c'est un peu du collectivisme, non ? »*, demande innocemment le maire, avant d'assurer que, *« si Gaston Defferre avait vécu plus longtemps, il aurait certainement évolué »*.

Le grand pari dont dépend tout l'avenir de Marseille n'est pourtant pas là. La grande capitale du Sud est aujourd'hui une ville qui se dépeuple, et donc s'appauvrit. Quelles relations saura-t-elle nouer avec ses voisines Vitrolles, Aubagne ou Aix, qui, elles, se développent à vive allure ? Voilà la seule question.

Avec Aix, justement, s'engagent de délicates négociations, afin de créer en commun un technopôle (le troisième de l'agglomération) sur le plateau de l'Arbois, situé sur les communes d'Aix, de Vitrolles et de Cabriès. Des pourparlers empoisonnés par plusieurs siècles de rivalités, de malentendus, et aujourd'hui par l'excellente image dont bénéficie Aix, au contraire de Marseille. A peine annoncées, les fiançailles se compliquent d'ailleurs déjà, Marseille ne se jugeant pas assez étroitement associée aux discussions préalables. *« Nous, nous sommes les inviteurs*, réplique Jean-François Picheral, maire d'Aix. *Depuis deux cents ans, on ne se parlait plus entre Aix et Marseille, et j'ai fait le premier geste. »* Et d'ajouter, assassin : *« Il faut traiter Marseille avec tous les égards que mérite une grande convalescente. »* De même, les négociations avec les communes limitrophes, pour faire progresser la grande idée d'une communauté urbaine « sur mesure », en application d'un nouveau statut des communautés urbaines actuellement à l'étude au ministère de l'intérieur, sont au point mort. Une stagnation d'autant plus fâcheuse que Marseille, dans les décennies qui viennent, ne peut plus espérer se tirer seule d'affaires. Sous peine de voir, à terme, se réaliser son pire cauchemar : devenir « le Pirée d'Aix »...

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395 - 2037

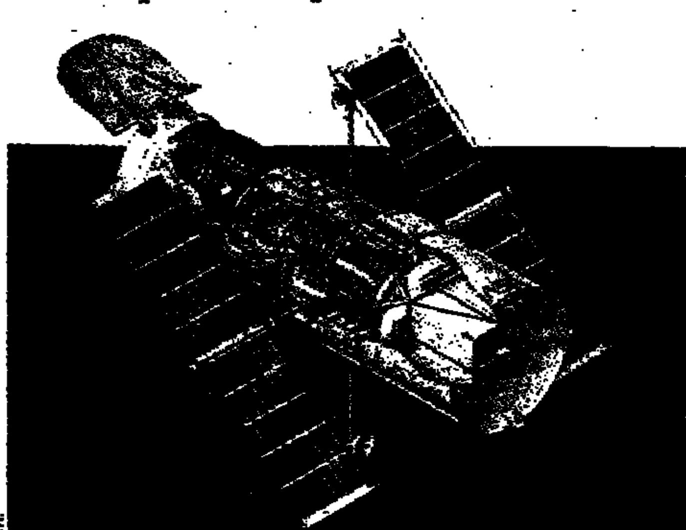
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

Un observatoire plus près des étoiles

Les astronomes ont placé beaucoup d'espoir dans la mise en orbite du télescope Hubble par la navette américaine

La navette américaine Discovery devait, si tout se passait bien, décoller, mardi 10 avril, à 14 h 47 (heure française), de Cap-Canaveral (Floride) pour l'une des missions les plus spectaculaires de son histoire : la mise sur orbite du télescope spatial Hubble (le Monde Sciences-Médecine du 7 mars).

La communauté scientifique attendait depuis sept ans cet événement, retardé pour des raisons économiques et techniques, mais aussi par l'explosion en vol de la navette Challenger en 1986. Avec son miroir de 2,40 mètres, le télescope spatial Hubble (HST) équivaut, en fait, à un observatoire astronomique terrestre de très bon niveau. Mais le fait de travailler en orbite autour de la Terre, au-dessus de l'atmosphère qui se comporte comme un filtre déformant, multiplie sa résolution par dix, et élargit considérablement le spectre lumineux qui lui est accessible.


D.R.

Le téléscope HST

Grâce à lui, les astronomes devraient pouvoir détecter des objets cinquante fois moins brillants que ne peuvent le faire les télescopes terrestres, c'est-à-dire des étoiles jamais vues depuis le sol et peut-être, espèrent les plus optimistes, des planètes en orbite autour d'étoiles proches. Ils devraient pouvoir, aussi, observer des galaxies ou des quasars situés à quelque 14 milliards d'années-lumière de la Terre. A cette distance, la lumière qui nous atteint a été émise peu après la naissance de l'univers (à l'échelle cosmique), et les scientifiques espèrent donc en tirer des enseignements sur les débuts du Big Bang, la grande explosion originelle.

Les engins spatiaux d'observation astronomique lancés jusqu'à présent se cantonnaient généralement dans l'infra-rouge comme IRAS, dans l'ultraviolet comme IUE, ou le rayonnement gamma. Le téléscope HST complétera et élargira les découvertes qu'ils ont permises. Il a cependant eu, en 1973, un illustre prédécesseur : le télescope solaire de 11 tonnes installé dans le laboratoire spatial américain Skylab, qui permit la prise de plus de cent mille clichés du Soleil et des étoiles.

Ce fut, jusqu'à aujourd'hui, le seul télescope optique d'importance à être placé en orbite (1). Mais le HST (Hubble) est doté d'instruments scientifiques sophistiqués qui le rendent beaucoup plus performant, dont une caméra à objets faiblement lumineux construite par un consortium européen, un spectrographe à haute résolution et un spectrographe à faibles objets, destinés à analyser la composition chimique et physique du milieu interstellaire, des étoiles et des objets lointains.

Une orbite de 600 kilomètres d'altitude

Conçu pour durer quinze ans, le télescope spatial de Hubble devrait être révisé en orbite tous les cinq ou six ans au cours de missions spéciales de la navette. Il est ainsi prévu de changer dans l'espace ses panneaux solaires souples (de fabrication européenne), et de le « remonter » d'une cinquantaine de kilomètres pour compenser sa perte d'altitude vers 1996.

Cette merveille de technologie conçue par la NASA, avec la collaboration de l'Agence spatiale européenne (ESA), n'a pas coûté moins de deux milliards de dollars (11,5 milliards de francs). Les pays membres de l'ESA ont participé à son financement pour une somme de 250 millions de dollars (près de 1,5 milliard de francs), ce qui permettra à leurs astronomes de disposer de 15 % du temps d'observation de l'instrument.

Mais pour les astronautes et les techniciens de la NASA chargés de son lancement, cet engin de 12,75 tonnes, 13,3 mètres de long, est surtout l'un des objets les plus fragiles qu'ils aient jamais eu à mettre en orbite. Le largage, fixé au matin du second jour de cette mission de cinq jours, se fera à une altitude de 600 kilomètres. Un record pour la navette, et l'orbite la plus haute jamais atteinte par des astronautes, à l'exception de ceux des missions lunaires Apollo.

Pendant cette opération particulièrement délicate, Bruce McCandless et Kathryn Sullivan, les « spécialistes mission » de l'équipage, se tiendront donc prêts à intervenir à tout moment, vêtus de leurs scaphandre. Ils pourront ainsi mettre à profit les cinq ans d'entraînement spécial (en piscine pour simuler l'apesanteur) qu'ils ont reçu pour délivrer en orbite leur précieuse charge utile.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Si l'on excepte les les télescopes de grandes dimensions tournés vers la Terre et utilisés par les militaires pour leurs satellites d'observation.

Après les conclusions de l'enquête sur l'explosion de la fusée européenne

Ariane devrait reprendre ses vols dès l'été

L'échec essuyé le 23 février par la fusée européenne Ariane ne devrait pas conduire à une interruption des tirs de plus de quatre à cinq mois. Le prochain vol d'Ariane pourrait avoir lieu dès le début de l'été. Le raport de la commission d'enquête sur l'explosion de février, rendu public lundi 9 avril (*le Monde* du 10 avril), n'a pas révélé de défaut dé conception du lanceur.

Si tout se passe bien, le prochain vol d'Ariane pourrait avoir lieu au début de l'été, *« ce qui permettrait,* selon le président-directeur général d'Arianespace, M. Frédéric d'Allest, *d'effectuer quatre nouvelles missions d'ici à la fin de l'année ».* Mais cela devrait permettre aussi de rapidement combler le retard accumulé et de « recoller » aux dates du précédent calendrier de lancements vers la fin de 1991.

En effet, les incidents qui ont donné lieu à l'explosion en vol du lanceur et à la destruction des deux satellites de télécommunications et de télévision japonais ne remettent pas en cause la conception du lanceur. Dans le rapport que la commission d'enquête chargée d'analyser les causes de l'échec vient de rendre public (*le Monde* du 10 avril), il apparaît clairement que le fonctionnement des moteurs du premier étage n'est pas responsable de l'explosion.

Une conclusion qui devrait pleinement rassurer les clients d'Arianespace avec lesquels M. d'Allest veut avoir *« une politique de transparence totale ».* Difficile de faire autrement au moment où de nouveaux concurrents d'Ariane, comme les lanceurs chinois, apparaissent sur le marché des services de lancement (1). Reste que malgré tout la clientèle est toujours fidèle au lanceur européen si l'on en juge par les quatre – et bientôt cinq contrats que la firme Arianespace a obtenu dans les semaines qui ont suivi l'échec.

Canalisation bouchée

Ces succès ne doivent cependant pas faire oublier que la commission d'enquête a fait dans son rapport quarante-quatre recommandations portant essentiellement sur *« les procédures d'intégration et de vérification de l'étanchéité des circuits fluides des premier et deuxième étages et des propulseurs d'appoint à liquides »* fixés au corps du premier étage. On ne saurait être plus clair. Car si l'un des moteurs principaux du premier étage – le moteur D – a failli à sa mission en raison d'une brutale baisse de poussée intervenue 6,2 secondes seulement après la mise à feu, c'est parce que, amont, son circuit d'alimentation en eau (2) a été bouché à 97 %.

Bouché par quoi ? C'est tout le mystère. Si les experts n'ont pas encore trouvé la cause précise de l'incident, ils retiennent toutefois deux hypothèses portant, pour l'une, sur la présence intempestive d'un corps étranger dans la canalisation de fort diamètre (40 millimètres) qui relie le réservoir d'eau aux moteurs, et, pour l'autre, plus improbable, sur une défaillance de la vanne principale d'eau située en amont du moteur. Les derniers doutes sur ce sujet devraient être levés d'ici à une dizaine de jours, car les plongeurs de la marine nationale et des pompiers de Paris, aidés par le 3e Régiment d'infanterie étranger de Kourou, ont arraché dans des – conditions pénibles à la mer,– le filtre du réservoir à eau, la vanne suspecte, la pompe à eau du moteur D et une grande partie de la canalisation d'arrivée d'eau.

Fuites de carburant

Il ne reste donc plus aux experts qu'à analyser de près ces pièces pour trouver le vrai coupable. Force est de reconnaître que bien peu croient à une défaillance de la vanne, mais que beaucoup s'interrogent sur la nature du corps erratique qui a bien pu bloquer le circuit d'alimentation en eau. Comment a-t-il pu arriver là lorsque l'on sait dans quelles conditions de propreté sont montés les étages de la fusée européenne ? S'agit-il d'un bouchon de protection, d'un morceau de papier de verre ou d'un chiffon de nettoyage laissé là par erreur ? Nul doute que les constructeurs d'Ariane n'attendent la réponse avec quelque angoisse, en espérant que cela ne s'est pas passé chez eux.

Une fois ce mystère éclairci, les problèmes rencontrés par le lanceur lors de son dernier tir ne seront pas résolus pour autant. Car, deux/quatre secondes seulement après la mise à feu des moteurs principaux, un léger incendie s'est déclaré dans l'une des fusées d'appoint à liquides (PAL-3) du premier étage. A l'origine de ce feu, de petites fuites de carburants – 20 grammes par seconde pour le peroxyde d'azote et moins de 1 gramme pour la diméthyl-hydrazine – qui n'ont pas empêché pourtant ce moteur de fonctionner correctement jusqu'à la perte du lanceur, intervenue 101 secondes après la mise à feu.

300 millions de francs

Aurait-il pu tenir plus longtemps ? Nul ne le sait vraiment. Mais les experts pensent, malgré ce second incident, que la mission du 23 février aurait pu être réussie si le moteur D du premier étage avait pu fonctionner à plein régime. Reste qu'il faut vérifier si les fuites de carburants observées sont dues à un mauvais positionnement des joints utilisés sur ces fameux PAL ou, et ce serait plus grave, à leur conception même.

Affaire à suivre donc, d'autant que les rapporteurs de la commission d'enquête ont invité les industriels à renforcer la protection thermique de ces systèmes pour qu'ils résistent mieux aux incendies. En attendant, les quatre lanceurs déjà prêts à Kourou (Guyane) et aux Mureaux dans les ateliers d'Aérospatiale vont être passés au peigne fin et vont subir les conséquences d'une vingtaine des 44 recommandations faites par la commission. Coût de toutes ces opérations : 200 à 300 millions de francs, soit un peu moins de la moitié du prix du plus puissant des Ariane-4.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Pour la première fois, les Chinois ont lancé avec succès un satellite de télécommunications pour le compte d'une firme étrangère et cela pour un prix très bas (*le Monde* du 10 avril).

(2) Cette réserve d'eau de 6 tonnes, située au sommet du premier étage, sert à refroidir le générateur de gaz permettant de pressuriser correctement les réservoirs de carburant, de fournir la puissance nécessaire à la turbopompe de chaque moteur et de faire marcher les vérins des tuyères. La valeur de la pression de cette eau est un bon indicateur du fonctionnement des moteurs. Qu'elle baisse et le moteur fonctionne à son tour à plus bas régime, d'où... l'échec du dernier vol.

EDUCATION

La modernisation de l'enseignement supérieur agricole

Une association est chargée de « piloter » le projet d'institut des sciences du vivant

M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, a annoncé, mardi 10 avril, devant les conseils généraux des grandes écoles parisiennes dépendant de son ministère, qu'une association, présidée par M. Salmon-Legagneur et animée par M. Bercaloff, sera chargée de définir le contenu pédagogique et scientifique du futur Institut des sciences et techniques du vivant, qui rassemblera ces établissements.

L'ambition du ministre de l'agriculture est connue. Il s'agit de moderniser et dynamiser l'enseignement supérieur agricole, agroalimentaire et vétérinaire, de l'adapter aux contraintes du commerce international, aux évolutions de la consommation et aux préoccupations écologiques. *« Nous voulons donner à notre enseignement agricole une qualité qui soit à la hauteur des besoins et des ambitions du premier secteur agro-alimentaire d'Europe »,* a réaffirmé M. Nallet.

La pédagogie avant le béton

Pour favoriser cette mutation, M. Nallet souhaite créer un Institut des sciences et techniques du vivant rassemblant en un pôle de taille européenne les établissements. parisiens dépendant du ministère de l'agriculture : L'Institut national agronomique Paris-Grignon (l'Agro), l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, l'Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires de Massy, l'Ecole nationale supérieure d'horticulture et l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles, enfin l'Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts, qui est l'une des écoles d'application de Polytechnique.

Lancé au mois de novembre dernier à l'occasion de la publication du rapport Poly, annoncé – à la surprise générale – lors du conseil des ministres du 31 janvier, le projet du ministre de l'agriculture vient de franchir une nouvelle étape. Devant les conseils généraux des établissements concernés, M. Nallet a en effet annoncé, mardi 10 avril, la création d'une association qui sera chargée de préciser et de piloter le projet.

Cette association va regrouper des représentants des principaux ministères concernés (agriculture, éducation, recherche), des personnalités qualifiées du monde agricole, industriel et scientifique, enfin les directeurs des écoles parisiennes. Elle sera présidée par M. Guy Salmon-Legagneur, conseiller maître à la cour des comptes, et animée, pour la partie pédagogique et de recherche, par M. Berkaloff, professeur de biologie moléculaire à l'université d'Orsay et président du conseil scientifique de Institut national de recherche

Sa première tâche sera de désarmer les critiques et les réserves qui ne manquent pas à l'égard du regroupement proposé. Comme le précise un document très complet adressé le 15 février au ministre et résultant des travaux de l'ensemble des personnels, de la direction et des étudiants de l'Agro, *« la mobilisation et le sérieux du travail accompli ne doivent en aucun cas être considérés comme un acquiescement inconditionnel aux projets de regroupement et de déménagement des écoles de la région parisienne ».*

A l'Agro, les conditions minimales fixées à la réussite du projet ne sont pas minces. Elles consistent tout d'abord à exiger une concertation étroite avec les personnels et les élèves des écoles. Ce projet doit *« être un projet intellectuel avant d'être une éventuelle opération foncière et immobilière ».* Autrement dit, le projet pédagogique et scientifique doit passer avant le béton et les grands travaux.

Enfin, souligne le document de l'Agro, un projet de ce type n'est viable que si le ministère ne met pas tous ses œufs dans le même panier – l'investissement immobilier – au détriment des moyens de fonctionnement et des équipements. La probabilité d'un financement de l'opération par la vente d'immeubles ou de terrains actuellement occupés par les écoles (les 17 hectares de l'École vétérinaire à Maisons-Alfort ou les locaux de l'Agro en plein Quartier latin) renforce les craintes à cet égard.

Le choix du site

Ces réserves de l'Agro, auxquelles s'ajoutent les craintes des vétérinaires de perdre une bonne part de leur identité dans un tel regroupement, sont exprimées de façon beaucoup plus tranchée par M. Bertrand Hervieu, président de l'Association des ruralistes français et ancien directeur général de l'enseignement et de la recherche au ministère de l'agriculture.

« Nous sommes en présence d'un projet construit non pas sur un projet intellectuel et de formation, dit M. Hervieu, *mais sur une logique administrative et de circonstance : si tous ces établissements n'avaient pas en propre, au nom de l'histoire, de dépendre du ministère de l'agriculture, personne ne songerait à les rassembler. Pourquoi reconstituer un ghetto agricolo-agricole ? Prépare-t-on l'avenir en rassemblant dans un même lieu des familles intellectuelles consanguines et souvent hostiles ? »*

La question de la localisation du nouvel établissement accentue le trouble des intéressés. Le ministère de l'agriculture semble toujours favorable à l'installation de cette super école dans la banlieue sud de Paris, à proximité de l'université d'Orsay et de Polytechnique. Le syndicat d'aménagement du plateau de Saclay a d'ailleurs réservé soixante hectares pour le projet de M. Nallet. Mais plusieurs villes de province souhaiteraient attirer cet investissement prestigieux. Reims a mis sur la table un budget considérable (de l'ordre d'un milliard de francs) et Tours a également présenté des propositions alléchantes. Strasbourg serait aussi sur les rangs.

Dans l'entourage du ministre de l'agriculture, on s'efforce de calmer les inquiétudes suscitées par le projet lui-même et par son éventuelle décentralisation. L'association de pilotage créée par M. Nallet aura d'abord pour mission de tracer le contenu pédagogique et scientifique du nouvel établissement. C'est en fonction de ces impératifs que le choix d'un site sera ensuite effectué. Pas avant la fin de l'année, précise-t-on. Mais pas plus tard non plus, afin de pouvoir ouvrir une première tranche en 1993-1994. Pour ne pas rater le rendez-vous européen.

GÉRARD COURTOIS

DÉFENSE

Selon M. Chevènement

Un nouveau missile soviétique emporte l'équivalent de 400 fois la bombe d'Hiroshima

Les Soviétique déploient une nouvelle classe de missile intercontinental, le SS 18 modèle 5, qui emporte dix charges explosives de 750 kilotonnes chacune (l'équivalent d'une quarantaine de fois la puissance de la bombe lâchée sur Hiroshima).

A lui seul, ce missile de 11 000 kilomètres de portée serait donc capable d'une destruction équivalant à quatre cents fois l'explosion qui ravagea la ville japonaise en 1945.

Ces précisions sont données par le ministre français de la défense en réponse (à paraître dans l'édition *Débats parlementaires* du *Journal officiel*) à une question écrite de M. Xavier de Villepin (Union centriste), sénateur des Français de l'étranger, qui interrogeait M. Jean-Pierre Chevènement sur la modernisation en cours de l'arsenal nucléaire soviétique.

Outre des missiles sur rail (le SS 24) et des missiles sur route (le SS 25), l'Union soviétique, selon le ministre de la défense, déploie *« des SS 18 modèle 5 d'une portée de 11 000 kilomètres, dotés de dix têtes de 750 kilotonnes chacune et d'une précision estimée de 250 mètres »* par rapport à l'objectif désigné. M. Chevènement croit pouvoir ajouter, dans sa réponse à M. de Villepin, que les Soviétiques devraient déployer dès cette année un nouveau développement du SS 18 modèle 5, dont les caractéristiques restent, explique-t-il, à déterminer.

M. Chevènement précise enfin qu'il existe un SS 18 modèle J qui appartient à la catégorie des lanceurs spatiaux, mais qui peut être porteur d'une charge nucléaire de 20 mégatonnes (un million de fois la puissance explosive de la bombe lâchée à Hiroshima).

« Les négociations sur le désarmement START portent sur la réduction de l'ensemble des armements stratégiques offensifs, observe le ministre de la défense. *L'accord qui pourrait être conclu contribuerait à une réduction des stocks en service, mais l'effet indirect de ces négociations est d'accroître la course à la sophistication des systèmes les plus récents. »*

SOCIÉTÉ

Le « commando itinérant » de l'ETA militaire

Deux magistrats français à Madrid pour coopérer avec la justice espagnole

MM. Gilles Boulouque, magistrat instructeur à Paris, et Michel Lalande, chef de la section antiterroriste du parquet, devaient se rendre, mardi 10 avril, en Espagne, pour l'enquête sur le réseau de Basques français liés à l'ETA.

Entendus par le juge Boulouque, le 8 avril, et inculpés d'« association de malfaiteurs », Frédéric Haremboure, Jacques Esnal, Philippe Saez et Vincent Garcia ont reconnu avoir participé à une quinzaine d'attentats en Espagne. Le premier, qui remonte à 1978, visait un industriel à Irun. Le dernier avait pour cible un lieutenant-colonel de l'armée de terre, le 17 novembre 1989. Les magistrats français devront comparer les versions présentées par les neuf Basques inculpés à celle qui résulte des aveux d'Henri Parot à la justice espagnole.

Dans les Pyrénées-Atlantiques, les services de police et de gendarmerie sont mobilisés pour tenter d'arrêter le chef présumé de l'ETA militaire, Francisco Mugica Garmendia, dit Artapalo. Considéré par la police espagnole comme le dirigeant le plus important de la direction collégiale de l'organisation séparatiste, il se cacherait dans la région de Bayonne, selon des sources policières et selon les révélations d'Henri Parot.

Le jeu sanglant d'Henri Parot

MADRID

de notre correspondant

« C'était un vrai dur avec un énorme sang-froid ». Sur ce point les policiers espagnols qui ont eu affaire à lui sont d'accord avec leurs collègues français venus des Pyrénées pour participer à son interrogatoire : Henri Parot, le Français de trente-deux ans responsable du plus sanglant des commandos de l'ETA, était un véritable « professionnel ». Pouvait-on il est vrai, en douter, s'agissant de quelqu'un qui s'est joué durant douze années, des forces de l'ordre des deux pays et qui compte à son « actif », suivant ses propres aveux, pas moins de trente quatre assassinats?

Il était particulièrement déterminé et prêt à tout. Il allait d'ailleurs le démontrer dès son arrestation. Une arrestation aux allures de western ! C'était le lundi 2 avril sur une petite route de campagne de la province de Séville. La Garde civile avait installé un simple contrôle de routine : huit agents répartis en trois points successifs. Vers 13 heures , l'un d'entre eux fait signe au conducteur d'une Renault 14 de s'arrêter pour une vérification d'identité. Au volant, Henri Parot hésite. Il n'est pas connu de la police et ne risque donc pas à, première vue, d'être soupçonné. Sauf si la Garde civile lui demande d'ouvrir le coffre arrière qui contient... plus de 300 kilos d'explosifs et différentes armes !

Parot fait mine de ralentir et, soudain, accélère brusquement. Les gardes civils, quelques mètres plus loin, ont tout juste le temps de refermer le piège à clous placé en bout de barrage. Pneus crevés, la voiture de Parot continue à rouler durant quelques minutes, poursuivie par la Land Rover avec de deux gardes civils. Lorsqu'ils arrivent à sa hauteur, le Français tire sur eux tout en continuant à conduire d'une main. Puis sorti de son véhicule, comme ses poursuivants, Henri Parot continue à tirer en s'enfuyant, blessant aux deux bras l'un des agents. Ce n'est que lorsque son chargeur sera vide qu'il sera finalement rattrapé et maîtrisé. *« Du calme mon vieux, du calme »* aura-t-il la présence d'esprit de dire, en espagnol, au premier agent qui l'immobilise craignant visiblement une procédure expéditive !

Quelques centaines de mètres plus loin, dans une autre voiture, deux autres Français ont pu suivre toute la scène : Jacques Esnal et Frédéric Haramboure, membres eux aussi du commando. Ils profiteront de la confusion pour quitter rapidement les lieux et regagner précipitamment le Pays basque français. Ils rentreront à leurs domiciles respectifs, persuadés que Parot ne les dénoncera pas.

Une vingtaine d'attentats

à Séville puis rapidement à Madrid, Henri Parot effectivement, ne parlera pas durant quarante-huit heures . Il affirmera par la suite devant le juge avoir, à ce moment, fait l'objet de *« contraintes«* et de *« menaces »* sans aller jusqu'à parler de *« mau--vais traitements »*. Un avocat sera pourtant présent lors de tous ses interrogatoires et apposera sa signature au bas des différents actes juridiques correspondants.

Petit à petit les policiers resserrent toutefois leur interrogatoire. Les premières analayses indiquent que les armes découvertes dans le véhicule ont été utilisées lors de plusieurs attentats de l'ETA, lui font-ils savoir. Parot commence alors à parler. Il affirmera d'abord que sa mission consistait simplement à remettre les explosifs à un autre commando, puis reconnaîtra finalement qu'il devait les placer lui-même devant la Direction de la Garde civile à Séville. Imaginait-il qu'une telle charge explosant dans le centre d'une grande ville pouvait provoquer un véritable carnage ? Cette question posée par les enquêteurs ne semble guère trop émouvoir le froid Henri Parot.

Une fois qu'il s'est mis à table, il va tout raconter. Avec un calme et un détachement étonnants, diront les policiers, il décrit la vingtaine d'attentats auxquels il a participé depuis novembre 1978 : les caractéristiques techniques de la préparation et de l'exécution, les modalités de la fuite. Certains détails procèdent de l'ironie macabre : ainsi, en juillet 1989, Parot vient à Madrid avec Esnal pour préparer l'assassinat du procureur, Mme Carmen Tagle. Ils ne réussiront pas toutefois, lors de cette première tentative, à repérer son domicile. Ils veulent cependant éviter que ce déplacement ne soit inutile. Aussi, à un feu tricolore mitraillent-ils un véhicule militaire croisé tout à fait par hasard ! Un colonel et un commandant seront alors tués.

Henri Parot donne aussi le nom des autres membres du commando. Les actuels mais aussi ceux qui l'ont quitté au fil des ans, comme son frère Jean, ou Jean-Pierre Erremundeguy, un des membres « fondateurs », ou encore Philippe Saez qui allait, par la suite, entrer dans une abbaye bénédictine.

Nous sommmes alors le mercredi 4 : présents à l'interrogatoire, plusieurs membres de la police judiciaire française transmettent immédiatement ces informations à Paris. Quelques heures plus tard commence le « coup de filet » au Pays basque français. Le plus redoutable des commandos de l'ETA, responsable, à lui seul, durant ces dernières années des deux-tiers des attentats de l'organisation, est démantelé.

L'image romantique

Les policiers espagnols s'avouent stupéfaits. Certes, ils étaient intrigués de constater que plusieurs attentats de l'ETA, malgré les années, n'avaient pu être attribués à aucun commando précis. Mais ils étaient loin d'imaginer qu'ils étaient tous l'oeuvre d'un même groupe. Et encore moins que ce groupe était exclusivement composé de Français ! Que venait d'ailleurs au juste, faire Henri Parot dans cette organisaton terroriste ?

A cette question que lui poseront les enquêteurs l'intéressé n'apportera pas de réponse claire. A l'entendre, c'est presque par hasard qu'il deviendra membre de l'ETA en 1978 lorsque des amis communs le mettront en contact avec Domingo Itirbe dit Txomin, le « numéro 1 » de l'organisation. Parot venait alors de terminer ses études et, aux yeux de la jeunesse du Pays basque, l'ETA était encore tout auréolé de l'image romantique d'héroïsme acquise durant la lutte contre le franquisme.

Après un stage de préparation et d'entraînement il sera définitivement embrigadé dans les rangs de l'ETA recevant, au départ, de Txomin la modique somme de ... 800 francs par mois. Son commando « d'élite » dépendra toujours directement de la « Direction opérationnelle » de l'organisation : c'est-à-dire, après Txomin, de Juan-Lasa Mitxelena dit Txiquierdi puis, jusqu'à aujourd'hui, de Francisco Mugica « DIT » Artapalo ou, comme l'appelle Pérot,« Pakito ». recherché aujourd'hui par la police française.

Henri Parot n'est ni un mercenaire agissant pour de l'argent, ni un exalté agissant par fanatisme, assurent ceux qui l'ont « cuisiné ». Interrogé sur l'idéologie de son organisation, il reconnaîtra d'ailleurs qu'il ne lisait pas les textes politiques qu'elle lui faisait parvenir parce qu' *« ils racontaient toujours la même chose »*. Un langage qu'il est certes difficile d'imaginer dans la bouche des militants habituels de l'ETA !

Alors qui est au juste Henri Parot, le dur, le professionnel ? Quelqu'un qui est entré dans l'ETA parce qu'il y croyait au départ et qui a voulu démontrer par la suite qu'il était capable d'aller jusqu'au bout sans faiblir, affirment les enquêteurs. Un volontariste qui s'est laissé emporter par la fausse assurance que donne la clandestinité et l'impunité maintenue durant douze ans. Jusqu'à ce qu'un anodin contrôle de routine, sur une petite route andalouse mette fin à ce jeu sanglant !

THIERRY MALINIAK

La conférence de Londres

La responsabilité des pays consommateurs de drogue

LONDRES

de notre correspondant

C'est la demande dans les pays consommateurs. Cette évidence a été rappelée à la fois par Mme Margaret Thatcher et par le président colombien Virgilio Barco à l'ouverture, lundi 9 avril à Londres, de la « conférence mondiale sur la réduction de la demande de drogue et sur la lutte contre la cocaïne ».

A quelques dizaines de mètres du bâtiment officiel où se tenait cette réunion, les partisans de la légalisation totale du commerce et de l'usage des stupéfiants, qui avaient reçu il y a quelque mois, au nom du libéralisme économique, le soutien inattendu d'un éditorial de l'*Economist*, défendaient leur thèses dans un local que leur avait prêté le bureau londonien du Parlement européen.

Mme Thatcher a fait allusion à cette proposition radicale mais pour la condamner sans appel. *« Légaliser l'usage de la drogue aboutirait à détruire des jeunes vies et à miner la société elle-même. Notre devoir est de protéger les jeunes, non de les exposer délibérément au danger. Je peux vous assurer que notre gouvernement ne légalisera jamais les drogues, qu'elles soient dures ou douces »*, a-t-elle déclaré.

Le débat est pourtant ouvert en Grande-Bretagne même en raison du peu de succès remporté par les méthodes musclées employées aux Etats-Unis par le président Bush. L'attitude du gouvernement conservateur a d'ailleurs nettement évolué. Il y a quelques années encore, l'accent était mis sur la répression policière. Mme Thatcher n'oublie pas cet aspect. Mais elle insiste désormais sur les campagnes d'information et de prévention comme sur le rôle des autorités locales. Des panneaux publicitaires ont ainsi été loués ces derniers mois par le gouvernement, en particulier dans le métro londonien, pour montrer, avec des images souvent très crues, les conséquences de l'usage de la drogue.

Cent douze pays représentés

Les représentants de cent douze pays sont donc réunis à Londres pendant trois jours pour cette conférence. Les délégations sont conduites tantôt par le ministre de l'intérieur, tantôt par celui de la justice ou de la santé. M. Pierre Joxe, qui dirige la délégation française, a fait le bilan de son récent voyage aux Etats-Unis. Un responsable new-yorkais de la lutte contre la drogue avait alors déclaré au ministre français de l'intérieur : *« Si vous ne réagissez pas très vite et très fort, la cocaïne et le crack seront bientôt chez vous. Ne faites par les même erreurs que nous ; nous avons mis trop longtemps à comprendre que la cocaïne et ses dérivés étaient aussi dangereux et même plus dangereux que l'héroïne.»* M. Joxe souhaite trouver *« un équilibre entre prévention, répression et traitement »*. Il est, lui aussi, totalement opposé à l'idée de la légalisation. *« Si l'héroïne tue 300 personnes en France par an, et non, disons 3000, alors que le tabac et l'alcool en tuent ensemble plus de 100 000, c'est bien parce que la drogue est interdite et combattue, qu'elle ne fait pas l'objet d'un commerce licite et de publicité, même réglementée »*, explique-t-il.

Le ministre français a jugé *« énergique et émouvant »* le discours du président colombien. Ce dernier, qui s'est lancé dans une guerre totale contre les trafiquants, avait déclaré que *« les consommateurs de drogue ont, par leurs pratiques, conduit mon pays au bord du gouffre et leur dépendance encourage la violence, le crime et la corruption »*. La présence à Londres de tireurs d'élite pour assurer sa protection montre qu'il s'agit bien en effet d'un combat sans pitié.

Les participants à cette conférence devraient adopter une déclaration dans laquelle la responsabilité des pays consommateurs serait posée à égalité avec celle des pays producteurs. Des groupes de travail ont été constitués pour lutter contre le « blanchiment » de l'argent provenant du trafic et pour mieux surveiller le commerce des produits chimiques nécessaires à la fabrication de certaines drogues. La Grande-Bretagne a enfin annoncé qu'elle fournirait une aide supplémentaire de 4,5 millions de livres (42,3 millions de francs) à la Colombie pour combattre les trafiquants.

DOMINIQUE DHOMBRES

MÉDECINE

Selon une enquête de l'INSERM

Deux Français sur trois approuvent l'installation de distributeurs de préservatifs

Selon une étude réalisée par l'unité 292 de l'INSERM (deux enquêtes portant au total sur 8 000 personnes), plus de 74 % des Français seraient favorables à la vente du préservatif dans des *« lieux de grand passage »*, avec une *« préférence »* pour les stations-service, les débits de tabac et les kiosques à journaux.

Plus de 70 % d'entre eux approuvent l'installation de distributeurs automatiques dans les toilettes des bars, des boîtes de nuit, dans les universités, les gares et les aéroports, et enfin dans les centres commerciaux et les lieux d'éducation pour les plus de dix-huit ans. *« Malgré ce haut taux d'acceptabilité »*, l'étude note que les distributeurs sont *« très peu répandus aujourd'hui en France »* (69 % des préservatifs sont vendus en pharmacie et 25 % dans les grandes surfaces). Elle montre que *« la crainte d'une réaction de rejet de la part du public, souvent exprimée par les commerçants ou les responsables des collectivités, n'est pas justifiée »* *(A.F.P.)*.

CATASTROPHES

Trois incendies de car-ferry en trois jours

Les enquêteurs sont de plus en plus persuadés que la catastrophe du « Scandinavian Star » est d'origine criminelle

Série noire pour les car-ferries. Un incendie s'est déclaré lundi soir 9 avril sur le navire français « Reine Mathilde », de la compagnie Bretagne-Angleterre-Irlande (BAI), dont le siège est à Roscoff, alors que le bâtiment se trouvait au large de l'île de Wight. Il assure régulièrement la ligne entre Caen-Ouistreham et Portsmouth. L'incendie a été rapidement maîtrisé par l'équipage, formé pour réagir dans ces circonstances, mais un passager (il y avait environ 600 personnes à bord) est mort d'une crise cardiaque et un marin, intoxiqué par les fumées, a dû être évacué par un hélicoptère de la Royal Navy. Cet accident est survenu vingt-quatre heures après un autre incendie sur un ferry qui assurait la liaison entre le Pays de Galles et l'Irlande, faisant un mort et une trentaine de blessés.

En Scandinavie, l'enquête sur la tragédie du « Scandinavian Star » s'oriente résolument vers la thèse de l'incendie criminel. Le bilan s'alourdit de jour en jour. Le nombre de morts pourrait s'élever, lorsque tous les cadavres auront été identifiés, à deux cents environ.

COPENHAGUE

de notre correspondante

Au Danemark et en Norvège, le 9 avril aura été, à double titre, une journée de deuil. Les deux pays, en effet, ont commémoré dans le recueillement le cinquantième anniversaire de l'invasion de leur territoire par les troupes du IIIe Reich et le début d'une longue occupation de cinq ans, tandis que des dizaines de foyers pleuraient des parents, amis ou collègues, victimes de l'incendie tragique du *Scandinavian Star*.

Dans le petit port suédois de Lysekil, les équipes de pompiers se sont succédé pour essayer de dégager les corps de l'épave amarrée au quai... Une tâche compliquée par la forte température qui régnait toujours à bord, même si le feu est maintenant éteint. D'ores et déjà, il est à peu près certain que le chiffre des morts sera encore plus élevé que ce que l'on pensait ; il pourrait avoisiner deux cents.

Nombre de ces victimes, notamment des enfants, ont été retrouvées agglutinées dans les couloirs ; certaines seraient encore enfermées dans leurs cabines. Il y aurait trois cent trente-cinq rescapés, dont une dizaine assez gravement blessés.

Une trentaine de policiers, de médecins légistes et de dentistes norvégiens, danois et suédois sont réunis à Oslo pour procéder ensemble à l'identification des corps, qui pourrait prendre au moins une semaine tant ce genre d'opération s'avère compliquée à cause de l'état des cadavres carbonisés. Des spécialistes américains ont offert leurs services.

Parallèlement, les polices des trois royaumes poursuivent de façon intensive leur enquête sur les causes de la catastrophe en interrogeant les survivants, dont certains, malheureusement, manquent à l'appel car déjà retournés chez eux. La thèse d'un acte criminel semble de plus en plus se confirmer. D'après certains témoignages, il y aurait eu, en fait, non deux foyers d'incendie, mais quatre allumés en quatre points différents, à peu près en même temps. En outre, une personne, dont le nom et même le sexe sont tenus secrets, aurait affirmé avoir aperçu cette nuit-là un homme en train de procéder à l'un de ces actes de pyromanie.

A Copenhague, le groupe de marins portugais faisant partie de l'équipage est consigné dans un hôtel avec interdiction de parler à quiconque, à l'exception des représentants des assurances. Ils doivent être interrogés mercredi par les magistrats du tribunal maritime. Toutefois, un journaliste est parvenu à entrer en contact avec l'un d'entre eux, qui a confirmé que ses compagnons et lui-même n'avaient, après avoir été engagés, reçu aucune instruction en prévision d'un sinistre.

Le capitaine Hugo Larsen, qui avait pris le commandement du bâtiment huit jours avant le drame, après avoir été plusieurs mois en chômage, s'est défendu contre les vives critiques l'accusant d'avoir abandonné son navire alors qu'il y avait encore à bord des dizaines de personnes vivantes. Selon sa version, il se serait fait évacuer après avoir constaté que le pont était entièrement vide et parce qu'il risquait d'être étouffé par la fumée ; *« Il n'y avait rien d'autre à faire »*, a-t-il dit.

Ses déclarations risquent de faire pencher lourdement la balance quand se posera la question des indemnisations. Le *Scandinavian-Star* était assuré selon les règles habituelles et, normalement, les familles des victimes, comme les rescapés, devraient recevoir des sommes importantes, mais cependant limitées par un plafond conventionnel. Mais s'il est prouvé qu'il y eut faute parce que le bateau présentait des défaillances techniques inadmissibles ou parce que l'équipage aurait gravement manqué aux devoirs qui lui sont imposés, alors les dommages et intérêts peuvent être illimités.

CAMILLE OLSEN

EN BREF

□ **Incendie dans un hôpital psychiatrique de Rennes : un mort et un blessé grave.** – Un incendie survenu lundi 9 avril, en soirée, dans un hôpital psychiatrique de Rennes (Ille-et-Vilaine) a provoqué la mort d'un des malades. Un autre pensionnaire a été grièvement blessé. Les secours ont été rendus difficiles, les portes étant fermées à clef et les vitres des fenêtres très résistantes. Mais les douze cents occupants de l'hôpital ont pu être évacués.

□ **Le meurtre d'Aurélie à Rouen : un drame de la jalousie.** – Aïcha Biron, trente ans, a avoué avoir égorgé Aurélie, six ans, dimanche 8 avril, dans un sous-sol d'un immeuble du Petit-Couronne, près de Rouen *(nos dernières éditions du 10 avril)*. La jalousie serait le mobile de cet acte, l'époux de la meurtrière présumée étant lié d'après les premières constatations des enquêteurs à la mère de la fillette. Aïcha Biron devait être déférée au parquet de Rouen mardi 10 avril.

SCIENCES • MEDECINE

La délicate ordonnance hospitalière

Un rapport officiel développe les grandes lignes de la prochaine réforme de l'hôpital public. Pas de révolution, de simples aménagements.

L'HÔPITAL public sortira-t-il jamais des impasses structurelles où on l'a placé et dont il souffre ouvertement depuis déjà de longues années ? Inquiets de l'augmentation des dépenses de santé et de la part essentielle que prend dans ce domaine le parc hospitalier, les pouvoirs publics cherchent depuis plus de dix ans à modifier le fonctionnement devenu obsolète de cette institution. Il y eut ainsi, successivement, la mise en place de nouvelles règles de financement (budget global), diverses tentatives pour encadrer ou faire disparaître l'activité privée de certains médecins hospitaliers, ou encore les essais souvent avortés de transformation de « services » en « départements ». L'heure aujourd'hui est à un projet de loi portant réforme hospitalière, actuellement à l'étude au ministère de la santé. Le cadre général de ce texte, dont la rédaction définitive devrait, dit-on, être précédée par un large débat public avant un vote par le Parlement d'ici à la fin de l'année, est défini dans un rapport qui vient d'être rendu public et qui, déjà, suscite quelques vives critiques (1).

Au terme de quatre mois de consultations, d'auditions et de visites dans vingt-trois établissements hospitaliers publics, les auteurs ont remis au ministre de la santé un document de soixante-dix pages contenant une série de propositions qui, selon eux, devraient permettre de traiter la « crise » que traverse l'hôpital public et qui, on le sait, se manifeste à échéance plus ou moins régulière ces derniers temps par une série de mouvements revendicatifs.

« *L'hôpital est en crise ou du moins il se ressent comme tel*, écrivent les auteurs. *Incontestablement, il faut y voir pour partie la trace d'un phénomène à l'œuvre dans tous les pays développés : il est frappant de constater que ceux-ci ont presque tous dû faire face ces dernières années à une crise importante dans leurs hôpitaux.*

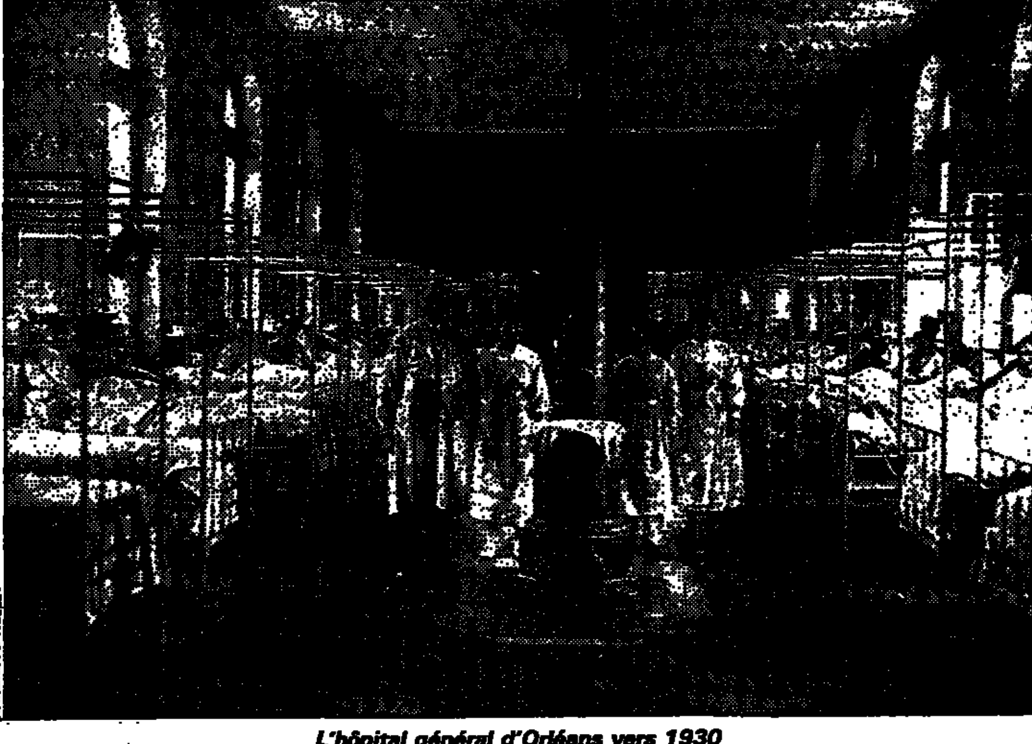
» *La place croissante de la santé dans les préoccupations de nos contemporains, les termes de plus en plus directs des combats contre la souffrance et contre la mort que la technologie moderne permet, la taille des institutions hospitalières modernes, d'autres éléments peut-être, ont accru la tension quotidienne ressentie par les hôpitaux et leurs personnels. Mais il serait insuffisant et malveillant de borner là l'explication. Si l'on doit garder à l'esprit comme cause du malaise cette évolution profonde des exigences de notre société envers l'hôpital, il faut aussi reconnaître les rigidités et les cloisonnements dont souffrent nos institutions.*

» *Dans cette période de mutation des vingt dernières années, tout n'a pas évolué aussi rapidement qu'il eût été nécessaire. Les structures de l'activité hospitalière définies pour l'essentiel en 1970 doivent d'urgence être remises à jour pour corriger les déséquilibres existants, prendre en compte les évolutions de la demande de santé, les données médicales et technologiques nouvelles et les aspirations des personnels hospitaliers.* »

« Des structures figées »

Les auteurs rappellent notamment que les méthodes de planification et d'allocation des moyens font trop de place aux situations acquises au détriment du mouvement et de l'adaptation. Dans ce cadre l'hôpital public, qui occupe au sein de ce système une place privilégiée, a dû supporter l'essentiel de l'effort de modération des dépenses de santé, effort que ne connaissent pas les cliniques privées.

Toutefois, la crise ne trouve pas seulement son origine dans des problèmes financiers. Les moyens consacrés par la collectivité nationale à la santé sont considérables et en expansion rapide. Les dépenses d'assurance-maladie dépassent 400 milliards de francs et progressent près de deux fois plus vite que le revenu national. La progression des ressources des hôpitaux se situe à environ 7 % par an, c'est-à-dire à un niveau nettement supérieur à l'inflation. « *Mais les dépenses collectives sont parfois immobilisées dans des structures figées sur lesquelles il faut s'interroger* » précisent, les auteurs du rapport. C'est ainsi que, selon eux, la réforme hospitalière devra se traduire par une modification de la loi du 31 décembre 1970 qui régit les établissements de soins. Les modifications devront permettre de redéfinir les missions et l'organisation du système hospitalier, de redonner plus d'autonomie aux responsables (administrateurs, directeurs, médecins et personnel soignant) et de créer au sein de l'hôpital les conditions d'une nouvelle dynamique.


HARLINGUE/VIOLLET

L'hôpital général d'Orléans vers 1930

Il s'agit là de répondre aux principales orientations retenues, il y a pratiquement un an jour pour jour, par le gouvernement sur la proposition de M. Claude Evin, ministre de la santé, et qui visaient pour l'essentiel à « *ouvrir l'hôpital sur son environnement* » (en favorisant son intégration dans la ville grâce notamment au rapprochement avec la médecine ambulatoire), à « *décloisonner l'hôpital* » (en adaptant ses structures et en développant le dialogue social et les procédures d'évaluation), à « *améliorer l'installation territoriale de notre réseau de soins* » ainsi qu'à « *harmoniser les financements du public et du privé* » (tout en instituant une plus grande transparence dans le fonctionnement de cliniques privées avec des modifications des règles tarifaires actuelles). La rénovation des textes législatifs et réglementaires proposée par les auteurs du rapport a ainsi trois objectifs principaux : restaurer la motivation des personnes qui travaillent à l'hôpital public, rétablir l'équité entre les deux secteurs public et privé, améliorer le fonc tionnement du système de soins.

Le rapport officiel aborde ensuite, successivement, les chapitres suivants :

– Les missions des établissements hospitaliers : une série de nouvelles mesures seront fixées pour l'ensemble des établissements. Les nouvelles missions qui leur seront imparties concerneront à la fois l'analyse de leur activité, l'évaluation des soins, qu'il s'agisse de leur qualité ou de leur coût, l'information du malade, qui devra être assurée par le médecin avec la collaboration du personnel soignant. L'évaluation de la qualité des soins dans l'ensemble des établissements doit selon le rapport « *devenir une réalité concrète* ». Chaque unité de soins devrait être chargée de recueillir les indicateurs cliniques ainsi que des indicateurs infirmiers permettant d'apprécier l'activité du service et les résultats obtenus. Le rôle du « département d'informations médicales » de chaque établissement serait, dans ce contexte, de collecter les données et de les valider. Toujours dans ce cadre, le rôle des hôpitaux devrait être plus clairement défini, ces établissements devant assurer les soins de suite et accueillir les personnes dépendantes dans des unités de long séjour.

Ils devraient également pouvoir comporter des unités de médecine, de court séjour, à condition de passer convention en centre hospitalier régional.

– L'organisation sanitaire : selon le rapport, les textes actuels relatifs à la planification d'ordre sanitaire ne concordent que très imparfaitement avec les objectifs souhaités. C'est ainsi que la carte sanitaire actuelle régit les équipements lourds et fixe par région et par secteur un montant maximum de lits d'hospitalisation traditionnelle par grandes disciplines « *sans se préoccuper d'une répartition équitable des moyens par activité fine ni vérifier la cohérence et la continuité des réponses pour une pathologie particulière.*

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 16

(1) Le « Rapport de la mission d'information, de concertation et de proposition sur la réforme hospitalière » est signé E. Couty (directeur d'hôpital), D. Kerroux (infirmière générale au CHR de Brest), G. Nicolas (professeur des universités, praticien hospitalier au CHR de Nantes), S. Peigné (praticien hospitalier, hôpital Cochin) et S. Silland (membre de l'inspection générale des affaires sociales).

Cristaux aux fourneaux

Découverts au début des années 80, les quasi-cristaux semblaient devoir être pour longtemps une curiosité scientifique. Aujourd'hui, ils tapissent le fond de nos poêles.

RIEN ne prédisposait Jean-Marie Dubois à entrer dans le monde de la restauration, des poêles à frire et des tables de cuisson. Son domaine, c'est plutôt celui de l'analyse des propriétés physico-chimiques des matériaux. Dans le Laboratoire de science et de génie des matériaux métalliques de Nancy où il travaille, il « piège » les atomes, les situe avec précision et met à nu les structures les plus complexes des alliages qui lui sont confiés. Bref un véritable travail de bénédictin qui n'incline guère à la médiatisation.

Seulement voilà. M. Dubois a reçu en 1987 le prix Sciences des matériaux décerné par la société IBM pour l'ensemble de ses travaux. Un événement qui n'est pas passé inaperçu et qu'a relaté, avec l'importance qu'il mérite, la presse locale. Et, coup de chance, l'article consacré à ce chercheur a attiré l'œil d'un patron de PMI, Jean-Charles Weber, gérant de la société France-Grignotage. Depuis quelque temps déjà, ce dernier avait à cœur de résoudre le délicat problème de l'état de surface des plaques de cuisson utilisées dans la restauration (grill, poêles à frire, gaufriers, plaques de cuisson, etc.).

Comment faire, en effet, pour proposer des appareils dont l'état de surface serait parfait, résistant à la corrosion et à la découpe, et, en plus, très bon conducteur de la chaleur ? L'idée lui est donc alors venue de contacter M. Dubois. « *Rien d'étonnant à cela*, dit-il. *Je suis d'une famille d'universitaires et donc attiré de manière naturelle par la recherche. J'ai donc supposé de manière empirique que l'on pouvait peut-être améliorer les choses car on sait bien pourquoi les aliments « collent ou ne collent pas » lors de opérations de cuisson.* »

Le physico-chimiste a été séduit par l'idée, et c'est ainsi que s'est concrétisé ce mariage si souvent difficile du chercheur et du patron d'entreprise. Mais, et c'est ce qui est peut-être le plus original dans cette affaire, c'est que Jean-Marie Dubois a pensé à tapisser ces ustensiles de la toute dernière curiosité de son laboratoire : des quasi-cristaux. Ces matériaux nouveaux qui font toujours et encore le régal des chercheurs fondamentalistes sont en effet susceptibles de produire des alliages bons conducteurs de chaleur et dotés en plus d'une formidable capacité de résistance à l'abrasion.

Ainsi, « *les plaques de cuisson dont le fond a été tapissée de quasi-cristaux présentent*, selon M. Weber, *une dureté deux fois plus grande que celle de la fonte, six fois plus que celle de l'aluminium et dix fois plus enfin que celle du cuivre. Vous pouvez couper là dedans sans crainte et même nettoyer le tout à la brosse métallique.* » Depuis, un brevet a été pris par le Centre national de la recherche scientifique, qui en a cédé la licence exclusive à France-Grignotage.

Une petite usine devrait d'ailleurs être construite sur un ancien carreau de mine, à Giraumont (Meurthe-et-Moselle), pour produire ces nouveaux ustensiles de cuisine qui vous permettent de cuire une omelette en seulement 5 à 10 secondes, un croque-monsieur en 15 à 20 secondes et en 35 à 40 secondes une viande « *dont le goûteux et la température à cœur* » seraient inégalés. Aux gastronomes de trancher en attendant que soit résolu le dernier petit problème posé par la production : la bonne dimension des poudres de quasi-cristaux déposés sur les plaques de cuisson (1).

Le résultat de cette association recherche-industrie est d'autant plus remarquable que les quasi-cristaux sont encore dans l'enfance. « *Aujourd'hui*, précise Jean-Marie Dubois, *nous n'en connaissons bien qu'une douzaine, et seule la structure de deux d'entre eux (des alliages métalliques aluminium-manganèse et aluminium-lithium-cuivre) est connue avec précision.* » D'ailleurs ce n'est qu'en novembre 1986 que le premier quasi-cristal de ce type – le seul des deux qui est stable, l'Al-Li-Cu – a été photographié pour la première fois par une équipe de Pechiney qui, pour l'occasion, coiffait sur le poteau les chercheurs des Bell Labs.

Vrai-faux cristal

Les premières preuves de l'existence de ces matériaux particuliers n'ont été mises en évidence qu'en 1982. D'autres pourtant avaient bien vu avant des clichés de ces matériaux. Mais ils n'y avaient prêté que peu d'attenion car, dans la culture de l'époque, ils ne pouvaient être compris que comme des artefacts.

Lorsque, à cette époque, Dany Schechtman, de l'Institut israélien de technologie de Haïfa, observa les premières images de l'alliage métallique qu'il venait de préparer, il pensa aussitôt lui aussi qu'il venait de commettre une erreur expérimentale. Ses clichés avaient de quoi surprendre le plus consciencieux des chercheurs car ils paraissaient en contradiction totale avec les principes les plus fondamentaux de la cristallographie. Pourtant sur l'émulsion photographique se détachait bien l'image d'une chimère. La « signature » de l'échantillon – un alliage d'aluminium et de manganèse – révélée par la méthode d'analyse utilisée (diffraction par rayons X) était bien celle d'un mouton à cinq pattes.

Comme on ne badine pes impunément avec les ordres établis, Dany Schechtman chercha à déterminer pendant plusieurs mois si quelque erreur ne s'était pas glissée dans son protocole d'expérience, qui pourrait expliquer le phénomène. Mieux même, il renouvela son expérience en s'assurant de la collaboration de deux laboratoires étrangers : le National Bureau of Standards de Gaithersburg (Etats-Unis) et le Centre d'études de chimie métallurgique du CNRS de Vitry-sur-Seine (France). Et il fallut bien se rendre à l'évidence : ce que les dogmes de la cristallographie refusaient existait bien.

Sous le pinceau des rayons X, sous l'œil des microscopes électroniques apparaissait nettement un solide qui avait toutes les caractéristiques d'un cristal, sans vraiment en être un. Dans un matériau solide, en effet, les atomes apparaissent soit totalement désordonnés – c'est le cas des verres, – soit au contraire parfaitement ordonnés (à quelques défauts près), comme ils le sont dans les cristaux. Alors, et c'est la définition même du corps cristallisé, les groupes d'atomes s'organisent de façon périodique, telles les fleurs ou les figures géométriques d'un papier peint qui serait en trois dimensions.

Cette périodicité, de même que la compacité qui caractérise la matière, implique que ces motifs, ou ces « briques élémentaires » comme les appellent les chimistes et les physiciens, soient jointifs afin que, placés côte à côte, ils puissent « paver » un volume sans laisser d'espace vide. Ramené à deux dimensions, ce problème est bien connu des carreleurs de salle de bains, qui savent bien qu'ils peuvent couvrir un sol de carreaux de faïence triangulaires, carrés, rectangulaires ou hexagonaux ... mais en aucun cas pentagonaux. Sinon il faut remplir les espaces restés libres avec du ciment.

Tout comme pour les carreleurs, il paraissait donc impossible aux cristallographes de remplir un espace avec des motifs atomiques ayant globalement les axes de symétrie du pentagone, ou, pour reprendre leur expression, « *des symétries d'ordre cinq* ». Et pourtant c'est ce qu'ont trouvé et prouvé une équipe de chercheurs israéliens, américain et français. La géométrie dans l'espace n'en était pas pour autant remise en question. Toute révolution a ses limites. Mais, ce qu'il faut comprendre, c'est que les cristallographes raisonnaient jusqu'à cette découverte avec des cristaux qui n'étaient faits que de l'empilement d'une seule brique élémentaire.

Plus ordonnés que les cristaux

Or, dans les quasi-cristaux, il faut considérer que l'on dispose, pour construire un solide, de plusieurs briques élémentaires dont aucune n'a la symétrie d'ordre cinq mais dont l'assemblage permet de combler tous les vides et présente la symétrie interdite. Depuis, des structures plus complexes à symétrie huit, dix ou douze qui font appel à d'autres systèmes de briques élémentaires, ont été révélées. Mais quand celle du premier quasi-cristal fut publiée, en novembre 1984, dans la *Physical Review Letters*, la nouvelle fit l'effet d'une bombe (2).

Cinq ans après, Pierre Garoche, du Laboratoire de physique des solides d'Orsay, n'hésite pas à dire que « *cette découverte est une véritable révolution culturelle, quelque chose qui a bouleversé les concepts et à laquelle 20 % encore des cristallographes ont du mal à croire. Rien d'étonnant à cela*, explique-t-il. *Car plus on a de culture et plus elle pèse* » ... et moins on a d'ouverture d'esprit sur des mondes nouveaux. Pourtant, il s'agit bien d'une réalité puisque cette merveille de la nature finit aujourd'hui dans nos poêles à frire.

Mais, avant d'en arriver là, il a fallu, comme le rappellent Denis Gratias et Pierre Garoche, se familiariser avec ces drôles de cristaux qui, finalement, « *sont presque des objets plus ordonnés que les cristaux eux-mêmes* » et « *dont on commence à comprendre pourquoi ils existent* ». De quoi largement occuper la communauté d'une centaine de chercheurs français en pointe dans le monde sur ce sujet, qui se sont réunis à Orsay à la fin du mois de mars pour parler à bâtons rompus de leurs derniers enfants.

Des enfants qu'ils savent aujourd'hui parfaitement produire sous la forme de mono-cristaux sans défauts – travaux qui ont permis l'élaboration des fameuses poêles à frire – et dont on commence à bien connaître les propriétés. En particulier leur formidable résistance électrique à basse température, ce qui peut paraître étonnant pour des alliages métalliques. Reste que ces capacités, jointes à leurs étonnantes structures électroniques en feront peut-être pour demain des matériaux importants pour l'électronique. Mais ce sont là des projections auxquelles se refusent aujourd'hui les scientifiques.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) France-Grignotage serait sur le point de conclure une quinzaine d'accords avec d'autres sociétés sur ce thème.

(2) Cet article était signé Dany Schechtman et Ilan Blech de l'Institut israélien de technologie de Haïfa, et de de John Cahn du National Bureau of Standards et de Denis Gratias du Centre d'études de chimie métallurgique de Vitry-sur-Seine.

MÉDECINE

Deux Français sur trois approuvent l'installation de distributeurs de préservatifs

EN BREF

L'Europe des gènes verts

La dissémination dans la nature des organismes génétiquement modifiés a désormais un statut européen. Il tient compte des contraintes industrielles et écologiques.

LA nouvelle est presque passée inaperçue du grand public. Pour les chercheurs et les industriels, elle revêt pourtant une importance considérable : après des années de tergiversations, les ministres de l'environnement de la Communauté européenne ont ratifié, à la fin du mois de mars, deux directives concernant l'utilisation des organismes vivants génétiquement modifiés. Une réglementation réclamée depuis longtemps par les écologistes et décriée par nombre d'industriels, qui autorisera désormais, sous couvert d'un rigoureux contrôle préalable, la dissémination volontaire, dans l'environnement des pays de la CEE, de plantes ou de micro-organismes issus du génie génétique.

Au cœur de la controverse : les OGM, autrement dit les organismes génétiquement modifiés, *« d'une manière qui ne s'effectue* pas naturellement *par multiplication ou par recombinaison* naturelle ». Le fait même de les désigner par un simple sigle montre bien, s'il en était besoin, l'enjeu majeur que sont devenues ces entités biologiques pour les industries, tant pharmaceutiques qu'agronomiques.

Comparé aux techniques traditionnelles de sélection, le transfert de gènes dans des plantes cultivées élargit en effet considérablement leur variabilité, puisqu'il permet d'introduire dans leur patrimoine héréditaire des gènes d'espèces, voire de règnes différents. Des perspectives économiques considérables qui s'accompagnent d'un certain risque pour l'environnement, la dispersion incontrôlée de micro-organismes « exotiques », voire d'espèces chimères non prévues par la nature, ne pouvant, selon les scientifiques eux-mêmes, être totalement exclue.

La directive adoptée à Bruxelles, qui ne concerne ni les animaux ni les quelques plantes pour lesquelles aucune propagation incontrôlée n'est à craindre, tient compte de ces deux impératifs. Premier acte : tout laboratoire, privé ou public, désirant procéder à la dissémination d'OGM à des fins de recherche et de développement, devra désormais obtenir, au préalable, le feu vert des autorités compétentes sur le territoire concerné.

Il lui faudra pour cela fournir un dossier technique détaillant l'expérience, ainsi qu'une déclaration évaluant *« l'impact et les risques que les utilisations envisagées des OGM comportent pour la santé humaine et l'environnement »*. Après avoir, le cas échéant, pris en considération les observations faites par les autres Etats membres de la CEE, les autorités *ad hoc* disposeront d'un délai de quatre-vingt-dix jours pour accepter ou rejeter la proposition.

Deuxième acte, plus délicat encore : l'autorisation de commercialisation, qui sera cette fois traitée directement au niveau européen. Constitué des informations requises lors de l'expérimentation, *« complétées autant que nécessaire pour tenir compte de la diversité des sites d'utilisation du produit »*, chaque dossier sera immédiatement transmis aux autorités compétentes de tous les Etats membres, qui disposeront de soixante jours pour émettre une objection. Aucun produit contenant des OGM ne pourra par ailleurs être mis sur le marché sans avoir été au préalable soumis, *« au stade de la recherche et du développement, à des essais sur le terrain satisfaisants, dans les écosystèmes qui sont susceptibles d'être affectés par son utilisation »*.

Le comportement de 37 000 pétunias

Une fois la commercialisation dûment autorisée, aucun Etat membre ne pourra en revanche, pour des motifs liés à la santé humaine ou à l'environnement, *« interdire, restreindre ou empêcher la dissémination volontaire de l'organisme sur son territoire »*. Une fois en vigueur (1), la directive adoptée par le Conseil devrait ainsi permettre d'instaurer en Europe une relative harmonie en matière de sécurité biotechnologique, afin d'éviter, c'est là son but essentiel, *« des conditions inégales de concurrence (...) affectant le fonctionnement du Marché commun »*.



PH. PLAILLY

Culture *in vitro* en serres.

Peu propice aux avancées technologiques, le flou artistique qui régnait jusqu'alors au sein de la Communauté en matière de génie génétique devrait donc vivre ses derniers beaux jours. Même si, personne n'en doute, beaucoup reste à faire pour mettre tout le monde d'accord. Alors que l'Italie et l'Espagne n'ont encore pris aucune mesure de protection, la dissémination d'OGM dans l'environnement est ainsi sévèrement contrôlée au Danemark depuis 1986. Et la législation est plus sévère encore en RFA, même si ce pays, devant la fuite croissante des cerveaux et des industriels en biotechnologie, doit aujourd'hui se résoudre à assouplir ses règles. Pour la première fois, les autorités ouest-allemandes ont ainsi donné leur feu vert, le mois dernier, à une expérience de recherche fondamentale visant à observer, à grande échelle, le comportement en champ libre de trente-sept mille pétunias modifiés par génie génétique. Un pas plus timide que celui franchi au même moment par la Grande-Bretagne, qui, pour la première fois dans le monde, vient d'autoriser le développement commercial d'une levure de boulanger génétiquement manipulée, mise au point par la firme danoise Gist-Brocades.

Dans cette Europe biotechnologique faite de disparités, la France, la Belgique et les Pays-Bas ont adopté, quant à eux, une position intermédiaire. Au cours des trois dernières années, plus de cinquante expériences hors laboratoire utilisant des organismes génétiquement modifiés ont ainsi été menées sur le territoire français, pour l'essentiel sous l'égide de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Avec l'autorisation préalable de deux commissions dépendant des ministères de l'environnement et de l'agriculture, chargées, à titre consultatif, d'évaluer les risques de ces tests en grandeur nature.

Des projets trop limités

S'ils visent à réduire ces criantes disparités, les principes adoptés à Bruxelles sont loin, cependant, de contenter tous les protagonistes. A commencer par les grandes compagnies européennes de biotechnologies (parmi lesquelles ICI, Sandoz Ferruzi, Rhône-Poulenc, Hoechst, Monsanto Europe, Unilever) qui, dès le mois de janvier, adressaient un texte de mise en garde à la Commission de la CEE chargée de cet épineux dossier. Les Etats-Unis et le Japon possèdent une telle avance en matière de biotechnologies que la position future de l'Europe se trouve aujourd'hui compromise, y affirmaient-ils en substance.

Un état de fait qu'une réglementation globale ne fera selon eux qu'aggraver, la plupart des projets financés par la CEE dans ce domaine étant déjà *« trop limités, tant sur leur portée que sur le moyen mis en œuvre, pour avoir un impact réel et donner à l'Europe un profil déterminant »*.

Sans pour autant céder aux pressions des écologistes qui, sous l'égide du groupe parlementaire Arc-en-Ciel, réclamaient un moratoire de cinq ans sur le génie génétique (*le Monde* du 24 mai 1989), le Conseil européen a donc finalement accordé, face au volontarisme des industriels, un certain crédit aux inquiétudes des défenseurs de l'environnement. Si ce choix ne contribue pas en lui-même, à combler le retard pris par le Vieux Monde dans ce domaine d'avenir, il devrait en tout cas conférer à l'Europe une relative souplesse face à ses principaux concurrents. Au Japon, en effet, un moratoire frappait encore d'interdit, jusqu'au mois dernier, l'ensemble des produits utilisant des OGM destinés à l'alimentation. Et la situation est loin d'être plus simple aux Etats-Unis, où une réglementation relativement permissive à l'échelle nationale provoque dans plusieurs Etats une situation de conflit endémique entre industriels, chercheurs et écologistes.

CATHERINE VINCENT

(1) Les Etats membres de la CEE disposent de dix-huit mois, à dater de mars 1990, pour mettre en vigueur, au niveau national, les dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à cette directive.



Des médecins pour soigner l'exclusion

Parmi les projets d'une association créée par des médecins d'origine maghrébine : des camions sanitaires pour les banlieues

UNE cinquantaine de médecins qui créent une organisation non gouvernementale (ONG) : *a priori*, rien que de très banal. *« Une de plus ! »*, pourrait-on même, être tenté d'écrire. A cela près que la plupart de ces cinquante médecins sont d'origine maghrébine et que leur association, *InterMed Assistance*, vise en particulier à *« défendre et promouvoir le droit à la santé pour chacun »*, y compris les immigrés vivant sur le sol français. Dans le contexte actuel, où d'aucuns envisagent de restreindre la couverture et les droits sociaux des immigrés, la création de cette association est à bien des égards symbolique. Quelle meilleure réponse, en effet, apporter aux tenants de l'exclusion que la volonté affichée par ceux qui se sont le mieux intégrés d'aider les autres à faire de même.

Le docteur NacerKettane, le président d'InterMed Assistance, est né il y a trente-sept ans dans un petit village de Kabylie. Une famille pauvre de dix enfants, un père ouvrier, ancien combattant et ancien déporté dans les camps de travail en 1939-1945. Le docteur Kettane arrive en France à l'âge de quatre ans et ne commence véritablement à parler le français qu'à huit.

« Combattre certains des tabous de l'islam »

L'enfance passée dans une cité à Alfortville, des petits boulots pour se payer des études, le bac et finalement des études de médecine. Un parcours exemplaire, une volonté farouche de s'en sortir. Et puis, comme si cela ne suffisait pas, il fonde le journal *Sans Frontière* et Radio-Beur, participe à la création de France-Plus. *« Cette expérience de médecin* (huit ans de réanimation cardiaque dans une clinique de la région parisienne), *je sentais bien qu'il fallait que je la mette au service de la communauté. Alors, avec d'autres amis médecins, nous avons eu l'idée de créer une ONG plus spécifiquement axée sur les problèmes Nord-Sud. »*

Aujourd'hui, InterMed Assistance n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Un bureau directeur a été créé, comprenant, outre le docteur Kettane, les docteurs Boudjma Aouli (chirurgien ORL à Pontoise), Zakia Muslim (gynécologue à Sartrouville), Malika Hazi (dermatologue à Clichy) et Meriem Camrani (anesthésiste réanimateur à Clichy). Parmi les membres du bureau fondateur, on retrouve certaines personnalités en vue de la communauté maghrébine comme le docteur Salem Kacet (cardiologue à Roubaix) et des médecins français de souche comme le docteur Emmanuel Maheu (rhumatologue à Paris et rédacteur en chef de la revue *Agora*). Un comité de parrainage en cours de constitution comprend déjà plusieurs personnalités, en particulier politiques, comme M. Gérard Fuchs (député PS), M. Claude-Gérard Marcus (député RPR) et M. André Dilligent (maire UDF de Roubaix).

Parmi ses nombreux projets, InterMed Assistance a celui d'affréter des camions sanitaires qui circuleraient dans les banlieues des grandes villes, notamment Paris, Lyon et Marseille. A leur bord, un médecin, une infirmière et un éducateur parlant tous arabe auront pour mission d'intervenir auprès des toxicomanes, très nombreux parmi les jeunes d'origine maghrébine. *« Au-delà de cet aspect*, explique le docteur Kettane, *nous voulons tenter d'aider ces jeunes, souvent en état de rupture sociale, scolaire ou affective, de les mettre en contact avec des structures sociales ou culturelles. »*

Autre projet en cours d'élaboration, la mise au point d'une méthode audiovisuelle s'adressant plus spécifiquement aux femmes. Conçues en plusieurs langues – arabe, berbère, turc et français, – ces méthodes aborderont des thèmes aussi variés que la contraception, la grossesse, les accidents domestiques ou la protection sociale. *« Notre idée*, explique le docteur Kettane, *est qu'en intervenant strictement sur des aspects sanitaires, nous contribuerons à une meilleure intégration des gens. »*

Sur un plan international cette fois, InterMed Assistance tente actuellement d'organiser pour d'ici à la fin de l'année un colloque sur le sida à Alger. *« Nous voulons ainsi contribuer à combattre certains des tabous de l'islam*, ajoute le docteur Kettane. *Officiellement, la toxicomanie ou l'homosexualité n'existent pas dans les pays du Maghreb. Or, nous savons très bien qu'il n'en est rien. D'une manière générale, dans un pays comme l'Algérie, la meilleure réponse que nous pouvons apporter aux mouvements intégristes comme le Front islamique est de faire comme eux, c'est-à-dire d'être très présents sur le terrain et d'aider très concrètement la population. »*

C'est amorcer des « bombes sanitaires »

Pour se financer, InterMed Assistance entend s'adresser tout d'abord aux pouvoirs publics. Le ministère des affaires sociales lui a déjà alloué une aide de 200 000 francs. Plusieurs fondations ont d'autre part été contactées pour contribuer au financement. Enfin, afin de compléter ces apports, les médecins de l'association vont créer une structure de rapatriement sanitaire qui opérera dans les pays du Maghreb.

« Nous voulons militer pour le droit à la santé pour tous, explique le docteur Kettane. *Et même si nous ne voulons pas nous positionner sur un plan strictement politique, il est bien évident que nous entendons pouvoir réagir à certaines prises de position. Ainsi, à propos du problème de la protection sociale accordée ou non aux immigrés, il nous semble impossible de ne pas rappeler une ou deux évidences. A savoir qu'en voulant exclure, on aboutit au résultat contraire de celui recherché. Ne pas protéger socialement, c'est ne pas suivre médicalement. C'est, en définitive, amorcer de véritables « bombes sanitaires » qui, à terme, se retourneront contre l'ensemble de la population. »*

FRANCK NOUCHI

▶ BP 281 - 75010 Paris Cedex. Tél. : 42-39-28-88.

La délicate ordonnance hospitalière

Suite de la page 15

C'est ainsi que la carte sanitaire actuelle régit les équipements lourds et fixe par région et par secteur un montant maximum de lits d'hospitalisation traditionnelle par grandes disciplines *« sans se préoccuper d'une répartition équitable des moyens par activité fine ni vérifier la cohérence et la continuité des réponses pour une pathologie particulière »*. En ce qui concerne la garantie de qualité, le rapport estime qu'il n'est assuré actuellement que par un système de normes traditionnelles qui est obsolète, pour une part, incomplet et ne correspond pas toujours à un ensemble de critères suffisants de qualité dans la prestation des soins.

La nouvelle carte sanitaire rénovée devrait ainsi, au-delà des équipements lourds et des installations d'hospitalisation traditionnelle, traiter des activités médicales de haute technicité, d'un coût élevé ou qui se situent dans des domaines nécessitant des dispositions particulières dans l'intérêt de la santé publique (chirurgie spécialisée, activité médicale liée à la naissance ou à l'accueil des urgences).

– Les établissements publics de santé : déjà, le 4 décembre 1989, M. Claude Evin, ministre de la santé, avait proposé un nouveau statut juridique pour les établissements hospitaliers publics. Ce nouveau statut devait permettre les assouplissements nécessaires en matière de gestion et de tutelle et le renforcement de la responsabilisation des acteurs locaux. Ainsi les établissements publics de santé devraient être définis comme *« des personnes morales dotées d'une autonomie administrative et financière »*. En outre, la spécificité des centres hospitaliers régionaux devrait mieux être mise en valeur en précisant qu'il s'agit d'établissements publics de santé ayant une vocation régionale.

Contrôle pointilleux

La compétence des conseils d'administration de ces établissements devrait dorénavant s'étendre explicitement au vote sur la création des unités fonctionnelles et à l'adhésion à des groupements d'intérêt public. D'autre part, l'allégement de la tutelle exercée sur les hôpitaux par le représentant de l'Etat devrait se traduire par une modification des conditions dans lesquelles les délibérations du conseil d'administration entrent en vigueur. Ainsi le représentant de l'Etat exercerait un contrôle de légalité *a posteriori*. En matière budgétaire, les pouvoirs dévolus aux représentants de l'Etat devraient lui permettre d'exercer un contrôle global par grandes masses de dépenses, et non, comme c'est le cas aujourd'hui, un contrôle pointilleux de l'ensemble des comptes.

Le rapport précise également que le montant des crédits affectés aux hôpitaux (et donc le niveau de la dotation globale et son éventuelle variation en cours d'exercice) devrait tenir compte de l'activité hospitalière constatée et prévisionnelle appréciée sur la base d'indicateurs médicalisés. *« Au total la mission est attachée à ce que des mesures d'assouplissement de la séparation des ordonnateurs et des comptables soient prises afin de donner aux établissements les moyens d'une véritable gestion de trésorerie »*, peut-on lire en conclusion de ce chapitre.

Pour une « démocratisation du service »

A l'issue des nombreuses consultations qu'ils ont effectuées, les auteurs du rapport dégagent un constat selon lequel le débat – déjà vieux – sur l'appellation des structures, qu'il s'agisse de « service » ou de « département », devrait aujourd'hui être dépassé. C'est ainsi que les auteurs du rapport estiment que la diversité des établissements et le respect de leur autonomie conduisent à laisser à leurs instances décisionnelles la responsabilité de choisir le mode d'organisation des activités de soins qui leur paraît le mieux approprié. Dans chaque service, il est proposé d'instituer *« un conseil de service »* composé des médecins responsables d'unités fonctionnelles, des cadres infirmiers et paramédicaux et des représentants des personnels médicaux et non médicaux dont un décret devrait déterminer les modalités de désignation.

Ce système devrait permettre une *« démocratisation du service »*. Tous les personnels devraient se sentir concernés par les décisions de gestion prises au sein du service, se voir consultés sur le projet de leur service. La nomination des chefs de service devrait, selon le rapport, ne pas être modifiée, c'est-à-dire relever de la compétence du ministre chargé de la santé après avis de la commission médicale d'établissement et du conseil d'administration pour une durée de cinq ans renouvelable.

– Les établissements privés : plusieurs modifications aux textes législatifs en vigueur sont prévues. La première devrait conduire à soumettre l'ensemble des établissements privés *« à une obligation de transparence vis-à-vis des autorités responsables de la fixation des tarifs »*. La deuxième modification devrait étendre à tous les établissements privés l'obligation (imposée jusqu'ici aux seuls établissements assurant l'exécution du service public) d'assurer la garde du dossier du malade et son éventuelle transmission au médecin traitant.

La transparence dont il est question vise les établissements privés à but lucratif ayant passé des conventions avec les caisses de sécurité sociale. Il s'agit, selon les auteurs du rapport, de mieux connaître l'activité de ces établissements, tout comme les dépenses qu'ils entraînent pour l'assurance-maladie. Dans ce but, selon les auteurs, il faut accélérer la mise en place d'un système permettant de connaître l'ampleur des sommes versées aux établissements proprement dits ainsi qu'aux médecins qui y exercent, et donc demander à ceux-ci de déclarer leurs honoraires sur un document récapitulatif transmis aux caisses d'assurance-maladie. Plus généralement, le lien entre la tarification et l'activité réelle devrait être resserré en insistant sur l'exigence de la qualité médicale.

En définitive, cette longue ordonnance hospitalière dont la rédaction fut pour le moins délicate (comme en témoignent les différences entre le dernier projet et la version définitive) sera-t-elle de nature à mettre un terme à la crise que traverse l'hôpital public et à la « sinistrose » dont souffrent ceux – médecins et non-médecins – qui y travaillent ? *« La réforme attendue* (certains souhaitaient une révolution culturelle !) *se transforme en simple aménagement*, estime pour sa part le docteur S. Johanet, président de l'intersyndicale des médecins hospitaliers. *Il y aura donc une forte déception des acteurs hospitaliers dont les aspirations à plus de participation ne seront pas satisfaites. »* Moins de dix ans après que M. Jack Ralite, ministre communiste de la santé, eut tenté à sa manière et sans succès de dynamiser l'hôpital public, l'époque n'est définitivement plus à la révolution. Il n'en reste pas moins à savoir si un simple aménagement des structures lié à une forme de relâchement de la tutelle étatique permettra à l'hôpital public de retrouver le dynamisme et ce fameux « esprit d'entreprise » qui, dit-on, lui fait si cruellement défaut.

JEAN-YVES NAU





CULTURE

DANSE

Grands frissons à Garnier

Deux chefs-d'œuvre de Roland Petit entrent au répertoire de l'Opéra de Paris et révèlent des interprètes exceptionnels

Dans un livre hautement recommandable, qui vient de paraître (1), Roland Petit *confesse* qu'il trembla d'angoisse jusqu'à la dernière minute, lors de la création de *Carmen*. Il pensait avoir commis une erreur en confiant le rôle-titre à Renée Jeanmaire – qui n'était encore ni Zizi, ni son épouse. Elle ne tiendrait pas le coup.

Le soir de la première, le 21 février 1949, au Prince's Theatre de Londres, elle faillit bien lui donner raison. Dans la scène finale, livide, elle lui glissa à l'oreille (il était Don José) : *« Je n'en peux plus ». « Alors,* raconte Roland, *la fureur m'a pris, et au lieu de simuler les gifles que je lui donnais, je l'ai frappée réellement, de toutes mes forces. Surprise et folle de rage, elle a poussé un cri qu'elle a conservé par la suite... Nous avons terminé et ce fut un triomphe indescriptible que je n'ai plus jamais connu de ma vie ». Carmen* allait faire le tour du monde. Zizi était née.

Trois ans auparavant (il avait vingt-deux ans), Roland Petit lançait avec *le Jeune Homme et la Mort* un autre monstre sacré : le 25 juin 1946, Jean Babilée entrait dans la légende avec sa salopette tachée de peinture et sa montre-bracelet, sa violence et sa poésie. *« Je vais te faire* le Spectre de la rose *moderne*, lui avait dit Jean Cocteau, auteur de l'argument. *Il y a eu celui de Nijinski en 1911, je vais te faire le tien. »* On manquait d'argent : Wakhévitch avait apporté le décor d'un film qu'il tournait alors avec Marlène Dietrich et Jean Gabin, *Martin Roumagnac*.

Tout revers à sa médaille. Ne se voyant pas accorder par l'Opéra le temps de répétition nécessaire pour assurer une création, Roland Petit a proposé la reprise de ces deux ballets. Bonne idée, ces chefs-d'oeuvre absolus ont tout à fait leur place au Palais Garnier.

Plus que quadragénaires, donc, *Carmen* et *le Jeune Homme* n'ont pas une ride et tiennent parfaitement la route. C'est que Roland Petit n'y bavarde pas un instant, n'y commet pas un pas inutile. Il grave à la pointe sèche et au burin, avec une sûreté de trait, une rigueur et une puissance qu'il retrouvera rarement par la suite. Chaque geste possède sa densité plastique et expressive. La théâtralité et tous les éléments du spectacle (les décors et costumes de Clavé, la musique de Bizet décapée pour *Carmen*, la *Passacaille en do mineur*, de Bach et la mansarde ouvrant sur les toits de Paris de Wakhévitch pour *le Jeune Homme*) contribuent fortement à sa réussite.


MOATTI/KLEINEFENN

Marie-Claude Pietragalla et Kader Belarbi dans « Le jeune homme et la mort »

Restait à tenir en respect les fantômes. Si quelqu'un doit nous faire oublier Zizi (laquelle, assise à la corbeille le soir de la première, reçut une ovation de la salle), ce ne sera sûrement pas Isabelle Guérin, Carmen d'une vulgarité insoutenable, dénuée de sensualité et de féminité. Laurent Hilaire dessine un Don José aristocratique, fatal, à la danse superbe, mais que peut-il faire avec une telle partenaire ? Le courant ne passe pas entre eux.

Le couple incendiaire qu'il faut absolument y voir, c'est Kader Belarbi et Marie-Claude Pietragalla. Beaux à couper le souffle, amants à tirer des larmes, vivant leur passion avec une rage désespérée, ils ont fait passer au palais Garnier, samedi après-midi, le frisson des grands moments. Ils redansent *Carmen* le 13 avril, courez-y. Fanny Gaïda et Carole Arbo, récemment promues « premières danseuses », incarneront également la gitane à la fin de la semaine.

L'alternance des distributions joue aussi pour *le Jeune Homme et la Mort*. Jeudi, c'était Belarbi qui enfilait la salopette et Pietragalla le masque de la Mort : moins exceptionnels peut-être que dans *Carmen*, mais toujours habités, concentrés, tragiques. Samedi, c'était le tour de jeunes « sujets » : Stéphane Elizabé n'a pas fait forte impression mais Agnès Letestu, de belle ligne balanchienne, a montré une autorité qu'on ne possède pas toujours.

En lever de rideau, Roland Petit donne une semi-création, *Debussy pour sept danseurs*, sur des pages pour piano. Deux pièces déjà créées par le Ballet de Marseille en 1982 (*Sarabande* et *Prélude*), trois autres réglées pour l'Opéra (*Minstrels, la Plus que lente* et *Toccata*). Lyrisme et humour y font le meilleur ménage, c'est ravissant, léger, preste et savoureusement musical. Et c'est capiteusement dansé par un septuor haut de gamme : Eric Quilleré et Fabian Roques, pince-sans-rire, Arbo, Gaïda et Letestu, volubiles et raffinées. Wilfried Romoli princier. Et Lionel Delanoé, toujours radioactif : aussi charmeur en sylphe, ici, qu'il est drôle en toréador ou vif-argent en chef des bandits dans *Carmen*.

SYLVIE DE NUSSAC

(1) Clavé pour *Carmen* et Wakhévitch pour *le Jeune Homme et la Mort*, mais aussi Picasso pour *le Rendez-vous* et *Guernica*, Bérard pour *les Forains*, Marie Laurencin pour *le Déjeuner sur l'herbe*, Léonor Fini pour *les Demoiselles de la nuit*, Tinguely et Niki de Saint-Phalle pour *l'Eloge de la folie*, Max Ernst pour *Turangalila*, David Hockney pour *Septentrion*, et tant d'autres : Gérard Mannoni consacre un splendide album à *Roland Petit, un chorégraphe et ses peintres*. L'ouvrage est illustré par deux cents documents reproduits en couleurs avec un soin extrême. Hatier, 296 p., 640 F.

► **Opéra Garnier, les 10, 11, 12, 13 et 14 avril, à 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71.**

THÉATRE

L'Europe passe par Maubeuge

Entre France et Belgique, Maubeuge pose les jalons d'une décentralisation théâtrale nouvelle manière

MAUBEUGE

de notre envoyée spéciale

En russe, *derevo* signifie *arbre*. La compagnie Derevo vient de Leningrad. Avant de poursuivre sa tournée en Australie, au Japon, elle a fait halte au Festival international de théâtre de Maubeuge avec *Zone of red light*, spectacle austère et planant, qui prend racine, notamment, aux sources du Butô ; d'ailleurs, certains membres de Derevo ont suivi un *stage* avec Kazuo Oono. Crâne et corps rasés, striés çà et là de traînées de crème blanche, les comédiens danseurs déploient avec lenteur des mouvements répétitifs – naissance, douleur, mort.

Ils utilisent la scène comme un ventre noir, le trouent de lumières fantomatiques. L'espace bruisse de *chants d'oiseaux, de vent, et soudain* un air de comédie musicale ou de musique foraine le déchire. La performance de Derevo est d'une extrême rigueur. La façon dont cette toute jeune compagnie mêle l'ascétisme aux techniques foraines, ici tournées en dérision, est, malgré des longueurs, passionnante.

Le Festival international de théâtre de Maubeuge a quatre ans. Cette année, il a accueilli des compagnies venues de Barcelone, New-York, Lausanne, Londres, Leningrad et de France. Ce sont de jeunes compagnies pour la plupart, que le directeur, Didier Fusilier, a choisi pour leur exemplarité : ainsi les Hollandais *du Orkater, ou le Zotal* Théâtre de Barcelone. *« Ce festival n'est pas une épicerie européenne »*, explique-t-il. Il a organisé cette année un concours de manuscrits, sélectionnés par les théâtres nationaux et les instituts de théâtre en Europe. Le jury, présidé par Bernard Dort, a couronné un Autrichien, Peter Turrini, un Bulgare, Stanislas Stratiev *et* la Française Noëlle Renaude. Leurs manuscrits reçoivent une aide à la traduction, et pour Stratiev à la production : les théâtres de Sofia, Toulouse et Maubeuge sont déjà sur les rangs. Le festival s'est également décentralisé sur toute la région : le *Macbeth* de Matthias Langhoff a été joué à Jeumont, *dans* une ancienne usine, et le Zotal Théâtre a sauté la frontière franco-belge, jusqu'à Mons.

Didier Fusilier a pu convaincre les pouvoirs publics, *dont la petite ville* de Maubeuge – 38 000 habitants – qui a aménagé en 1983 Le Manège, une belle salle de six cents places. Il a obtenu les moyens d'inviter tout au long de l'année des artistes en résidence, dont le groupe Alis qui a présenté quarante minutes de son prochain spectacle. Des entreprises de la région soutiennent ce festival, qui, en beaucoup de domaines, innove. Ainsi, des associations de spectateurs ont été créées. Elles reçoivent 10 % sur le prix des places vendues, à charge pour elles de les réinvestir à leur guise, dans un concert, un spectacle, avec l'aide du Manège.

Depuis le 1er janvier 1990, le Théâtre du Manège est devenu Centre culturel transfrontalier, appellation inédite en France pour un centre d'action culturelle qui entend utiliser sa position géographique, aux portes de l'Europe du Nord, pour développer échanges et coproductions. Un autre pas a été franchi, le 29 mars dernier, avec la signature d'une charte pour la mise en place d'un espace culturel transfrontalier « Hainaut-Sambre » : Dans le cadre du programme d'action et de coopération transfrontaliere européenne (PACTE) les deux régions ont signé un accord prévoyant notamment la création d'un bureau conseil, d'un atelier de décors et costumes, d'un parc de matériel de scène, d'un mensuel d'informations culturelles... A terme, l'ambition du centre est de produire et de faire tourner des spectacles en français et en plusieurs langues. Son autre ambition est de rentabiliser : c'est un discours qui passe bien, aujourd'hui, auprès des pouvoirs publics. Le Centre culturel transfrontalier de Maubeuge a d'ores et déjà un budget équivalent à celui du Théâtre du Botanique à Bruxelles.

ODILE QUIROT

CINÉMA

A l'ombre de l'Eglise

Le nouveau film de Pascal Kané « Un jeu d'enfant » raconte la France de Pétain

L'histoire se passe au printemps 1941. Arthur (Paul Schmidt) a neuf ans. Il vit en Gironde chez ses grands-parents, propriétaires d'une scierie. Sa mère (Laura Morante) est chanteuse à l'Opéra-Comique. Son mari, médecin, juif (Didier Flamand), est menacé. On le cache dans le grenier. La règle veut que l'on ne confie pas aux enfants les problèmes des adultes. Pour préserver Arthur, on l'éloigne.

Voilà Arthur dans une bourgade de la zone libre, pensionnaire chez une vieille cousine, veuve de guerre, sa sœur, plus une vieille tante, toutes trois confites en dévotion. Encore un film sur l'Occupation ? Pas exactement. Dans *Un jeu d'enfant*, Pascal Kané peint la France de 1941 à travers l'« ordre moral ».

Arthur ne comprend rien au problème juif, il a *été* élevé sans religion. Le voilà soudain plongé, avec les enfants de la cousine, dans un univers de principes très stricts. On ne badine pas avec l'Eglise catholique, la messe du dimanche, les péchés véniels et mortels. On dresse les enfants « pour leur bien ». Arthur réagit en rebelle parce qu'il se croit abandonné par sa mère, commet bêtises et méfaits. Il va jusqu'à troubler la première Fête des Mères, le 25 mai 1941.

Caricature ? Pas pour ceux qui, enfants ou adolescents, ont vécu cette époque, en zone libre ou occupée, sous l'éteignoir pétainiste et clérical. Le meilleur du film est dans cette auscultation des provinces, de leurs rivalités internes, de leurs coutumes familiales et sociales.

Une erreur de distribution : Laura Morante, qui, avec son accent italien, n'a rien d'une fille de la Gironde, même frottée à la capitale. En revanche, Jean Carmet (le grand-père), Dominique Lavanant et Marie Dubois (les cousines), Jacques Alric, Geneviève Fontanel et Paul Schmidt sont tout à fait dans le ton.

JACQUES SICLIER

Le chien, le flic et le bébé

Un jeune flic maniaque de l'ordre et de la propreté, qui a le physique fade et passe-partout de Tom Hanks, recueille un chien hideux qui pourrait bien remettre les *« crados »* à la mode. Une sorte de gros bouledogue avec des yeux vitreux, qui, en un tour de main, si l'on peut dire, dévaste la petite maison bien rangée. Mais il a été le seul témoin du meurtre de son maître et le flic espère lui faire reconnaître le coupable : l'intrigue policière est juste là pour relier le développement des relations entre ces deux êtres si opposés.

Des relations évidemment difficiles qui alimentent en gags les séquences. Ils ne sont pas inattendus mais demeurent efficaces. Le film de Roger Spottiswoode, *Turner et Hooch*, pastiche les aventures édifiantes de la brave chienne Lassie, dont le sosie est d'ailleurs la partenaire de Hooch le chien. Les enfants rient et battent les mains comme à Guignol, les adultes suivent. On pourrait croire le mouflet qui parle dans *Allo maman, ici bébé*, de Amy Heckerling, plus charmant que le chien qui bave. Mais ce gosse n'attendrit pas. On fait sa connaissance sous forme de spermatozoïde, *puis de fœtus, puis il naît, puis il* grandit et, franchement, il a une drôle de tête. Surtout en nouveau-né, il a une tête d'adulte chauve miniaturisée.

Impression renforcée parce que avec une voix mâle, il ne cesse de commenter les démêlés de sa mère avec un père infidèle, avec ses grands-parents et son baby-sitter, John Travolta, qui a singulièrement grossi. Il séduit pourtant les jeunes spectatrices. Néanmoins, on doit les prévenir : si elles traitent leurs futurs enfants comme le fait Travolta, en les secouant inconsidérément pour les faire rire, ils vont d'abord hurler, ensuite vomir.

COLETTE GODARD

CULTURE

ARTS

L'Ecole des beaux-arts à l'heure du postmodernisme

Yves Michaud, nouveau directeur de l'Ecole nationale des beaux-arts, entame un cycle de réformes

Les mutations de l'Ecole nationale des beaux-arts se sont toujours faites abruptement, à la faveur d'un changement de direction, qui lui-même se fait presque toujours à chaud. En 1978, Jean Musy remit à flot le vieil établissement grevé par un enseignement indécis. Prestement débarqué en mai 1982, il fut remplacé par François Wehrlin, qui introduisit un nouveau mode de recrutement des professeurs, désormais élus par un aréopage composé de représentants de l'école et de personnalités extérieures. Passé à la trappe à l'automne 1989, celui-ci a été remplacé par Yves Michaud, rédacteur en chef des *Cahiers du Musée national d'art moderne*. Ce professeur de philosophie est arrivé, lui aussi, avec quelques idées nouvelles. Elles commencent à se mettre en place.

Les Beaux-Arts, à Paris, c'est d'abord un ensemble de bâtiments qui couvre près de 2 hectares, entre le quai Malaquais et la rue Bonaparte. Cette institution riche d'un fonds patrimonial considérable (livres, estampes, dessins, tableaux) organise régulièrement de grandes expositions. Mais c'est surtout, bien sûr, un établissement d'enseignement supérieur destiné à préparer un certain nombre d'élèves à des carrières artistiques. Tâche difficile en cette fin de vingtième siècle caractérisée par une succession rapide d'avant-gardes, et aujourd'hui, par un éclectisme généralisé.

Comment enseigner l'art en 1990 ? Yves Michaud élude la question : « *Vouloir créer un nouveau Bauhaus sur les bords de la Seine est aujourd'hui illusoire : nous vivons le temps du post-modernisme. Mais*, précise-t-il, *je sais ce qu'il faut faire pour que les gens qui fréquentent l'école puissent s'épanouir. Cet établissement n'est pas une branche de l'Université. Pour l'étudiant qui travaille au sein d'une faculté, le savoir peut pallier la motivation. Ici, c'est la motivation qui est le moteur de notre école. Il faut donc donner à ceux qui ont l'ambition d'être des artistes, une motivation supplémentaire : les meilleurs professeurs, les meilleurs ateliers, et leurs offrir des voyages qui seront l'occasion d'échanges et de rencontres.* »

Or, si l'on en croit les chiffres, la motivation des élèves est chancelante. Sur mille cent inscrits en début d'année, moins de la moitié fréquentent régulièrement les ateliers par la suite. Le but de la nouvelle direction est de voir disparaître ces « fantômes » grâce à l'organisation d'un concours d'accès à l'école plus difficile et d'une première année transversale à toutes les disciplines, recentrée sur le dessin et plus contraignante. L'orientation se fera à partir de la seconde année, avec la coopération des chefs d'atelier, qui sont toujours au centre de la pédagogie pratiquée rue Bonaparte.

Disparition des fantômes

Sur les soixante-dix enseignants que compte l'école, la moitié sont des chefs d'atelier ou des professeurs de théorie, avec contrats de un à trois ans. Les autres, assistants ou chefs de travaux pratiques sont choisis par les premiers, souvent parmi leurs élèves. Cette cooptation peut être source de problèmes, certains assistants restant au sein de l'école après le départ des chefs d'atelier, parfois – rarement – récupérant un atelier ou refusant de travailler avec le successeur de leur ancien patron. L'un d'entre eux ne vient plus depuis des années. Sans doute suit-il l'exemple de professeurs comme César, dont l'absentéisme remarqué fut célèbre en son temps. Mais ces pratiques, autrefois courantes, sont en voie de disparition. Et d'ici à 1995, quatorze professeurs vont partir à la retraite : le renouvellement du corps enseignant en sera facilité.

Le sort des assistants va être examiné cas par cas. Certains, qui fonctionnent comme chefs d'atelier, seront titularisés, « *mais ils seront, comme les autres, soumis à l'agrément du jury* », précise Yves Michaud. Les autres devraient former un corps unique d'assistants techniques – mieux payés. L'augmentation de la rémunération des professeurs est également à l'ordre du jour.

Création d'un mystère

Si Yves Michaud ne veut pas toucher au système des ateliers, il souhaite, dans un premier temps, doubler ces unités par des pôles techniques très forts où les étudiants seraient initiés à des pratiques particulières, comme la résine, le métal ou la photo. « *Il y a un manque de technicité chez les artistes français* », constate Yves Michaud, qui inaugure une politique d'artiste-invité (pour des séjours de trois à neuf mois) – cette année, Sophie Calle et Shirley Jaffe – et rêve de lancer à l'école un « *mécénat d'intervention culturelle* », c'est-à-dire, en clair, de trouver de l'argent dans le privé pour subventionner une chaire. Dernière innovation : la création dès l'automne 1990 d'un mastère, cycle de onze mois consacré à la réalisation d'un projet artistique présenté lors de l'admission. Pour le succès de celle-ci, il faut cinq ans de formation dans une école d'art – française ou de la Communauté européenne – et un dossier sur les travaux déjà réalisés.

L'ouverture du grand marché européen, qui ne concerne pas seulement le commerce et l'industrie mais aussi certaines branches de l'enseignement, pousse Yves Michaud dans la voie des réformes. L'annonce par la mairie de Paris de la création d'une école municipale des beaux-arts lui donne également des ailes. « *C'est une chance pour nous*, affirme-t-il. *Nous allons enfin avoir une école préparatoire, qui nous manque cruellement à Paris.* » Mais cette école peut également se révéler une concurrente redoutable.

Pour mener à bien son cycle de réformes, Yves Michaud a besoin de place et de crédits. Crédits pour réhabiliter des bâtiments souvent en piteux état (le bâtiment des loges, par exemple, dont la couverture en tôle est provisoire depuis dix-sept ans). Place pour loger les nouveaux ateliers techniques, de la menuiserie à la vidéo, en passant par la photo et l'informatique. Mais pour cela il faut reloger hors de l'école les deux unités d'architecture qui sont encore là. Et occupent 5 000 mètres carrés.

Crédits et place pour loger convenablement ses très riches collections de livres, de dessins, de gravures, de tableaux – les envois des Prix de Rome, – pour classer l'extraordinaire bric-à-brac, souvent précieux, toujours encombrant, qui a échoué entre la rue Bonaparte et le quai Malaquais depuis près de deux siècles.

Une partie de la Bibliothèque (cent trente mille volumes) pourrait trouver place dans le futur Institut d'art de la rue de Richelieu, si jamais il voit le jour. Mais il lui faudrait étendre la salle d'actualité – la partie vivante de la documentation. Yves Michaud avait même songé à faire installer un parking sous l'école, pour financer une partie des travaux et installer des réserves. Une idée qui est, pour l'instant, restée dans les cartons. Puisse-t-elle y demeurer longtemps !

EMMANUEL DE ROUX

MUSIQUES

Une sortie en fanfare

Pierre Boulez dirige à Stuttgart
Sony Classical annonce le lancement d'une édition Boulez sur disques compacts. Un peu tard, diront certains

STUTTGART

de notre envoyé spécial

Lorsque Pierre Boulez monte au pupitre, lorsqu'il lève lentement son bras droit pour donner le départ à l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, on oublie immédiatement la violence de l'affrontement qui oppose le compositeur à Michel Schneider, le directeur de la musique et de la danse (*le Monde* des 3 et 14 février). Une guerre qui empoisonne la vie musicale depuis quelques semaines.

Homme de pouvoir Boulez ? Sans doute. Comme tous les patrons. Et Boulez en est un beaucoup moins contestable que d'autres, bien qu'il ait le tort de ne pas reculer devant l'insulte publique. Mais qu'il dirige et il devient mieux qu'un chef d'orchestre au sens habituel du terme : un artisan qui met tout son savoir en œuvre pour donner une réalité sonore au texte musical endormi. Lorsque les notes sont à leur place, lorsque les phrasés ont été suffisamment travaillés, lorsque les volumes s'assemblent, alors, et seulement à ce moment-là, il devient un éveilleur de conscience artistique qui tire le meilleur d'instrumentistes dont on devine qu'ils ne jouent pas chaque soir aussi bien.

Les oublis de CBS

A le voir diriger à mains nues le *Prélude à l'après-midi d'un faune*, les *Nocturnes*, de Claude Debussy, puis son *Visage nuptial* et ses *Notations*, à voir cette simplicité du geste et de l'allure, cette souplesse, ce calme aimable et respectueux, on comprend en quoi Pierre Boulez n'est pas un chef d'orchestre comme les autres : il ne cherche jamais à utiliser les musiciens pour parvenir à ses fins. Son art est tout à fait opposé à celui d'un Sergiu Celibidache, grand chef, mais qui met ses troupes dans un état d'insécurité tel qu'il engourdit chez ses musiciens toute velléité d'expression musicale individuelle. L'art de Pierre Boulez est très proche de celui de Pierre Monteux autrefois et, comble d'ironie, de celui de Frans Brüggen aujourd'hui (Boulez rejette les interprétations à l'ancienne).

Profitant de ce concert donné à Stuttgart, le 5 avril dernier, Sony Classical (le nouveau label qui remplace CBS depuis son rachat par la firme japonaise : *le Monde* du 16 octobre 1989) avait convié des journalistes allemands, britanniques et français à une conférence de presse organisée pour le lancement d'une édition Pierre Boulez. Bonne nouvelle : une cinquantaine d'enregistrements du compositeur vont être réédités sur disques compacts dans un son amélioré par un codage numérique nouveau et performant (20 bits). Mauvaise nouvelle : ces rééditions arrivent si tard que Boulez s'en est, depuis, allé voir ailleurs comment on enregistrait.

C'est pour Deutsche Grammophon et, dans une moindre mesure, pour Erato, qu'il va maintenant remettre sur le métier le petit nombre d'œuvres qui lui tiennent à cœur. Son idée était cependant de réaliser pour l'éditeur américano-japonais « *une encyclopédie sonore des grandes oeuvres du vingtième siècle : pas une chose énorme à acheter en une seule fois, mais une sorte de série dans laquelle les mélomanes auraient pu puiser peu à peu selon leurs désirs* ».

Mais voilà, depuis huit ans que le disque compact a été mis sur le marché, CBS n'avait pas trouvé le temps de rééditer des grands classiques tels que l'Anthologie Varèse enregistrée à New-York et à Paris en 1977 et 1984 (quel bonheur de retrouver le flutiste Lawrence Beauregard dans *Densité 21,5 l*), *Eclats/Multiples* et *Rituel in memoriam Maderna*, de Pierre Boulez (ce « Tombeau de Bruno Maderna » est peut-être son œuvre la plus accessible, comme l'écrit Dominique Jameux dans son ouvrage sur Boulez, publié chez Fayard, avec un brin de condescendance amusée ; ça n'en est pas moins un chef d'œuvre). Et surtout, cet éditeur n'avait jamais trouvé le temps de publier seize des dix-sept plages d'un album de deux disques compacts consacrés à l'oeuvre chorale d'Arnold Schönberg enregistrées pourtant entre 1982 et 1986.

Gunther Breest, le nouveau patron de CBS-Sony Classical, a beau faire (acheter à prix d'or le concert du Nouvel An à Vienne dirigé par Carlos Kleiber ; récupérer *in extremis* les bandes vidéo de Karajan) il ne peut, à ce jour, annoncer aucun grand contrat d'exclusivité. Deutsche Grammophon, son ancien employeur, lui tient toujours la dragée haute. En revanche, il a perdu Pierre Boulez.

ALAIN LOMPECH

▶ ***Anthologie Varèse : Ionisation, Amériques, Densité 21,5, Offrandes, Arcana, Octandre, Intégrales*** **: un disque compact Sony SK 45 844. Pierre Boulez :** ***Rituel in memoriam Maderna, Eclats/Multiples*** **: un disque compact SK 45 839.** ***Oeuvres chorales de Schönberg*** **: un coffret de deux disques compacts S2K 44 571.**



AGENDA

CINÉMA

Programmes du mercredi 11 au mardi 17 avril

Nous publions désormais le mardi les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.

Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

L'Aveu (1970), de Costa-Gavras, 16 h ; Rétrospective Claude Jutra : Rouli Roulant (1966), de Claude Jutra ; Comment savoir (1966), de Claude Jutra, 19 h ; les Archives du film présentent : Chez les mangeurs d'hommes (1930), d'André-Paul Antoine et Robert Lugeon, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Salle Garance (42-78-37-29)

Le Cinéma des pays nordiques : Vous mentez (1969, v.o. s.t.f.), de Vilgot Sjöman, 14 h 30 ; Dieu existe tous les dimanches (1970, v.o. s.t.f.), d'Henrik Stangerup, 17 h 30 ; la Guerre d'un homme (1973, v.o. s.t.f.), de Risto Jarva, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

La Parisienne : Jeune public : Coup dur chez les agneaux (1984) de Dominique Corbin, Zazie dans le métro (1960) de Louis Malle, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Femmes du peuple : Actualités Gaumont, le Crime de Monsieur Lange (1936) de Jean Renoir, 18 h 30 ; Femmes du peuple : Actualités Gaumont, Antoine et Antoinette (1947) de Jacques Becker, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALLO MAMAN ICI BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALWAYS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

BERLIN JÉRUSALEM (Fr.-Isr., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

LA CAMPAGNE DE CICÉRON (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

CÉZANNE (Fr.-All.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CHARLIE (A., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CONTE DE PRINTEMPS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 10, TU NE CONVOITERAS PAS LES BIENS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE DÉCALOGUE 9, TU NE CONVOITERAS PAS LA FEMME (Pol., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ELÉMENTAIRE, MON CHER... LOCK HOLMES (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ERREUR DE JEUNESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA FÊTE DES PÈRES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA GUERRE DES ROSE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JAMAIS, NULLE PART, A PERSONNE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES MAITRES DE L'OMBRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONA ET MOI (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

MUSIC BOX (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

MY LEFT FOOT (irlandais, v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

AFFAIRES PRIVÉES. (*) Film américain de Mike Figgis, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

AU-DELA DU FEU. Film iranien de Kianoush Ayari, v.o. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AUX SOURCES DU NIL. Film américain de Bob Rafelson, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

DRUGSTORE COW-BOY. (*) Film américain de Gus van Sant, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES. Film français de Claude Lelouch : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES 1001 NUITS. Film français de Philippe de Broca inspiré des Mille et Une Nuits : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MISTER FROST. Film français de Philippe Setbon, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

POLO EN AMÉRIQUE. Film suédois de Stig Lasseby et Jan Gissberg, v.f. : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NOIR PÉCHÉ (Fr.-All.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

OU EST LA MAISON DE MON AMI ? (iranien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PACIFIC PALISADES (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

POTINS DE FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

POURQUOI BODHI-DHARMA EST-IL PARTI VERS L'ORIENT ? (coréen, v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

RIPOUX CONTRE RIPOUX (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ROGER ET MOI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

SHE-DEVIL (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SUSIE ET LES BAKER BOYS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

TANGO ET CASH (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TATIE DANIELLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

THE MAHABHARATA (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

TURNER & HOOCH (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN JEU D'ENFANT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

VALMONT (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE VISITEUR DU MUSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45.

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 13 h 10.

BACH ET BOTTINE (Can.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, 16 h 30, jeu. 15 h sam., dim. 16 h 15.

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) mer., sam., dim. 13 h 35.

LA BANDE DES QUATRE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 40.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., lun. 22 h 20.

LE CHAMPIGNON DES CARPATHES (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., sam., lun. 20 h, jeu. 18 h 30.

LE DÉCALOGUE 5, TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) mer., mar., avec.

LE DÉCALOGUE 6, TU NE SERAS PAS LUXURIEUX (Pol., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) mer., mar., séances à 13 h 50, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 15 mn après.

DÉLIVRANCE (*) (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven., sam., mar. à 12 h T.U. : 20 F.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 22 h, sam. 20 h.

EMMANUELLE (**) (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (anglaise non sous-titrée) mer., mar. 22 h 30.

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., lun., mar. à 12 h 10.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40, lun. 15 h 15.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 18 h, ven. 18 h 15, sam. 13 h 45, mar. 15 h 30.

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Le Champo-Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) séances mer., dim. à 15 h 55 film 10 mn après.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

MACBETH (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) mer., jeu., ven. 12 h.

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, dim. 17 h, lun. 12 h.

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30.

METROPOLIS (All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h 20.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h.

ORDET (Dan., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 12 h 10.

L'OURS (Fr.-All.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, sam. 13 h 30.

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., mar. 15 h 15.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (son SR) mer. 18 h 15, jeu. 13 h 45, dim. 13 h 30.

PICKPOCKET (Fr.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., lun. 12 h.

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 11 h 45.

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., ven. 13 h 45.

PROFOND DÉSIR DES DIEUX (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) séances mer., ven., dim., mar. à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 film 5 mn après.

SCARAMOUCHE (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., sam., dim. à 10 h (15 F pour les moins de 14 ans).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h.

STAN THE FLASHER (*) (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven., sam., lun. 18 h 30.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., sam., dim. 16 h jeu. 14 h.

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., jeu., ven., lun., mar. à 12 h 15.

VENUS PETER (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 16 h, ven. 14 h, lun. 16 h 15, mar. 17 h 30.

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h 20.

LA VILLE DORÉE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 20 h 10, ven. 16 h.

LES FESTIVALS

CINÉ-CLUB (v.o.), Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65). Les Locataires, sam., dim. 12 h ; les Invités de l'hôtel Astoria, sam., dim. 12 h.

CLASSIQUE EN IMAGES, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). Interview de T. Stich Randall par Bernard Gavoty, mer. 10 h 30 ; Cosi fan tutte, (1er acte) mer. 10 h 40 ; Cosi fan tutte, mer. 14 h 30 ; l'Enlèvement au sérail, jeu. 11 h ; Giorgio Strehler répète l'Enlèvement au sérail, jeu. 14 h ; Don Giovanni, jeu. 15 h (concert avec les Musiciens du Louvre à 20 h 30) ; Vladimir Horowitz joue Mozart, ven. 11 h ; Come Back Mozart par Christopher Hogwood, ven. 14 h 30 ; Grandeur et Chute de Mozart, ven. 15 h 45 ; Babel Opera, ven. 17 h ; la Flûte enchantée, ven. 20 h 30 ; Sonates et Concertos par Daniel Barenboim, sam. 11 h ; Grands Chefs mozartiens, sam. ; Petite Musique de nuit par Eugen Jochum, Symphonie Haffner par Carl Maria Giulini, Pablo Casals dirige Mozart, sam. 14 h 30 ; Noi tre, sam. 17 h ; Soirée Karajan, sam. ; Répétitions et Exécution du 5e concerto, Concerto pour trois pianos par Herbert von Karajan, Divertimento pour deux cors KV 334, sam. 20 h 30 ; 3e Concerto par Yehudi Menuhin, lun. 12 h 30 ; Répétitions du 3e concerto avec Yehudi Menuhin, lun. 13 h 30 ; Messe du couronnement, lun. 14 h 30 ; Wenn die Götter lieben, lun. 17 h ; Don Giovanni, lun. 20 h 30 PL : 20 F, T.R. 15 F.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Ried, Interrogatoire, Metempsychose, Droit de visite, Livraison à domicile, (et de nombreuses surprises) jeu. 20 h 30 T.U. : 25 F.

ERIC ROHMER, Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). Les Nuits de la pleine lune, mer., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; la Marquise d'O, jeu., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; l'Ami de mon amie, ven., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; Ma nuit chez Maud, sam., film à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; le Genou de Claire, dim., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; le Rayon vert, lun., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après ; le Signe du lion, mar., séances à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après.

HOMMAGE A AVA GARDNER (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Pandora, mer., ven., dim., mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; la Comtesse aux pieds nus, jeu., sam., lun., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après.

INTÉGRALE VISCONTI (v.o.), Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). Bellissima, séances mer., lun. à 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 5 mn après ; Mort à Venise, séances jeu., dim. à 16 h 10, 18 h 35, 21 h film 10 mn après ; les Nuits blanches, séances ven., mar. 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; les Damnés, séances sam. à 15 h 50, 18 h 45, 21 h 20 film 5 mn après.

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (v.o.), Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Ossessione, Le facteur sonne toujours deux fois, Le facteur sonne toujours deux fois, sam. 0 h PL : 70 F.

LES ANNÉES TATCHER (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77). The Kitchen Toto, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Zoo, jeu. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Prick up your ears, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Distant Voices, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Monty Python, le sens de la vie, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Cœurs captifs, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Ventre de l'architecte, mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LES CINÉASTES FRANÇAIS FACE A LA GUERRE D'ALGÉRIE, Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Hommage à René Vautier, L'Aube des damnés, sam. 17 h ; Muriel, sam. 19 h 30.

LES MARX BROTHERS (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Un jour au cirque, mer., mar., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Chercheurs d'or, jeu., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; les Marx au grand magasin, ven., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; la Soupe aux canards, sam., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Monnaie de singe, dim., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Une nuit à l'opéra, lun., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après.

LES MIDIS DU LOUVRE, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). 3e Concerto de Mozart pour violon et orchestre, (précédé d'une interview par Bernard Gavoty) lun. 12 h 30 PL : 20 F.

LITTÉRATURE ET CINÉMA (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Moby Dick, mer., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; le Portrait de Dorian Gray, jeu., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Diamants sur canapé, ven., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Knock, sam., séances à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Homme à la peau de serpent, dim., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Rebecca, lun., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Lettre d'une inconnue, mar., séances à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

LUIS BUNUEL (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Un chien andalou, Los Olvidados, film à 16 h, 18 h, 20 h.

MARDIS JEAN VIGO, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Ivan le Terrible, mar. 20 h 30.

WOODY ALLEN (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, mer., dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Stardust Memories, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Intérieurs, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Tombe les filles et tais-toi, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Woody et les Robots, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Guerre et Amour, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 11 AVRIL

« L'autel d'or de la cathédrale de Basle. Le retable de Stavelot », 12 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« De Saint-Roch aux hôtels de la rue Saint-Honoré », 14 h 30, métro Tuileries (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'histoire de Paris à la crypte archéologique », 15 heures, entrée de la crypte, parvis de Notre-Dame, côté Préfecture de police (Monuments historiques).

« Le village d'Auteuil », 15 heures, sortie métro Eglise-d'Auteuil (Tourisme culturel).

« Le Marais insolite », 15 heures, sortie métro Rambuteau.

« Le couvent des carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Les antiquités égyptiennes », 19 h 30 ; « La Vénus de Milo », 20 h 15, Musée du Louvre, espace « accueil des groupes ».

Pour les jeunes

« L'Opéra Garnier, côté salle, côté Seine » (7-12 ans), 13 h 15, vestibule, statue de Lully (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

142, rue Amelot, 17 heures : « Emotions et énergies », par C.-A. Chenu (Kiboy d'Acq).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 10 avril à 0 heure et le dimanche 15 avril à 24 heures.

Mercredi et jeudi, le temps restera très agréable en de nombreuses régions. On pourra encore profiter de belles périodes ensoleillées malgré des passages plus nuageux. Toutefois le mistral et la tramontane souffleront très fort.

A partir de vendredi, une aggravation sensible des conditions météorologiques devrait débuter sur les régions de l'Ouest.

Elle s'étendra samedi à la majeure partie du pays, et un temps assez médiocre devrait persister dimanche.

Mercredi : passages nuageux, quelques pluies sur l'Est.

Le matin, le soleil brillera largement du nord de l'Aquitaine et du Poitou-Charentes au Centre, à la Champagne, à la Bourgogne et à l'Alsace. Sur la Bretagne et le Cotentin, les passages nuageux persisteront toute la matinée. Ils laisseront tout de même de la place aux éclaircies. Des Pays de Loire à l'Ile-de-France et au Nord, le ciel deviendra progressivement nuageux au fil des heures. Du sud de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées au Massif Central, à la Franche-Comté et à Rhône-Alpes, les nuages prédomineront nettement. Ils pourront occasionner de faibles pluies du Massif Central au Jura et au nord des Alpes. Grand soleil sur le Languedoc-Roussillon et la Provence-Côte d'Azur, mais ce sera au prix d'un mistral et d'une tramontane toujours forts. En Corse, cocktail de nuages et d'éclaircies.

Dans l'après-midi, les nuages seront présents en toutes régions, à l'exception du Sud-Est. Le Nord-Ouest sera néanmoins avantagé avec le retour d'un temps ensoleillé.

Les températures minimales seront souvent comprises entre 4 et 7 degrés. Elles avoisineront 8 à 10 degrés sur le littoral méditerranéen.

Les températures maximales varieront généralement entre 14 et 18 degrés du Nord au Sud. Elles ne devraient pas dépasser 12 degrés sur le Centre-Est.

Le mistral et la tramontane pourront encore souffler en rafales à plus de 100 km/h.

Ailleurs, le vent sera généralement modéré de secteur Nord-Ouest.

Jeudi : beau temps général.

La journée s'annonce bien ensoleillée en toutes régions après dissipation des nuages présents le matin des Pyrénées au Massif Central, au Nord-Est et aux Alpes du Nord. Seuls quelques nuages d'altitude viendront voiler le ciel en cours d'après-midi près de la Manche, mais ils n'empêcheront pas le soleil de briller.

Les températures minimales accuseront une baisse et quelques gelées réapparaîtront sur une moitié nord.

Les températures maximales varieront entre 15 et 18 degrés du Nord au Sud.

Persistance du mistral et de la tramontane. Ailleurs, le vent sera faible à modéré de secteur ouest ou nord-ouest.

Vendredi : aggravation sur l'Ouest.

Le matin, les nuages seront très nombreux sur le quart sud-ouest, le Massif Central et le quart nord-est. Les nuages seront aussi présents du quart nord-ouest aux Charentes, à l'Ile-de-France et au Nord, mais ils laisseront percer quelques éclaircies au cours de la matinée. Les régions méditerranéennes et la région Rhône-Alpes pourront profiter d'un début de journée bien ensoleillé.

L'après-midi, une aggravation sensible se manifestera sur les régions de l'Ouest : en effet, des pluies affecteront la Bretagne, la Normandie, les pays de Loire, le Poitou-Charentes et l'Aquitaine. Le vent se renforcera sur la Bretagne dans le cours de l'après-midi. Sur les autres régions, des passages plus nuageux alterneront avec quelques éclaircies.

Les températures minimales seront comprises entre 2 et 5 degrés sur la moitié nord, le Centre le Centre-Est, et entre 4 et 9 degrés sur les régions plus méridionales. Les températures maximales évolueront entre 11 et 15 degrés sur la moitié nord et entre 14 et 18 degrés sur la moitié sud.

Samedi : passage pluvieux.

Le temps couvert et pluvieux affectera les régions pyrénéennes, le Massif Cenral, le Bassin Parisien et le Nord le matin, puis aussi les régions alpines et l'ensemble des régions méditerranéennes l'après-midi. Les précipitations pourraient devenir localement importantes, notamment sur le versant sud du relief, et prendre un caractère orageux sur les régions méridionales.

Sur une moitié ouest du pays, le ciel sera généralement très changeant, des éclaircies succéderont à des passages plus nuageux qui donneront quelques averses.

Les températures minimales seront généralement stationnaires.

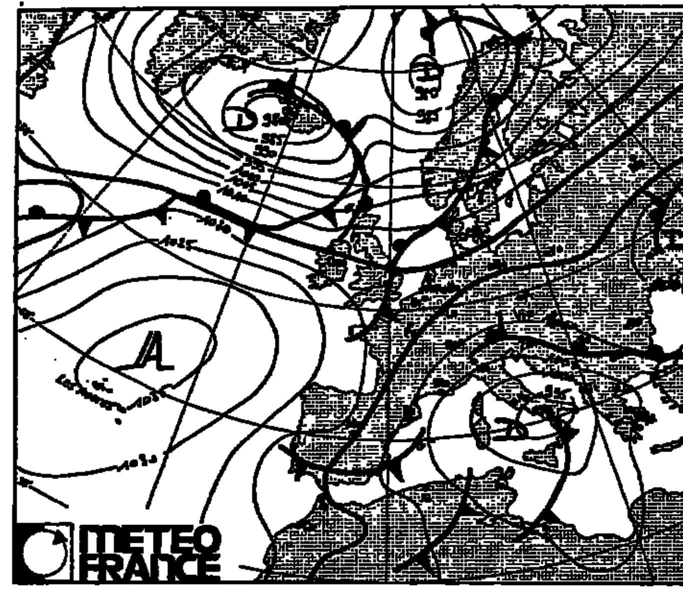
Les températures maximales seront en baisse d'environ 2 à 3 degrés sur la majeure partie de la France.

Dimanche : temps encore médiocre.

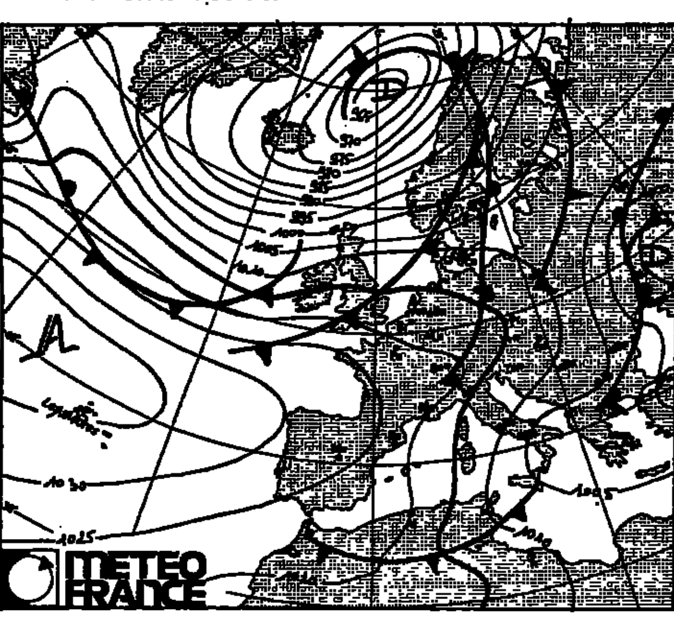
Un temps très variable avec des éclaircies mais aussi quelques averses persistera sur un grand quart sud-ouest. Un ciel couvert et des pluies affecteront encore le quart sud-est, les régions du Centre, les pays de Loire et la Bretagne. Le temps devrait être plus clément du Nord-Est au Nord, malgré la présence de quelques passages nuageux.

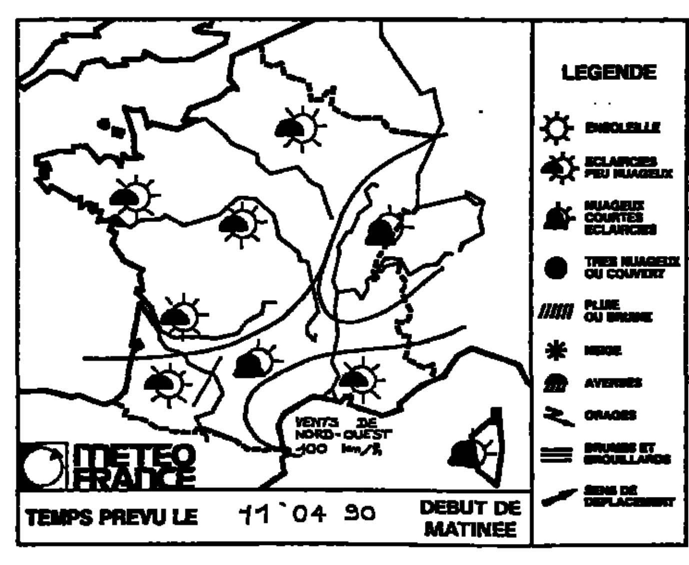
Les températures ne présenteront pas de changement significatif.

SITUATION LE 10 AVRIL 1990A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 AVRIL 1990 A 12 HEURES TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 9-4-1990 à 6 heures TU et le 10-4-1990 à 6 heures TU — le 10-4-1990

FRANCE

AJACCIO	19	8	N
BIARRITZ	12	7	C
BORDEAUX	12	2	D
BOURGES	11	-1	D
BREST	10	6	C
CAEN	9	1	-
CHERBOURG	8	6	C
CLERMONT-FER	6	1	C
DIJON	8	2	C
GRENOBLE St-M-H	9	6	C
LILLE	10	-3	D
LIMOGES	7	-1	D
LYON	7	6	-
MARSEILLE-MAR	18	8	D
NANCY	7	0	D
NANTES	12	2	C
NICE	16	9	N
PARIS-MONTS.	12	9	N
PAU	12	2	N
PERPIGNAN	10	4	-
RENNES	14	10	C
ST-ETIENNE	11	1	C
STRASBOURG	6	1	-
TOURS	12	-1	D
TOULOUSE	10	4	C
POINTE-A-PITRE	30	21	A

ÉTRANGER

ALGER	19	10	P
AMSTERDAM	9	-2	N
ATHÈNES	22	15	P
BANGKOK	35	28	A
BARCELONE	16	7	N
BELGRADE	7	3	P
BERLIN	9	-3	D
BRUXELLES	11	-2	D
LE CAIRE	31	20	D
COPENHAGUE	8	-2	D
DAKAR	23	19	D
DELHI	34	20	D
DJERBA	29	18	D
GENÈVE	7	4	C
HONGKONG	22	19	D
ISTANBUL	10	9	C
JÉRUSALEM	16	8	D
LISBONNE	17	9	D
LONDRES	12	4	N
LOS ANGELES	21	12	D
LUXEMBOURG	10	0	D
MADRID	13	4	D
MARRAKECH	18	8	D
MEXICO	28	12	B
MILAN	8	4	D
MONTRÉAL	11	-3	C
MOSCOU	7	-3	D
NAIROBI	25	16	C
NEW-YORK	16	4	N
OSLO	12	3	D
PALMA-DE-MAJ.	13	9	P
PÉKIN	26	13	D
RIO-DE-JANEIRO	29	25	D
ROME	18	11	P
SINGAPOUR	33	26	C
STOCKHOLM	11	2	N
SYDNEY	21	19	P
TOKYO	19	12	C
TUNIS	27	12	D
VARSOVIE	8	-1	D
VENISE	12	6	D
VIENNE	9	2	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– Sophie
a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Clémence,

le 27 mars 1990.

Marie-Hélène
et Christian BOSTNAVARON,
29, avenue de la République,
75011 Paris.

Décès

– Nîmes, Paris, Clapiers (Hérault).

On nous prie d'annoncer le décès de

M. René AVENTURIER,

survenu à Nîmes, (Gard), le 6 avril 1990.

De la part de
Mme Marguerite Aventurier,
M. et Mme Guy Aventurier,
M. et Mme Alain Aventurier,
Et leur fils Stéphane,
Et toutes leurs familles.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Carlo BONUCCI,

survenu le 7 avril 1990 à Milan.

De la part
de Mme Marguerite Bonucci
Et de ses enfants.
46, via Francesco-de-Lemene,
20151 Milan, Italie.

– Mme de la Bruyère,
son épouse,
née Anne-Marie Nasi,
M. et Mme Marc de la Bruyère,
M. et Mme Benson Ginsburg
Et Olivier, Théodore, Robin,
M. et Mme Hervé Farman
Et Mélissa,
Mlle Isabelle de la Bruyère,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean de Montousse, sa sœur,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Cruse, sa tante,
Ses enfants,
petits et arrière-petits-enfants,
Les familles Bandet et Breguet
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean de la BRUYÈRE,

survenu le 6 avril 1990, à Edmonton, Canada, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 avril, à 13 heures, en l'église Robertson Wesley, 10209, 123rd Street, Edmonton, Alberta, Canada.
Cet avis tient lieu de faire-part.

PO Box 3160,
Edmonton, T5J2G7 Alberta,
Canada.

– Dieu a bien voulu rappeler à Lui, dans la nuit des Rameaux, sa servante,

Mme Jean DUPORT,
née Griette Dufourcq,

munie des sacrements de l'Église.

M. Jean Duport,
M. et Mme Jean-Pierre Coste,
Maylis, Christine, Laurence
et Emmanuelle,
Mme Claude Duport,
M. et Mme Jean-Pierre Duport,
Mlle Marie Duport,
M. et Mme Alain Delanoe,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Dubedout, Lepape, Moringlane, Coudanne et Debauve.

Les obsèques auront lieu le mercredi 11 avril à 15 heures, en l'église abbatiale de Saint-Sever-sur-l'Adour (Landes).
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Priez pour elle.

69, rue de la Tombe-Issoire,
75014 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Albert Sicsu,
Et leurs enfants et petits-enfants,
M. Joseph Gabizon
et ses enfants,
M. et Mme Albert Gabizon
et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Esther GABIZON,
née Benassayag,

survenu à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu jeudi 12 avril 1990 à 11 heures au cimetière parisien de Bagneux. On se réunira porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les docteurs Remy, Gilbert et Jean-Marie Meshaka ont le chagrin de faire part du décès de

Mme Marie MESHAKA,

le 2 avril 1990.

– On nous prie d'annoncer le décès de

André NEGRIER,

survenu à Paris le 2 avril 1990.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 6 avril à Saint-Malo.

1, rue Ernest-Gouin,
75017 Paris.

– M. et Mme Armand Soubie,
Et leurs filles,
Ainsi que toute leur famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Jeanne SOUBIE,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques.

survenu le 7 avril 1990.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 11 avril 1990 à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-Grenelle, place Etienne-Pernet, 75015 Paris.
Cet avis tient lieu de faire part.

3, place Corneille,
92100 Boulogne.

Anniversaires

– Pour le onzième anniversaire du décès du

docteur Paul DUCAS,

que ceux qui l'ont connu pensent à lui.

– Ce 11 avril est le dix-septième anniversaire du décès de

Aron LANGBORT,
ingénieur-chimiste ENSET.

Ceux qui l'ont connu auront une pensée pour lui.

– Le 10 avril 1989,

Claire LISLE

s'endormait dans l'espérance de la Résurrection.

Ayez une pensée ou une prière pour elle et pour ceux qu'elle aimait.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– En ce quatorzième anniversaire du décès de

Joseph Jean MORER,
commandeur de la Légion d'honneur au titre militaire,

une pensée toute particulière est demandée de la part de Mme Morer à tous ceux qui l'ont connu, aimé et restent fidèles à son souvenir.

Manifestation du souvenir

– **Honneur et patrie**

Les familles des militaires tombés pour la France,

Edmond DUJARDIN,
Daniel LEROY,
Jean ZAWADSKI,
Georges MOULIE,
Serge PEDRAZA,
Jean-Luc VERON.

Le Comité du 22 avril 1988,
M. Serge Charles,
député du Nord,
maire de Marcq-en-Barœul,

vous prient d'assister aux cérémonies commémoratives du deuxième anniversaire de la mort des

GENDARMES D'OUVÉA
et des
SOLDATS DU 11e CHOC,

qui auront lieu le dimanche 22 avril 1990,

– à Marcq-en-Barœul : à 11 heures, rassemblement sur le parvis de l'église du Sacré-Cœur, au Croisé-Laroche, pour la messe solennelle de 11 h 15 ; laquelle sera suivie à 12 h 30 d'un hommage au mémorial des héros, place Maxence-Van-der-Meersch.
– à Paris : à 17 h 45, dépôt officiel d'une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu, place de l'Etoile. (transferts aller et retour assurés en autocar pullmann, sur réservation préalable au 20-51-04-72 ou 20-91-63-24).

48, rue du Colibri,
59651 Villeneuve-d'Ascq.

Communications diverses

– **Ecole du service de santé des armées de Bordeaux**
Centenaire fondation Ecole-Santé navale.

L'école fête son centième anniversaire du 5 au 7 octobre 1990.
Les anciens élèves qui souhaitent être informés et qui n'ont reçu aucune circulaire, peuvent écrire à : commission du centenaire, 147, cours de la Marne, 33998 Bordeaux armées.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 42-47-95-03.
Les avis peuvent être insérés LE JOUR MÊME s'ils nous parviennent avant 9 h au siège du journal.
7, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.
Télex MONPAR 650 572 F.
Télécopieur : 45-23-06-81.
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 87 F
Abonnés et actionnaires ... 77 F
Communications diverses ... 90 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



AGENDA

PAQUES

Les offices de la Semaine sainte à Paris

● CULTE CATHOLIQUE

SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS
2, place du Louvre (1er)

Jeudi 12 avril. – 19 heures : célébration de la Cène ; 21 h 15 : office des Ténèbres.

Vendredi 13. – 12 h 30 et 15 heures : Chemin de Croix ; 19 heures : célébration de la Passion ; 21 h 15 : office des Ténèbres.

Samedi 14. – 21 h 30 : vigile et messe pascale.

Dimanche 15. – 8 h 30 et 10 heures ; messes ; 11 h 15 et 17 h 30 : messe solennelle ; 17 heures : vêpres.

(Jeudi, vendredi, samedi et dimanche, les offices et les messes se feront avec des chants grégoriens par la « Chorale grégorienne d'étudiants d'Utrecht » (Pays-Bas), dir. : Jan Boogaarts).

Lundi 16. – 8 h 30, 12 h 10 et 18 h 30 : messes.

SAINT-GERVAIS
place Saint-Gervais (4e)

Jeudi 12. – 18 heures : messe solennelle ; de 20 heures à 24 heures : nuit d'adoration.

Vendredi 13. – 7 heures : *office du matin* ; 12 h 30 : vénération de la Croix ; 18 heures : célébration de la passion.

Samedi 14. – 21 heures : vigiles pascales.

Dimanche 15. – 8 heures : Laudes ; 11 heures : messe solennelle.

LA MADELEINE
place de la Madeleine (8e)

Jeudi 12. – 12 h 15 : messe ; 18 h 30 : messe de la Cène du Seigneur (chant grégorien, œuvres de Schubert, Palestrina, etc.), suivie de l'adoration au reposoir jusqu'à 22 heures.

Vendredi 13. – 12 h 15 et 15 heures (à 15 heures, en plusieurs langues) : chemin de Croix ; 18 h 30 : célébration de la Passion du Seigneur (avec chœurs et orgue).

Samedi 14. – 21 heures : vigile pascale et messe (avec chœurs et orgue).

Dimanche 15. – 8 heures, 9 heures, 10 heures, 11 heures, 12 h 30, 18 heures : messes ; 11 heures : grand-messe concélébrée (avec chœurs et orgue).

Lundi 16. – 9 heures, 11 heures, 12 h 15, 18 h 15 : messes.

SAINT-THOMAS-D'AQUIN
place Saint-Thomas-d'Aquin (8e)

Jeudi 12. – 19 heures : célébration de la Cène ; 17 heures et de 20 heures à 23 heures : veillées.

Vendredi 13. – 15 heures : chemin de croix (improvisations à l'orgue par A. Bedois) ; 19 heures : célébration de la Passion.

Samedi 14. – 21 h 30 : vigile pascale (trompette : B. Maire ; orgue : A. Bedois).

Dimanche 15. – 9 h 30 et 18 h 30 : messes ; 11 heures : messe solennelle (trompette et orgue).

Lundi 16. – 9 heures et 11 heures messes (l'église sera fermée à midi).

SAINT-EUGÈNE
4-bis, rue Sainte-Cécile (9e)

Jeudi 12. – 17 h 45 : commémoration de la Cène du Seigneur ; 21 heures : messe vespérale (rite Saint Pie V).

Vendredi 13. – 12 h 15 : chemin de croix des enfants et des travailleurs (sans orgue) ; 15 heures : chemin de croix solennel ; 18 h 30 : messe des Présanctifiés (rite Saint Pie V).

Samedi 14. – 21 heures : veillée pascale (rite Saint Pie V).

Dimanche 15. – 10 heures : messe paroissiale solennelle ; 11 h 15 : messe solennelle (rite Saint Pie V) ; 17 h 30 : vêpres, suivies du salut du Saint-Sacrement ; 18 h 30 : messe (rite Saint Pie V, avec orgue).

LA TRINITÉ
Place d'Estienne-d'Orves (9e)

Jeudi 12. – 12 h 10 : messe ; 19 heures : messe, suivie de l'adoration du Saint-Sacrement (jusqu'à *24 heures*, à la crypte), avec la chorale de la Trinité et Me O. Messiaen aux grandes orgues.

Vendredi 13. – 7 h 30 : office des Lectures (à la crypte) ; 8 heures : Laudes ; 12 h 10 : célébration de la Passion du Seigneur ; 15 heures : chemin de croix ; 19 heures : célébration de la Passion du Seigneur (avec la chorale de la Trinité).

Samedi 14. – 21 h 45 : improvisation de Me O. Messiaen aux grandes orgues ; 22 heures : vigile pascale et messe de la Résurrection (avec la chorale de la Trinité, à l'orgue : Me O. Messiaen).

Dimanche 15. – 8 heures : messe ; 10 heures : messe, avec chants grégoriens et orgue ; 11 h 30 : messe solennelle (chorale et orgue) ; 18 heures : salut du Saint-Sacrement et chapelet médité ; 19 heures : messe.

Lundi 16. – 8 heures, 12 h 10, 18 h 30 : messes (l'église sera fermée de 12 h 45 à 18 heures) ; 18 heures : chapelet.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL
5, rue de Belzunce 10e

Jeudi 12. – 19 heures : célébration de la Cène du Seigneur ; de 21 h 30 à 24 heures : veillée eucharistique.

Vendredi 13. – 15 heures : chemin de croix ; *19 heures* : célébration de la Passion du Seigneur.

Samedi 14. – 21 heures : veillée pascale (avec les chœurs).

Dimanche 15. – 8 heures, 9 h 30 : (chants grégoriens), 11 heures, 18 h 30 : messes.

BASILIQUE DU SACRÉ-CŒUR
25, rue du Chevalier-de-la-Barre (18e)

Jeudi 12. – 10 h 30 : office des Ténèbres (méditation biblique, psaumes, répons polyphoniques) ; 19 heures : messe solennelle concélébrée. Lavement des pieds. Procession au reposoir ; 21 h 45 : veillée au reposoir (adoration possible jusqu'à minuit).

Vendredi 13. – 10 h 30 : office des Ténèbres ; 12 h 30 : chemin de croix sur les pentes de la butte Montmartre, avec le cardinal Lustiger, archevêque de Paris (rendez-vous square Willette) ; 15 heures : Sept dernières paroles du Christ en croix (méditation. Motets et chants polyphoniques anciens et modernes) ; 19 heures : célébration de la mort du Seigneur.

Samedi 14. – 10 h 30 : office des Ténèbres ; 21 heures : veillée pascale.

Dimanche 15. – 11 heures : messe solennelle ; *16 heures* : vêpres solennelles ; 18 heures : messe chantée.

Lundi 16. – 11 heures, 18 heures : messes chantées ; 16 heures : vêpres, avec allocution.

● CULTE RÉFORMÉ

ORATOIRE DU LOUVRE
145, rue Saint-Honoré, 1er

Vendredi 13. – 10 h 30 : culte avec Sainte Cène ; 20 heures : culte avec Sainte Cène et récit de la Passion (pasteur P. Vassaux).

Dimanche 15. – 10 h 30 : culte avec Sainte Cène (pasteur P. Vassaux).

ÉGLISE RÉFORMÉE *DU SAINT-ESPRIT*
5, rue Roquépine, 8e

Jeudi 12. – 18 heures : récital d'orgue par G. Lartigau (œuvres de C. Franck) ; 18 h 30 : culte liturgique avec Sainte Cène (avec chœurs).

Vendredi 13. – 12 h 30 et 18 h 30 : culte avec Sainte Cène.

Dimanche 15. – 10 h 30 : culte avec Sainte Cène (prédication : pasteur Bertrand).

ÉGLISE RÉFORMÉE DE L'ANNONCIATION
19, rue Cortambert, 16e

Jeudi 12. – 19 heures : culte.

Vendredi 13. – 10 h 30 et 19 heures : *culte* avec Sainte Cène.

Dimanche 15. – 10 h 30 : culte avec Sainte-Cène (Prédication : pasteur J.-M. Viollet).

ÉGLISE RÉFORMÉE DES BATIGNOLLES
44, boulevard des Batignolles, 17e

Jeudi 12. – 20 h 30 : culte avec Sainte-Cène.

Vendredi 13. – 10 heures : culte avec Sainte Cène.

Dimanche 15. – 10 heures : culte musical avec Sainte Cène.

● CULTE ANGLICAN

SAINT-GEORGE'S ANGLICAN *CHURCH*
7, rue Auguste-Vacquerie, 16e

Jeudi 12. – 19 h 30 : célébration de la Cène.

Vendredi 13. – 19 h 30 : célébration de la Cène.

Samedi 14. – 22 heures : vigile pascale.

Dimanche 15. – 8 h 30 : Eucharistie ; *10 h 30 : eucharistie solennelle.*

● CULTE LUTHERIEN

LES BILLETTES
24, rue des Archives, 4e

Vendredi 13. – 19 heures.
Dimanche 15. – 10 h 30.

SAINT-MARCEL
24, rue Pierre-Nicole, 5e

Jeudi 12. – 19 heures.
Vendredi 13. – 10 h 30.
Dimanche 15. – 10 h 30.

SAINT-JEAN
147, rue de Grenelle, 7e

Vendredi 13. – 20 h 30.
Dimanche 15. – 10 h 30.

LA RÉDEMPTION
16, rue Chauchat, 9e

Jeudi 12. – 19 heures.
Vendredi 13. – 10 h 30.
Dimanche 15. – 10 h 30.

BON-SECOURS
20, rue Titon, 11e

Vendredi 13. – 10 h 15.
Dimanche 15. – 10 h 15.

LA TRINITÉ
172, boulevard V. Auriol, 13e

Vendredi 13. – 20 h 30.
Dimanche 15. – 9 heures.

LA RESURRECTION
8, rue Quinault, 15e

Jeudi 12. – 20 h 30.
Dimanche 15. – 10 h 30.

L'ASCENSION
47, rue Dulong, 17e

Jeudi 12. – 19 heures.
Dimanche 15. – 9 h 30.

SAINT-PAUL
90, Boulevard Barbès, 18e

Vendredi 13. – 10 h 30.
Dimanche 15 : 11 heures.

SAINT-PIERRE
55, rue Manin, 19e

Jeudi 12. – 20 heures.
Vendredi 13. – 20 heures.
Samedi 14. – 20 heures.
Dimanche 15. – 10 h 45.

● CULTE ORTHODOXE

NOTRE-DAME JOIE DES AFFLIGES (français)
4, rue Saint-Victor, 5e

Jeudi 12. – 7 h 30 et 19 h 30.
Vendredi 13. – 12 heures et 19 h 30.
Samedi 14. – 10 heures et 22 heures : célébration pascale.

SAINT-ALEXANDRE (russe)
12, rue Daru, 8e

Jeudi 12. – 9 h 30 : Eucharistie ; 18 heures : Passion.

Vendredi 13. – 14 heures : vêpres ; 19 heures : Ensevelissement du Christ.

Samedi 14. – 9 heures : lectures de l'Ancien Testament, eucharistie ; 22 h 30 : procession pascale et liturgie de la Résurrection.

SAINTE-CRYPTE DE LA TRINITÉ (français)
12, rue Daru, 8e

Jeudi 12. – *12 heures et 19 heures.*
Vendredi 13. – 12 heures et 19 heures.
Samedi 14. – 12 heures et 19 heures ; 22 h 30 : célébration pascale.

CATHÉDRALE SAINT-STÉPHANE (grec)
7, rue Georges-Bizet, 16e

Jeudi 12. – 10 heures et 18 h 30.
Vendredi 13. – 11 h 30 et 18 h 30.
Samedi 14. – 10 heures et 22 h 30 : célébration pascale.

INSTITUT SAINT-SERGE
93, rue de Crimée, 19e

Jeudi 12. – 9 h 30 et 18 heures.
Vendredi 13. – 14 heures et 19 heures.
Samedi 14. – 9 heures et 22 h 30 : célébration pascale.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 10 avril

TF 1

20.40 Cinéma : Les sous-doués. □
Film français de Claude Zidi (1980). Avec Maria Pacôme, Hubert Deschamps, Tonie Marshall.

22.15 Magazine : Ciel, mon mardi !
De Christophe Dechavanne.
Avec Gérard Lanvin.
Thème : La voyance ; Les agriculteurs en 1990.

0.05 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.40 Cinéma : Mad Max 2. □
Film australien de George Miller (1981). Avec Mel Gibson, Vernon Wells, Bruce Spence.

22.15 *L'heure de vérité.*
Invité : Georges Marchais. Le secrétaire général du Parti communiste français répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Jean-Marie Colombani, Albert du Roy et Geneviève Moll.

23.20 Informations : 24 heures sur la 2.

23.35 Météo.

23.40 *Magazine : Du côté de chez Fred.*
L'ordre de Malte.

FR 3

20.35 Magazine : La marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada.
Thème : Que propose-t-il aux Français de *nouveau pour l'opposition, la force unie,* le mouvement de Michel Noir, Michèle Barzach et François Léotard.

22.15 Journal et Météo.

22.45 Télévision régionale.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma :
La danse du lion. ■
Film chinois de Jackie Chan (1980). Avec Jackie Chan, Yuan Biao, Wai Pai.

21.55 Flash d'informations.

22.05 Cinéma : Le policeman. ■
Film américain de Daniel Petrie (1980). Avec Paul Newman, Edward Asner, Ken Wahl (v.o.).

00.10 ► Cinéma :
Les parapluies de Cherbourg. ■■■
Film français de Jacques Demy (1963). Avec Catherine Deneuve, Nino Castelnuovo, Anne Vernon.

LA 5

20.40 Cinéma : Faut pas pousser. □
Film italien de Michele Lupo (1981). Avec Bud Spencer.

22.15 Série : China beach.

23.05 Série : Le voyageur.

23.30 Magazine : Réussites.

0.00 Journal de minuit.

0.10 Rediffusion.

M 6

20.35 Téléfilm : L'île oubliée.
De Peter Maxwell, avec Simone Buchanan, Jay Hackett.

22.00 Magazine : Ciné 6.

22.30 Cinéma : Django. ■
Film italo-espagnol de Sergio Corbucci (1967). Avec Franco Nero, Loredana Nusciak, José Bolado.

0.00 Six minutes d'informations.

1.00 Musique : Boulevard des clips.

LA SEPT

21.00 Documentaire : La parade.
D'Andrzej Fidyk.

22.00 Documentaire :
Naissance d'une science.
D'Antoine Dumayet et Alain Dhenaut.

22.30 Magazine : Imagine.

23.00 Documentaire : Histoire parallèle.
De Philippe Grandrieux.

23.45 Jazz soundies collection.

23.50 Documentaire : Kaltex en Chine.
De Willy Pierre, Simon Pradinas, Solzic Arsal.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier :
Ces maladies transmises par l'animal.

21.30 Terre natale. A propos de Van Gogh.

22.40 Nuits magnétiques.
Les délices des mathématiques (rediff.).

0.05 Du *jour au lendemain.*

0.50 Musique : Coda. Les home's studios.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (*donné le 23 août 1989 lors du Festival de Salzbourg*) : Symphonie nº 4 en si bémol majeur op. 60, de Beethoven ; Rapsodie espagnole, Boléro, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Riccardo Muti.

22.30 Galaxie des traditions.

23.07 Club d'archives.

Mercredi 11 avril

TF 1

13.35 Club Dorothée.
Benji ; Wingman ; Le collège fou, fou, fou ; Marotte et Charlie ; Ken le survivant ; Série : *Salut les musclés ; Les jeux.*

16.15 Le top jeune.
Présenté par Jacky.

16.20 Club Dorothée (suite).
Les chevaliers du zodiaque.

17.00 Série : 21 Jump Street.

17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.

18.45 Avis de recherche.
Les meilleurs moments de l'émission.

18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.

19.20 Jeu : La roue de la fortune.

19.50 Tirage du Tac-O-Tac.

19.55 Divertissement : Pas folles, les bêtes !

20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.

20.45 Variétés : Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Pierre Perret, Gérard Jugnot, Claude Lelouch, Gérard Lanvin, Philippe Léotard, Ivan Rebroff, Jeanne Mas, Marie-Josée Alie, Basia, Patricia Kaas.

22.35 Sport : Football.
Coupe de France (8e de finale) : Bordeaux-*Metz, en différé de Bordeaux.*

0.20 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.40 Série : L'homme qui tombe à pic.

14.30 Eric et Noëlla (suite).
Alf ; Jeu de rôles ; Les tortues ; Clip fond bleu ; Heily et Jules.

16.00 Jeu : En avant, Astérix !
Présenté par Eric Galliano.

17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres juniors.
D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.

17.25 Magazine : Giga.
Quoi de neuf, docteur ? *Reportages* ; Les années collège.

18.30 Série : Mac Gyver.

19.20 INC.

19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
Présenté par Patrice Laffont.

19.52 Divertissement : Heu-reux !

20.00 Journal et *Météo.*

20.45 Série : Sentiments.
A chacun le sien, de Moira Armstrong, avec Corinne Touzet, Julie Watson.
Un jumeau persécuté par sa mère.

22.10 Magazine : My télé is rich.
De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.

23.05 Informations : 24 heures sur la 2.

23.20 Météo.

23.25 Magazine : Du côté de chez Fred.
L'eau.

FR 3

13.00 Jeu : L'aventure sur la 3.
De Guy Lux, animé par Pascal Sanchez.

13.30 Jeu : Montagne (rediff.).

14.03 Magazine : Carré vert.
Les chemins de Panurge.

14.30 Jeu : Cherchez la France.

15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.

17.05 Magazine : Une pêche d'enfer.

17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.

17.55 *Dessin animé :*
Denver, le dernier dinosaure.

18.03 Magazine : C'est pas juste.

18.30 Jeu : Questions pour un champion.

19.00 Le 19-20 de l'information.
Avec Yves Challer, pour « Un chef de cabinet ». De 19.10 à 19.30, le journal de la région.

20.05 Jeux : La classe.

20.35 ► Variétés :
Amour, anarchie, Léo Ferré 90.
Emission de Jean-Christophe Averty.

21.50 Magazine : Mille Bravo.
Présenté par Christine Bravo.
Autour du Printemps de Bourges.

22.15 Journal et Météo.

22.40 Magazine : Mille Bravo *(suite).*

23.20 Musique : Carnet de notes.
Symphonie nº 4 op. 120, de Schumann, par l'Orchestre de la radiotélévision bavaroise, dir. Raphaël Kubelik.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : Le piège du pouvoir.
De Warris Hussein, avec Lindsay Wagner, Jameson Parker.
Une mère abusive.

15.45 Téléfilm :
Un séducteur en mal d'amour.
D'Arthur Allan Seidelman, avec Barry Bostwick, Polly Bergen.

17.15 Magazine : Dontact.

17.25 Cabou cadin.
Croc-note show ; Le comte Mordicus ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

En clair jusqu'à 21.00

18.15 Dessins animés : Ça cartoon.
Présentés par Philippe Dana.

18.30 Top 50.
Présenté par Marc Toesca.

19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
Invité : Philippe Jeantot.

20.30 Cinéma dans les salles.

21.00 Cinéma :
Le sang du châtiment □
Film américain de William Friedkin (1987). Avec Michael Biehn, Alex McArthur, Nicholas Campbell.

22.30 Flash d'informations.

22.40 Cinéma : Traquée. ■■
Film américain de Ridley Scott (1987). Avec *Tom Berenger, Mimi Rogers, Lorraine Bracco.*

LA 5

13.35 Cinéma : Sahara. □
Film américain de Andrew V. McLaglen (1983). Avec Brooke Shields, Lambert Wilson.

15.20 Série : La reine des diamants.

16.30 Dessins animés.

17.35 En route pour l'aventure.

18.00 Dessins animés.
Olive et Tom, champions de foot ; L'académie *des Ninjas.*

18.50 Journal images.

19.00 Magazine : Reporters.

19.40 Dessin animé : Manu.

19.45 Journal.

20.30 Drôles d'histoires.

20.40 Histoires vraies.
Terreur froide, téléfilm de Wes Craven, avec Michael Beck.
Le retour à la vie d'un malade conservé par le froid depuis dix ans.

22.20 Débat : La cryogénie.
Animé par Gilles Schneider.

23.30 Magazine : Nomades.

0.00 Journal de minuit.

M 6

13.25 Série : Cosby show (rediff.).

13.55 Feuilleton : Dynastie.

14.45 Téléfilm :
La capture de Grizzly Adams.
De Don Kessler, avec Dan Haggerty, Kim Darby.

16.15 Jeu : Match music.

17.15 Informations : M 6 info.

17.25 Série : L'homme de fer.

18.15 Série : L'ami des bêtes.

18.55 Série : Cathy et Aline.

19.25 Série : La fête à la maison.

19.54 Six minutes d'informations.

20.00 Série : Cosby show.

20.35 Téléfilm : Danger doberman.
De Frank de Felitta, avec James Brolin, Susan Clark.

22.05 Série : Le Saint.

22.55 Magazine :
Le glaive et la balance.
De Charles Villeneuve.
Faut-il légaliser la drogue ?

0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.

15.00 Feuilleton : Les Bartini (5e épisode).

16.30 Documentaire : Caste criminelle.
De Yolande Zauberman.

17.40 Film d'animation : Sterne.
De Thomas Struck.

18.00 Cinéma : La collectionneuse. ■■
Film français d'Eric Rohmer (1967). Avec Patrick Bauchau, Haydée Politoff, Daniel Pommereulle.

19.40 Court métrage : D'après Maria.
De Jean-Claude Robert.

20.00 Documentaire : Impression d'Asie.
D'Yves Charnay.

21.00 Téléfilm : Carl Lange. De Terje Mærli.

22.15 Court métrage : Les pinsons.
De Caroline Thivel.

22.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma
De John Edwards.

23.00 Documentaire : Barbara Hendricks.
De Sylvie Faguer, Nicole Genetet-Morel, Jean-Luc Léon.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 mars, salle Gaveau) : Quatuor à cordes nº 11 en fa mineur op. 95, de Beethoven ; Quatuor à cordes nº 2, de Martinu ; Quatuor à cordes nº 2 op. 17, de Bartok ; Quatuor à cordes nº 3, de Ohana ; Quatuor à cordes nº 10 en mi bémol majeur op. 74, de Beethoven, par le Quatuor Talich (Petr Messiereur, Jan Kvapil, violons, Jan Talich, alto, Evzen Rattay, violoncelle.

23.07 Jazz club.
En direct du Latitudes Saint-Germain à Paris.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes

21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.

22.00 Communauté des radios publiques de langue française.

22.40 Nuits magnétiques. Les délices des mathématiques (rediff.).

0.05 Du jour au lendemain.

0.50 Musique : Coda. Les home's studios.

Audience TV du 9 avril 1990

(BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers.

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50,7	Santa-Barbara 21,4	Pub 4,8	Act. région. 17,4	Flash 2,1	Reporters 3,0	Cathy et A. 1,7
19 h 46	53,1	Roue Fortune 23,7	Dessinez 11,5	19-20 info 9,1	Nulle part 3,8	Manu 2,0	La fête 3,1
20 h 16	67,6	Journal 26,3	Journal 15,4	La classe 12,8	Nulle part 3,5	Journal 5,0	Pub 4,8
20 h 55	69,2	Raid Mafia 20,5	Dalida 16,9	Le brigand 12,1	Good morning 5,9	3 indésirables 6,6	Flics 9,1
22 h 08	62,2	Raid Mafia 23,1	Pub 12,5	Pub 6,2	Good morning 6,6	3 indésirables 7,1	Flics 8,5
22 h 44	32,9	Chocs 14,4	Amour en F. 10,1	Océaniques 2,2	Lundi sport 2,6	Vendredi 13 3,0	Voie Jack. 0,9

COMMUNICATION

Affaiblie par de nombreuses démissions

Antenne 2 traverse une nouvelle crise de confiance

Le départ de Michel Drucker a déclenché une crise profonde à Antenne 2. Eve Ruggieri, directrice des programmes, est vivement contestée pour ne pas avoir su bâtir une stratégie de programmation et une image de la chaîne capables de retenir ses vedettes. Le directeur général d'A 2, M. Jean-Michel Gaillard, qui s'était limité pour le moment aux problèmes de gestion, semble prêt désormais à s'occuper des programmes. Le conflit de responsabilités devrait être tranché dès cette semaine par M. Philippe Guilhaume, PDG commun d'A 2 et FR 3.

Antenne 2 affronte à nouveau une zone de turbulences. Un gros grain que son capitaine, l'œil sur le baromètre, aurait dû pressentir, mais qu'aucun coup de barre, même habile, ne permettrait désormais d'esquiver. Plus possible, avenue Montaigne, d'appliquer la méthode Coué, de répéter ensemble : *« On est sur la bonne voie, ça ne peut que marcher »*, et de croire que les troupes devenues raisonnables marcheront du même pas. L'élan impulsé par Jean-Michel Gaillard, le directeur général, est aujourd'hui stoppé : le doute est revenu, teinté d'une certaine défiance, à deux doigts de la spirale suicidaire qui, dans un même mouvement, peut conduire personnel et direction à ruiner leurs atouts et à jouer la crise.

La tornade s'appelle Michel Drucker, qui, en professionnel du petit écran, a géré son départ de main de maître. Joli coup en effet que d'avoir su désamorcer les éventuelles critiques sur sa volte-face, son infidélité au service public, auquel il avait, il y a peu, proclamé son attachement, les conditions de son ralliement à TF 1 (rémunération à la hausse et titre ronflant) en devenant procureur et en dénonçant la nature commerciale inavouée – et *« minable »* – d'Antenne 2, sa démission des tâches de service public, le mépris d'une direction jugée inattentive et ingrate envers de fidèles serviteurs...

Ce portrait d'A 2 est sans doute hâtif, quelque peu de mauvaise foi, mais non sans fondement. Michel Drucker n'est pas le seul à quitter le navire. Jean Minot, programmateur s'en va bien sur M6 ; Anne Pétrolacci, responsable des achats, s'en va rejoindre TF 1 ; Claude Sérillon, qui peut exercer son talent de journaliste dans la rédaction, mais n'a pas sa propre émission, se sent sous-employé et a des états d'âme ; et Gérard Holz, pourtant très occupé sur sa chaîne, est tenté par la Cinq. Et Bernard Pivot n'a toujours pas décidé si, après un repos bien mérité, il rempilerait sur la chaîne publique. Le fait est que A 2 soudain s'est sentie dénudée, appauvrie et blessée. Avoir laissé partir Drucker lui a paru une faute.

Eve Ruggieri contestée

L'échec d'une politique de gestion des programmes et des hommes, celui d'Eve Ruggieri. La directrice des programmes, qui devait rentrer mardi de vacances lointaines, est en tout cas sur la sellette, contestée, jugée mal à sa place, elle, la star du petit écran qui, de son propre aveu, n'avait jamais ni demandé ni même rêvé de diriger une chaîne. On critique son attachement à l'émission « Musique au coeur », qu'elle n'a pu se résoudre à abandonner, et l'on raille son plaisir à paraître à l'écran (Victoires, Césars ou « Téléthon ») en oubliant que c'est sur ce talent-là qu'on l'avait nommée. Erreur de casting ? Ce ne serait pas la première fois que le PDG, qui, puisqu'il insistait tant sur la cohérence nécessaire des équipes, aurait pu au moins laisser aux directeurs généraux des deux chaînes le soin de choisir librement leur plus proche collaborateur. De quoi s'interroger aussi sur la structure induite par la réforme de 1989 instituant le PDG commun, sur les risques de lourdeur nés de la superposition de responsabilités et la multiplication des occasions de conflit : entre le PDG et les directeur généraux ; entre les directeurs généraux et leurs directeurs des programmes nommé par le PDG ; entre les directeurs de programmes et le comité de création constitué autour du PDG...

Jean-Michel Gaillard, en tout cas, qui s'est attelé depuis son arrivée à mettre au point les bases d'une gestion d'entreprise et à mobiliser les *« soutiers de la chaîne »*, découvre avec surprise qu'il lui aurait fallu aussi se soucier davantage de l'antenne et de la poignée de visages qui lui donnent son identité. *« Difficile,* dit son entourage, *d'être à la fois au four et au moulin. Mais pourquoi n'y avait-il personne au moulin ? »* Soumise au président Guilaume, la question des programmes et le sort d'Eve Ruggieri devrait être tranché les jours prochains. A preuve l'impossibilité du service de presse de la chaîne de confirmer une conférence relative aux programmes prévue pourtant pour le prochain marché des programmes de Cannes.

ANNICK COJEAN

Paribas parraine les dernières d'« Apostrophes »

C'est le 22 juin que sera diffusée la sept cent vingt-quatrième et dernière émission d'« Apostrophes ». Pour terminer en feu d'artifice ces quinze années de magazine littéraire, Antenne 2 donnera, ce soir-là, l'antenne à Bernard Pivot dès 20 h 30 et le journaliste réunira pendant plus de deux heures dans son studio un grand nombre d'écrivains autour d'une sélection des meilleurs moments d'« Apostrophes ».

Pour cette dernière émission ainsi que pour les zones autres d'ici au 22 juin, le magazine littéraire d'Antenne 2 va bénéficier du parrainage de Paribas, qui succède comme sponsor de l'émission au stylo Dupont et aux lunettes Essilor. La grande banque privée qui s'intéresse déjà à l'édition au travers de la fondation Paribas, montera aussi une exposition consacrée à quinze années d'« Apostrophes » et prévoit d'autres opérations liées au magazine littéraire. Le montant total de la contribution de Paribas ne sera connu qu'à la fin de ces manifestations.

□ **M 6 augmente son capital.** – Le conseil d'administration de M 6 a donné son accord à une augmentation de capital de 200 millions de francs, qui devra être souscrite d'ici au 31 mai. Cet apport est destiné à reconstituer les fonds propres de la société. La chaîne espère ateindre l'équilibre d'exploitation au second semestre de 1991, et réaliser en 1990 des pertes inférieures de moitié à celles de 1989.

□ **Accord entre Time Warner et Pathé Communications.** – Le groupe américain Time Warner et sa filiale Warner Bros vont garantir un prêt de 650 millions de dollars (environ 3,8 milliards de francs) qui financera indirectement l'acquisition de MGM-UA par le groupe Pathé Communications. En même temps, Warner apportera son soutien « à long terme » à la distribution des films et séries de télévision produits par MGM-UA et Pathé. Ce prêt, garanti également sur la collection de films United Artists, n'atteint pas le montant annoncé par le président de Pathé Communications, M. Giancarlo Parretti, dans une interview aux *Echos* (*le Monde* du 10 avril). L'accord annoncé ne fait pas non plus mention de prises de participations de Time-Warner dans Pathé. M. Parretti indiquait que Pathé Europe pourrait accueillir dans son capital les groupes Time-Warner, Fininvest, ainsi que le groupe britannique Heron (qu'une erreur de transcription dans nos premières éditions du 10 avril nous a fait orthographier Itéran).

Pour sauvegarder son indépendance

« Ouest-France » transforme sa structure juridique

L'assemblée des actionnaires de la Société d'éditions Ouest-France, qui édite le premier quotidien français (745 665 exemplaires vendus en 1988 selon l'OJD), a décidé, lundi 9 avril, une importante restructuration. Selon la direction du titre, elle doit permettre à *Ouest-France* de *« conserver son indépendance tout en restant fidèle à l'esprit de désintéressement des fondateurs et des actionnaires »*.

Les cinquante-six actionnaires du groupe de communication breton (dont les familles Desgrées du Lou et Hutin détiennent environ 33 % des parts, aux côtés de la famille Amaury, du *Parisien*, qui en possède 10 %, de résistants et de personnalités de la presse comme MM. Jacques Duquesne et Jean Boissonnat) ont eu recours à la loi de 1901 sur les associations pour créer le nouvel ensemble juridique. L'ancienne Société d'éditions Ouest-France vient de se scinder en deux sociétés distinctes. La première : la société de participation et de financement dans la communication (SOFICOM). Présidée par l'actuel PDG d'*Ouest-France*, M. François-Régis Hutin, la SOFICOM gérera l'ensemble des activités du groupe, à l'exception du quotidien : les éditions *Ouest-France*, les hebdomadaires, les trois radios locales, les journaux gratuits du Carillon, la régie Précom, etc. La seconde société est une association, l'Association pour le soutien des principes de la société humaniste. Cette association régie par la loi de 1901 avait été créée l'an dernier par les actionnaires du journal en vue des transformations juridiques. Son président est M. Pierre-Henri Teitgen, professeur de droit, ancien vice-président du Conseil et ancien ministre, qui participa à la fondation de *Ouest-France* en 1944 et en est toujours actionnaire. Cette association contrôle à 99,99 % la Société d'investissement et de participation (SIPA) qui possède, quant à elle, 99,99 % de la nouvelle Société *Ouest-France*. Grâce à un crédit-bail passé avec la SOFICOM, cette Société *Ouest-France* va prendre dorénavant la responsabilité du quotidien. Elle gérera à la fois le site de Chantepie, les deux mille salariés du journal, les ateliers de composition et les imprimeries qui tirent chaque jour 950 000 exemplaires.

« Des conditions d'entrée très strictes »

M. François-Régis Hutin, PDG de *Ouest-France*, demeure PDG de la SOFICOM et de la SIPA et participe au conseil d'administration de l'Association comme à celui de la nouvelle Société *Ouest-France* que préside M. Teitgen. La protection d'une association régie par la loi de 1901, à but non lucratif et dont *« les conditions d'entrée sont très strictes »*, devrait selon les actionnaires du quotidien breton assurer son avenir et son indépendance. *« Dans une Europe en changement et dans un monde de la communication en pleine évolution qui suscite tant de convoitise,* notent-ils, *il est apparu nécessaire aux associés de mettre ainsi le journal à l'abri de tout risque d'infléchissement et d'agression extérieures. »*

YVES-MARIE LABÉ

PARIS

En accord avec les Allocations familiales

M. Chirac crée 1 200 places de crèches supplémentaires

Première qualité que les parents attendent de la ville pour leur petit enfant, c'est sa propreté. Qu'elle soit « verte » et « sûre », cela vient après, dans l'ordre décroissant de préférence, au dire, tout au moins, de trois mille familles qui ont répondu à un questionnaire récemment proposé par la Ville de Paris, à l'occasion de la huitième Conférence annuelle de la famille.

Interrogées sur le mode de garde le plus satisfaisant à leurs yeux, ces familles penchent nettement pour la crèche. Cette solution, la meilleure pour un parent sur deux, devance de loin la garde à domicile par une personne rémunérée (35,5 %). Le maire de Paris en a tiré la conséquence : l'engagement de créer quatre mille cent quinze places de crèches d'octobre 1984 à octobre 1990 a été atteint avec un an et demi d'avance. Un avenant a donc été signé avec la Caisse d'allocations familiales pour que le nombre total de berceaux supplémentaires installés depuis 1984 atteigne cinq mille trois cent dix-sept à la fin de l'année prochaine. La capitale aura réalisé plus du quart des vingt mille berceaux prévus par les contrats crèches pour toute la France.

M. Jacques Chirac annonce plusieurs autres mesures en faveur des enfants : augmentation de l'allocation annuelle aux parents d'un enfant handicapé, dont le montant sera porté de 2 000 F à 3 000 F, doublement de « subvention » annuelle de 2 000 F aux familles nombreuses. Pour faciliter la vie des petits dans la cité, les doubles rampes à leur hauteur et les portes « anti-pince-doigts » seront généralisées.

Et les jeunes Parisiens auront, eux aussi, leur « très grande bibliothèque », qui, à vrai dire, s'appellera « Très Petite Bibliothèque » : ce sera une halte-garderie à vocation culturelle, ouverte à soixante enfants de trois mois à six ans ; elle sera construite tout près de la Bibliothèque de France.

C.V.L.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

La cocotte de Pasteur

C'ÉTAIT le 17 mai 1886, un jeudi. L'Académie peaufinait déjà, j'imagine, quelque adjectif du Dictionnaire. Sans esprit de chahut ni de moquerie excessive, car on ne voit pas céder à de tels mouvements un savant de cette taille, Louis Pasteur, dont l'invention du vaccin contre la rage date de moins d'un an, confectionne une cocotte en papier de belle venue, avec bec et queue tendus vers l'envol.

Va-t-il la lancer à travers l'auguste salle où planchent ses petits camarades, sous le regard de Richelieu en majesté ? Plus discrètement, Pasteur fait passer le volatile à Alexandre Dumas, en demandant au romancier de signer l'objet, qu'il destine à sa petite-fille. *« A une de mes héroïnes restées inconnues »*, écrira Dumas sur les ailes du poulet.

L'anecdote n'a rien pour choquer. Il reste courant que les académiciens peuplent les temps morts du jeudi par des occupations de potaches en retenue. Ils ont des excuses, dont manquent les administrateurs de grosses sociétés : les jetons de présence de l'Institut plafonnent à quelques dizaines de francs par trimestre, et les activités de l'esprit peuvent ne pas souffrir, et même se trouver bien, de certaines tâches mécaniques. Si la mixité s'accentue Quai de Conti, le tricot devrait y obtenir droit de cité.

Il n'est pas rare que plusieurs Immortels doués pour le dessin – leur nombre augmente à vue d'œil – s'entrecroquent en séance ; et l'un d'eux compose en sous-main des séries ravissantes de chats. Je repense à la cocotte de Pasteur et à la dédicace de Dumas évoquant ses z'héroïnes. Pourquoi prononce-t-on le *h* aspiré des « héros » et pas celui de leurs émules du deuxième sexe ? La grammaire est une rude école d'arbitraire ; et, en cela, de vie en société. En y glissant plus de logique qu'au temps de l'encre violette, où des maîtres têtus l'enfonçaient de force dans les mémoires, la rendrait-on plus attrayante et formatrice ?

CERTAINS dessins des académiciens d'aujourd'hui mériteraient de rejoindre un jour la cocotte de Pasteur sous les vitrines de la Bibliothèque nationale où celle-ci est visible, jusqu'au 13 mai, grâce à l'exposition « En français dans le texte » (1).

Sans être déserte, la BN ne comptait, dimanche dernier, que quelques dizaines de visiteurs, dont une majorité d'enseignants en famille. Parisiens et provinciaux de passage ne savent pas ce qu'ils perdent. La rue de Richelieu devrait être aussi encombrée de files d'attente que le Grand Palais quand on y affiche Turner ou Toutankhamon. On n'a pas si souvent l'occasion, on ne l'a à peu près jamais, étant donné les risques que cela fait courir aux documents, de dévorer des yeux, là, à quelques centimètres, l'original autographe des phrases les plus mémorables qu'ait tracées depuis dix siècles, à travers la main de scribes éblouis, l'humanité même !

Comment se fait-il que le fétichisme, si répandu à l'égard des arts plastiques, demeure, devant l'écriture, l'apanage d'une poignée de fervents ? Il n'est pas besoin de manier soi-même le pinceau pour trembler de bonheur à l'approche des chefs-d'œuvre peints ; pourquoi faudrait-il que la présence physique de manuscrits n'émeuve que les gratteurs de papier ? L'émotion du « j'y étais », du « je l'ai vu, de mes yeux vu », qui nous saisit en gravissant les pentes de l'Acropole, qui pousse Byron à signer sur une colonne du cap Sounion un des ancêtres du graffiti, qui jette les foules au pied des idoles du cinéma et du rock, pourquoi cette émotion n'empoigne-t-elle pas chaque citoyen de cette planète et de notre langue, quand s'offrent à nos regards, *en personne,* des parchemins enluminés datant de Louis le Pieux, des croquis d'architectes du XIII[e] siècle, des pages de Froissart, Villehardouin, Joinville ou Rutebeuf ?

DES manuscrits se dégage une vibration dont la technologie moderne des brouillons sur disquette est en train d'amputer nos jouissances de lecteurs.

Dans les pleins et les déliés d'un jambage, c'est le mouvement de la vie de l'esprit qui continue à palpiter. On croirait voir l'ombre portée du poignet, les doigts qui blanchissent aux articulations à force de serrer la plume. Comme au concert, où la pureté de la note s'enrichit du risque, absent des enregistrements les plus fins, de surprendre le grincement des archets et des anches, on dirait que s'entendent pour de bon le crissement du stylet sur la page, son choc contre l'encrier, le souffle de l'auteur, dont l'inspiration s'impatiente des lenteurs de l'inscription.

Voyez la main de Montaigne courant le long du livre second des *Essais*. Elle hésite devant le verbe *« régler »*, à propos de Dieu et du monde. Elle lui préfère soudain le mot *« dominer »*. Pourquoi ? Quatre siècles après cet amendement infime et capital, un frère en doute exquis, vous, moi, revit avec l'auteur le moment de la rature, ce bruissement d'ailes. Plus loin, la même main de Montaigne trace *« pardonnables »* au lieu d'*« excusables »* : pourquoi ? Qui dira le bonheur ineffable de revisiter l'instant d'un esprit, d'une âme, comme on épouse, en parcourant une allée de buis ou un paragraphe, les émois de qui a découvert l'amour, là même, et a trouvé les mots exacts du partage ?

Vous êtes admis à épier Racine combinant le plan de son *Iphigénie* ; Pascal traçant éternellement ses *« joyes »* et ses *« pleurs de joye »*, aux boucles gonflées d'encre sépia ; Saint-Simon laissant courir sa prose lisse, rendue presque mécanique par la méchanceté ; Beaumarchais raturant les répliques de Chérubin *(« O, madame, je suis si tremblant ! »)*.

Si ces plongées dans le lointain passé des manuels vous rappellent trop la classe, si l'écriture de Louis XIV, de La Fontaine ou de Montesquieu ne suffit pas à vous troubler, comme la vue d'une sainte en châsse ou d'un morceau de la vraie croix, sautez à Diderot, à Rousseau, dont les graphismes commencent à briser les déliés trop appris, à s'arrondir, à s'inventer des liaisons. Jouez les graphologues amateurs devant la minutie myope de Laclos, les bâtons appliqués de Vigny, la calligraphie proprette de Mallarmé, devant ces marges tantôt vastes tantôt resserrées, devant ces renvois où se marque l'esprit commun aux écrivains les plus grands, et qui font d'eux des interviewés si désastreux : l'esprit d'escalier.

UN brouillon de *l'Education sentimentale* suffit à raconter, avec l'évidence d'une partition musicale, les migraines de Flaubert, l'enfermement de Croisset, l'utopie tenaillante de l'Œuvre absolue. Un fragment des *Mémoires d'outre-tombe* atteste l'étrange conflit qui existe, au temps de Chateaubriand, entre la hâte de tout dire avant le silence de la mort et le souci de fidélité à soi, de perfection formelle, qui oblige alors, faute de frappe dactylographique, à se recopier soi-même de nombreuses fois. Qui, de nos jours, s'impose ce ressassement ? Et comment douter que la prose s'en ressente !

Le trait de Hugo est aussi ferme, quand il invente *les Misérables* ou scande *les Contemplations,* qu'il se complaît, dans le lavis, aux bavures. Jules Verne, le saviez-vous ? avait d'abord titré *Vingt mille lieues sous les océans* puis ... *au fond des eaux* : s'il avait persisté, la face de nos enfances en eût été changée.

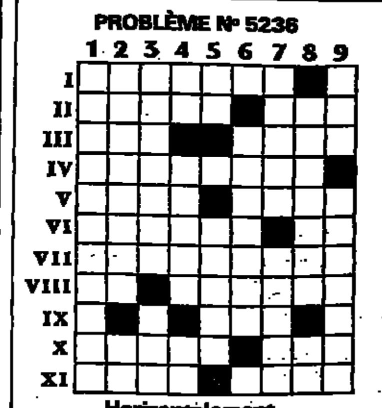
« Le capitaine Nemo se leva »..., *« Nous, Napoléon I[er] », « Moi, général de Gaulle »* : c'est donc ainsi que se composent les phrases décisives pour l'histoire des peuples et des imaginations, juste un petit fil gris ou mauve qui court sur fond blanc, se reprend, repart, s'enfonce vers l'infini des pages encore à naître...

Quelle aventure, mes aïeux !

(1) Voir l'article d'Emmanuel de Roux, dans *le Monde* du 16 mars 1990.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5236



Horizontalement

I. Façon d'occuper le terrain. – II. Terrain d'action pour des dragueurs. Emission qui ne plaît pas beaucoup. – III. Va à la cave. Donne à réfléchir. – IV. Fait passer à l'acte. – V. Peut être sacré. Cité algérienne. – VI. Mieux vaut encore l'avoir toujours dans le dos plutôt que continuellement sur les bras. Symbole chimique. – VII. Courroie. – VIII. Article. Qui ne sauraient être admises. – IX. Composants de recettes étrangères. – X. Empêche les arbres de cacher la forêt. Lettre grecque. – XI. Nombreux sont ceux qui vont à lui. Se fait prendre en main.

Verticalement

1. Ont des points noirs. – 2. A des exercices à faire. Adverbe. – 3. Son lieu de travail a de très nombreuses issues. Il est préférable de ne pas le garder. – 4. Quartier de Paris. Nom de dieux. Réfléchi. – 5. Préfixe. Nous reste en travers de la gorge. – 6. Un qui va loin. – 7. Va de case en case. – Est très bonne. – 8. Creuse la terre. Berge. – 9. Fait naître des amourettes. Est riche en couleurs.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 5235

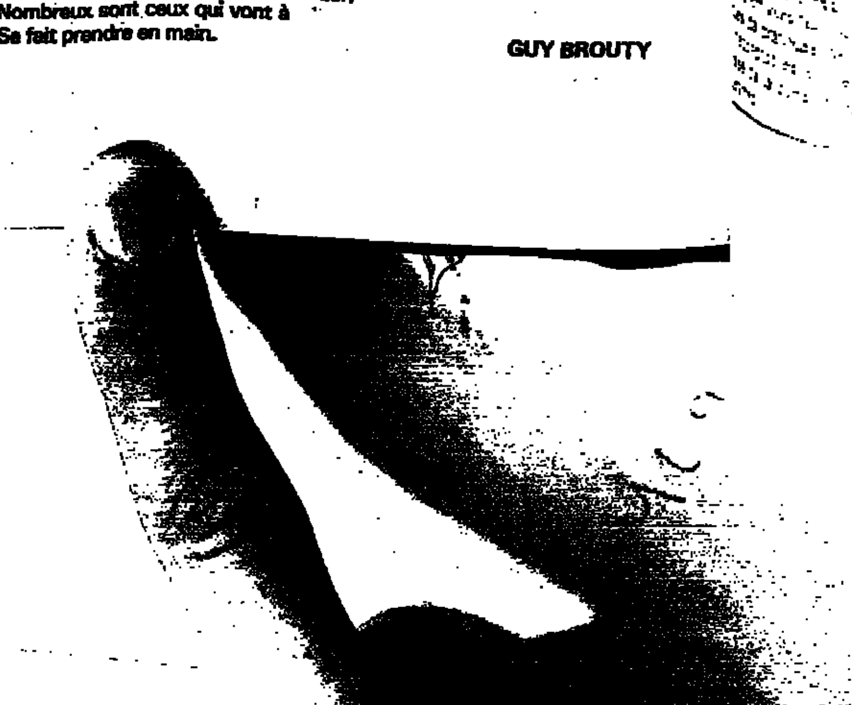
Horizontalement

I. Dégrisées. – II. Epaulette. – III. Sac. Car. – IV. Athos. Mer. – V. Veilleuse. – VI. Ouste. – VII. Ur. Emeri. – VIII. Cape. Il. – IX. Eliminé. – X. Satineuse. – XI. Ce. Gréer.

Verticalement

1. Désavouées. – 2. Epateur. Lac. – 3. Gâchis. Cité. – 4. Ru. Olt. Ami. – 5. Il. Sleeping. – 6. Sec. Mener. – 7. Etamure. Eue. – 8. Etres. Ri. Se. – 9. S.E. Réellier.

GUY BROUTY



BILLET

Constructeurs de tous les pays...

Certains diront que le verre est à moitié vide. D'autres le verront à moitié plein. En tout cas, ceux qui rêvaient d'une union sacrée dans l'informatique donnant naissance à un système d'exploitation commun aux constructeurs du monde entier en seront pour leurs frais. Un bref retour vingt ans en arrière : le géant américain du téléphone, ATT, sort alors de ses laboratoires un système d'exploitation (en quelque sorte, le *chef d'orchestre qui fait tourner* tous les éléments de l'ordinateur) baptisé Unix. Les chercheurs et les universitaires le perfectionnent, en développent plusieurs versions, qui rencontrent un succès croissant auprès des grands *clients américains. Mais* les choses se gâtent en 1988. ATT est accusé de vouloir « verrouiller » ce système d'exploitation qui semblait en bonne voie pour devenir un standard dans l'industrie.

Sept des plus gros constructeurs mondiaux – parmi lesquels on trouvait des frères ennemis comme IBM, DEC, Hewlett Packard ou Bull –ont donc réagi et décident de faire bloc face à ATT en créant un consortium baptisé OSF (Open software fondation). Jamais de mémoire d'informaticien on n'avait vu une telle union. Jamais non plus, ils n'avaient annoncé ainsi leur *volonté de faire un pas vers la* standardisation des ordinateurs autour d'une version commune d'Unix. Surpris par l'ampleur de cette réaction d'abord, par sa permanence ensuite, ATT contre-attaqua et créa une association rivale, affichant les mêmes intentions sur une autre version d'Unix.

Les deux blocs étaient face à face, les clients, au milieu, ne sachant à quel standard se vouer. On crut d'abord, *l'été dernier*, qu'ATT et ses amis déposaient les armes pour se rallier à OSF. Finalement, il n'en fut rien, et des négociations en vue d'une fusion des deux fondations rivales s'engagèrent. Lundi 9 avril, on a appris que les deux parties renonçaient à ce projet. Toutefois, les ponts ne sont pas complètement rompus : les deux organisations indiquent qu'elles continueront à discuter de façon informelle pour trouver des *terrains de coopération*. Et elles mettent l'accent sur leurs convergences. Mais cette séparation à l'amiable a pour effet immédiat de recimenter – si besoin était – OSF : chacun de ses *membre* n'a pas manqué de réaffirmer sa foi dans l'organisation.... ATT faisant figure, *a contrario*, de cavalier bien seul face à ce front uni.

F. V.

Création de la Banque pour la reconstruction de l'Europe de l'Est

La BERD pourrait commencer ses prêts à l'Est en mars 1991

Les représentants des quarante-deux actionnaires fondateurs de la Banque européenne *pour la reconstruction et le dév*eloppement de l'Europe de l'Est (BERD) ont signé, le lundi 9 avril à Paris, le texte définissant les finalités et le mode de fonctionnement du nouvel organisme international. Un seul blanc demeure parmi les cinquante-huit articles du traité : celui concernant le siège de la banque qui devrait être défini au cours des prochaines semaines. D'autre part, le président du futur organisme n'a pas encore été choisi.

« Aucun organisme international n'a jamais été créé aussi vite », déclarait un membre de la délégation française au terme de la troi*sième réunion constitutive de la* BERD. En effet, cinq mois à peine se sont écoulés depuis que, sur une idée des fonctionnaires du Trésor, le président de la République, M. François Mitterrand, annonçait le 18 novembre dernier sa volonté de forger un nouvel organisme international capable d'épauler les pays de l'Est dans leur transition historique vers la démocratie et l'économie de marché.

La France, qui peut se vanter de la paternité du projet, a bien fait d'aller vite. Les Britanniques paraissaient sur le point de lancer un projet concurrent, davantage centré sur l'aide au secteur privé, *tandis que certains parlementaires* américains étaient favorables à la création d'une nouvelle filiale de la Banque mondiale, spécialisée dans les prêts aux pays de l'Est.

Au total, quarante pays sont membres de la banque ; ceux de l'Europe de l'Est, bien sûr, qui seront les seuls à recevoir des concours de la Banque, ceux de la Communauté européenne, et les principaux pays industrialisés. On trouve même parmi les fondateurs des pays en développement qui, comme le Mexique, *« sont également intéressés par les techniques de privatisation »*, selon l'expression d'un haut fonctionnaire français, dans lesquelles la BERD sera amenée à se spécialiser. Deux institutions, la Banque européenne d'investissement, et la Commission européenne participent également au nouvel organisme, et font partie de son conseil d'administration.

« La finalité de la banque devra être d'encourager la transition vers des économies ouvertes de marché, et de promouvoir l'entreprise privée et individuelle dans les pays d'Europe centrale et de l'Est adoptant et mettant en œuvre les principes de la démocratie multipartite, du pluralisme, et de l'économie de marché », stipule l'article premier du traité. Depuis plusieurs mois, voire plusieurs années dans le cas de la Hongrie et de la Pologne, les pays socialistes de l'Est ont abandonné les principes de la planification centr*alisée, et se sont lanc*és dans des réformes visant à introduire les règles économiques du marché. Un processus parallèle à celui de la libéralisation politique. En Union soviétique cependant, si le principe du multipartisme a été acquis, la volonté de transition vers une véritable économie de marché n'est pas encore apparue clairement. C'est pourquoi l'URSS, au moins pendant une période initiale de trois ans, devra assumer au sein de la Banque un statut quelque peu différent de celui de ses anciens Etats-satellites.

« Banque mondiale Banque Lazard »

« C'est un tiers de Banque mondiale, et deux tiers de Banque Lazard » : ainsi définissait-on dans les milieux officiels français la nouvelle banque. A l'instar des autres banques de développement, la BERD est en effet amenée à consentir des prêts – à hauteur de 40 % de ses concours – aux infrastructures économiques des pays éligibles, et, ce, malgré la réticence initiale des Etats les plus libéraux du monde industrialisé, comme la Grande-Bretagne. Mais à l'inverse de ces organismes, exception faite peut-être de la Société financière internationale, *filiale de la Banque* mondiale, la nouvelle banque se spécialisera dans le conseil financier, l'assistance aux privatisations, aux fusions et acquisitions, aux créations de sociétés mixtes : 60 % des concours de la BERD seront consacrés à ces activités de type relativement nouveau à l'échelon multilatéral.

Se voulant novatrive, la BERD sera cependant confrontée à des problèmes similaires à ceux d'autres organismes financiers internationaux. Que faire, lorsque l'un des membres bénéficiaires des concours est en mesure d'absorber l'ensemble des fonds, en raison de sa taille disproportionnée ? Il convient de le contraindre à restreindre volontairement ses appels aux crédits, comme l'a fait la Banque *asiatique de développement* dans le cas de l'Inde.

L'Union soviétique, dont la population dépasse largement celle de tous les autres pays d'Europe de l'Est réunis, ne pourra donc profiter de la BERD autant qu'elle le *souhaite. D'autant plus que les* pays industrialisés sont encore sceptiques sur les intentions des dirigeants soviétiques de modifier complètement la physionomie politique et économique du pays. Pendant une période de trois ans, l'URSS ne pourra emprunter qu'une somme équivalente à la fraction libérée de son capital.

FRANÇOISE LAZARE

Lire la suite page 44

Les dispositions du traité

Le traité prévoit les principales dispositions suivantes :

– **Les membres fondateurs :** huit pays de l'Est (Bulgarie, Hongrie, Pologne, RDA, Roumanie, Tchécoslovaquie, Union soviétique, Yougoslavie) les douze pays de la Communauté (Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays- Bas, Portugal, RFA, Royaume Uni), les six membres de l'AELE (Autriche, Finlande, Islande, Norvège, Suède, Suisse), *la Turquie, Chypre, Malte, le Liechtenstein.* les Etats-Unis, le Japon, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Israël, le Maroc, l'Egypte, la Corée du Sud, le Mexique. Deux institutions communautaires : la Banque euro*péenne d'investissement* (BEI) et la Commission européenne.

– **Le capital et sa répartition :** le capital sera de 10 milliards d'écus (70 milliards de francs), dont 51 % seront détenus par les pays de la Communauté. *Les Etats-Unis détiendront* 10 % des parts, les quatre principaux pays de la CEE (France, Italie, RFA, Royaume-Uni) ainsi que le Japon 8,5175 % chacun, les huit autres entre 0,20 % (Luxembourg) et 3,40 % (Espagne). La BEI et la Commission, 3 % chacune. L'Union soviétique, 6 %. Au total, 13,5 % du capital est détenu par les pays de l'Est.

– **Les langues officielles :** l'anglais, le français, l'allemand, le russe.

– **Le conseil d'administration :** il sera composé de 23 sièges, dont 11 reviennent à la CEE, et 12 aux autres membres.

- ***L'éligibilité*** : les pays d'Europe centrale et de l'Est pourront recevoir des prêts de la Banque. Pendant trois ans, l'Union soviétique ne pourra avoir accès aux concours de la Banque qu'à hauteur de sa participation effectivement versée dans le capital. Une telle procédure d'exception pourra être décidée pour d'autres pays au terme de l'article 8. La fin de la période de transition doit être votée par le conseil des gouverneurs avec une majorité de 85 %.

– **Le président :** il sera élu à une majorité simple par le conseil des gouverneurs pour une durée de quatre ans.

INSOLITE

La guerre du feu

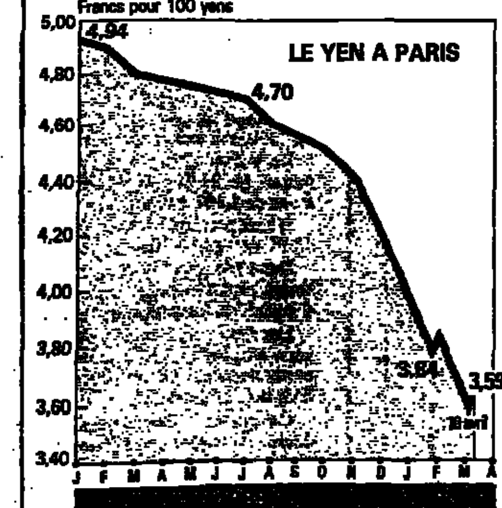
Bruxelles se mobilise autour du briquet jetable. Les experts de la Commission européenne ont officiellement ouvert une enquête sur la montée en puissance de ces petits objets *made in China, in Thailand* ou *in South Korea,* sur le marché européen. Au dire des professionnels du secteur, les importations de briquets en provenance de ces trois pays d'Asie se sont littéralement enflammées. Elles sont passées de 22 millions d'unités en 1986 à près de 60 millions en 1989.

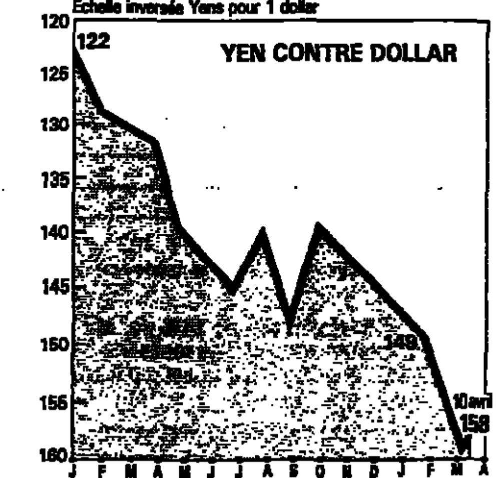
Cette offensive plein gaz des producteurs d'Extrême-Orient aurait déjà sinistré les industriels communautaires. La Fédération européenne des fabricants de briquets parle déjà de trois usines fermées, d'emplois perdus, de chutes de bénéfices.

« Il n'y a pas de fumée sans feu », arguent les professionnels qui suspectent leurs homologues asiatiques de pratiques de dumping, inacceptables en période de baisse de la consommation de cigarettes.


Malgré les interventions des banques centrales

Le yen de nouveau en baisse





Le sursaut du yen, lundi 9 avril à Tokyo, n'aura été que de courte durée. Mardi 10, la devise japonaise a rechuté par rapport aux grandes monnaies, malgré le communiqué du G 7 de samedi, jugeant « indésirable » une poursuite de la chute du yen, et les interventions concertées des banques centrales. Le dollar a ainsi gagné 1,70 yen par rapport à la monnaie japonaise, terminant à 158,15 yens mardi soir à Tokyo. La Bourse de Tokyo a elle aussi baissé de 2,5 %. Sur les marchés des changes européens, le yen était également en légère baisse mardi matin, comme le deutschemark. Le franc français en profitait, un deutschemark se négociant mardi matin à 3,3560 FF (contre 3,3575 FF à la clôture des échanges interbancaires lundi), un niveau proche du cours pivot au sein du système monétaire européen.

Les projets de l'assureur français aux Etats-Unis

AXA perd la première manche en Californie pour le rachat de Farmers

Dans son marathon pour le rachat de la compagnie d'assurances américaine Farmers, le groupe français AXA, présidé par M. Claude Bébéar, a perdu la première manche. Lundi 9 avril, *le commissaire aux assurances* de Californie a rejeté la candidature d'AXA. Il reconnaît au groupe français la compétence et les moyens pour contrôler Farmers mais estime que les propositions d'AXA sont *« dangereuses pour la compagnie américaine »*.

En fait, comme cela était prévisible, le commissaire reproche à AXA le mode de financement de son achat qui s'élève à 4,5 milliards de dollars. AXA doit contracter aux Etats-Unis un emprunt de 2,25 milliards de dollars auprès d'un syndicat de banques internationales mis en place par Paribas et remboursable par un prélèvement de 50 % sur les bénéfices de Farmers. Les autres 2,25 milliards de dollars seraient payables dans deux ans, sur *les disponibilités* et les actifs du groupe AXA. C'est l'endettement préalable qui effraie le commissaire.

Selon la législation américaine, tout achat d'une compagnie d'assurance locale doit être approuvé par le commissaire de *l'Etat*. La compagnie Farmers déploie ses activité en Californie (43 %), où elle a son siège, et dans huit autres Etats, ce qui oblige donc les dirigeants d'AXA à obtenir l'approbation dans ces neuf Etats en comparaissant devant une commission et en plaidant leur dossier.

La décision négative de la Californie, la première à rendre son verdict, est donc un coup dur, mais qui n'entame pas la détermination des dirigeants d'AXA : ils *« vont étudier les modifications pouvant être apportées à la structure du financement proposé et susceptibles de satisfaire aux conditions demandées par le commissaire aux assurances. Cette première prise de position n'affecte en rien la volonté d'AXA d'acquérir Farmers, et un avis négatif ne signifie nullement une décision finale négative »*.

Ils rappellent que, lorsque le groupe britannique BAT a acquis Farmers en 1988, les sept premières prises de position n'avaient pas été positives et que BAT avait gagné en appel. On sait qu'AXA projette de racheter Farmers à BAT au cas où l'OPA de 21,9 milliards de dollars lancée sur le même groupe BAT, le 11 juillet 1989, par la société Hoylake de M. Goldsmith, réussirait, ce rachat permettant à ce dernier de financer une partie de l'OPA.

F. R.

Un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales

Les « défauts de fonctionnement » dans la gestion des dispensaires

Depuis le 29 janvier dernier, le centre médical Quatre-Septembre à Paris, applique à ses patients les tarifs « d'autorité » de la Sécurité sociale : 4 F pour les consultations de médecine générale (au lieu de 90 F) et 10 F pour la consultation de spécialiste (au lieu de 130 F).

N'ayant pu bénéficier du tiers payant, ce dispensaire a été déconventionné par la Caisse primaire d'assurance maladie de Paris pour des raisons qui restent confuses. Ses médecins ont accepté d'être rémunérés au SMIC. *« Ce cas,* estime un rapport que vient de rédiger l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), *illustre bien les difficultés dans lesquelles se trouvent les centres de santé »* dont la situation financière est souvent précaire. Selon l'IGAS, *« bien des difficultés procèdent des décalages entre une réalité juridique déficiente et une image des centres qui découle de leur histoire mais n'est inscrite dans aucun texte »* .

L'IGAS souligne que parmi les 2 224 centres de santé, 1 218 sont gérés par des associations, 256 par une municipalité, 348 par une Mutuelle ainsi que 286 par une caisse de Sécurité sociale et rappelle leur fonction sociale (la clientèle est essentiellement composée d'ouvriers, d'employés, de personnes âgées).

Ce rapport qui fait apparaître les *« défauts de fonctionnement »* des commissions régionales d'agrément, dont il demande la suppression, recommande un allégement des charges des centres de santé qui se trouvent *« mis en situation inégale vis-à-vis des professions libérales »*. L'IGAS propose que les médecins travaillant dans les dispensaires disposent des mêmes réductions de cotisations sociales mais elle suggère également un assouplissement des normes concernant le personnel et une rationalisation des procédures administratives. Ces mesures, conclut l'Inspection générale, *« devraient apporter de réelles économies de gestion des centres, leur laissant le soin de mettre en place les structures les plus efficaces et les plus adaptées à leur vocation »* .

JEAN-MICHEL NORMAND



RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE + 34 %

Le Conseil d'Administration réuni sous la présidence de Monsieur Christian Brégou le 5 avril 1990 a examiné et arrêté les comptes consolidés de l'exercice 1989.

Le chiffre d'affaires s'établit à 4 850 MF en progression de 14,3 % sur celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 4 242 MF. Cette croissance résulte d'une activité soutenue de l'ensemble du groupe, la branche Information et la branche Édition ayant réalisé de nombreux développements internes et externes. (La branche Édition est constituée par le Groupe de la Cité dont le chiffre d'affaires est consolidé à hauteur de 50 % dans celui de C.E.P Communication.)

Le résultat net consolidé de C.E.P Communication (part du groupe), hors amortissement des écarts d'aquisitions (5 MF), s'élève à 328 MF, soit une progression de 34 % par rapport à 1988. (Rappelons que le résultat du Groupe de la Cité est consolidé à hauteur de 36,6 %.)

DIVIDENDE NET + 35 %

Le Conseil a par ailleurs décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire du 15 juin prochain de porter le dividende net par action à 6,50 francs, contre 4,80 francs en 1989, soit une progression de 35 %.

Le présent avis est publié à titre d'information seulement



SOCIETE CENTRALE UNION DES ASSURANCES DE PARIS

FF. 8 300 000 000

Placement en France de 13 280 000 actions chacune d'un nominal de 10 FF

Prix d'Émission : 625 FF par Action

Banque Nationale de Paris **Banque Worms**

Banque Indosuez — Lazard Frères et Cie — Banque Paribas

Crédit Lyonnais — Société Générale — Caisse Nationale de Crédit Agricole

Caisse des Dépôts et Consignations

Caisse Centrale des Banques Populaires — Crédit Commercial de France — Banque Fédérative du Crédit Mutuel

Crédit Industriel et Commercial de Paris — Banque Arjil — Banque de Gestion Privée

Banque Stern

Crédit du Nord — Banque de Neuflize Schlumberger, Mallet — Banque Shearson Lehman

Crédit National — Axa Banque — Banque Demachy et Associés

Banque Française du Commerce Extérieur — Banque Générale du Phénix — Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque

Banque Duménil — Banque Veuve Morin Pons — Hottinguer et Cie

Février 1990

Eurocic Leaders

Comptes de l'exercice clos le 29.12.1989

Actif net au 29.12.1989 : F 126.429.857

Valeur liquidative au 27.03.1990 : F 1095,09

Performance du 23.12.1988 (création) au 29.12.1989 : + 11,39 %

Dividende : F 73,43 + F 1,43 d'avoir fiscal mis en paiement le 29 mars 1990.

Remploi du dividende global en franchise de droits d'entrée du 29 mars au 29 juin 1990.

Le Président Marcel Boiteux a déclaré :

Au cours de son premier exercice, Eurocic Leaders a progressé de + 11,39 % grâce à une bonne diversification de son portefeuille.

Les secteurs liés à l'investissement et à la consommation sont privilégiés.

Nous restons confiants dans les chances des entreprises leaders face à l'ouverture des frontières en 1993 et aux nouvelles perspectives offertes dans les pays de l'Est. D'ailleurs, les souscriptions à notre Sicav continuent de progresser. Nous serons heureux d'accueillir bientôt dans notre conseil et à notre comité de gestion une nouvelle banque européenne, le Credito Lombardo (Italie) aux côtés du Banco Pastor (Espagne) et de la Baden Württembergische Bank (Allemagne).

AGO du 28.03.1990

Consultez les valeurs liquidatives de nos Sicav et FCP sur Minitel 36.15 code ASSOCIC.

GROUPE CIC

Banques CIC. En intelligence avec vous.

FRANCE OBLIGATIONS

SICAV OBLIGATAIRE
A MOYEN LONG TERME DE DISTRIBUTION

*L'assemblée générale, réunie le 22 mars 1990, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 29 décembre 1989 et fixé le dividende de l'exercice 1989 de la SICAV à **29,40 francs par action assorti d'un crédit d'impôt.***

Ce dividende est supérieur de plus de 38 % à celui qui avait été distribué pour l'exercice précédent (21,30 francs). Il se décompose comme suit :

	NET	CRÉDIT D'IMPÔT personnes physiques	CRÉDIT D'IMPÔT personnes morales	BRUT personnes physiques	BRUT personnes morales
• Obligations françaises non indexées	25,11 F	0,52 F	0,56 F	25,63 F	25,67 F
• Autres actifs	0,41 F	0,04 F	0,04 F	0,45 F	0,45 F
• Créances négociables	3,88 F	—	—	3,88 F	3,88 F
TOTAL	**29,40 F**	**0,56 F**	**0,60 F**	**29,96 F**	**30,00 F**

Ce dividende a été détaché le 3 avril et mis en paiement le 4 avril 1990.

Réinvestissez sans frais jusqu'au 4 juillet 1990

GESTION — GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

CAISSES D'ÉPARGNE ÉCUREUIL, LA POSTE, CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS (AGENCE)

COMPTERETRAITE
a changé de nom...
... pour devenir **TRESOR AVENIR**

SICAV MOYEN LONG TERME A DOMINANTE OBLIGATAIRE

*Depuis le 1er janvier 1990, COMPTERETRAITE a changé de nom et de catégorie : jusqu'alors diversifiée, la SICAV appartient maintenant à la catégorie **"obligations françaises à moyen et long terme"**, avec une gestion plus dynamique sur le marché obligataire et sur le marché des actions.*

*SICAV de distribution, TRESOR AVENIR bénéficie de **frais de souscription réduits à 1 %**, et le montant de sa valeur liquidative permet de **souscrire facilement et régulièrement** (valeur de l'action autour de 110 francs).*

*L'assemblée générale, réunie le 22 mars 1990, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 29 décembre 1989 et fixé le dividende de l'exercice 1989 de la SICAV à **7,69 francs par action assorti d'un crédit d'impôt.** Ce dividende se décompose comme suit :*

	NET	CRÉDIT D'IMPÔT personnes physiques	CRÉDIT D'IMPÔT personnes morales	BRUT personnes physiques	BRUT personnes morales
• Obligations françaises non indexées	5,74 F	0,20 F	0,19 F	5,94 F	5,93 F
• Actions françaises	0,70 F	0,11 F	0,11 F	0,81 F	0,81 F
• Créances négociables	1,25 F	—	—	1,25 F	1,25 F
TOTAL	**7,69 F**	**0,31 F**	**0,30 F**	**8,00 F**	**7,99 F**

Ce dividende a été détaché le 4 avril et mis en paiement le 5 avril 1990.

Réinvestissez sans frais jusqu'au 5 juillet 1990

GESTION CDC TRESOR — FILIALE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

tresor public — plus de 4000 guichets à votre service



Forte progression du résultat consolidé en 1989

CHIFFRES CONSOLIDÉS
(en millions de francs)

	1989	1988	% variation
C.A. H.T. consolidé :	3057,9	2633,4	+ 16,1
– Couture	510,2	370,0	+ 37,9
– Parfums	2543,9	2260,7	+ 12,5
– Divers	3,8	2,1	NS
Résultat d'exploitation	552,5	439,0	+ 25,9
Résultat net, part du Groupe	224,5	35,0	NS
Bénéfice par action (en francs)	58,1	24,3	+ 138,9

La contribution de la division Parfums et Cosmétiques au résultat d'exploitation s'élève à FF 403 millions contre 320 millions en 1988, celle de la division Couture à FF 134 millions contre 109 millions en 1988, le solde soit FF 16 millions correspond à la contribution nette des sociétés holding.

Les charges financières nettes se sont élevées à 210 millions de francs en diminution de 16% par rapport à 1988. Cette évolution résulte notamment du désendettement consécutif à l'augmentation de capital réalisée en juin 1989. Celle-ci a permis la nette amélioration du ratio Endettement net sur Fonds propres qui s'établit à 0,6 à la clôture de l'exercice contre 2,3 au 31 décembre 1988.

Le résultat net de l'exercice s'établit à 224,5 millions de francs à comparer au résultat de 58,2 millions de francs réalisé en 1988 avant intérêts minoritaires. Il est largement supérieur à l'objectif de 175 millions de francs annoncé lors de l'introduction en Bourse en juillet 1989.

Le Conseil a pris note des perspectives de l'année 1990 qui se situent de manière très favorable dans le fil des résultats enregistrés en 1989.

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Mlle Isabelle Garin
Communication Financière Groupe au 47 23 72 71

YVES SAINT LAURENT



BANQUE D'ARBITRAGE ET DE CRÉDIT

Le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de M. Sarkis Bedoian, a arrêté les comptes de l'exercice 1989 qui seront soumis à l'Assemblée Générale du 26 avril prochain.

Le résultat de la Société BAC maison mère est de 68 281 000 F contre 58 138 000 F en 1988.

Le bénéfice net consolidé s'élève à 87 088 000 F contre 72 264 000 F en 1988, soit une progression de 20 %.

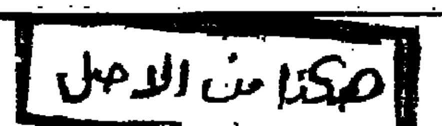
Le produit brut bancaire avec 570 millions de francs s'établit en hausse de 23 % par rapport à l'an dernier, le total du bilan consolidé étant de 5,347 milliards de francs.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale un dividende global de 4,50 FF (3 FF net + avoir fiscal), soit une hausse du résultat distribué de 20 %.

Dans son rapport de gestion, le Conseil d'Administration observe la bonne répartition des centres de profit entre les opérations de marché d'ingénierie financière et immobilière et de crédit par la filiale BEFI.

Les fonds propres consolidés, en incluant l'emprunt convertible TSR émis en janvier 1989, s'élèvent à 857 millions de francs. Les capitaux permanents atteignent près de 2 milliards de francs. Ils représentent plus d'un tiers des encours.

Compte tenu des moyens propres de l'établissement et de la politique de diversification mise en œuvre dans la gestion institutionnelle, les perspectives de la BAC s'annoncent favorables pour l'exercice 1990.





ÉCONOMIE

TRANSPORTS

Après le rachat de la compagnie UTA

Air France contrevient-elle au traité de Rome?

La partie de bras de fer continue entre le commissaire européen à la concurrence, M. Léon Brittan, et le président d'Air France, M. Bernard Attali, à propos du rachat, en janvier dernier, par la compagnie nationale française de la compagnie privée UTA et donc d'Air Inter. M. Brittan juge qu'Air France occupe désormais une « position dominante », ce qui n'est pas conforme au Traité de Rome. Les deux hommes se sont revus, le 9 avril, pour essayer de trouver un compromis dans cette querelle.

M. Leon Brittan est un thatchérien, c'est-à-dire qu'il est un chaud partisan de la concurrence et qu'il porte une estime médiocre aux entreprises dites publiques que le Premier ministre de Sa Majesté s'évertue à démanteler. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait considéré d'un œil très critique le regroupement d'UTA et d'Air Inter sous la bannière d'Air France, propriété de l'Etat.

Se posant en défenseur du consommateur, il a dénoncé ce qu'il considère comme un abus et, même s'il n'a pas pu faire partager son courroux au reste de la Commission de Bruxelles, il clame qu'avec 97 % des capacités françaises de transport au départ de la France, Air France est en position dominante et que cela constitue une restriction de la compétition condamnée par le Traité de Rome. Il somme la compagnie *« coupable »* de s'expliquer et, éventuellement, de remédier à cette anomalie.

M. Brittan aura du mal à prouver la faute en la matière. La fusion entre les trois transporteurs français ne change pas grand-chose à la situation faite au consommateur national, puisque les pouvoirs publics français ont toujours appliqué le principe *« un seul transporteur national par ligne »* et que les trois compagnies concernées se trouvaient sur des marchés séparés.

Si l'on compare la part des capacités nationales de transport détenue par chaque compagnie nationale dans plusieurs pays de la CEE, Air France ne se singularise pas. Elle détient, certes, 97 % des capacités nationales de transport français mais Alitalia détient 96 % des capacités italiennes, KLM 97 % des capacités néerlandaises, Lufthansa 99 % des capacités allemandes. Même British Airways, qui est sûrement l'exemple que M. Brittan aime à citer, « couvre » 90 % de l'offre britannique. Si Air France était trainée devant la cour de justice de Luxembourg pour abus de position dominante, ses consœurs devraient l'être aussi.

Les intérêts d'Albion

D'autre part, dire qu'une compagnie détient 97 % du pavillon national ne signifie pas grand-chose. C'est l'ensemble des transporteurs qui desservent un pays qui doivent être pris en compte. Au départ de France, Air France détient seulement 44 % des capacités offertes ; British Airways n'est pas loin derrière avec 43 % de l'offre au départ de la Grande-Bretagne.

Mais, d'ailleurs, pourquoi considérer seulement le marché au départ d'un pays ? Par définition, il existe un marché à chaque bout d'une ligne et, souvent, plusieurs compagnies pour les desservir. Si l'on prend le trafic – qui semble la bonne mesure pour apprécier le poids réel d'une compagnie –, on relativise encore le « monopole » d'Air France qui détient 16 % du trafic international ayant la France pour origine ou destination. British Airways s'approprie 20 % du trafic ayant la Grande-Bretagne pour origine ou destination.

L'approche de Sir Leon n'apparaît donc pas fondée économiquement, estime-t-on à Paris. Juridiquement, il lui sera tout autant difficile de plaider l'abus de position dominante, notion qui ne semble pas avoir été définie rigoureusement par le législateur ou le juge européens.

Sa marge de manœuvre est donc étroite. A l'évidence, il souhaite, comme il est de sa responsabilité, que le prix du billet d'avion baisse et qu'un surcroît de concurrence oblige les transporteurs de la Communauté à mieux satisfaire leur clientèle. M. Brittan a sans doute le devoir de persuader Air France de sortir du repli frileux où elle s'est complu trop souvent et de demander aux autorités françaises de donner à leur compagnie nationale quelques concurrents sur des lignes où il n'y a pas péril ; mais Air France a, aussi, le droit de se muscler et de racheter, dans cette perspective, des compagnies complémentaires. Tout comme British Airways avait pu absorber, en 1987, son concurrent, British Caledonian.

A moins qu'il ne soit pratiqué deux poids et deux mesures et que ne soit considéré comme bon pour l'Europe que ce qui sert les intérêts d'Albion...

ALAIN FAUJAS

INDUSTRIE

Les priorités économiques du patronat

Le CNPF réclame une nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés

M. Ernest-Antoine Seillière, vice-président du CNPF et président de sa commission économique, a présenté mardi 10 avril à la presse les priorités budgétaires et fiscales de son organisation. M. Seillière a d'abord souligné que le redressement des entreprises est *« le fruit de leurs efforts de gestion »*. Il a ainsi mis en avant la diminution de leurs charges de gestion (– 4,6 points de valeur ajoutée entre 1979 et 1988), et l'amélioration de leurs résultats (+ 2,3 points de valeur ajoutée entre 1979 et 1988) en dépit de l'augmentation des prélèvements obligatoires (+ 2,3 points de valeur ajoutée entre 1979 et 1988).

Le CNPF a de nouveau demandé un abaissement à 33 1/3 du taux de l'impôt sur les bénéfices, *« qu'ils soient réinvestis ou distribués »*. M. Seillière a estimé que *« pour 1991, une nouvelle étape de baisse ne saurait être significative si elle est inférieure à 2 points, soit un taux de 35 % sur les bénéfices réinvestis. (...) En outre, il pourrait être envisagé de retenir le taux de 33 1/3 dès 1991 pour les 1 ou 2 premiers millions de francs de bénéfices »*.

L'autre priorité du CNPF consiste à faciliter la transmission d'entreprise. Pour la transmission à titre gratuit, il propose notamment la création d'un compte d'épargne transmission, afin d'*« inciter à la constitution d'une épargne en exemptant de droits de plus-values et de transmission à titre gratuit les dividendes capitalisés sur un compte bloqué dans l'entreprise en vue du paiement des droits »*. Pour la transmission à titre onéreux, le CNPF préconise notamment le paiement des plus-values au prorata de l'encaissement du produit de la vente. Mettant en garde contre une modification de l'imposition spécifique des plus values, le patronat a demandé une réforme progressive du financement des prestations familiales, supporté pour l'essentiel par les entreprises.

Le couturier Jean-Louis Scherrer ouvre son capital

La maison de couture Jean-Louis Scherrer devrait annoncer le mercredi 11 avril l'entrée de trois nouveaux partenaires dans son capital. Le japonais Seibu, la maison de luxe Hermès et la Financière Truffaut (du groupe Worms) vont désormais participer au développement de cette société, une des seules à avoir à présent conserver son autonomie financière. Agé de cinquante-quatre ans, M. Jean-Louis Scherrer a commencé sa carrière comme modéliste chez Christian Dior. Il a fondé en 1962 sa propre maison de couture qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 54 millions de francs. Confrontée comme ses confrères au financement de son développement, *Jean-Louis Scherrer a longtemps* négocié avec des partenaires triés sur le volet. L'apport le plus important provient du groupe Seibu, licencié de Scherrer au Japon depuis de longues années.

F. Ct.

10 kilomètres, 3 milliards de francs

A Lyon, le second tunnel de la Croix-Rousse sera concédé au groupe Bouygues

LYON

de notre bureau régional

Après neuf mois d'études techniques et financières, la Communauté urbaine de Lyon et le conseil général du Rhône ont décidé, lundi 9 avril, d'attribuer au groupe Bouygues la concession d'un second tunnel sous la colline de la Croix-Rousse, à Lyon. Promis par M. Michel Noir lors de la campagne des dernières élections municipales, ce projet permettra de relier l'autoroute A 6, à l'entrée nord de Lyon, à l'actuel boulevard périphérique. Devant l'impossibilité, pour les collectivités locales, de financer une opération évaluée à 3 milliards de francs, le maire de Lyon avait proposé la formule d'une autoroute urbaine à péage, à deux fois deux voies, et consulté dans ce sens deux groupements d'entreprises pilotés par Bouygues et GTM-Dumez.

Le choix s'est porté sur le premier pour des raisons à la fois techniques et financières. Bouygues devrait prendre à sa charge 80 % du coût de l'ouvrage, le reste étant financé par les collectivités locales. Le tracé proposé offre également l'avantage de franchir la Saône en souterrain et d'épargner assez largement les quartiers urbanisés de la rive droite du Rhône. La mise en service est aujourd'hui prévue pour la fin de 1994. Des oppositions au tracé se sont déjà fait jour sur la commune de Caluire. Des incertitudes subsistent d'autre part sur l'équilibre de l'exploitation, dans la mesure où les élus souhaiteraient voir le montant du péage limité à 8 francs, pour un parcours d'une dizaine de kilomètres.

J-L S

TECHNOLOGIES

La Foire musicale de Francfort

Les Japonais dominent le marché des claviers électroniques

Aux Etats-Unis, les synthétiseurs bas de gamme ne font plus recette. En revanche, les instruments de qualité professionnelle deviennent accessibles au grand public et trois constructeurs japonais dominent le marché. C'est ce qu'on a pu constater à la Foire musicale internationale qui était organisée à la fin du mois de mars à Francfort.

Le marché des instruments de musique électroniques serait-il en train de s'essouffler ? Une série de chiffres publiés par le syndicat des constructeurs et importateurs US indiquent, depuis près de trois ans, une lente mais, semble-t-il, durable érosion du marché nord-américain des Electronic Musical Keyboards.

Une analyse plus attentive montre que cette baisse spectaculaire n'affecte en réalité qu'une partie du marché des instruments de musique électroniques, à savoir les mini-synthés « gadgets », dont la gamme de prix va de 500 à 1 200 francs. Un marché qui regroupe des constructeurs nippons comme Seiko, Technics (groupe Matshushita) ou JVC. Les deux autres segments, à savoir les matériels moyen de gamme (de 3 000 à 6 000 francs) et les appareils professionnels, ne seraient en revanche guère menacés. Mais les consommateurs américains se lassent des claviers bas de gamme, entièrement automatiques et dont la durée de vie en terme commercial dépasse à peine celle des piles qui les accompagnent. La surabondance de manettes, boutons et autres écrans LCD (souvent illisibles) ne suffit pas à enrayer le déclin. Les sonorités d'usine, n'amusent et n'étonnent plus grand monde.

Cet effondrement des ventes de claviers de grande consommation ne touche, pour l'instant du moins, pas l'Europe. Les importateurs français s'appuient sur des réseaux de grande distribution comme Auchan ou Carrefour. Ainsi, le groupe italien Bontempi s'est fait le champion, à jeu égal avec les Japonais, du minisynthétiseur à moins de 1 200 francs présenté en gondole dans les supermarchés.

Autre leader dans ce secteur, Casio a réagi dès 1988 en lançant une gamme de claviers plus sophistiqués et surtout plus riches sur le plan musical. Dernier-né, le modèle CT 670 est typique de ce que les spécialistes du marketing surnomment le *« music partner »*, mi-synthétiseur, mi-juke-box. Les deux cent vingt sonorités mémorisées sous forme numérique peuvent être retouchées directement par l'utilisateur. Même chose en ce qui concerne le système d'accompagnement intégré (boîte à rythme) : l'automatisme peut être débrayé afin de laisser libre cours aux fantaisies rythmiques de l'opérateur. Les rythmes suspects, en dehors du binaire ou du ternaire bon teint, sont toutefois bannis ! Le programme qui régit la machine les refuse obstinément.

Nostalgie analogique

Maîtres du marché il y a moins de dix ans, les constructeurs américains ont aujourd'hui disparu. Ainsi l'entreprise Oberheim est devenue une société de conseil auprès du japonais Roland sous le nom de Marion systems. Même chose pour Robert Moog, auteur du premier synthétiseur commercial et pour Roger Linn, inventeur de la boîte à rythme numérique et passé chez Akaï en 1987. Le marché de l'électronique musicale moyen et haut de gamme se partage donc aujourd'hui principalement entre trois constructeurs japonais : Yamaha et sa filiale Korg, Roland et Akaï.

Cette concentration n'est pas sans conséquence sur un plan musical. En effet, la logique du marketing « made in Japan » incite les constructeurs à mettre sur le marché des produits certes technologiquement innovants mais qui répondent à un certain type de pratique musicale, hautement standardisée. Sur les instruments de milieu de gamme (de 3 000 à 6 000 francs), les sonorités et les modes de traitement programmés des synthétiseurs se ressemblent tous plus ou moins. Même chose en ce qui concerne les interfaces, d'une pauvreté souvent affligeante. Le clavier de piano à toucher plastique reste indétrônable !

L'effort des fabricants en ce qui concerne les instruments à vocation professionnelle (de 9 000 à 20 000 francs) porte avant tout sur les modes de synthèse. Ainsi, la synthèse AV (Advanced Vector) proposée par Korg sur son modèle Wavestation permet d'obtenir des sonorités particulièrement remarquables. Les 365 sons d'origine peuvent être combinés par groupe de quatre.

Le contrôle des harmoniques est également très poussé, enrichissant ainsi considérablement les timbres générés par le micro-processeur 24 bits. Il est intéressant de noter que l'étude initiale de ce nouveau synthétiseur a été menée par l'ancienne équipe du constructeur américain Sequential Circuits, lui aussi disparu.

Yamaha a choisi la Foire de Francfort, et donc prioritairement le marché européen, pour lancer le successeur de la fameuse série des synthétiseurs DX. Un pari difficile, d'autant plus que la concurrence est bien plus vive qu'en 1983. Avec le SX77, les ingénieurs de Yamaha ont donc avant tout cherché à se démarquer en concevant un synthétiseur résolument destiné aux applications professionnelles. La génération des sons repose sur deux types de synthèse. La synthèse RCM (Real Time Convolution) est basée sur la numérisation de sonorités de base issues d'instruments traditionnels. Le second système, dit de modulation de fréquence, permet de mélanger les sonorités précédentes (RCM), avec des sons totalement synthétiques.

La manipulation « intelligente » d'un tel système n'est pas évidente. La puissance du filtrage numérique constitue également une surprise. Ce système sert à moduler le timbre des sons de synthèse, et à jouer sur la répartition des harmoniques. Ce banc de filtrage peut pratiquement être considéré lui-même comme un générateur de synthèse complémentaire. A la Foire de Francfort, s'agglutinait sur le stand du Californien Studio Electronic pour admirer quelques « collectors », synthétiseurs tout droit sortis des années 70 et signés Moog, Prophet 5 et Oberheim, répliques rééditées en série limitée.

Parfaitement analogiques, munis de bons vieux potentiomètres, mono ou duo-phoniques, ces synthétiseurs d'un autre âge rencontrent un succès croissant auprès de passionnés. Le catalogue ne précise pas les tarifs que l'on devine élevés. La nostalgie analogique n'a pas de prix.

DENIS FORTIER

Le monde musical de Yamaha

Les trois diapasons entrelacés du logo Yamaha rappellent la vocation musicale du constructeur nippon. S'il s'intéresse à d'autres loisirs comme le tennis ou la motocyclette, ses recherches sur le son couvrent un large spectre d'applications : depuis les composants de synthétiseurs jusqu'aux simulateurs de salles de concerts.

Hamamatsu est à Yamaha ce que Sochaux est à Peugeot. Située à l'est de Tokyo (deux heures par le « bullet-train » Shinkansen), cette ville industrielle de 500 000 habitants respire et travaille Yamaha. Une « show-room » installée dans le hall de la gare annonce la couleur. Derrière la vitrine, renouvelée tous les six mois, un montage audiovisuel met en scène les dernières productions « maison » : orgues d'appartement, guitares-synthétiseurs, mais aussi clubs de golf, skis, chaînes haute fidélité, moteurs, etc.

Comme l'explique Hiroshi Kawakami, président du groupe Yamaha-Nippon Gaki, *« de plus en plus de personnes cherchent l'enrichissement de l'esprit. A nous de leur fournir de nouveaux produits fonctionnels, au design recherché, capables de répondre pleinement à cette demande »*. Chez Yamaha, designers, ingénieurs, spécialistes du marketing et concepteurs de ces produits « techno-récréatifs » sont à l'écoute permanente du public. Enquêtes, sondages, campagnes de tests, un nouveau concept de moto tout-terrain ou de flûte à bec ne doit rien au hasard.

La dizaine d'usines implantées dans cette région hyperindustrialisée du Japon montrent la vitalité du groupe. D'autant plus que, après trente ans de croissance acharnée le Japonais se décide à goûter à la société des loisirs.

Terrains de golf, parcs d'attraction, aqualands, country-clubs fleurissent sur le territoire. Yamaha ne pouvait ignorer cet énorme marché. Inauguré en 1987, le complexe de Nemu-No-Sato a été spécialement étudié pour répondre aux désirs d'une clientèle japonaise avide de détente organisée. Cette « utopie familiale », comme le proclame le catalogue Yaà l'échelle d'une ville. Elle comprend piscines, golfs, terrains de sport, une infrastructure hôtelière complète mais également une salle de spectacles de 500 places et un amphithéâtre de plein air de 3 000 places.

Le « musical camp » est l'une des prestations-clefs de ce parc. Cette colonie de vacances d'un genre très spécial est entièrement dédiée à la formation musicale. Plusieurs studios d'enregistrement, des salles de répétition insonorisées, une large gamme d'instruments mise à la disposition des stagiaires, un encadrement pédagogique de haut niveau, rien ne manque, dans ce « musical camp » tout confort, entre conservatoire et Club Med.

Le succès populaire remporté par les installations musicales du genre de celles de Nemu-No-Sato n'est pas surprenant. En effet, le Japon connaît l'un des plus forts taux de pratique musicale au monde, tous genres confondus.

La diversification étonnante de Yamaha contribue au développement de secteurs de pointe réputés difficiles. Financièrement : le succès commercial des motocyclettes, des pianos ou des raquettes de tennis permet d'injecter de l'argent dans de nouveaux concepts ou de nouvelles recherches. Mais cette multidisciplinarité améliore aussi la créativité des chercheurs. Ainsi, la recherche de nouveaux alliages a permis la mise au point de métaux, dont des aimants (Spinex, Titalite) aux propriétés remarquables. Ces aimants sont utilisés notamment dans le secteur des haut-parleurs, mais aussi dans celui des moteurs. Même chose en ce qui concerne les matériaux composites que l'on retrouve dans certains pianos ou dans une nouvelle ligne de baignoires et d'éléments de cuisine, elle aussi signée Yamaha.



Créer de nouveaux circuits

Le département de recherche et développement le plus actif est sans aucun doute celui des circuits intégrés et du traitement numérique du signal. Créé en 1969, ce département s'est donné comme priorité le développement de « puces » en technique LSI (Large Scale Integration ou intégration hautement miniaturisée). Le but final : s'assurer une entière indépendance vis-à-vis des fabricants de composants les plus importants (Texas Instruments, NEC, G I, Philips, etc.). Autre avantage : se donner les moyens de créer de nouveaux circuits « sur mesure », plus fonctionnels. Vingt ans plus tard, cette stratégie se révèle particulièrement payante. Les 150 000 synthétiseurs DX7 vendus dans le monde entier (dont une douzaine de milliers en France) le prouvent. Yamaha est aujourd'hui l'une des entreprises les plus performantes dans le domaine très disputé du traitement numérique du signal.

Les trois diapasons entrelacés du logo graphique Yamaha rappellent la vocation musicale du constructeur nippon. Une production musicale essentiellement basée sur les pianos (400 sortent chaque jour des chaînes de fabrication) ainsi que sur les instruments à vent et les orgues électroniques. Le fondateur de l'entreprise, Torakusu Yamaha, a bâti son empire en fabricant en 1887 l'un des tous premiers orgues japonais. Artisanalement... Les orgues Yamaha ont perdu leurs tuyaux depuis longtemps, remplacés par quelques poignées de processeurs numériques et composants LSI.

L'Electone HX représente le rêve absolu pour les dizaines de milliers d'élèves qui fréquentent assidûment les écoles d'orgue Yamaha. Le concept de cet orgue ultra-sophistiqué (un exemplaire est installé au siège des Nations-unies) donne une idée assez juste des goûts du Japonais moyen en matière de musique et de claviers électroniques : automatismes en pagaille, touches sensitives, jeux programmables, sons échantillonnés à partir d'instruments réels, réverbération et effets incorporés, rien ne manque, pas même le correcteur de fautes de rythme. Un véritable robot de cuisine !

Mais les recherches les plus intéressantes dans le domaine musical ne sont pas forcément les plus spectaculaires. Les locaux qui abritent le laboratoire d'acoustique architecturale sont plutôt modestes. Une vingtaine d'ingénieurs et de techniciens y travaillent. A la tête du laboratoire, Fukushi Kawakami considère que son secteur est en pleine expansion. *« Electro-acoustique et acoustique sont deux secteurs indissociables. Ces deux disciplines font partie intégrante de la production musicale, au même titre que la lutherie. »*

Affichés sur les murs de la salle de calcul informatique, une bonne trentaine de dessins « fil de fer » 3D montrent les caractéristiques acoustiques de quelques projets récents réalisés par le département. *« Les programmes Acoustic design et Sound Field Synthesizer*, souligne F. Kawakami, *nous permettent d'associer étroitement la vision de l'architecte avec celles de l'acousticien et de l'électro-acousticien. Nous simulons différents paramètres acoustiques en fonction des caractéristiques de la salle : taille, volume, type de matériaux employés, équipements de diffusion, etc. L'architecte et le concepteur de la salle peuvent apprécier immédiatement sur l'écran les conséquences sur le plan acoustique de telle ou telle modification. »*

Inaugurée en 1985 avec *la Tragédie de Carmen* (mise en scène de Peter Brook), la salle du théâtre de Ginza à Tokyo (800 places) symbolise la percée récente de Yamaha dans ce secteur. Propriétaire de la salle, le groupe Seibu (grands magasins, immobilier, chemins de fer, etc.) n'a pas hésité à investir 400 millions de yens (20 millions de francs) pour l'étude acoustique ! Chargé des applications, Tsuguma Takamiya voit d'ores et déjà plus loin : *« Au Japon, les salles du futur seront pour la plupart des salles à haute capacité (20 000 places et plus) destinées à accueillir des spectacles très variés. Depuis la course de stock-car jusqu'au match de tennis, en passant par l'opéra et le rock. Dans de tels cas de figure, les techniques électro-acoustiques jouent un rôle essentiel. »*

Le système SICS (Sound Image Control System) fait partie de ces techniques du futur. Il permet le contrôle actif du champ sonore en fonction de l'emplacement des acteurs sur la scène ou des effets visuels sur l'écran d'une salle de cinéma. *« Le but est de respecter l'image sonore de la scène quel que soit l'endroit où l'on se trouve dans la salle*, ajoute F. Kawakami. *SICS devrait permettre d'éliminer les « mauvaises » places, où le spectateur perçoit un espace sonore complètement décalé par rapport à ce qu'il voit sur l'écran. »* Il faut ajouter que les européens Philips et AKG travaillent également sur des projets similaires.

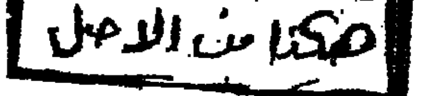
Le simulateur d'espace sonore de la série DSP dérive directement des développements menés conjointement par les laboratoires d'acoustique et de traitement du signal. Destiné au grand public et aux musiciens, cet ingénieux système est capable de simuler dans un lieu quelconque une série d'espaces sonores préalablement mémorisés dans l'appareil. Un marché florissant qui concerne tous les instrumentistes souhaitant « repousser » artificiellement les murs de la chambre où ils répètent.

Un lieu d'expérimentation

Reconstituée dans les locaux de Yamaha, une pièce d'appartement (aux normes japonaises) sert de lieu d'expérimentation. Au centre de cette pièce, d'une douzaine de mètres carrés, trône un piano à queue, instrument cobaye. Suspendus au plafond, deux microphones captent le son de l'instrument. Aux quatre coins de la pièce, quatre petites enceintes diffusent le son du piano après traitement dans le boîtier DSP. Micros, processeur DSP, amplification et enceintes seront commercialisés d'ici à quelques mois pour 700 000 yens (environ 35 000 francs).

Comme l'explique Koji Niimi, concepteur du système, *« les caractéristiques acoustiques de plusieurs salles parmi les plus connues sont intégrées dans le calculateur. L'instrumentiste peut jouer au choix sur la scène du Carnegie Hall de New York ou sur celle du Royal Albert Hall de Londres. »* Sophistication supplémentaire, une télécommande permet de faire varier l'acoustique en fonction du taux de remplissage de la salle et du point d'écoute (scène, orchestre, balcon, etc.) ! Les fonctions « salves d'applaudissements » et « sifflets » ne sont pas prévues.

D. F.







Conseil Général des Landes

RECRUTE
POUR SA DIRECTION AGRICULTURE ET ESPACE RURAL

INGÉNIEUR (H ou F)

par voie de mutation, détachement sur liste d'aptitude ou à titre contractuel

Fonction : Responsable de la cellule de coordination "Environnement".
Missions : - Coordination des actions du Département - Relations avec les Administrations et le secteur associatif
- Gestion de l'Observatoire départemental
- Secrétariat technique du groupement d'intervention pour la sécurité et la protection de l'Environnement
- Appui technique aux collectivités locales et mise en œuvre d'opérations-pilote.

Profil : Jeune ingénieur en début d'activité professionnelle ayant eu une formation à dominante "Sciences de la Vie" (profils AGRO, ENITEF, ENITRTS, ENITPE...), intéressé par les aspects juridiques et organisationnels des techniques de l'environnement, et ayant un goût prononcé pour les relations humaines et les techniques de communication.

Adresser curriculum vitae et lettre manuscrite de candidature à
Monsieur le Président du Conseil Général des Landes
Direction du Personnel - B.P. 259 - 40011 MONT de MARSAN Cedex

LE C.N.F.P.T.

ETABLISSEMENT PUBLIC

Dont les missions principales sont d'organiser :
- Pour les fonctionnaires de catégories A et certains B, les concours administratifs ;
- Les actions de formation des agents de la Fonction Publique Territoriale ;
- De procéder à toutes études et recherches en matière de formation ;

DONT LE SIÈGE SOCIAL EST INSTALLÉ
3, VILLA THORETON, 75015 PARIS
RECRUTE

SON DIRECTEUR DE LA FORMATION

MISSIONS : Assurer une fonction nouvelle dans l'Etablissement ayant pour objet :
- De réunir les éléments participant à la définition de la politique de formation de l'institution ;
- De coordonner les actions de formation conduites par un service national, des écoles et par 28 délégations régionales ;
- D'assurer le suivi et l'évaluation des actions menées.

EXIGENCES DU POSTE :
- Connaissance de la formation d'adultes et des Collectivités Territoriales ;
- Expériences de responsabilité de haut niveau dans la définition et la mise en œuvre de politique de formation ;
- Grandes capacités relationnelles et de travail en groupe.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à Monsieur le Président du C.N.F.P.T., 3, Villa Thoréton, 75738 PARIS CEDEX 15. Avant le 12 avril 1990.

VILLE D'AVIGNON (Vaucluse)

92 000 habitants
recrute
pour développer sa politique de communication

UN RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

Il aura en charge :
- la mise en œuvre de l'orientation municipale dans le domaine de la communication ;
- un contact privilégié et le suivi de divers supports d'information écrits (Bulletin Municipal, Journal, guide pratique, télématique).

Il possédera :
- un niveau de formation 2e ou 3e cycle ;
- le sens du contact, le goût du dialogue – des facilités rédactionnelles.

Expérience professionnelle appréciée.

Ce poste est attaché au Cabinet du Maire.

Adresser candidature et C.V. détaillé avec photo avant le 30 avril 1990 à
Monsieur le Maire, Hôtel de ville
place de l'Horloge, 84000 AVIGNON.

JAMES CAPEL FINANCE S.A.

recherche

TRADER PRODUITS DÉRIVÉS
(actions françaises)

Intégrant une équipe leader sur son marché

Profil souhaité :
Grande école d'ingénieurs
(Mines, Ponts, Centrale, ENSAE...)

Première expérience des marchés

Anglais courant

Perspectives d'évolution à l'échelle européenne

Rémunération motivante

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :
Y. D'HAESE
8, rue Lavoisier - 75008 PARIS

Société de PROMOTION IMMOBILIÈRE, filiale d'un des majors du BTP

recherche pour faire face à son développement :

RESPONSABLES D'AFFAIRES

Rattachés à la direction générale, ils seront chargés du montage des opérations qu'ils auront à gérer sur les plans techniques, juridiques, financiers tant en logements qu'en bureaux et locaux d'activités.
L'un des postes pourra évoluer rapidement vers une fonction d'encadrement et, de ce fait, demande une pratique dans la fonction d'au moins cinq ans.
Les autres postes peuvent s'adresser à des candidats ayant déjà une première expérience.
Les candidats devant avoir une formation universitaire (ECS, ESTP...) seront âgés de 25 à 35 ans.

RESPONSABLES DE RECHERCHE FONCIÈRE

Rattachés au directeur général, ils seront chargés de rechercher des sites nouveaux pour la réalisation de bureaux, parcs d'activités et logements. Les candidats devront avoir un sens aigu des opportunités à saisir, une expérience en la matière serait un plus.
Le salaire sera motivant en fonction des résultats.

Ces postes sont basés à PARIS.

Adresser : CV + photographie d'identité + lettre manuscrite + prétentions.
ECRIRE AU MONDE PUBLICITÉ SOUS Nº 8865
5, RUE DE MONTTESSUY, 75007 PARIS.

PARIS LA DEFENSE

Société de Distribution en forte expansion
Chiffre d'Affaires 270 MF (+ 30 %/an)

recherche son

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

de formation supérieure comptable BTS/DECS

Vous souhaitez valoriser votre expérience dans un environnement dynamique et évolutif sous l'autorité du Directeur du Siège et avec une équipe d'une dizaine de personnes.
Vous assurerez la responsabilité de l'ensemble des opérations comptables jusqu'à l'établissement du bilan.
La pratique de l'informatique est indispensable.
Si vous aimez comparer vos réalisations à vos objectifs, si vous n'hésitez pas à retrousser vos manches, alors n'attendez pas et rejoignez-nous !

Envoyer C.V. + photo et rémunération souhaitée sous réf. MAI GPS S.A. – 9, place des Degrés, 92800 Puteaux.

Pour Gérer Animer et Vendre

Un des premiers groupes français de Prévoyance collective et individuelle, recherche un

DELEGUE REGIONAL

Vous avez fait vos premières armes dans la vente de services. Après une formation supérieure de type ESCAE, Maîtrise de Droit, Sciences Po ou Dauphine, vous souhaitez aujourd'hui évoluer vers une responsabilité plus complète.
Vous êtes rigoureux, organisé et vous connaissez la micro-informatique.
Nous vous proposons d'animer une équipe d'une quinzaine de personnes pour promouvoir nos produits et services veillant à la réalisation de nos objectifs et à la qualité de notre image.

Comptant parmi les leaders [...]re domaine, nous recher[...] personnalités à fort potentie[...] tibles d'évoluer ultérieure[...] d'autres fonctions dans l'e[...]

Ce poste est basé dans [...] universitaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et préten[...] réf. 8194 à
ORGANISATION ET PUBLICITÉ
2, rue Marengo - 75001 PA[...]
qui transmettra.

Au sein du premier bureau d'études européen

Au sein du premier bureau d'études européen sur son marché (plus de 1000 personnes dont 400 ingénieurs), notre activité est centrée sur la signalisation et la sécurité routières et autoroutières.
Dans le cadre de notre développement, nous recherchons pour nos implantations de LYON et PARIS de

JEUNES INGENIEURS D'AFFAIRES

Ingénieurs généralistes ou formés aux Travaux Publics ou Universitaires formés à l'Urbanisme, vous serez très rapidement chargés, à la tête d'une petite équipe, du pilotage de projets complexes.
Vos motivations, vos idées, votre sens de la relation et de la négociation vous permettront de traiter tous les aspects de ces projets : études, négociation avec une clientèle de haut niveau, direction de travaux, suivi et contrôle de sous-traitance...
Notre groupe en pleine expansion vous offre de nombreuses possibilités d'évolution.

Merci d'adresser vos lettre, CV et prétentions sous réf. PF/J IA 0490 à DEB'S 103, rue Jouffroy 75017 PARIS qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE

recherche
pour mensuel technique et professionnel

Journaliste

au fait des technologies de production

- Anglais indispensable.
- Goût des contacts (interlocuteurs cadres ou dirigeants de l'industrie).
- Qualités de mobilité impératives pour de courts déplacements en région parisienne (voiture indispensable) province et étranger.
- Expérience dans un poste similaire souhaitée.

Merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite, prétentions et photo récente sous nº 7120 à LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS, qui transmettra.

Le Crédit Mutuel Méditerranéen recherche

2 SPECIALISTES

Financement du Commerce International
Vous avez pour mission de créer, animer et développer un service de financement des crédits à l'exportation-importation.
De niveau cadre, vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire.
Anglais courant nécessaire.

Promotion Immobilière
Cadre de Banque, après au moins 5 ans d'expérience dans la branche immobilière, vous viendrez créer et développer une activité de promotion immobilière.
De nature commerciale, vous connaissez les milieux de la promotion immobilière et les techniques de financement des entreprises.

Adressez votre C.V., avec photo et prétentions, sous réf. 1102/M Crédit Mutuel Méditerranéen Direction des Relations Humaines 494, avenue du Prado 13008 MARSEILLE.

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

CURRICULUM

CONCORDANCES évolue, et vous ?

• CONCORDANCES RESSOURCES HUMAINES compte désormais dans son équipe de Consultants en Recrutement :
Jean-Philippe CHARRA

Il est chargé de gérer votre dossier de candidature, afin de vous proposer les meilleures opportunités.

• CONCORDANCES
129, rue Servient - 69431 LYON cedex 03
Tél. : 78.63.65.60 - Fax. : 78.63.65.59.

CONCORDANCES
Les missions de confiance

Ville de Saint-Jean-de-La-Ruelle

(Loiret)
18 000 habitants (agglomération d'Orléans)
RECRUTE

UN CADRE A
(NIVEAU ATTACHÉ) (BAC + 4)
pour la direction de l'action culturelle et des relations extérieures

Mission
- **Gestion administrative** des services centraux coordinateurs (dossiers et budget) pour la Maison de la musique et de la danse, salle polyvalente, réseau des bibliothèques, réseau communication.
- **Animation** du secteur culturel, mise en place d'une charte culturelle.

Qualités requises
- Capacités d'encadrement
- Sens des initiatives et relations humaines
- Connaissance du mode associatif appréciée.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé à Monsieur le Maire, Hôtel de ville, 45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE.

LE CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE NANTES

recherche

INFIRMIERS (ères) DE SECTEUR PSYCHIATRIQUE

et

INFIRMIERS (ères) SPECIALISES (es) EN ANESTHESIE ET REANIMATION

(I.S.A.R.)

Adresser lettre manuscrite, Curriculum Vitae et photo d'identité à :
Monsieur le Directeur du Personnel
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE NANTES
Place Alexis RICORDEAU - BP 1005 - 44035 NANTES Cedex 01

ETABLISSEMENT PUBLIC

recherche

L'ADJOINT AU CHEF DU SERVICE DU PERSONNEL

De formation supérieure, le candidat retenu aura une expérience réussie de la fonction (recrutement, gestion).

Adresser CV, lettre et prétention au :
CFCE, Service du personnel
10, av. d'Iéna 75016 Paris.

COGEMA

NOTRE GROUPE
(17.000 PERSONNES
22,2 MILLIARDS DE CA)
EST LE LEADER MONDIAL DU CYCLE DU COMBUSTIBLE NUCLEAIRE.
POUR NOTRE SIÈGE SOCIAL DE VÉLIZY.
NOUS RECHERCHONS UN

CADRE RESPONSABLE DES EDITIONS

Intégré dans l'équipe «Publicité et Supports de Communication» du Service des Relations Publiques, vous aurez en charge la conception, la mise en œuvre et le suivi de la politique d'édition de notre Compagnie (rapport annuel, brochures,...).

Votre rigueur vous permettra de collaborer efficacement avec nos prestataires extérieurs pour la fabrication et l'impression de nos documents.

Vous devrez par ailleurs savoir établir rapidement un réseau relationnel interne permettant l'échange d'informations.

Diplômé de l'enseignement supérieur, si possible avec une première expérience, votre goût et votre motivation pour l'activité communication ainsi que vos qualités personnelles vous permettront d'évoluer au sein de notre Groupe. Naturellement, vous parlez couramment anglais.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence RP 699 à COGEMA - Groupement du Personnel
B.P. 4 - 2, rue Paul Dautier
78141 VELIZY-VILLACOUBLAY CEDEX.

GRANDE ECOLE D'INGENIEURS RESPONSABLES DEPARTEMENTS SCIENTIFIQUES
Mécanique - matériaux - informatique

Nantes-Lille - L'ICAM-Institut Catholique d'Arts et Métiers - établi à Lille depuis 1898, ouvre un second établissement en septembre 1990 sur le site technopolitain de Nantes-Carquefou. Afin d'assurer la formation d'ingénieur généraliste de haut niveau, par promotions de 90 élèves, le directeur général de l'ICAM recherche trois responsables de départements scientifiques qui assureront l'enseignement et le développement de la recherche appliquée en mécanique, en matériaux et en informatique. Idéalement, âgés d'au moins 30 ans, diplômés d'études supérieures scientifiques, les candidats, hommes ou femmes, disposent d'une expérience acquise en laboratoire de recherche appliquée. Quatre postes d'assistants (génie mécanique, matériaux, informatique, automatique) sont également à pourvoir à Lille au sein de cette grande école d'ingénieurs au projet pédagogique original. Les réponses seront transmises directement à notre client. Ecrire en précisant la référence B/0037M - **PA Consulting Group - 1, rue Duguesclin - BP 664 - 44018 NANTES Cedex 01 - Tél. 40.48.48.82. (PA minitel 3615 code PA)**



PA Consulting Group
HUMAN RESOURCES
Creating Business Advantage

Chef de personnel

PARIS [illegible]

aurez pour mission de concevoir, adapter et proposer la politique de personnel applicable dans les différents centres de l'entreprise dans tous les domaines de la fonction (formation, carrières, mobilité, rémunérations, droit social, etc), et d'en suivre l'application.

Pour l'accomplissement de ces tâches, vous travaillerez avec votre équipe, en concertation étroite avec les chefs de personnel des centres.

Une expérience de 10 à 15 ans dans la fonction "personnel" exercée à un niveau élevé, si possible dans l'industrie aérospatiale, ainsi qu'une bonne pratique du dialogue et de la négociation sont nécessaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence "JPG" à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE qui transmettra.

KPMG Fiduciaire de France
recherche un

CONSEIL EN STRATEGIE A L'EXPORT
POUR SON DEPARTEMENT FIDORGA

De formation Grande Ecole de commerce complétée par une spécialisation et une expérience à l'export, dynamique, vous êtes motivé par le conseil aux PME/PMI et prêt à répondre à leurs interrogations en matière de stratégie à l'export. Vous évoluerez dans un environnement varié, votre salaire sera motivant.

Adressez lettre motivée, CV photo et prétentions à :
Madame Crémont - **FIDORGA** -
18 Bis, Rue de Villiers 92300 LEVALLOIS-PERRET

CONSULTANTS - FORMATEURS INDÉPENDANTS

Nous sommes UN ORGANISME DE FORMATION DE RENOMMÉE EUROPÉENNE, notre division croît de 30 % par an.

Vous êtes un professionnel de l'informatique de gestion et vous connaissez en particulier :
- l'approche système d'information
- la conduite de projet informatique
- la méthode Merise

Vous souhaitez profiter de la synergie de l'équipe déjà en place.

Pour nous aider à assurer notre croissance, merci d'adresser votre candidature et votre CV sous n° 8863 Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

CHARGEE DE RECHERCHE

Paris - PA Consulting Group, cabinet de conseil en entreprise d'importance mondiale (2.500 personnes, chiffre d'affaires : 1,5 milliard de francs), implanté dans 22 pays avec 80 bureaux et numéro un du recrutement de cadres en Europe, souhaite intégrer une nouvelle chargée de recherche. Travaillant en collaboration étroite avec les consultants spécialisés des départements banque, assurance et recrutements internationaux, elle sera directement impliquée dans la conduite des *missions d'approche directe, depuis l'élaboration du profil du* poste à pourvoir, avec la société cliente, jusqu'aux interviews téléphoniques des candidats potentiels identifiés. Très autonome, elle contribuera au développement d'une activité porteuse et en plein essor. Ce poste de jeune cadre s'adresse à une diplomée de l'enseignement supérieur (minimum bac +3) justifiant d'une bonne maîtrise de l'anglais. Elle aura déjà exercé des responsabilités similaires ou justifiera d'une première expérience professionnelle d'au moins un an qui lui aura permis de développer des qualités de rigueur et de contact et une grande aisance au téléphone. Ecrire à M. de SOUZA en indiquant les prétentions et la référence A/066M

PA Consulting Group
ADVERTISING & COMMUNICATIONS
3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex
Tél. 40.88.79.79

LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DE LA CONFÉDÉRATION NATIONALE A BESOIN DE VOS COMPÉTENCES.

MARKETING BANCAIRE

RESPONSABLE DES ÉTUDES MARKETING

Vous serez chargé avec votre équipe des analyses marketing nécessaires à la conception et à la mise en œuvre des stratégies clientèles et à l'optimisation de la distribution des produits et services : techniques de segmentation, scoring, base de données clients, analyses d'implantation. Vous travaillerez en liaison étroite avec les responsables Marchés de la Direction et de nos groupes régionaux.
De formation supérieure, vous maîtrisez parfaitement les techniques du marketing grâce à une expérience réussie et avez des qualités relationnelles certaines. Réf. 204/RH.

ADJOINT CHEF DE PRODUIT ÉPARGNE

Vous participerez à l'élaboration et à la mise en œuvre des lignes de produits et services adaptés aux stratégies clientèles du marché des particuliers. Vous aurez donc à analyser l'environnement, la concurrence, les données marketing et à coopérer étroitement avec les responsables de nos groupes régionaux.
De formation supérieure, vous avez une bonne expérience bancaire, le goût de l'approche marketing orientée vers l'action commerciale, des qualités de rigueur, mais aussi d'imagination. Réf. 203/RH.

Le Crédit Mutuel, c'est à travers 21 Fédérations régionales, 7 millions de clients, 22000 collaborateurs et 4 500 points de vente, la plus forte croissance de ces 10 dernières années, la puissance de la 5e Banque Française.
La Confédération Nationale du Crédit Mutuel est l'organisme national chargé du contrôle et du bon fonctionnement du Crédit Mutuel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à la DRHRS.
Confédération Nationale du Crédit Mutuel
88-90, rue Cardinet - 75017 PARIS.

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

Rhône-Alpes

Nous sommes une société de production et de commercialisation de produits de consommation courante, 255 millions CA, 270 personnes appartenant à un très grand groupe français de dimension internationale. Nous sommes convaincus que notre développement passe par une gestion optimale des Ressources Humaines et nous souhaitons

Développer notre fonction Personnel

Membre du comité de direction, vous serez responsable de l'aspect administratif de la fonction, mais surtout de l'animation de l'ensemble de notre population. Vous concevrez et ferez vivre une véritable gestion des Ressources Humaines : communication interne, plan de formation, groupes de progrès, gestion prévisionnelle des salaires et des qualifications.
Pour cette fonction globale, nous recherchons un diplômé (H/F) de l'enseignement supérieur, Droit si possible. 30 ans environ, ayant une première expérience dans une structure plus importante et souhaitant s'affirmer dans un poste plus autonome.
Nous nous attacherons surtout à trouver les qualités humaines d'écoute et de respect, d'enthousiasme et de pragmatisme.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf I 102 LM, à notre conseil

15, rue Daumier  75016 Paris

CONSEIL EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Filiale de la Compagnie BTP, important groupe financier et bancaire (800 personnes, 21 milliards d'engagements et 18 milliards de capitaux gérés), le CCME qui occupe une position de leader dans le financement des investissements des entreprises et maîtres d'ouvrages de la profession recherche :

JEUNES CADRES FINANCIERS
NANTES/LILLE

Rattachés à la Direction Réseau et disposant d'une gamme complète de produits, ils auront pour mission, après une période de formation, de développer leur portefeuille de clientèle, analyser les besoins des clients, monter les dossiers, promouvoir nos services et notre image auprès de nos partenaires (entreprises et maîtres d'ouvrages, banques, organismes professionnels, etc...).

Les candidats devront nécessairement être diplômés d'une grande école de commerce ou de gestion. Ils seront tout particulièrement retenus pour leur dynamisme commercial, leur aptitude à négocier à haut niveau et leur capacité à assumer, sur le terrain, une large délégation de responsabilités.

Une première expérience en entreprise, dans une banque ou un établissement financier sera un atout supplémentaire.

CCME
COMPAGNIE BTP

Merci d'adresser candidature motivée avec photo, prétentions en précisant le secteur choisi à Jean RICHET, Direction des Ressouces Humaines, CCME, 128 rue la Boëtie 75008 PARIS.

Diplômés de l'enseignement supérieur

- *titulaires, au plus tard le 31/12/90, d'un diplôme de grande école (X, Mines, HEC, ESSEC, IEP...), d'une maîtrise ou du DESCF,*
- *âgés de 20 à 26 ans au 01/01/90 + temps éventuel O.M.*

LA SOCIETE GENERALE RECRUTE DES

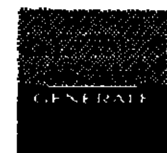
INSPECTEURS
Audit Bancaire, Audit Comptable, Audit Informatique.

Intervenant pour le compte de la Direction Générale, ils exerceront une activité d'audit et de conseil dans les diverses entités du Groupe (Services Centraux, filiales, implantations étrangères...).

CONCOURS LE 19 MAI 1990

Clotûre des inscriptions le 5 mai 1990.

Ecrire à la Société Générale, Service Recrutement, 7 rue Caumartin, 75009 Paris, Tél. : 42.66.55.55.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Le Monde des Cadres

Biens d'équipements à technologie avancée

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Ce Centre de Production d'une importante Entreprise Française, leader mondial dans le domaine des biens d'équipements à technologie avancée, recherche son RESPONSABLE DU PERSONNEL.

En dehors des activités classiques dévolues à la fonction : administration et gestion d'un personnel hautement qualifié, emploi, communication, relations avec les partenaires sociaux, pour lesquels il sera secondé par une vingtaine de collaborateurs, il participera très activement à l'évolution des méthodes de production dans un contexte de mise en place d'ateliers flexibles.

Titulaire d'un diplôme d'Etudes Supérieures, vous avez acquis une première expérience significative de la fonction Personnel dans un environnement Production.

Dynamique, enthousiaste, vous possédez l'aptitude aux négociations nécessaires pour accompagner une véritable mutation dans la façon de travailler.

Ce poste est basé en Banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 32/1386 C à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.25.71.07

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE - BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM



Dans le cadre du renforcement de la GESTION des RESSOURCES HUMAINES recherche, pour ses structures situées à **CHATEAUROUX** (réf. 2348 B), **DIJON** (réf. 2349 B), **LYON** (réf. 2350 B) et pour une mission minimum d'une année

3 CONSULTANTS

motivés par le conseil interne.

Leur mission :
- Assister et conseiller les Responsables Régionaux (et la hiérarchie commerciale intermédiaire) des Réseaux de l'UAP en matière de recrutement et d'intégration des commerciaux.
- S'associer à tout projet conduit par la Direction Commerciale pour améliorer la gestion des Ressources Humaines.

Interfaces des Réseaux UAP, ces CONSULTANTS seront des professionnels désireux de s'impliquer auprès des Responsables Régionaux, pour mieux répondre à leurs besoins spécifiques.

Leur culture générale, alliée à leur créativité pédagogique ainsi qu'à leur charisme personnel leur permettra de devenir des Conseillers actifs et écoutés.

Merci de nous adresser votre dossier complet en précisant la référence choisie ou transmettez-le à **CVCADRE** en composant le **36.15 code JCM** sur votre minitel où vous trouverez des renseignements complémentaires sur l'entreprise.



JEAN-CLAUDE MAURICE CONSEIL - 12, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS
PARIS - LYON - NANTES - RENNES - TOULOUSE - VOIRON - BARCELONE

BOSSARD CONSULTANTS

CONSULTANTS JUNIORS

Nous sommes un des leaders européens du Conseil en management. Notre activité est en croissance régulière de 20% par an depuis plus de 10 ans. Nos domaines de compétences sont le conseil en organisation administrative et industrielle, informatique, stratégie, marketing, ressources humaines.

Nos 580 consultants interviennent depuis nos bureaux de Paris, Lyon, Madrid, Barcelone, Milan.

Nous recrutons de jeunes diplômés des grandes écoles (X, Centrale, Mines, Ponts, Télécom, HEC, ESSEC) avec ou sans expérience.

Nous leur offrons de rejoindre des équipes de consultants dont la forte ambition et l'exigence professionnelle s'expriment dans un environnement convivial et international.

Si vous désirez partager notre réussite, veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) à

Florence Hadjab, Bossard Consultants,
12 bis, rue Jean Jaurès,
92807 Puteaux Cedex

BOSSARD Carrières

CONSULTANT

Paris

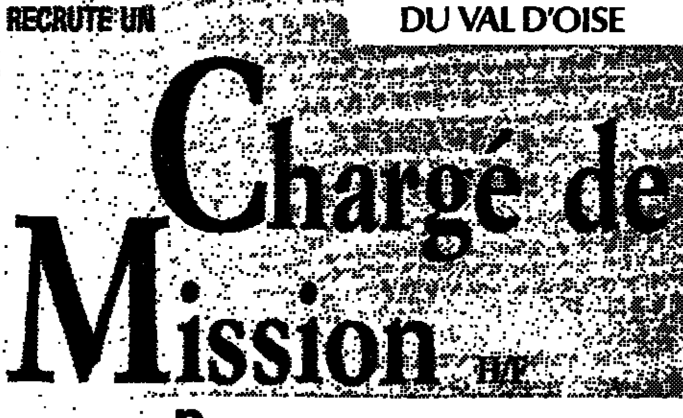
Aider les entreprises à réfléchir à leurs structures et à leur évolution dans le domaine des ressources humaines, mais aussi écouter, informer et conseiller les candidats pour leur permettre de mieux gérer leur carrière. C'est ainsi que les Consultants de G.R.H. Conseils conçoivent leurs interventions dans la recherche de cadres et équipes dirigeantes qu'ils entreprennent pour le compte d'entreprises évoluant dans des secteurs d'activité très diversifiés. Notre développement constant depuis quatorze ans rend nécessaire l'intégration d'un nouveau Consultant pour lui confier des missions complètes de recherche, d'évaluation et de sélection des cadres, et participer aux actions commerciales et de conseils du Cabinet. Ce poste pourrait convenir à un candidat de formation supérieure – École d'ingénieurs, E.S.C. ou Sciences Humaines – et possédant quelques années d'expérience professionnelle acquise en entreprise ou en cabinet.

Ecrire sous référence 1258 M à Monsieur J. BLIN, qui étudiera confidentiellement toutes les candidatures.

GRH Conseils
43, rue de la Brèche-aux-Loups – 75012 PARIS

DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE CULTURELLE LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE RECRUTE UN

CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE



Pour concevoir et mettre en œuvre des projets de restauration, d'animation et de promotion du patrimoine.

Sous l'autorité directe du Directeur des Affaires Culturelles, ce poste de haut niveau nécessite :
- d'excellentes connaissances pluridisciplinaires : Architecture, Arts, Histoire... (l'historique du département serait un plus),
- des qualités relationnelles, de diplomatie, d'habileté à la négociation (vous serez en contact permanent avec les principaux opérateurs : Etat, Région, Communes et devrez savoir arbitrer les projets sans à priori),
- la capacité à gérer avec une grande efficacité d'importants crédits, d'assurer un suivi de chantiers et de préparer les orientations budgétaires pour 1991.

Disponible, une expérience de quelques années dans la promotion d'une politique culturelle est obligatoire. Vous devrez dès votre prise de fonction être opérationnel afin de prendre en main sans tarder les différents programmes d'actions en cours.

Merci d'adresser votre acte de candidature avant le 30 Avril 1990 au CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE
Direction des Ressources Humaines - Hôtel du Département - Avenue du Parc - 2 Le Campus
95032 CERGY PONTOISE CEDEX

O.P.A. SUR LES BONS VENDEURS

- Convaincre est votre MÉTIER ?
- Gagner + est votre DEVISE ?
- Le terrain est votre LIEU DE PRÉDILECTION ?
- Vous préférez des commissions MOTIVANTES à un petit fixe ?

Nous vous OFFRONS
- Un marché NOUVEAU et PORTEUR
- Une PLACE DE CHOIX dans une société européenne TOP NIVEAU.

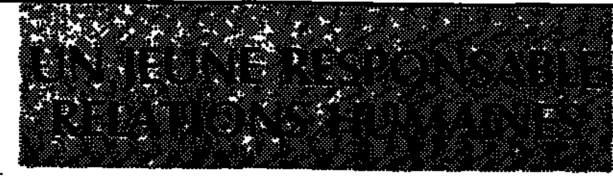
Contacter le
60-17-20-72

Le département de l'Indre
recrute d'urgence
pour sa Direction de l'Action Sociale

un(e) assistant(e) social(e) chef, conseiller(ère) technique
responsable du service social départemental

deux cadres A
(attaché ou inspecteur des affaires sanitaires et sociales)

Adresser candidature + CV + photo à
Monsieur le Président du conseil général
Hôtel du département, place de la Victoire-et-des-Alliés
BP 639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX.
Tél. : 54-27-34-36



POUR L'EXTREME ORIENT, LE MOYEN ORIENT L'AFRIQUE ET... LA FRANCE

La filiale majeure (2,5 MD de C.A.) de ce grand groupe industriel réputé recherche un professionnel des Relations Humaines, Recrutement, Formation, Rémunérations pour compléter l'équipe de Direction du Personnel.

De formation supérieure, à 26-28 ans, il a acquis une première expérience de 2 à 3 ans, de préférence dans un contexte international. Il parle évidemment anglais et une ou 2 autres langues.

Son potentiel lui permet d'envisager de réelles évolutions de carrière.

Basé en Région Parisienne, ses missions de conseil sur le terrain l'entraînent à voyager fréquemment au Moyen Orient en Afrique et en Extrême Orient.

BOSSARD Carrières

Ecrire à BOSSARD CARRIERES
4, rue Quentin Bauchart
75008 PARIS
Réf. 30

OPTION FINANCE RECHERCHE
UN FINANCIER ATTIRE PAR LA PRESSE (H. ou F.)

POUR UN POSTE DE JOURNALISTE

- Diplômé de l'enseignement supérieur
- 3-5 ans d'expérience bancaire

Il ou elle aura occupé les fonctions de chargé de clientèle entreprises pendant au moins 2 ans. Il ou elle rejoindra l'équipe rédactionnelle d'OPTION FINANCE.

Envoyer CV + lettre manuscrite à :
OPTION FINANCE
à l'attention de Marie-Hélène Arbus
29, rue Cambacérès, 75008 Paris

Citévision

Sociétés de construction et gestion de réseaux câblés de TV recherchent

RESPONSABLE TECHNIQUE

Mission :
- Construction et exploitation technique des réseaux.
- Coordination des études et sous-traitants.
- Mise en œuvre et exploitation de la Tête de Réseau.

Profil :
- BTS - Ingénieur Maison.
- Exp. ≥ 5 ans construction et gestion d'équipements.

Postes à pourvoir à Tours et à St Quentin en Yvelines

CV + lettre + photo + prétentions à V. ATHENOSY
GRECOM - 3, rue Stephenson - 78182 St Quentin Cedex

GRECOM



Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes recrute pour son Etablissement de

NANTES - SAINT HERBLAIN

RESPONSABLES D'ETUDES TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

dans le secteur professionnel des industries de l'habillement

Si :
- Vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans votre spécialité
- Vous avez une formation d'ingénieur ou équivalent
- Vous êtes intéressé par les innovations technologiques dans votre métier
- Vous êtes attiré par la conception et la promotion de produits de formation

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) à :
A.F.P.A. - C.P.T.A. de NANTES - 23, Rue de la Rivaudière
C.P. 0101 - 44805 SAINT-HERBLAIN Cédex

Le Monde des Cadres

Le Monde de la Fonction Commerciale

Le Monde de la Fonction Commerciale

Sorefi Picardie

Banque Régionale des Caisses d'Epargne du réseau Ecureuil en Picardie

Nous vous proposons de

Promouvoir les OPCVM et produits patrimoniaux auprès des particuliers

dans le cadre de notre direction du développement

- *Vous contribuerez à la mise en place des nouveaux produits patrimoniaux de l'Ecureuil, en assurant la promotion commerciale,*
- *Vous concevrez et garantirez l'optimisation des actions et supports en matière de lancement de nouveaux produits,*
- *Vous contribuerez au développement de la formation commerciale du réseau.*

Diplômé d'Etudes Supérieures, vous avez une expérience confirmée dans un poste similaire, dans une grande banque ou un établissement financier. Vous avez également une parfaite connaissance de la fiscalité des particuliers et des placements.
Si vous apportez d'excellentes capacités d'animation et de pragmatisme dans la promotion des produits financiers, vous avez toutes les chances de réussir.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., photo) à SOREFI Picardie - Direction des Ressources Humaines - 2, bd Jules Verne - B.P. 727 - 80007 AMIENS cedex.

MEDIAPA

RESPONSABLE MARKETING ET VENTES

Avec plus de 80 filiales en France, notre Société est leader dans la prestation de services auprès des Collectivités Locales. Elle est elle-même rattachée à un Groupe français de tout premier plan. Notre management est décentralisé et chacune de nos filiales dispose d'une grande autonomie. L'une de celles-ci recherche son RESPONSABLE MARKETING ET VENTES.
Membre du Comité de Direction, par là même, il participera à la réflexion stratégique de l'entreprise :

- **Il concevra et mettra en oeuvre la politique commerciale :**
- étude des marchés - élaboration des plans marketing par gammes de produits - animation des ventes - communication et relations publiques -
- **Il animera une équipe.**
Nous recherchons un candidat HEC, ESSEC, ESC, désireux et capable de valoriser une première expérience de 3 à 5 ans, et d'assumer une responsabilité globale.

Son potentiel, ses qualités d'animateur et d'organisateur, son autonomie doivent lui permettre d'évoluer ensuite vers une direction de filiale.

Poste : ville universitaire Ouest-France.

Rémunération : **250 KF**

Ecrire sous réf. 15 C 1683 - 9M
Discrétion absolue.

etap — 71, rue d'Auteuil 75016 Paris

PUBLIPANEL

C.A.P.M.A. - C.A.P.M.I.
Mutuelles associées d'assurance-vie du groupe Monceau

Dans le cadre de leur important développement, les Mutuelles associées VIE du GROUPE MONCEAU, leader en matière de diffusion associative de l'assurance-vie, dans un cadre mutualiste (+ de 1 milliard de chiffre d'affaires en 1989) recherchent leur futur

MANAGER D'ANIMATION COMMERCIALE

A l'issue d'une adaptation directe intensive, de plusieurs mois, avec le Directeur actuel, il devra être à même d'assumer, le plus rapidement possible, les responsabilités du développement, du contrôle et de la production d'une centaine d'animateurs.

Ce poste conviendrait à un cadre de formation commerciale supérieure de 35 à 40 ans, réellement motivé par les métiers de service, possédant un sens exceptionnel du contact commercial, de l'animation d'équipes, capable d'évoluer avec l'indispensable mobilité permanente dans des milieux associatifs et leur structure très décentralisée. Une bonne connaissance de l'Assurance-Vie ou de la gestion des régimes de retraite représenterait à l'évidence un plus.

En préparation d'une entrevue, veuillez adresser un C.V. détaillé, avec photo, à M. Paul FERRANDIS, directeur C.A.P.M.A.- C.A.P.M.I., responsable du secteur concerné. 38, rue de Leningrad, 75008 PARIS.

Compagnie A

Directe ventes directes

Les produits : transport aérien passagers long courrier sont compétitifs, le marché est porteur, la concurrence est forte. L'optimisation du système de réservations informatisées est en cours. La communication externe et la structuration des points de vente se développent. Diplômé d'une grande école de commerce, bilingue anglais, vous avez l'expérience de l'organisation et de l'animation des ventes en compagnie aérienne ou dans l'industrie du tourisme. Participant à la politique de marketing et de publicité avec le Directeur Commercial, bénéficiant d'une large délégation, vous pourrez mettre en œuvre vos talents de cadre commercial ouvert à l'international dans une entreprise qui par son dynamisme, offre des perspectives d'évolution. Votre dossier sera étudié avec une discrétion totale par Marie-José FOURNIAT sa réf. 23841/M

CEGOS Département Recrutement
Tour Vendôme, 92516 BOULOGNE

cegos

Membre de Syntec

Bureau traitement avancé de l'information Paris recherche COMMERCIAL

pour vente, services (promotion marketing), école de commerce/BTS ou DUT + expérience réussie.

- Chargé d'études économiques + stratégies indust. (analyses + enquêtes + négoc. contrats), outils informatiques utiles.
- Consultant aff. indust. (enquêtes, études, négociations).

Exigence maturité + motivation + forte implication.

Ecrire avec CV + photo
OFIL - 61, rue de Vaugirard, 75006 Paris

BCMW CONSEILS
LEADER DANS LE CONSEIL COMMERCIAL ET MERCHANDISING
RECHERCHE POUR COMPLÉTER RAPIDEMENT SON ÉQUIPE DE DIRECTEURS DE CLIENTÈLE

- Une personne pouvant s'appuyer sur une expérience de cinq à six ans, si possible à la fois Marketing et Terrain, dans les produits de grande consommation.
- Niveau d'étude : Ecole de commerce ou équivalent.
- Cette personne sera chargée de plusieurs budgets, dont celui du Groupe Pernod Ricard, et constituera progressivement un nouveau groupe avec des responsables de clientèle.
- Ses fonctions : gérer les budgets de son groupe, animer son équipe, prospecter en Conseil Merchandising et Conseil Commercial.

Merci d'adresser votre CV à
BCMW - Z. AMGHAR, 2 bis, rue Nicolas-Houël, 75006 Paris



de l'Informatique



LA BANQUE A L'ECHELLE MONDIALE

La BNP vous offre l'opportunité de participer à l'internationalisation de ses systèmes informatiques. Ces postes s'adressent à des

CHEFS DE PROJETS CONSULTANTS

Diplômé d'une Ecole Ingénieurs ou d'un troisième cycle, vous justifiez de plus de 5 ans d'expérience bancaire diversifiées dans des fonctions de chef de projet concepteur ou organisateur.

Vos missions recouvrent l'ensemble des actions d'organisation préalables à l'implantation de nouveaux systèmes informatiques sur les sites étrangers.

Votre dynamisme, votre autonomie, votre savoir-faire professionnel pourront pleinement s'exprimer à ce poste où la variété des responsabilités seront un atout à votre évolution.

Vous aurez l'opportunité de séjourner fréquemment à l'étranger pour des périodes de 2 à 5 mois. La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous référence CPC19M à Norine Nizerolle, RIB, 5 rue de Surène, 75008 PARIS.

RIB — RESSOURCES INFORMATIQUES BANCAIRES

Entrez dans l'ère de l'EDI

Imaginez un monde sans papier, où les informations techniques, administratives, financières..., une fois saisies informatiquement, sont transmises automatiquement par les réseaux de télécommunications, et sont comprises, stockées, réutilisées par les ordinateurs de tous ceux qui ont à traiter ces informations, où qu'ils soient sur la planète. Un rêve ? Non, une réalité à la portée de la technologie actuelle... à une condition : que l'on parle partout la même langue électronique, celle des Echanges de Données Informatisées (EDI). C'est pour atteindre cet objectif initial, en France, en Europe et dans le monde, que les entreprises et l'Etat ont demandé à l'AFNOR de créer en son sein la structure EDIFRANCE.

INGENIEURS ENST - CENTRALE...

Aux côtés de notre Délégué Général et afin de promouvoir l'action d'EDIFRANCE, vous aurez le choix de vous investir :

- soit dans la négociation et la conduite de projets stratégiques, au contact des acteurs de l'économie et de l'administration,
- soit dans le développement des Echanges de Données Informatisées (EDI).

Pour réussir dans l'une de ces missions, vous avez de réelles compétences en informatique et télécommunications, la maîtrise du modèle OSI et la connaissance des normes (X 400, X 500, FTAM, ODA...). Bien introduit auprès des SSII, vous bénéficiez d'une expérience concrète liée à la supervision de projets informatiques, acquise dans le secteur privé. Homme de consensus, vous avez à la fois le goût de la négociation et la capacité de conviction et d'animation de groupes de travail qui correspondent aux ambitions de notre grand projet. Bien sûr, vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV et prétentions à l'AFNOR, Monsieur BACQ/DPRH
Tour Europe - CEDEX 7 - 92049 PARIS-LA-DEFENSE

EDIFRANCE



association française de normalisation

MEDIAPA

sigma conseil

JEUNES INGENIEURS INFORMATICIENS

PRÉSENCE INFORMATIQUE

ANALYSTE PROGRAMMEUR



Un projet passionnant au sein d'un service de recherche

Ingénieur informaticien

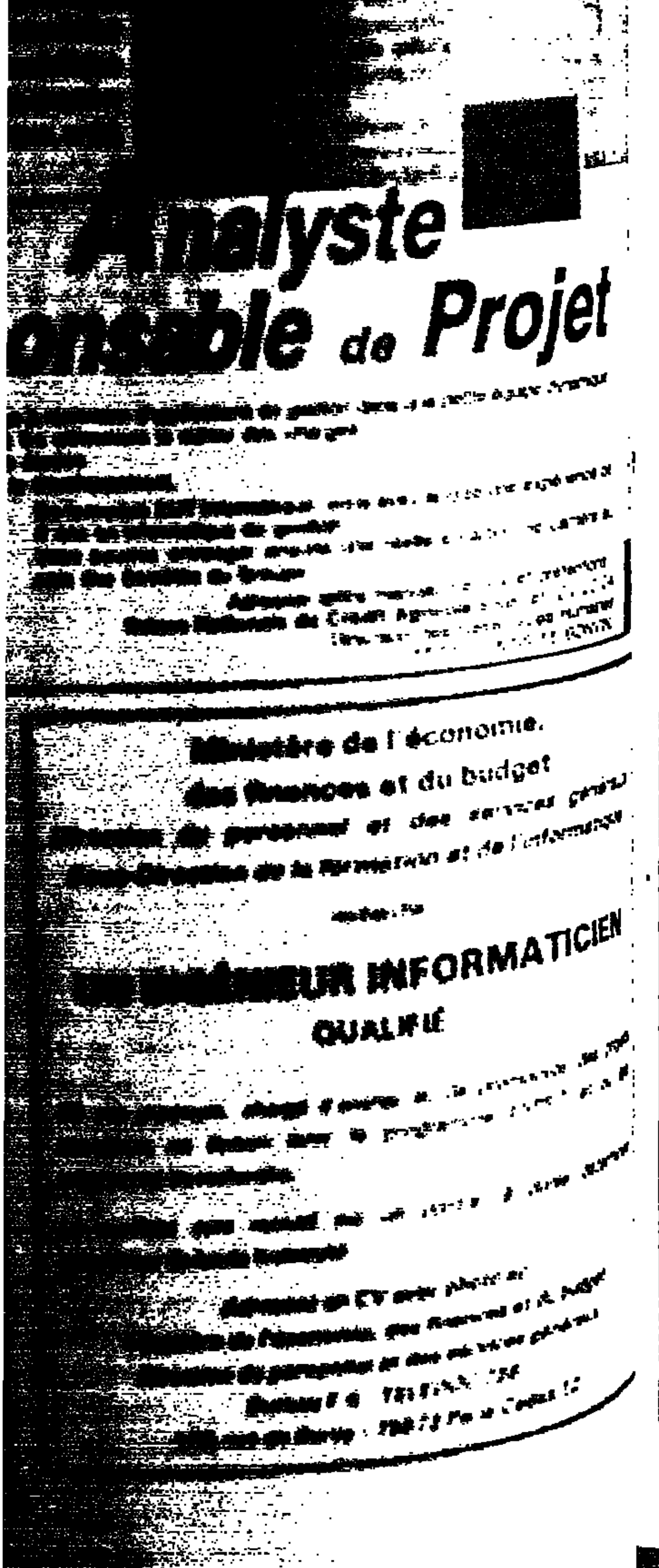
CDPA

Ingénieur système débutant

PME importateur matériel informatique

INGÉNIEUR

هكذا من الاصل



Le Monde des Secteurs de Pointe

TOULOUSE

Conquérir le ciel européen... les pieds sur terre !



AIRBUS INDUSTRIE est depuis 20 ans un pionnier dans le nouvel environnement industriel européen. Plus de 15000 fournisseurs répartis dans 17 pays contribuent à l'élaboration du programme AIRBUS. Le marché d'AIRBUS INDUSTRIE, c'est la planète toute entière !

Nos commandes sont aujourd'hui de plus de 2000 avions dont 1400 ventes à livrer. Et d'ici la fin du siècle, nous espérons en vendre au moins 1700 de plus !...

Pour partager notre succès international, notre département informatique recherche aujourd'hui des candidats de formation supérieure, maîtrisant l'anglais.
Leur expérience professionnelle de 5 ans minimum leur permettra d'accéder aux postes suivants :

[illegible]

Réf. TE

Vous assurez la coordination, le suivi et le développement de l'ensemble de nos réseaux (mise en œuvre des solutions, performances, incidents). Nous vous demandons une expérience d'au moins 3 ans dans les domaines suivants : TCP/IP, DECNET, RESEAUX LOCAUX DE PC, SNA, CONNEXIONS HETEROGENES, OS1, X25, X400, RNIS. De bonnes connaissances de UNIX, VMS, MVS sont nécessaires.
Vous travaillerez dans un environnement HP/UNIX, VAX/VMS, IBM 3090 MVS/XA, PC—DOS.

[illegible]

Réf. UN

Cette mission vous conduira à assurer les changements de versions systemes sur HP SUN-COMPUTER VISION-ADAGE et à en optimiser les performances.
Vous effectuerez l'assistance et le conseil auprès de différents groupes de travail tels que : Exploitation, Etudes/Développements.
Vous participerez aux études techniques (logiciel et matériel) et à la mise en place des aspects communication entre mini/micro/stations de travail.
Vous avez si possible une bonne connaissance des protocoles réseaux locaux.

[illegible]

Réf. O.A

Vous serez responsable de la mise en place dans l'entreprise d'un environnement office automation intégré au système d'information. De solides connaissances de ALL-IN-ONE et des progiciels standards sont nécessaires. Votre environnement sera micros, minis et gros systèmes, avec communications X400, télétex, télex, fax...

[illegible]

Réf. CP1

Vous serez responsable du support et des évolutions des applications de gestion pour le Service Ressources Humaines (personnel, paie...) et le Service des Relations Extérieures. Votre environnement immédiat sera HP3000, Visimage, Progiciel HP-RH.
Potentiel d'évolution vers d'autres domaines souhaité.

[illegible]

Réf. CP2

Avec huit ans minimum d'expérience professionnelle dans l'industrie, vous avez acquis une réelle maîtrise de la conduite de projet dans le domaine de la gestion. Vous parlez couramment l'anglais et avez une pratique de l'environnement IBM 30XX, MVS, TSO, CICS, DB2, COBOL et peut-être également de l'AGL MEGA.

Ces postes vous permettront de rejoindre notre département informatique dont l'effectif est de 50 personnes.
Vous interviendrez dans un environnement européen pour nos différentes Directions, et serez en relation constante avec les utilisateurs, les fournisseurs, et les partenaires du GIE AIRBUS.
Le salaire et les avantages proposés sont de nature à motiver les professionnels de valeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V, photo et salaire actuel) en précisant impérativement la référence choisie à Richard Brown, Human Resources Manager, AIRBUS INDUSTRIE B.P 33 31707 Blagnac Cedex.

AIRBUS INDUSTRIE

---

kis

Pour nous, l'innovation c'est primordial !



de nos collaborateurs se consacrent à la création et à l'amélioration permanente de nos produits.
Nous souhaitons encore renforcer notre capacité de recherche et de maîtrise technique, en ajoutant à notre potentiel :

G R E N O B L E

4 Ingénieurs spécialistes en :

INFORMATIQUE

Nos logiciels marchent fort... et nous assurent une avance mondialement reconnue dans le domaine du mini-lab photo.
Vous avez démontré que votre aptitude à appliquer une démarche d'analyse approfondie ne nuit pas à l'imagination de solutions novatrices. Vous pourrez alors programmer les microprocesseurs (68 000 +) gérant nos mini-lab qui intègrent de nombreuses technologies : asservissements optique, chimie, mécanique, thermique, analyse de la couleur...
Les langages ASSEMBLEUR, PASCAL, ADA, n'ont plus de secret pour vous, alors venez compléter notre équipe pour être, vous aussi, toujours en avance. (Réf. INF)

CHIMIE

L'informatique c'est bien, mais il faut que les produits suivent.
Aussi, nous recherchons le "passionné" capable de devenir notre spécialiste chimie photo
Après un solide complément de formation, si nécessaire, vous développerez, en liaison avec notre laboratoire et nos fournisseurs, les gains de rapidité et de qualité indispensables dans la compétition mondiale où nous sommes engagés.
Véritable interface, par votre aptitude à communiquer, il vous sera facile de négocier, d'imposer, mais surtout de convaincre. (Réf. CH)

MECANIQUE ET AUTOMATISMES

pour créer une gamme autour d'un nouveau produit dont le succès initial est fulgurant.
Jeune ingénieur confirmé, le sens du concret et une haute idée de la fiabilité et de la qualité vous permettront de vous intégrer dans un groupe motivé par la réussite. (Réf. MA)

C.A.O/D.A.O MECANIQUE

Homme ou femme de contact, vous avez utilisé les multiples aspects de cette aide informatisée, nous voulons vous confier la responsabilité de ce projet.
Vos qualités d'ouverture d'esprit, de compréhension, d'initiative et de décision, vous permettront de spécifier, choisir, négocier, former, mettre en œuvre, et gérer la C.A.O. pour la satisfaction de tous. (Réf. CDM)

Merci d'adresser votre candidature avec lettre de motivation manuscrite, CV et prétentions, en précisant le poste qui vous intéresse, à Kis, Direction des Ressources Humaines, 21 av. du Général de Gaulle, 38100 Grenoble.
Votre candidature sera examinée en toute confidentialité.

Saint Gobain Vitrage



Leader du verre plat destiné au Bâtiment et à l'Automobile recherche

UN INGENIEUR QUALITE

Jeune diplomé d'une grande école (ENSAM - ENSEM - H.E.I...) spécialisé dans la démarche Qualité, vous participerez activement à la mise en oeuvre d'une dynamique s'appuyant sur la Certification de nos outils de Production.

Vos aptitudes relationnelles vous permettront d'animer les équipes concernées et de coopérer avec les responsables qualité des différents sites.

De réelles opportunités de carrière seront offertes à l'issue de la réussite dans ce poste.

Adressez donc votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence 4277 à :

SOURCES - 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris
qui transmettra en toute confidentialité.

SAINT-GOBAIN

L'Art et la Technique

Ingénieur (Supelec - Sudria...)

Filiale française d'une société internationale d'origine allemande, nous sommes leader européen dans le domaine de l'éclairage architectural. La qualité, la technicité et l'innovation de nos produits constituent les atouts majeurs de notre développement.

Rattaché au Directeur Général, en étroite collaboration avec notre Service Projets, vous serez responsable du suivi, de la coordination et de la mise en place technique de nos prescriptions, en particulier sur les "grands projets". Vous serez également chargé de l'assistance technique auprès de nos commerciaux.

Jeune ingénieur, vous possédez 2 à 3 ans d'expérience environ et, si possible de bonnes connaissances en anglais et/ou allemand. Vous bénéficierez d'une formation aux produits très poussée.

Si cette opportunité vous intéresse, merci d'adresser votre candidature sous référence EO323MO à notre Conseil NERVET PONT 15 rue Cardinet 75017 PARIS.

nervet pont
conseil



Nous sommes une importante entreprise régionale de mécanique générale et de réparation industrielle.
Nous recherchons pour notre unité basée en **REGION NANTAISE** :

UN DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

Dépendant de la Direction Générale, il participera à l'élaboration et à la mise au point de la politique de l'établissement dont il coordonnera la mise en oeuvre et sera responsable des objectifs définis.
De formation **Ingénieur** en mécanique **(type Arts et Métiers)** les candidats devront posséder le sens du management et de réelles aptitudes commerciales.

Merci d'adresser candidature + C.V. et prétentions s/réf. 4843 par Fax N° (1) 49.10.95.72 ou à **EUROMESSAGES** BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui fera suivre votre dossier.
Réponse et confidentialité vous sont assurées.

PARIS - STRASBOURG - LYON - MARSEILLE **EUROMESSAGES**

Prost transports

Vous pouvez compter sur nous

2 000 personnes - 700 millions de CA - 1200 véhicules

Notre société implantée sur l'ensemble du territoire national (56 implantations) est réputée pour la qualité de ses prestations et son professionnalisme en matière de définition et de gestion de ses véhicules. Nous recherchons un

INGENIEUR

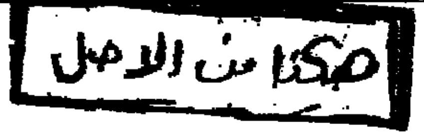
ADJOINT DU DIRECTEUR TECHNIQUE,
il prendra en charge les domaines suivants :

- suivi de commandes de véhicules, de carrosserie et d'équipements complémentaires (prix, délai, conformité) dans le cadre des marchés signés.
- organisation et planification de travaux complémentaires confiés à nos fournisseurs ou à notre atelier.
- recherche et optimisation de solutions concourant à une meilleure productivité, à l'amélioration technique des véhicules, à l'élaboration et à la mise au point d'équipements prototypes.

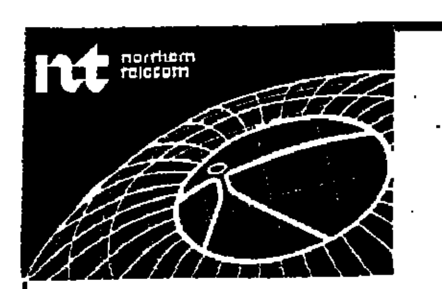
Outre une bonne connaissance de la technologie des V.I., des méthodes et de la fabrication mécanique, la diversité de cette fonction exige des aptitudes en matière de gestion budgétaire mais aussi le goût de la négociation commerciale.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo (retournée)) sous réf. 900305 à PROST TRANSPORTS 22, rue Claude Bernard - BP 28 - 35001 RENNES Cedex.





Le Monde des Secteurs de Pointe



Ce symbole représente l'Univers numérique intelligent, la structure imaginée par Northern Telecom pour une société de l'information où les télécommunications deviendront le cadre universel de toutes les interactions humaines.

Certains paris relèvent décidément de la sagesse.

Etre au cœur de l'Europe des Télécoms quand s'ouvrira le Marché Unique, c'est l'objectif que s'est fixé NORTHERN TELECOM, leader mondial des systèmes de télécommunications entièrement numériques.
Alors que sa présence s'affirme dans tous les pays européens, le groupe canadien entend faire de la France la tête de pont de son expansion dans le domaine des autocommutateurs privés.
Un défi calculé et préparé. Avec des moyens à la mesure de sa volonté.
L'implantation de sa filiale NT MERIDIAN s'est accompagnée de la création d'un centre de Recherche et Développement (Marne la Vallée) et d'une unité de production (Verdun).
Savoir-faire technique, qualité des produits, investissement sur les hommes : NT MERIDIAN a en main tous les atouts de la réussite.

ETRE OU DEVENIR INGENIEUR COMMERCIAL
Grands Comptes

Vous présentez une solide expérience technique des télécommunications ou des réseaux. Vous possédez des qualités relationnelles qui vous donnent une facilité de contact avec des interlocuteurs de haut niveau, ainsi que la capacité de mener des présentations de groupe. Vous êtes ou souhaitez devenir Ingénieur Commercial.
Elément moteur de notre croissance, vous agirez en maître d'œuvre auprès des Grands Comptes : prospection, réponse aux appels d'offre, présentations, négociations de haut niveau.
Vous mènerez votre action en bénéficiant d'une grande autonomie et travaillerez en collaboration avec nos services internes (marketing, support technique, formation).
Le contexte international de ce poste, basé à Paris, rend souhaitable la connaissance de la langue anglaise.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf. IC/114/LM à
Monsieur Marc Caron
NT MERIDIAN - 16, place de l'Iris
Cedex 13 - 92082 Paris La Défense.

ntm

HCA



Groupe Gerland
Plus de 5 000 personnes
4 milliards de C.A.

Ingénieur
Pilotez notre projet Qualité Globale

TARAFLEX : sols sportifs (fournisseur des J.O), revêtements sols PVC, membranes d'étanchéité, composants industriels pour l'automobile ou l'aéronautique ... 460 millions de C.A. 480 personnes, croissance et rentabilité, une réputation que nous souhaitons renforcer par la "qualité globale". Usines en région lyonnaise.

Rapportant au Comité de Direction, vous établissez et conduisez les plans d'actions répondant au niveau des audits qualité de nos clients, à la mise en application de techniques (AMDEC, MSP ...) et à notre projet interne : méthodes, investissements, sensibilisation et formation du personnel. Vous supervisez le service gestion qualité existant, êtes le conseil des directions opérationnelles et représentez l'entreprise à l'extérieur (A.F.C.E.R.C.Q, ...)

Ingénieur généraliste, plus idéalement formation en management de la qualité, vous avez une première expérience de préférence en industrie de process et la pratique de méthodes de qualité (analyses de processus, statistiques des procédés, démarches normalisées ...). Organisateur et animateur de projets, convaincant et tenace dans la démarche qualité, réalisateur sur le terrain. Anglais obligatoire. Ecrivez vite sous réf. F 543 01 aux Conseils En Recrutement Associés 1 av. Georges Pompidou, - BP 3211 - 69403 Lyon Cédex 03.

*Pour en savoir plus, consultez le minitel 36.14 SEARCH*GERLAND Réf. F 543 01.*

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES
CERA

INGÉNIEUR

Vous avez 5 ans d'expérience.

Vous avez travaillé à la réalisation de logiciels comptables.
Vous êtes celui que nous recherchons pour prendre en charge l'ensemble d'une large clientèle (40 clients).

Votre fonction sera d'assurer la conception, l'analyse, le développement et le support de nos logiciels.

Vous travaillerez dans une petite équipe de haut niveau.

Lieu de travail : CHATELET-LOUVRE

Ecrire à : Taranis
5, rue du Louvre
75001 PARIS



GEC ALSTHOM, DIVISION TRANSPORT, leader mondial en matière de systèmes ferroviaires vous propose de faire carrière au sein de la Direction Technique, dans un environnement de très haute technologie à forte orientation "Génie logiciel" utilisant des méthodes de conception et de développement en Ada et C, autour d'un atelier logiciel UNIX.
Aux portes de l'avenir, l'enjeu technologique à relever vous permettra d'exprimer vos idées et vos ambitions à travers des projets de grande envergure comme la réalisation de systèmes ferroviaires complexes (Trains et Métros) dans le monde entier : Centre de Contrôle du Tunnel sous la Manche, ASTREE, SACEM, MAGGALY, RER, TGV Atlantique, Métro Los Angeles, etc.

Pour développer ensemble votre potentiel, écrivez-nous sur le site, au Département des Affaires Sociales, GEC ALSTHOM, DTRF, 33, rue des Bateliers, 93404 SAINT-OUEN, en joignant à votre lettre manuscrite CV, prétentions et photo, sous réf. 6516/HD.

GECALSTHOM

LA PASSION FERROVIAIRE

CONTESSE



PMI très performante, leader dans des secteurs industriels de pointe recherche :

Chef de produits industriels

chargé du développement et de la commercialisation en France et à l'étranger des produits liés aux joints haute température et à l'absorption de vibrations.

A 35 ans, Ingénieur grande école, vous avez une expérience de développement dans des domaines similaires. L'Anglais est nécessaire.

Nous offrons à un candidat de valeur une possibilité d'évolution importante. Le poste est basé à Rouen.



Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. sous réf. A 04 05 à notre Conseil
Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

SUNTEC INDUSTRIES FRANCE

Filiale de SUNTEC INDUSTRIES INCORPORATED USA
Leader Mondial de la pompe à mazout recherche

INGENIEUR MARKETING EUROPE
ANGLAIS COURANT

Objectifs et missions :
- Chargé de réaliser le budget des ventes
- Entretenir des relations avec nos clients-constructeurs (OEM)
- Analyser et anticiper les besoins de nos clients
- Proposer des améliorations de nos produits

Profil :
- Anglais courant
- Formation ingénieur
- Expérience dans le domaine industriel
- Disponible pour de fréquents déplacements en Europe (France - Scandinavie...)

Merci d'adresser votre dossier de candidature à SUNTEC INDUSTRIES FRANCE - Service du Personnel - BP 102 - 21603 LONGVIC CEDEX.

LA MAITRISE DU SAVOIR-FAIRE

COTEBA MANAGEMENT, filiale de la Compagnie Générale des Eaux, classée au TOP 100 des cent plus belles entreprises de France, nous sommes l'un des leaders de la conduite de projets (Bâtiment, Industrie, Espace, Informatique, Loisirs/Tourisme). Cette réussite repose sur chacun de nos collaborateurs qui chaque jour font progresser notre métier.

Nous recherchons pour PARIS/REGION PARISIENNE des

DIRECTEURS DE GRANDS PROJETS

Agé de 35/40 ans, de formation ingénieur, vous possédez une réelle expérience de la conduite de projets Bâtiment. Aujourd'hui, vous souhaitez partager l'ambition d'un groupe qui développe vos qualités : manager de tempérament, homme de contact, rigoureux, concret.

En rejoignant COTEBA MANAGEMENT, vous assurerez la direction de grands projets bâtiment. Vous serez responsable de l'ensemble du management général des opérations, des relations avec l'ensemble des intervenants et du contrôle budgétaire. Vous serez l'ambassadeur de la méthodologie et des outils COTEBA.

Notre volonté est claire, nous souhaitons associer notre expérience à votre connaissance pour partager un avenir commun, placé sous le signe de l'évolution.

Merci d'adresser votre candidature à COTEBA MANAGEMENT Direction Générale - 92/98, bd Victor Hugo - 92115 CLICHY ou tapez 3616 COTEBA sur votre Minitel pour tout savoir 24h/24.

COTEBA

MEDIAPA

THOMSON RECRUTE LES MEILLEURS POUR LES METIERS D'AVENIR

DANS TOUS LES PRODUITS HIGH TECH SE CACHE UN TUBE

THOMSON TUBES ELECTRONIQUES, spécialiste reconnu dans le domaine des tubes électoniques professionnels, n'a cessé de gagner des parts de marché pour être aujourd'hui n°1 européen et au second rang mondial. Présent dans tous les grands secteurs de l'industrie, de la défense et de la recherche, nous participons à tous les grands projets européens et internationaux.
Notre site de Vélizy qui rassemble les moyens d'études et de production en tubes hyperfréquence offre des opportunités multiples et une vision globale de l'entreprise à des :

INGENIEURS ETUDES/DEVELOPPEMENT

Concevez et développez des composants clés pour des matériels électroniques très sophistiqués tels que **Radars, Contre mesures, Télécommunications par satellite, Accélérateurs scientifiques...**

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs (physicien, mécanicien, électronicien ou généraliste). Débutant ou avec quelques années d'expérience, nous vous confions un poste à votre dimension.

La réussite dans votre mission est un bon tremplin pour une évolution au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous référence IE/LM à : **THOMSON TTE**
Michel BEAU D'ARBOUSSIER - 2, rue Latécoère - BP 23 - 78141 VELIZY VILLACOUBLAY



HCA





Ligne de conduite

Nous vendons ce que nous inventons. Nous développons la radiotéléphonie sous toutes ses facettes : Infrastructures cellulaires, terminaux, réseaux et systèmes pour nos clients publics et privés.
Avec 1350 personnes et 1,2 milliard de F de CA, nous couvrons toutes les étapes de la vie de nos produits, de leur conception à leur commercialisation. C'est notre ligne de conduite.

Ingénieurs projets - affaires

Au sein de notre division chargée de concevoir des solutions "clés en main" de systèmes privés de radiocommunication, aux plans national, européen et international, vous êtes chargés de coordonner la réalisation des projets ; vous assurez la gestion des contrats ainsi que la formation des utilisateurs. Réf. IPA

Ingénieurs affaires

Vous assurez le suivi de la définition et de la mise en place d'un réseau national de radiocommunication (SFR) ainsi que son extension. Responsable du respect du cahier des charges (délais, recettes), vous participez également à la politique de maintenance du réseau (connaissances en commutation recquises). Réf. IA

Ingénieur affaires réseaux cellulaires

Au sein de notre département ingénierie des réseaux, vous êtes responsable de la préparation et de la défense des offres du système de radiocommunication pan-européen cellulaire numérique. Réf. IARC

Ces postes s'adressent à des ingénieurs électroniciens débutants ou ayant de 2 à 3 ans d'expérience dans les Télécommunications.
Hommes de communication mais également hommes de terrain, vous êtes entrepreneurs, autonomes, et mobiles. Vous avez un bon niveau d'anglais et, comme nous, la passion de communiquer.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La passion de communiquer

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et salaire actuel) sous réf. choisie à Jean-Philippe BLONDE, 56 av. Jean Jaurès, 92707 Colombes Cedex

CIGIE

HCA

INGENIEUR ETUDES/ TRAVAUX NEUFS

Meaux (77) - SIDOBRE SINNOVA (450 personnes, 1 milliard de francs de chiffre d'affaires) est une des filiales du groupe allemand HENKEL; elle a pour activité la fabrication de produits chimiques: alcools gras et dérivés (tensioactifs) et d'autres spécialités. L'unité de Meaux (120 personnes) a été entièrement modernisée ces dix dernières années grâce à un programme d'investissement conséquent. Ce programme se poursuivant, nous recherchons un ingénieur études/travaux neufs. En position d'adjoint au chef des services techniques, il participera à la définition des projets, réalisera des études, validera celles faites à l'extérieur (en particulier par le bureau d'ingénierie du groupe en Allemagne), achètera le matériel, coordonnera les travaux d'entreprises extérieures, veillant au respect des normes de qualité et des mesures de sécurité industrielle. Ce poste évolutif s'adresse à un ingénieur mécanicien (ENSAM, INSA, IDN...) disposant d'une première expérience similaire ou à un technicien supérieur ayant acquis par une plus longue expérience un niveau de qualification équivalent. La connaissance de l'anglais (et/ou de l'allemand) constituera un atout complémentaire ainsi que celle de procédés chimiques ou parachimiques. Ecrire à G. MASSON en précisant vos prétentions et la référence A/S8514M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.51. (PA Minitel 36.15 code PA)







GROUPE GENERALE DES EAUX
1er GROUPE PRIVE DE SERVICES

TELESERVICE joue en France un rôle de premier plan dans le développement des réseaux de télévision par câble ; la forte croissance de notre filiale d'Ile-de-France rend nécessaire la création d'un poste de :

Responsable Exploitation Technique

Vous prenez en charge l'organisation, la mise en place et la gestion de l'exploitation technique aux plans :
- raccordement des abonnés
- service technique après-vente
- maintenance des réseaux.

A vous de nous aider à anticiper la forte croissance de demain et à améliorer la productivité.
A au moins 30 ans, de formation Ingénieur à dominante électronique, vous disposez d'une solide expérience d'exploitation, de maintenance ou de SAV, de préférence dans une activité liée à la télévision, aux télécommunications, ou aux réseaux.
Tout autant stratégique qu'homme de terrain, vous êtes un organisateur, un gestionnaire et un manager.

Merci d'adresser votre dossier complet, sous la référence M/BR173 M, à Christian BANG-ROUHET, OC CONSEIL, 15, rue du Louvre, 75001 PARIS Minitel 42 36 10 30.



CONTESSE

INGENIEUR

FORTEMENT INTERESSE PAR LE DEVELOPPEMENT EN SYNTHESE ORGANIQUE

CHIMIE ORGANIQUE

Vous avez :
- une formation ENSC ou équivalent en chimie organique complétée par un doctorat dans la même discipline,
- une première expérience si possible de développement en chimie fine,
- des connaissances dans les méthodes d'analyse physico-chimique.
- une bonne maîtrise des méthodes d'interrogation des banques de données.

Mission :
- Définir, élaborer et développer des procédés de synthèse organique pour des intermédiaires ou des principes actifs,
- Animer une petite équipe de techniciens.

Au sein d'un GROUPE PHARMACEUTIQUE de 2300 personnes pour son UNITE DE CHIMIE FINE (105 pers.) située entre ORLEANS et PARIS.

Adressez lettre manuscrite + CV sous réf. 25332/M à HCA 11 rue Pdt Carnot 69002 LYON, qui transmettra à notre consultant.

SGS-THOMSON MICROELECTRONICS

Ingénieurs concepteurs microélectronique

Aix en Provence

Avec 18 000 personnes et un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de dollars, nous sommes le premier groupe français, le deuxième européen et le douzième mondial dans le monde des composants électroniques.

Notre usine de Rousset conçoit et fabrique des circuits intégrés (microprocesseurs, mémoires, ...) leaders sur leur marché. C'est dans ce cadre que vous serez chargé de concevoir et de réaliser des produits correspondant au cahier des charges de nos *clients (études faisabilité, schémas électrico-logiques). Vous assurerez les tests et la caractérisation des produits conçus et le* support technique des produits après la mise en production. Vous travaillerez en environnement CAO et serez assisté par des techniciens.

Ingénieur en électronique (ESE, ENSERG, ...) ou généraliste (Centrale, ENST, Sup Aéro) avec spécialisation micro-électronique, vous avez une bonne connaissance de la conception de circuits en technologie analogique ou logique. La dimension internationale de l'entreprise implique une bonne pratique de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature sous réf B 320.90/M à notre Conseil Critère- 4, rue du Général Lanrezac 75017 PARIS.



LEVI-TOURNAY/ABSCOM

PMI 300 personnes, filiale d'un grand groupe français, spécialisée en ingénierie et réalisations de systèmes. Recherche pour son Activité Centrale de production d'énergie.

INGENIEUR D'AFFAIRES

5 à 10 ans d'expérience dans les domaines des installations des groupes électrogènes et turbine. Vous prendrez la responsabilité complète d'une ou plusieurs affaires en vous appuyant sur le Bureau d'Etudes.

**Pour ce poste basé en proche banlieue Sud-Ouest de PARIS - Merci d'adresser votre dossier sous référence SRH/135 à PARFRANCE ANNONCES - 13 rue Charles Lecocq - 75015 PARIS.
Fax : 45.30.10.57.**

Des produits à concevoir, un avenir à développer

Ingénieurs électroniciens Vous intervenez depuis la conception de circuits personnalisés (prédiffusés ou précaractérisés) jusqu'à leur intégration dans nos cartes électroniques.

Après une formation d'ingénieur, vous avez acquis une expérience minimum de 2 ans au cours de laquelle vous avez pu vous familiariser avec les micro-processeurs INTEL et utiliser les stations de travail Sun. ref:188

Ingénieurs développement logiciels Vous réaliserez le portage des systèmes d'exploitation et le développement des logiciels de base de notre gamme micro-ordinateurs personnels.

Ingénieur diplômé, vous justifiez d'une expérience de 2 ans minimum et maîtrisez l'environnement MS/DOS - OS/2 - BIOS. ref:189

Pour ces 2 postes rattachés à notre Département Architecture et Systèmes, la connaissance de l'anglais technique est indispensable.

SMT Goupil, 2ème constructeur informatique français, se développe et se diversifie dans de nombreux domaines : mini, micro, télécom, ingénierie, maintenance, formation, en France comme à l'étranger.



Merci d'adresser CV, et prétentions, sous la référence choisie à Anne Bastard, SMT Goupil - 3, rue des Archives 94000 CRETEIL



Le Monde des Secteurs de Pointe

L'électricité, force d'idée

Nous recherchons, dans un contexte de très forte croissance de notre activité et de nos investissements industriels (130 MF en 1990), le patron de nos services PRODUCTIQUE ET MAINTENANCE :

Chefs des services productique et maintenance

Vous aurez à piloter la conception, la réalisation et la mise en place d'équipements automatisés pour de nouvelles lignes d'assemblage toujours plus flexibles et plus performantes. Vous disposerez, pour cette mission, d'un bureau d'études mécanique et électronique équipé de puissants moyens de développement, ainsi que d'un atelier de montage/câblage/usinage.

Responsable de la maintenance, de la totalité du parc machines de la société, vous vous appuierez sur des équipes fortement motivées pour développer les aspects préventifs de la fonction et contribuer ainsi à l'amélioration du taux de disponibilité de l'outil productif.

Vous êtes ingénieur automaticien avec quelques années d'expérience, et fortement motivé par le management d'équipes proches ou "terrain".

La pratique de l'allemand et de l'anglais consitueraient un plus.

hager Hier pionniers dans le domaine de l'appareillage électrique modulaire, aujourd'hui précurseurs dans celui de la domotique.

hager Nous sommes une Entreprise Européenne forte d'idées, de 2300 personnes, de 1,3 milliard de C.A. et de plus de 20 % de croissance par an.

Ces postes sont à pourvoir à Obernai, à proximité de Strasbourg.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et prétentions à

hager Electro SA,
132, bd de l'Europe,
67210 Obernai.

hager des industriels d'idées

RSCG CARRIERES



INGENIEUR PHYSICO CHIMISTE

Développez nos nouvelles technos

Micro-électroniques "COUCHES MINCES"

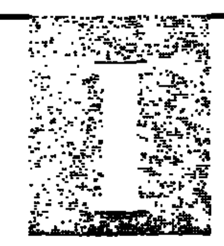
A Paris, notre Division est dans un des premiers groupes mondiaux du domaine des équipements électroniques complexes. Au sein de la Direction Industrielle, nous optimisons l'innovation technologique avec des moyens très sophistiqués.

Au sein de notre activité Etude et Développement "Couches Minces", vous assurez l'interface entre les Clients (Services Techniques) et les Services de réalisation micro-électronique. Votre mission est essentielle à notre réussite, **mettre en œuvre de nouvelles technologies** : dépôt et gravure couches-minces, photo-lithographie, écriture laser, etc., pour réaliser les nouveaux produits stratégiques de la Division. **INGENIEUR ESPCI, INSA, ENSI** ayant de solides connaissances en **physique-chimie** option micro-électronique avec une première expérience en couces-minces et finition des semi-conducteurs, votre motivation pour la technologie et vos qualités relationnelles vous incitent à saisir cette opportunité. *Bonnes connaissances de l'anglais et Habilitabilité Défense Nationale nécessaires.*

Adressez votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, prétentions) à notre conseil sous réf. MS/1075.
47 rue Maréchal Foch - 78000 VERSAILLES
Tél. : 30 21 85 84 - Fax : 39 49 56 87.
Discrétion assurée.



PUBLIVAL



FRANCE GLACES FINDUS – Groupe Nestlé
3 500 personnes – 8 établissements recherche

INGENIEUR

RESPONSABLE DES INVESTISSEMENTS

Arts et Métiers – ICAM – INSA – ISIM

Une première expérience dans un service technique d'usine ou dans une fonction Etudes proche du terrain vous permet d'assumer pleinement cette responsabilité.

Dans une entreprise, leader sur son marché, développant des technologies de pointe, vous serez chargé d'étudier et de définir les matériels techniques nécessaires à la production et au conditionnement de nos produits.

Vous serez parallèlement responsable de la mise en application effective du D.A.O.

Vos qualités d'organisateur et votre goût des contacts humains feront de vous l'un des acteurs privilégiés de notre réussite.

Une très bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions à **FRANCE GLACES FINDUS**, Direction des Ressources Humaines, 4, rue Brantôme, 75152 PARIS Cedex 03.



HYPERBOLE

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Videocommunications et Télématique

Notre Société est, au sein du Groupe PHILIPS, le centre de compétence internationale chargé notamment du développement et de la production de Terminaux Téléphoniques (téléphones et répondeurs).

Leader européen sur ce marché, nous recherchons pour notre activité **Téléphonie sans fil** plusieurs jeunes ingénieurs qui participeront au développement de nos nouveaux produits dans nos laboratoires de Suresnes (92).

Vous avez une formation d'électronicien et une réelle motivation pour les techniques H.F., venez valoriser vos compétences avec nos équipes chargées du développement des téléphones de demain.

L'environnement fortement international de nos activités nécessite la maîtrise de la langue anglaise.

Votre dynamisme et votre ouverture vous permettront d'envisager de larges perspectives d'évolution au sein du groupe tant en France qu'au niveau international.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 1004, à **La Radiotechnique Portenseigne,** Michel Dehaye, Les Patios, 24 quai Gallieni, 92156 Suresnes Cedex.

"Philips en France, c'est un C.A. de l'ordre de 24 milliards, plus de 25 000 personnes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique".



PHILIPS

PHILIPS. C'EST DEJA DEMAIN.

Ingénieur spécialiste Micro-Electronique

Organisme scientifique reconnu à l'échelle internationale, le Commissariat à l'Energie Atomique offre une palette de métiers incomparable à la croisée de la recherche et de l'industrie.

Dans le cadre du groupe recherche et développement en instrumentation du Département de Physique Nucléaire, **La Direction des Sciences de la Matière du C.E.A.**, située à Saclay, recherche deux ingénieurs Grande Ecole (SUPELEC, TELECOM...) ou universitaire (niveau doctorat) avant tout spécialiste de la micro-électronique et ayant des connaissances en physique du solide.

Vous souhaitez contribuer au développement d'une activité nouvelle dans notre laboratoire et vous impliquer dans une activité conjuguant esprit de recherche et techniques de pointe.

Rejoignez notre groupe avec lequel vous participerez au développement de VLSI/ASIC... adaptés aux détecteurs de physique auprès des accélérateurs français et étrangers. Vous aurez également un rôle d'interlocuteur auprès des fabricants fondeurs.

Si vous êtes passionné par l'interaction recherche fondamentale/recherche appliquée, le C.E.A. saura vous offrir des perspectives d'évolution de carrière. Adressez votre dossier de candidature (CV, lettre) sous référence LM 1004 à Paul Queyssalier, CEA, Direction des Ressources Humaines, 31/33 rue de la Fédération, 75015 PARIS.

La Filière Matière Grise cea



RESPONSABLE DE BUREAU D'ETUDES

Filiale du GROUPE DYNACTION (4 Milliards de CA), CFC l'un des leaders européens de la manutention automatisée a réalisé des milliers d'installations dans le monde entier.
Notre stratégie de developpement est fondee sur notre grande technicite et sur le dynamisme et le professionnalisme de nos collaborateurs.

PARIS
LILLE
LYON
NANCY

Mission : Vous dirigerez et animerez une section d'études d'une quinzaine de techniciens concevant et réalisant des installations de manutention automatisée. En **véritable manager**, garant des dossiers techniques, vous coordonnerez les travaux de vos collaborateurs, et gérerez les engagements budgétaires.

Profil : De formation **Ingénieur Electromécanicien**, vous avez acquis une expérience d'une dizaine d'années d'encadrement de personnels d'études dans les biens d'équipement.
La pratique de l'Anglais est souhaitable.

Pour ce poste basé en banlieue EST, nous vous proposons une rémunération attractive et des perspectives d'évolution à la mesure de votre potentiel.

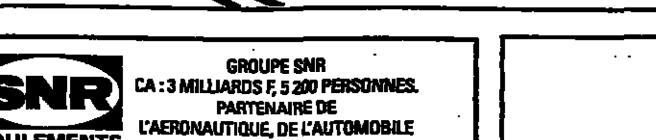
Merci d'adresser lettre + C.V. + prétentions + enveloppe à votre adresse sous la réf. CC/LM5 à

michel jouhannaud conseils
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MEDIAPA

SNR ROULEMENTS

GROUPE SNR
CA : 3 MILLIARDS F, 5 200 PERSONNES.
PARTENAIRE DE L'AERONAUTIQUE, DE L'AUTOMOBILE ET DE L'INDUSTRIE.



Après avoir tenu avec succès des fonctions de type :
- technique : méthodes, automatismes, qualité, maintenance
- hiérarchique : animation d'unités de production
- gestion : responsabilité d'un groupe d'unités de production avec mesure des résultats, mise en place d'outils renforçant l'efficacité dans le cadre d'une politique de qualité totale,

le candidat sera amené à accéder à un poste de haute responsabilité.

PROFIL RECHERCHE
- INGENIEUR GRANDES ECOLES des spécialités mécaniques, électriques ou automatismes
- expérience de quelques années en milieu industriel souhaitée, ou débutant à fort potentiel et dégagé des obligations militaires.

ANNECY — LES CANDIDATURES COMPRENANT LETTRE MANUSCRITE + CV + PHOTO + REMUNERATION ACTUELLE SONT A ADRESSER SOUS REFERENCE 9010 A SNR ROULEMENTS SERVICE EMPLOI - BP 17 - 74010 ANNECY CEDEX.

ORC

Ingénieur gestion "qualité"

Communiquer, animer, faire évoluer

La diversité de nos produits de haute technologie nous conduit à étoffer notre équipe "qualité", pour maintenir et renforcer notre position sur les marchés français et internationaux.

Vous êtes l'élément moteur de la gestion de la qualité, au travers de la mise en oeuvre d'un plan annuel : définissez les moyens et méthodes (AMDEC / SPC), réalisez les audits nécessaires, animez et informez les différents partenaires. Vous êtes le garant de l'application des normes internationales, civiles et militaires.

De formation ingénieur mécanique ou électromécanique, vous disposez d'une expérience significative de la qualité des grandes et moyennes séries en PME. La pratique de l'anglais est souhaitée.

Poste basé à 30 km au Nord de Paris

Réf. 4325/M

Evelyne LEVY, 2, av. Hoche 75008 PARIS

SV&GM
CONSEIL EN RECRUTEMENT

ISOVER SAINT GOBAIN N°1 EUROPEEN DE L'ISOLATION



Centre International de Recherche et Développement situé dans l'Oise offre de nouvelles perspectives à un ingénieur possédant une première expérience ou à un ingénieur débutant, voulant s'orienter vers une entreprise de renommée mondiale.

Vous participerez à l'étude, à la réalisation et à la mise au point de procédés de transformation de la fibre de verre dans le cadre du développement de produits nouveaux. L'ouverture internationale de ce poste nécessite de maîtriser la langue anglaise.

Merci d'adresser votre dossier à notre Conseil **COPROM Ressources Humaines** 20, rue du Général Leclerc 60140 LIANCOURT.

COPROM

CONTESSE

SAINT-GOBAIN

INTÉGREZ UNE STRUCTURE TRÈS ÉVOLUTIVE !

Nous recherchons CONSULTANTS 2/3 ans d'expérience

Ingénieur achats
Composants Equipements

ALCATEL
ATFH

Ingénieur Développement

INTÉGREZ UNE STRUCTURE TRÈS ÉVOLUTIVE !

Nous sommes un **CABINET D'APPROCHE DIRECTE spécialisé dans le recrutement d'ingénieurs de haut niveau :** Informatique, Electronique, Optronique, Radar, Sonar.

Nos clients sont des entreprises de dimension internationale tournées vers les activités de Défense et d'Espace.

Nous évoluons dans un environnement très concurrentiel où les notions de Conseil et de Service font la différence.

Nous recherchons

CONSULTANTS
2/3 ans d'expérience

(H/F)

- *De formation Ingénieur, vous maîtrisez la technique et souhaitez vous orienter vers une fonction de Conseil,*
- *Vous prenez en charge la réalisation de différentes missions, de l'analyse du poste, chez le client jusqu'à l'intégration et le suivi du candidat,*
- *Vous vous formez aux techniques de sélection (recherche ciblée de candidats, approche directe, méthodologie d'entretien...),*
- *Vous intégrez une équipe dynamique dans une structure très évolutive.*

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo) sous référence HT 29

Hautes Technologies Conseil
34-38 rue Camille Pelletan 92300 LEVALLOIS

PRODUITS ET SERVICES NUCLEAIRES : L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE AU PREMIER PLAN

Par sa double stratégie - diversification et renforcement de ses positions dans le nucléaire - le Groupe Framatome lance un nouveau défi : s'imposer en tant que groupe pluridisciplinaire de dimension internationale dans le domaine des hautes technologies.

Nous vous proposons de partager notre ambition en rejoignant les hommes qui ont créé et développé notre nouveau métier nucléaire : la maintenance spécialisée.

Nous créons plusieurs postes, basés en Bourgogne, pour des **Ingénieurs Mécaniciens de 30/35 ans,** motivés par la possibilité de suivre des projets complets.

Ingénieur Méthodes et Développement

Responsable d'une équipe de 10/15 personnes, vous dirigez le développement d'outillages sophistiqués et la préparation d'interventions de maintenance. Vous coordonnez et planifiez les actions du Bureau d'Etudes et suivez la fabrication des outillages réalisés par des sous-traitants. Ce poste requiert des qualités d'organisation et de management. (réf. SB/4482 M)

Expert Technique

Vous assurez le support technique de nos prestations de maintenance en participant à l'élaboration des dossiers d'interventions et aux activités de développement. Vous étudiez les scénarios de réalisation, analysez les problèmes techniques qui surgissent lors des interventions.

Cette fonction vous permet de valoriser vos compétences en RdM, métallurgie, soudage, contrôles... (réf. SB/9111 M)

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV au Groupe Framatome, Service Emploi, 10 rue Juliette Récamier, 69006 Lyon en précisant la référence du poste choisi.

GROUPE FRAMATOME
Les technologies de l'essor.

MEDIA-SYSTEM

Ingénieur achats
Composants Equipements

Premier européen dans les transmissions hertziennes terrestres et spatiales, filiale du leader mondial des systèmes de communication, Alcatel ATFH recherche un ingénieur pour assurer la négociation d'achats de composants et / ou d'équipements.

Jeune ingénieur électronicien, vous avez acquis de solides connaissances techniques ou commerciales en composants électroniques ou mécaniques.

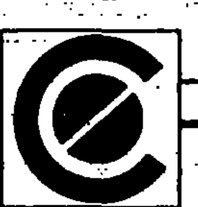
Au sein d'une équipe jeune, et en synergie avec nos services techniques et industriels, vous aurez pour mission d'optimiser nos achats, en diversifiant les sources d'approvisionnements.

La maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature (lettre + CV + photo) sous référence IA/LM, à

ALCATEL
ATFH

Monsieur B. Fayet, 55 rue Greffühle, 92301 Levallois-Perret.



LES TECHNOLOGIES DE L'ENVIRONNEMENT

- CARTOGRAPHIE URBAINE (C.U.A.O)
- INFORMATIQUE
- TELEGESTION
- SYSTEMES EXPERTS
- ECLAIRAGE PUBLIC
- EAU
- ASSAINISSEMENT

LES SOCIETES DU GROUPE

COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE

LE COMITE DE DIRECTION, LES DIRECTEURS REGIONAUX, LES DIRECTEURS DES FILIALES de la COMPAGNIE DES EAUX ET DE L'OZONE
souhaitent rencontrer

JEUNES INGENIEURS
DIPLOMES GRANDES ECOLES

En fonction de votre profil, de vos goûts et de vos qualités dominantes, vous serez chargés, **auprès de l'un des directeurs,** de dossiers, missions et études durant environ deux ans.

Vous découvrirez ainsi l'entreprise, ses activités traditionnelles et nouvelles, ses méthodes et technologies modernes mises en œuvre ou expérimentées.

Mobiles et entrepreneurs, vous serez ensuite appelés à **prendre la responsabilité d'un centre de profit.**

Votre évolution de carrière pourra ultérieurement s'inscrire dans la diversité du GROUPE GENERALE DES EAUX, maison-mère de la compagnie.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, à Monsieur Bruno Seguy, sous référence IGE 5 - C.E.O - Direction des Ressources Humaines et de la Communication - 4, rue du Général Foy 75008 Paris.

Carré Turenne

Société spéc[redacted]res optiques, filiale d'un i[redacted]lieue Nord-Ouest) rech[redacted]

[redacted] Développement

Intégré dans une petite équipe de recherche et développement, il aura pour mission d'étudier et de développer des nouveaux procédés de fabrication de fibres optiques.

De formation généraliste à dominante matériaux (AM, INSA, ESPCP), les candidats seront débutants. Néanmoins une première expérience dans un domaine similaire serait appréciée.

Envoyer votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. 71499 à CONTESSE - 38, rue de Villiers - 92532 LEVALLOIS-PERRET Cedex, qui transmettra.

ALCATEL CABLES

CONTESSE

---

bioMérieux sa

Le regroupement des activités de bioMérieux, API et VITEK, permet à bioMérieux S.A. d'occuper une place prépondérante sur le marché du diagnostic et en particulier en microbiologie.

Notre Groupe compte plus de 2 000 personnes et de nombreuses implantations à l'étranger : Europe, USA, Japon...Nous consacrons environ 10% de notre chiffre d'affaires à la recherche et développement.

Aujourd'hui, pour renforcer notre Département Juridique, nous recherchons notre

RESPONSABLE PROPRIETE INDUSTRIELLE
H/F

Scientifique (Pharmacie, biologie, chimie...) + CEIPI, vous possédez une première expérience professionnelle (4/5 ans) que vous souhaitez valoriser.

Nous vous proposons de développer et assumer la fonction "Propriété Industrielle" au sein de notre Groupe.

En liaison avec l'ensemble des services de recherche, vous prendrez en charge la fonction "Brevets" dans tous ses aspects : analyse des brevets existants et gestion de l'information s'y rapportant, mise en place des moyens de protection appropriés, rédaction des brevets du Groupe et suivi des procédures avec le concours des Cabinets extérieurs.

Vous gérerez également le portefeuille "Marques" et participerez à la préparation des contrats techniques.

Pour ce poste, basé en banlieue Ouest de LYON, l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser, lettre manuscrite + photo, C.V. et prétentions à J-C ALERINI
bioMérieux - 69280 MARCY L'ETOILE.

OKC

EMI PATHÉ MARCONI

Editeur phonographique, recherche dans le cadre de son développement, pour son Centre de distribution situé à St-OUEN L'AUMONE (95)

Ingénieur chef de projet

Rattaché au Directeur de l'Etablissement vous serez chargé notamment de projets concernant l'optimisation de la chaine de préparation de commandes, l'organisation des flux de produits et l'automatisation de certaines fonctions.

Vous êtes ingénieur avec 3 ans d'expérience professionnelle dans la logistique, vous connaissez l'informatique industrielle et avez une bonne connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) à EMI PATHE MARCONI S.A. Direction des Ressources Humaines - 2, rue Emile-Pathé 78400 CHATOU

MEDIAPA

Le Monde des Secteurs de Pointe

Un ingénieur Génie Civil... ... en béton !

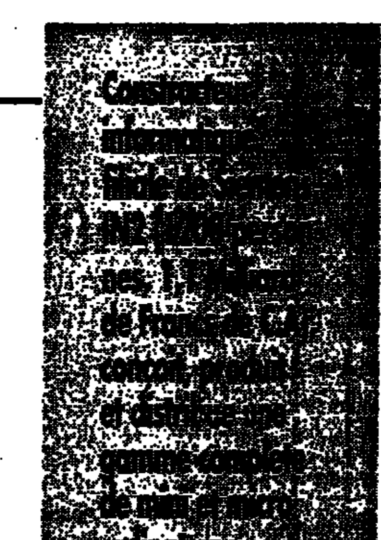
Nous sommes une société d'ingénierie au service du bâtiment. Nous possédons une longue expérience technique nous permettant d'intervenir dans la conception d'ouvrages diversifiés de haute technicité exigeant des contraintes spécifiques.

L'ingénieur génie civil qui rejoindra notre équipe sera chargé de participer à la conception des ouvrages, à l'élaboration des plans (sur DAO) et calculs. Responsable des relations avec la clientèle, il contrôlera la bonne réalisation de ces ouvrages sur le plan qualitatif et organisationnel.

Ingénieur diplômé, spécialisé dans le béton armé, vous possédez une expérience (environ 5 ans) dans votre spécialité, acquise soit en bureau d'études, soit dans des grands groupes. Organisé, capable de dominer des projets, vous êtes passionné par une fonction "terrain" évolutive à court terme. Alors, adressez lettre manuscrite, CV et rémunération souhaitée, sous référence A/277.01/M, aux Conseils en Recrutement Associés, 58, av. Kléber - 75116 Paris Cedex.

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIES — CERA

MEMBRE DE SYNTEC



INGENIEUR ELECTRONICIEN

Au sein du service TECHNOLOGIE de la Direction des Etudes Matériel, vous serez principalement chargé de gérer la base de données techniques en participant au choix des composants et en supervisant la qualification des sources d'achats.

Votre expérience professionnelle dans un domaine similaire, votre aisance relationnelle et votre maîtrise de l'anglais sont des facteurs indispensables pour réaliser la mission que nous vous proposons.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. M/DE/44 à Christine LEGUEUX, IN2 Groupe Siemens - B.P.4 - 78373 PLAISIR Cédex.

IN2 Groupe Siemens



TOUT SAVOIR ET DIALOGUER

Recherche Développement

Ingénieur Chimie Textile

25 ans mini — **Rhône Alpes**

L'un des tout premiers groupes industriels français, leader dans le domaine des textiles d'armature, renforce les équipes de son centre de recherche international et souhaite intégrer à son service "nouveaux produits" un spécialiste de la formulation chimique alliant à une formation textile de haut niveau, de solides compétences en chimie organique.

Il sera chargé de développer sur des bases scientifiques, jusqu'à l'industrialisation en France et en Allemagne, les nouvelles formules et les nouvelles méthodes d'application des ensimages dans la double perspective d'optimiser le tissage et les liaisons fibres/matrice des composites. Ce poste, très évolutif, doit conduire son titulaire à prendre à terme la responsabilité d'un secteur Recherche Développement de plus de 10 personnes.

Pour information complémentaire et organisation accélérée d'une rencontre, appelez Télécarrière aux heures de bureau. **Réf. 392**

Télécarrière
65 av. de Wagram 75017 Paris

GROUPE WAGRAM CONSEIL
APPELEZ LE (16) 1 47 63 11 15





CETIM — Le centre technique des industries mécaniques

- **V**EILLE TECHNOLOGIQUE
- **R**ECHERCHE DEVELOPPEMENT
- **T**RANSFERT VERS L'INDUSTRIE

NOUS RECHERCHONS

POUR NOTRE DEPARTEMENT "ACOUSTIQUE INDUSTRIELLE"

• INGENIEUR CONFIRME

Vous avez de très bonnes connaissances en mécanique vibratoire, de solides qualités rédactionnelles et un goût prononcé pour le contact en milieu industriel.

Chargé de mener des études sur la réduction à la source du bruit de machines et équipements, vous assurez également des prestations de service en ce domaine.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et photo à CETIM, PERSONNEL ET RELATIONS SOCIALES, B.P. 67 - 60304 SENLIS CEDEX.

CONTESSE



Développez des produits complexes dans le domaine des télécoms

MET, MATRA ERICSSON TELECOMMUNICATION a pour vocation de concevoir, construire et installer des autocoms pour la téléphonie publique en France et dans le monde entier. Le développement est une priorité.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

De formation Ecole d'Electronicien, vous êtes débutant ou doté d'une première expérience. Vous possédez un bon niveau d'anglais technique. Votre mission est double : modélisation et simulation de circuits électroniques analogiques, calculs et essais ; développement de nouvelles cartes ou de nouvelles fonctionnalités. Réf. IEM

INGENIEUR LOGICIEL TEMPS REEL

De formation Ecole d'Ingénieur, ou niveau équivalent, vous avez acquis une première expérience en logiciel temps réel multi-tâches sur micro-processeurs. Vous possédez un bon niveau d'anglais technique. Votre mission : réaliser des logiciels pour commande de cartes et définir des structures logicielles pour petits systèmes. Réf. ILM

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à Martine Videau MET - 19 avenue Carnot - 91348 Massy Cedex.

MET

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT



ET BEAUCOUP PLUS

Vous êtes passionné d'informatique mais vous avez également la préoccupation de la réalité du résultat concret.

Ingénieur, ou BAC + 5 scientifique, vous êtes débutant ou vous justifiez d'une première expérience.

Evoluant dans un environnement base de données relationnelles à la pointe de la technologie, nous vous proposons de prendre en charge tout l'aspect informatique de l'exploitation de notre fichier commercial, depuis l'analyse des projets jusqu'à leurs réalisations.

Vous serez intégré à notre direction du dévelop-pement et travaillerez au sein d'une petite équipe.
Ainsi situé au coeur de notre communication, ce seront votre ouverture d'esprit et votre aptitude à intégrer la culture de l'entreprise qui feront la différence.
Filiale de la COMPAGNIE BANCAIRE de multiples opportunités vous seront proposées.

Adressez votre candidature (lettre, CV, photo) sous réf.319M à Claire REBIERRE - Service Recrutement - 89, avenue Charles de Gaulle - 92528 NEUILLY SUR SEINE Cedex.

cetelem

COMPAGNIE BANCAIRE

Nous vivons déjà 1993

... et nos marchés s'étendent bien au-delà du territoire national.

BASF des hommes responsables

INGENIEUR D'APPLICATION

Votre mission chez BASF France (700 personnes, 6 milliards de F de CA) et dans le Groupe : conseiller nos clients dans toute l'Europe sur la meilleure utilisation de nos produits : dispersions de polymères pour les industries du textile, du revêtement de sol et de la mousse.

Vous traduisez, pour notre marketing et nos laboratoires de développement, les besoins de nos clients et résolvez, avec une équipe technique internationale, les problèmes techniques qui vous sont présentés.

Ingénieur **chimiste** ou généraliste, vous maîtrisez une ou plusieurs langues étrangères, de préférence **l'allemand**, et souhaitez travailler avec une grande autonomie, en consacrant près de 50 % de votre temps à des déplacements.

Votre base de travail est située près de **STRASBOURG.**

Veuillez envoyer votre dossier de candidature sous réf. LU/190/M à
BASF France
140 rue Jules Guesde
92300 LEVALLOIS PERRET

BASF



Valeo — Eclairage signalisation

Notre branche est leader européen dans la fabrication de projecteurs et de feux de signalisation.
Nous réorganisons nos centres de production en y introduisant des méthodes modernes de gestion de production (Kanban, JAT, SPC, Amdec...). Dans ce contexte très stimulant, nous recherchons pour notre unité de production d'ANGERS un

Responsable de Ligne de Produit

Rattaché au Directeur de l'usine, il animera une nouvelle organisation fondée sur notre philosophie industrielle : réduction des niveaux hiérarchiques ; travail en JAT ; organisation par centres de profits, avec des équipes de production fonctionnant en groupes autonomes.
A la tête d'une équipe de plus de 70 personnes, ses responsabilités iront des approvisionnements à la livraison des produits finis. Il sera l'interlocuteur direct auprès de ses clients et gérera un chiffre d'affaires d'environ 100 MF. Nos produits sont fabriqués en grandes séries et les technologies mises en oeuvre concernent la transformation, le traitement et l'assemblage des matières plastiques.
Vous avez environ 30 ans, une formation supérieure d'INGENIEUR et une première expérience dans la fabrication qui vous a permis d'acquérir une bonne maîtrise des méthodes et outils modernes de gestion de production et de qualité, ainsi que d'affirmer vos capacités de gestionnaire rigoureux et d'animateur entraîneur.
Ce poste requiert une bonne maîtrise de la langue anglaise.

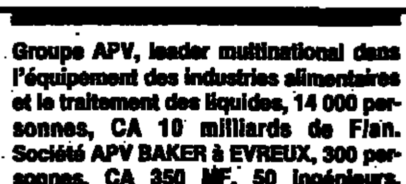
Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en indiquant la réf. 4822/M à notre Conseil ACTIMAN qui vous garantit une entière discrétion.

251 Bd Péreire - 75017 Paris
Actiman

Valeo *L'Equipement Automobile*



Le Monde des Secteurs de Pointe



Groupe APV, leader multinational dans l'équipement des industries alimentaires et le traitement des liquides, 14 000 personnes, CA 10 milliards de F/an. Société APV BAKER à EVREUX, 300 personnes, CA 350 MF, 50 ingénieurs, recherche

pour sa division EVAPORATION

Ingénieur confirmé pour

CONCEVOIR, MONTER, METTRE EN SERVICE des installations complètes.

Il faut maîtriser les techniques d'échanges thermiques et de transfert de fluides et parler anglais.
Ce poste à fortes responsabilités techniques et relationnelles permet une rémunération et une reconnaissance des compétences.

Récrutement immédiat, réponse rapide à toute candidature.

Envoyer lettre man., CV, photo à J.-N. TRINH sous réf. I/E
Rue des Roches - 27930 BROSVILLE/EVREUX
Tél. : (16) 32 34 36 44 +

PUBLIVAL

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

20e arrdt

Particulier vends dans imm. pierre-de-taille, appart. F 3. Premier étage, tout confort. Proximité métro Pelleport, tous commerces. Prix : 1 100 000 francs. Tél. : 43-60-82-44 apr. 19 h. (Agences s'abstenir.)

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-BOIS
70 m² + 25 m² jardin
Gd volume, mode, décoré
s/place mercredi de 13 h à 17 h
96, bd Maurice-Barrès

Province

Côte d'Azur-Nice, proximité promenade des Anglais, exceptionnel, dernier étage, vue panoramique, duplex de 95 m² et 120 m², grande terrasse, prestations luxueuses. LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS Tél. : 93-18-06-18

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Loue appt. 2 p., cuis. équip. Px : 4 500 F. Mo MONTPARNASSE. Tél. : 42-22-82-47

Sans commission NEUF, résid. MANIN-CHANTECOQ 133/139, rue Manin, angle rue Goubet. Libre de suite, 2 poss. 50 m² - 4 625.; 3 poss. 66 m² + balc. 9 m² 5 948. Cave + charges comprises, chauf. ind. élect., appart. témoin ouvert lundi, merc. et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Mo Pte-Pantin Ourcq-Danube. Bus : PC Pte-Chaumont. Rens. : 45-65-37-02 h.b.

Région parisienne

BOULOGNE 3 pces 75 m² + terrasse sur jardin, soleil. 6 000 F + 850 F charges, libre 1er mai. Tél. : 46-09-00-91 matin et soir ap. 20 h

locations non meublées demandes

Paris

ÉTOILE SERVICES
Rech. appts vides ou meublés, très gd stand. pour dirigeants de Sociétés Multinationales. 42-22-14-61/42-22-24-66

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeant étrangers d'importants groupes Anglo-Saxons LUXUEUX APPARTEMENTS QUARTIERS RÉSIDENTIELS et MAISONS OUEST-EST.
Tél. : (1) 45-27-12-19

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris 8e, rech. APPARTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLES, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99

locations meublées offres

Paris

Loue entre 4 et 5 mois gd studio 33 m², clair, ensoleillé, entièrement équipé, désign. : période comprise entre 15 avril et fin sept. La période peut être aménageable Px 4 000 F c.c. Tél. : 45-43-15-92 (répondeur)

locations meublées demandes

Paris

INTERNAT SERVICE
rech. pour BANQUES, SOCIÉTÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de standg., 5, 6, 7 pces. Tél. : 45-26-33-27.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE
16e CHAMPS-ELYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Burx secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 170 à 390 F/M.
CIDES 47-23-84-21

A PARTIR DE 80 F. HT/mois votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. INTERDOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

DOMICILIATION
Bureaux, télécopie, télex
AGECO : 42-94-95-28

SIEGE SOCIAL
bux équipés ts services démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES Chps-Elysées : 47-23-55-47 Nation : 43-41-81-81

PARIS 5e
RUE MONGE
Burx 80 m², imm. p. de t., état impecc., prof. ou lib., 13 000 F/m. 46-22-90-43

hôtels particuliers

A sais. hôtel part. en rénov. R + 3 + jard. + box., 22 000 000 F. 42-25-18-80 - 42-25-10-28. Dom. : 46-24-93-66

pavillons

LA VARENNE (94)
Maison 88, 140 m², 6-7 p., cuis. équip. S.d.B, S.D, 2 W.-C, placard. Très belle prestation. Prix : 3,310 MF Soir : 48-89-58-06

TORCY (77)
Vd cause mutation pavillon F5 récent (1980) 120 m² + garage et cellier. 4/5 chambres avec étage, séjour 33 m², cuisine aménagée, 2 w.-c., s.d.b., douche séparée, s/jardin 250 m². Prox. RER, SNCF et ts commerces et écoles. 850 000 F. Tél. : (1) 60-28-81-13

proprietes

RUEIL-MALMAISON CENTRE Maison, terrain 230 m², 4 poss. Prix : 1 400 000 F. Tél. : 47-08-08-89.

VILLIERS-LE-BEL
Propriétaire vend appt dans résidence privée. Bien situé. Comprenant : cuis. aménagée, séj. double (31 m²), 2 chbres, W.-C., salle de bains. Nombreux rangements, cave, séchoir, parking privé. Surface habitable : 75 m². Excellent état. Prix : 420 000 francs. T. : 39-94-22-14 (ap. 18 h 30).

Propriété
Côte d'Armor-Goudelin
10' St Quay-Port
Maison de meunier en L, restaurée. Bord rivière, pierres, poutres apparentes, granit, sous ardoises. 5 pièces, 2 cheminées, 120 m² habitable de suite, garage, terrasse, dépendances 100 m², jardin arb. P et T. TGV, tous commerces, tennis, voile, golf, équitation, chasse, pêche. Prix 450 000 F justifié Tél. sur place : Alain Séité (16) 96-70-00-13

L'AGENDA

Bijoux

ACHAT NET BIJOUX
Brillants, rubis, émeraudes, saphirs, vieil or, argenterie PERRONO, bd des Italiens OPÉRA, 4, Chaussée d'Antin ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo Ventes, occasions, échanges

Cours

COURS D'ARABE
Session extensive du soir du 17 avril au 28 juin AFAC 42-72-20-28

Livres

ACHAT DE LIVRES
tous genres du poche à l'encyclopédie, compacts, 33 t. Parfait état. SACELP Tél. : 43-54-59-23

Peinture

ARTISTE
Peint vos paysages préférés sur simple envoi de votre tirage de photographies. Si vous êtes intéressé, écrire à : A. CORBANI, 13, rue Sainte-Anne, 78000 VERSAILLES

Vacances Tourisme Loisirs

RÉSERVEZ VOTRE SOLEIL SANS VOUS DÉPLACER
Séjour (8 jours, 7 nuits) à l'hôtel Mont-Vernon (Saint-Martin). 5 700 F au lieu de 6 400 F (base chbre dble, petit déjeuner compris) au départ de Paris entre le 28 mai et le 18 juin 1990 ALLO RÉSERVATION HAVAS VOYAGES (1) 42-61-10-00 (lic. A 971)

CORSE
juin et août, loue studios, tout confort pour 4 personnes avec terrasse face mer (50 m de la plage), belle végétation. Prox. piscine et tennis Sud de Bastia Tél. : 95-33-81-31

Le Monde des Cadres

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
recherche
COLLABORATEURS (TRICES)
bon niveau de culture générale pour poste à caractère commercial (pas de porte-à-porte)
— Formation assurée
— Rémunération très motivante comportant un minimum garanti
— Evolution de carrière rapide pour candidat de valeur. Tél. : 47-54-99-18

Importante association de parents d'enfants inadaptés
région Centre-Est
gérant 13 établissements et services, 340 salariés
recherche
DIRECTEUR D'ASSOCIATION
— Capacité à coordonner et à conseiller les actions des établissements dans les domaines : administratif, financier, législatif.
— Aptitudes à s'impliquer dans les études, projets et applications de la politique de l'association,
— Maîtrise de gestion générale pour assurer la direction du centre administratif.
— Connaissance du milieu médico-social vivement souhaitée.
Env. lettre manuscrite avec CV et prétentions sous no 8859 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris

SOCIÉTÉ AUDIOVISUELLE
cherche
COMPTABLE/GESTION
Expérience 5 ans
TÉL. : 43-57-84-64

Lycée privé
recherche pour sept. 90
ECONOME-INTENDANT
Adresser CV à Enseignement catholique, Saint-Cyr 22, rue Jeanne-d'Arc, 58000 NEVERS

ACUTRONIC FRANCE
recherche
UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE
pour périphériques graphiques
Niveau BTS électronique ou électromécanique
Dynamique et motivé
Anglais souhaité
Envoyer CV + photo + lettre manuscrite à ACUTRONIC, BP 64 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

GROUPE DE PRESSE
Centre de Paris
recrute
DOCUMENTALISTE (H. ou F.)
Bonne connaissance des questions politiques et de l'administration en France souhaitée. Habitué(e) au dépouillement des journaux. Pratique de l'anglais et de l'allemand souhaitée.
Envoyer CV + photo à : SGP - PA no 2231 13, avenue de l'Opéra 75001 Paris

ORGANISME AGRICOLE RÉGIONAL
recrute
ANIMATEUR RÉGIONAL ACTIONS TECHNIQUES LAIT
Form. agri., agro., capacité à l'animation et gestion dossiers.
Ecr. CRA Poitou-Charentes B.P. 191, 86005 Poitiers Cedex

CABINET BEAU DE LOMENIE
conseil en brevets d'invention
55, rue d'Amsterdam
75008 PARIS
recherche
INGÉNIEURS TRADUCTEURS
MÉCANIQUE, ÉLECTRONIQUE, CHIMIE
allemand vers le français, anglais vers le français. Adresser CV et prétentions au service du personnel.

Une société d'expertise comptable rech.
UN ASSISTANT
Cette société particulièrement dynamique, pratiquant aussi l'analyse financière et le conseil de direction, souhaite recruter un DECS complet ayant déjà une bonne expér. en cabinet et capable de traiter des dossiers d'une façon autonome.
Lieu de travail : ANNECY.
Si vous estimez correspondre au profil de ce poste, voulez-vous adresser votre cand. (CV, photo) en indiquant le montant de votre rémunération actuelle sous la réf. 90/386 à : ROLAND DERKUM CONSEILS 405, av. du 8-Mai-1945 69642 Lyon-Caluire Cedex qui garantit une totale confidentialité.

Pour Foyers de Travailleurs Immigrés
Région Parisienne
recherchons
CHEFS DE CENTRE
Gestionnaires organisés, rigoureux, adaptables, soucieux de qualité hôtelière et capables de communication efficace avec clientèle d'ethnies diverses.
Logement de fonction gratuit, spacieux et confortable.
Appointements 13,5 mois, prime de résultats personnels, intéressement aux résultats globaux d'exploitation de l'entreprise.
Env. CV + lettre manuscrite + photo à : ADEF 18, rue du Plâtre, 75004 Paris

RECHERCHONS
PSYCHOLOGUE
Vacataire. Solide expérience en recrutement exigée. Envoyer CV et prétentions à ORGATEC. 18, rue du Faubourg-du-Temple, 75011 Paris

CENTRE DE RECHERCHE CNRS
RECHERCHE
3 PHYSICO-CHIMISTES
pour la préparation de thèses subventionnées par trois groupes industriels dont Péchiney et Rhône-Poulenc. Ecrire sous le no 8862 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

L'ESCAE D'AMIENS-PICARDIE
recherche
plusieurs professeurs permanents dans les disciplines suivantes : FINANCES/STRATÉGIES
Pour compléter son équipe pédagogique, débutants ou confirmés.
Merci de préciser la discipline qui vous intéresse, envoyer CV à :
M. G. Pouzot, directeur adjt ESCAE Amiens-Picardie 18, place St-Michel 80038 Amiens Cedex

LIRE ET L'UNIVERSITÉ PARIS-XIII ORGANISENT
1 STAGE DE FORMATION
d'agent de mobilisation, pour l'insertion et la réinsertion (lutte contre l'illettrisme).
Durée : 400 h théorie + 200 h pratique (en alternance). Renseignements et inscriptions :
Association LIRE (Lutte contre l'illettrisme et pour la réinsertion en Essonne). FIAP - 4, les Passages. 91000 Evry Tél. : 60-78-11-43

CENTRE D'ADAPTATION AU TRAVAIL
rech. à part. 23/04/90
SECRÉTAIRE COMPTABLE
Baccalauréat sténo-dactylo, CAP aide-comptable, exp. prof. exigée.
Le poste comprend :
— partie administrative : secrétariat général de l'encadrement et travailleurs handicapés,
— partie comptabilité : tenue de la compta gle, service paie.
Responsabilité 1 dactylo, initiative, organisation, aptitudes contacts humains exig. Trav. collaboration directeur.
Ecr. M. le directeur du CAT, avec CV 18, rue Viala 75750 Paris XVe

PME instruments scientif.
recherche
ADJOINT COMMERCIAL
bac +4
biochimie/physiologie
exp. micro-info
commerce intl.,
anglais parfait
écrire
CV à Biologic
4, rue Dr-Pascal
38130 Echirolles

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE
(service informatique)
recrute d'urgence pour 2 ans ou plus si nécessaire
2 INGÉNIEURS ANALYSTES CONTRACTUELS
De formation supérieure pour développer applications du personnel aide sociale général (ASTRE-ASG) sur IBM 43 M, sur BULL DP S6-423. Connaissance MERISE et systèmes IBM VM et DOS VSE indispensables.
Adresser CV + prétentions, Conseil général de la Gironde, bureau du personnel départemental. Esplanade Ch.-de-Gaulle 33074 Bordeaux Cedex. 56-51-56-33 poste 34-68/34-38

BIMENSUEL RÉGIONAL D'INFOS ÉCONOMIQUES
cherche
JOURNALISTE (H/F)
Ecrire MCM, 5, rue de Clocheville, 37000 TOURS.

Recherche
MÉCANICIEN P3
92320 Châtillon
42-53-71-70

VILLE DE CHILLY-MAZARIN
recrute
1 JOURNALISTE (RÉDACTEUR ou ATTACHÉ)
Adjoint au responsable du service
Env. immédiatement lettre de candidature avec CV et photo à :
M. le maire, Hôtel de ville, place du 8-Mai-1945, 91380 Chilly-Mazarin

ENTREPRISE DE PRESSE
Centre de Paris
recrute
JOURNALISTE
Ayant solide formation en sciences politiques.
Connaissance de la vie politique, des structures et du fonctionnement de la haute administration en France.
Adresser CV + photo sous no 8872 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris

Petite entreprise, CA en forte augmentation, recherche :
COMMERCIAL(E)
BAC+2, sect. activité animal de compagnie, sur 94. Tél. : M. Jac 64-08-09-01

Mutuelle Nationale
recherche
AGENT
Niveau BTS informatique de gestion
— Connaissance en conduite de projet (Merise Axial),
— Prem. expérience acceptée, organisé et pédagogue,
— CDD minimum 1 an sous la conduite d'un chef de projet,
— Salaire 104 KF.
Envoyer CV sous no 8868 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris

Maison d'édition
cherche son
COMPTABLE UNIQUE
Expérience de plusieurs années requise (comptabilité, salaires, trésorerie, etc.).
Editions AUTREMENT au 47-70-12-50.

SOCIÉTÉ LEADER
produit de luxe,
équipe jeune et dynamique
cherche
2 RESPONSABLES COMMERCIAUX
Secteurs nord et centre, possibilité d'évolution. Rémunération très motivante.
Envoyer CV + photo à GDM 12, rue Grenette 69002 LYON

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Agglomération nouvelle de 120 000 habitants
recrute
UN CHARGÉ D'ÉTUDES ou INGÉNIEUR URBANISME/TRANSPORT
— développement et programmation des transports en commun,
— programmation et suivi des infrastructures liées aux transports,
— suivi de la gestion des transports : budget 50 MF
— formation supérieure et aménagement des transports.
Adr. candidatures et CV détaillé à :
M. le président du SAN, B.P. 46 78185 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES Cedex

VILLE DE GARCHES
recrute
UN DIRECTEUR
POUR SON CENTRE CULTUREL
de formation supérieure (DEUG-licence) et possédant de bonnes connaissances artistiques et culturelles, vous aurez la responsabilité de la gestion administrative du centre culturel.
Env. lettre, CV et photo à :
Monsieur le maire 2, rue Claude-Liard 92380 GARCHES

ACUTRONIC FRANCE
recherche
UN TECHNICIEN DE MAINTENANCE
pour périphériques graphiques, niveau BTS. Electronique ou électromécanique.
Dynamique et motivé, anglais souhaité.
Envoyer CV + photo + lettre manuscrite à ACUTRONIC B.P. 64 - 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS

formation professionnelle

CONTRAT FORMATION EMPLOI
Formation analyste-programmeur IBM AS/400 — 4 mois et demi Héberg. placement garanti ARIES Institut. 179, bd Carnot, 06200 NICE. Tél. : 93-21-02-50

FORMATION PROFESSIONNELLE

LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS, CONTINUE SON ACTION DE FORMATION D'ASSISTANTS DE COMMISSAIRES AUX COMPTES,

lance une Nouvelle Promotion destinée à des jeunes diplômés de l'Université possédant au minimum une maîtrise en droit des Affaires ou équivalent et désireux de débuter leur carrière dans un cabinet de Commissariat aux Comptes.

L'engagement d'embauche est assuré aux candidats sélectionnés.

La durée de la formation axée principalement sur la technique comptable, l'audit et le commissariat aux comptes est de dix semaines à plein temps à compter du

Lundi 15 Octobre 1990

Le nombre de places est limité à 33.

Adresser lettre manuscrite et CV détaillé ainsi qu'une photo à l'attention de Madame PUYAU Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes 6, rue de l'Amiral de Coligny 75001 PARIS - Tél. : 42 60 16 46

DEMANDES D'EMPLOIS

Cadre nat. tchéc., 26 ans, exp. inform., électro, franç., russe, anglais, recherche poste consultant senior. Tél. : 69-05-39-32.

DIRCOM
15 ans exp. communication par l'événement.
Spécification : conception et organisation.
— Conventions, congrès,
— Jour. événementielles.
Recherche poste intégré dans entreprise, étud. toutes propositions. Pierre André Fax : 43-27-54-17

Spécialiste communication externe-interne, 25 ans exp. entreprises, organisations profes., collectiv. locales étud. toutes propositions temps pleins, part. Ecrire sous le no 8867 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

F. 40 ans, rech. poste fixe à responsabilités, comptabilité, secrétariat, contentieux. Tél. : 43-78-15-48.

Jeune femme interprète langue maternelle tchèque, parlant couramment français, espagnol, notions italien, allemand, anglais, cherche emploi en particulier dans entreprises désirant nouer relations commerciales, principalement avec Tchécoslovaquie. Tél. : 47-06-38-30, à partir de 20 h. Répondeur dans la journée.

Maître de conférence anglais, américain docteur sc. éducation resp. dépt langues communication gde école province ch. poste Paris, rentrée 90. Ecrire sous le no 8869 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

BERLIN
JOURNALISTE FRANÇAIS
Assurerait correspondances en langue française à partir de Berlin. Ecrire sous le no 8873 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

VOUS RECHERCHEZ UNE ASSISTANTE DE DIRECTION
Bilingue, angl. commercial ou poste similaire, BAC + 3 + 2 ans exp., maîtrisant la micro-informatique, la sténo française et anglaise, bonne présentation, dynamique et rigoureuse. Ecrire sous le no 8040 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Secrétaire de rédaction, journal et revues prof. : grde exp. fab., conn. informatique, pub., etc. Tél. : 42-47-13-41 p. 32 HB qui transmettra.

PENSEZ 1992
H. 45 ans, 10 ans exp. dans les transports inter recherche poste respons. dans le transport et la logistique. Tél. : 48-80-96-81

Maîtrise d'économie, études de gestion, anglais et informatique cherche

MISSION SOUS STATUT DE COOPÉRANT (VSNE)
Stage préalable ou non
Tél. : 45-32-44-08 h.b.

Ing. +I AE, 25 ans, exp. infor. gest., secteurs indus. ter. et PME-PMI. Rech. fonct. org.-inf. ou vente prestat. serv. Tél. : 39-76-22-27

CADRE SUPÉRIEUR
Spécialiste des affaires africaines, 20 ans d'exp. de haut niveau, recherche responsabilités banques ou entreprises en Afrique francophone.
Ecrire sous no 8846 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS

JOURNALISTE
36 ans, exp., multilingue (rédigeant en français, angl. et allemand), flexible, ch. emploi comme rédacteur ou correspondant, ttes régions et pays (19-352) 50-89-46

Traducteur assermenté fait traductions arabe. Tél. : (16) 54-22-37-80

DE L'ATLANTIQUE A L'OURAL

Ex cadre sup. et dirigeant dipl. en MKG et gest./fin. trilingue.
ANGLO-AMÉRIC. - FRANÇAIS - RUSSE
Professeur en chambre de commerce, marketing, commerce international, techniques export, création d'entreprises.
CALENDRIER 1990 AÉRÉ
ÉTUDIERAIT TOUTE PROPOSITION
Ecrire sous no 8870
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

Disponibles après 22 mois de formation
TECHNICIENS EN ELECTRONIQUE & INFORMATIQUE INDUSTRIELLES
(Formation homologuée au Niveau IV)

★ Connaissances générales de base théoriques et pratiques sur systèmes :
— Analogique : amplificateur opérationnel
— Logique combinatoire et séquentielle (TTL)
— Microprocesseur 8085 INTEL.

★ Spécialisation en micro-informatique (PC/AT 286)
— Interfaces TOR et Analogique (Régulation)
— Architecture de systèmes et périphériques
— Communications, réseaux (10-NET)
— Développement en Turbo-Pascal.

★ Spécialisation en automates programmables (APRIL, SMC 50)
— Traitement séquentiel et Grafcet
— Traitement numérique et analogique (Régulation)
— Communications (J-BUS), réseaux (FACTOR).

Disposant d'une expérience professionnelle, ils sont ceux que vous recherchez pour vos services : étude, mise au point, maintenance ou vente.

Vous souhaitez les rencontrer...
Ecrivez ou téléphonez au :
CENTRE DE FORMATION POUR ADULTES
« JEAN-PIERRE TIMBAUD »
60, rue de la République
93100 MONTREUIL
Tél. : 48-59-31-46 poste 478

CADRE SUP. BANQUE ET INDUSTRIE FORT POTENTIEL 17 ANS D'EXPERIENCE

Se propose de mettre à votre disposition l'ensemble de ses qualités et de ses compétences : bon relationnel, autorité de compétence, dynamique, rigoureux, organisé, méthodique et créatif, fortement motivé, pratique de l'inspection et de la négociation de haut niveau.

QUE LUI PROPOSEZ-VOUS ?
Tél. : 43-65-78-46

MARCHÉS FINANCIERS

Un troc de 3 milliards de dollars

Pepsi-Cola signe un accord commercial avec l'URSS

La firme Pepsi-Cola a annoncé le lundi 9 avril la signature à Moscou d'un accord d'échange d'une valeur commerciale estimée à 3 milliards de dollars (17,1 milliards de francs) et applicable jusqu'en l'an 2000. Cette opération devrait permettre au numéro deux mondial des boissons non alcoolisées d'accroître sa position sur ce marché de 289 millions d'habitants. De cette manière, il prend dans cette région du monde une longueur d'avance sur son éternel rival, Coca-Cola.

M. Donald M. Kendall, le président de Pepsico Inc. qui avait fait le voyage pour signer cet accord, n'en est pas à son coup d'essai avec les autorités soviétiques. La firme américaine, qui a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 15,24 milliards de dollars (86,8 milliards de francs) et 901 millions de dollars (5,1 milliards de francs) de bénéfices se vante en effet de ne pas avoir attendu la perestroïka pour négocier avec l'URSS et d'avoir toujours entretenu de bons rapports avec ce pays, même au temps de la guerre froide.

Les premiers accords qui remontent à 1972 ont institué ce système qui permet d'exporter le concentré de Pepsi Cola en échange de l'importation exclusive de la vodka Stolichnaya. Régulièrement renouvelés, ils ont à chaque fois permis à Pepsico de mieux s'implanter, y compris avec l'installation de ses restaurants Pizza Hut. Cette fois, l'accord prévoit un doublement des unités de production, qui devraient passer de 24 à 50. En échange, les Soviétiques s'engagent à fournir, outre la vodka, un minimum de dix cargos. Présente dans tous les pays de l'Est, à l'exception de l'Albanie et de la RDA, Pepsico possède déjà 39 usines dans cette zone et y commercialise 60 millions de caisses par an.

F. CH.

La BERD pourrait prêter dès mars 1990

Suite de la page 23

Les membres de la banque étant amenés à verser, en cinq ans, 30 % d'un capital total de 10 milliards d'écus (70 milliards de francs environ) et la participation de l'URSS s'élevant à 6 %, celle-ci ne pourra bénéficier que de 1,4 milliard de francs de prêts. Une somme bien faible au regard des besoins financiers du pays.

L'écu, le dollar et le yen

Autre problème, celui du risque de change : la France aurait souhaité faire de l'écu la seule monnaie utilisée par la Banque, afin de consacrer le statut international de l'unité de compte et souligner les origines européennes de l'organisme. Mais plusieurs pays, les Etats-Unis en tête, se sont opposés à une telle idée, faisant valoir qu'ils ne pouvaient prévoir à l'avance le cours de l'écu contre leur monnaie nationale, et donc faire accepter ce choix par leurs parlementaires. Les membres seront donc libres d'effectuer leurs versements au choix en écus, en dollars ou en yens. Une belle manière d'illustrer la tripolarité du monde financier.

La signature par les gouvernements des pays membres des statuts de la BERD interviendra *« sauf événement imprévisible »* le 30 mai prochain, date à laquelle les responsables économiques des pays industrialisés seront réunis à Paris à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). D'ici là, M. Jacques Attali, le conseiller spécial du président de la République, a promis que le siège de la banque aurait été déterminé. Selon lui, ce siège ne pourrait se situer ailleurs que sur le territoire de la CEE, puisque les pays de la Communauté détiennent 51 % des voix, et sont donc certains de l'emporter en cas de vote. Les villes de Londres et d'Amsterdam sont favorites, tandis que le choix de Paris n'est pas à exclure. La France préfèrerait néanmoins obtenir la présidence de la BERD, un poste pour lequel elle a proposé la candidature de Jacques Attali.

« C'est la première fois que quarante-deux pays aussi divers vont parler ensemble et combiner leurs efforts pour aider l'ancienne Europe socialiste à avancer sur la voie de la démocratie et de l'économie de marché », a déclaré M. Attali lors d'une conférence de presse tenue lundi 9 avril. Encore faudra-t-il que le consensus qui s'est fait jour cette semaine persiste, une fois les statuts définitivement ratifiés (vraisemblablement avant la fin de l'année). Tout au long des négociations, certaines délégations ont fait savoir qu'à leur avis, la France forçait un peu le rythme des discussions. Moins contraintes par le temps, les délibérations sur des actions spécifiques, une fois que la banque aura commencé à fonctionner – en mars 1991 – pourraient se révéler plus longues.

FRANÇOISE LAZARE

Le rouble ne sera pas convertible avant longtemps estime M. Abalkine

Le rouble ne pourra pas être convertible tant que l'Union soviétique n'aura pas une économie de marché, a déclaré M. Leonid Abalkine, vice-premier ministre chargé des réformes économiques, lors d'une conférence de presse tenue lundi 9 avril à Moscou : *« Plus vous vous adressez à des spécialistes, plus ils comprennent les problèmes économiques, et plus ils donnent une date lointaine pour la convertibilité du rouble. »* M. Abalkine a encore déclaré que, en raison de la mauvaise santé de l'économie soviétique, le gouvernement accélérerait la mise en place d'une économie de marché, mais que les réformes projetées ne prévoyaient pas de mesures monétaires.

NEW-YORK, 9 avril ↑

Plus résistant

La semaine pascale s'est ouverte à New-York sur une note plus résistante. De nouveau en léger recul à l'ouverture, l'indice Dow Jones devait alternativement passer au-dessus puis revenir en dessous du point d'équilibre pour finalement s'établir à 2 722,07 avec un gain de 4,96 points. Le bilan de la séance, lui, a été négatif. Sur 1 992 valeurs traitées, 663 seulement ont monté alors que 819 ont baissé. 510 n'ont pas varié.

Autour du « Big Board », les professionnels se disaient néanmoins satisfaits du comportement du marché. La semaine précédant les fêtes de Pâques est traditionnellement peu active. Apparemment, rien n'a changé : les échanges se sont limités à 114,97 millions de titres (contre 137,5 millions vendredi).

L'alourdissement momentané de la Bourse américaine a été dû à l'annonce par Goodyear, dont l'action fait partie du Dow Jones, d'une possible baisse de ses résultats pour le premier trimestre. Le déclenchement de quelques programmes d'achats sur ordinateur ont permis par la suite au marché de refaire le terrain perdu.

VALEURS	Cours du 6 avril	Cours du 9 avril
Alcoa	62 1/8	62 1/4
A.T.T.	41 1/2	42 1/8
Boeing	72 7/8	72 3/8
Chase Manhattan Bank	27 1/2	28 1/8
Du Pont de Nemours	37 7/8	38 1/2
Eastman Kodak	39 7/8	39 5/8
Exxon	46 1/4	46 1/8
Ford	46 7/8	47
General Electric	64 3/8	64 5/8
General Motors	46 1/4	46 5/8
Goodyear	36 1/4	35 3/4
I.B.M.	105 7/8	106 3/8
I.T.T.	53 7/8	54 1/4
Mobil Oil	61	61 1/8
Pfizer	57 1/2	58 1/4
Schlumberger	51 7/8	51 7/8
Texaco	58 1/8	58
UAL Corp. ex-Allegis	163 1/2	161
Union Carbide	21 1/2	21 3/8
U.S.X.	35 7/8	35 1/4
Westinghouse	75 1/4	74 7/8
Xerox Corp.	54 5/8	54 3/4

LONDRES, 9 avril ↑

Sans relief

Les cours des valeurs ont terminé en hausse, lundi, au Stock Exchange, après une séance sans relief. L'indice Footsie des cent principales valeurs a progressé de 6,6 points à 2 227,7.

L'approche du long week-end de Pâques a ralenti l'activité du marché avec seulement 273,8 millions de titres échangés contre 540,1 à la même heure vendredi.

L'accentuation des pressions inflationnistes révélée par l'annonce d'une forte hausse des prix de gros en mars ainsi que les inquiétudes relatives à la situation politique tendue en Grande-Bretagne ont minimisé l'influence haussière de la performance de Tokyo et de l'ouverture ferme de Wall Street.

De nombreux secteurs ont gagné du terrain, notamment les pétrolières, les bancaires, les mécaniques et les chimiques.

Les immobilières ont également été recherchées après que P and O et Chelsfield eurent acheté sur le marché des actions de Laing Properties, dans le cadre de leur OPA sur le groupe immobilier.

La chaîne de magasins d'habillement Next s'est affaiblie avant l'annonce, mardi, de ses résultats annuels.

La compagnie pharmaceutique Wellcome s'est effritée après avoir perdu un procès aux Etats-Unis qui l'opposait au groupe Genentech.

Les fonds d'Etat ont cédé près d'un demi-point par endroits.

Les mines d'or se sont légèrement appréciées.

PARIS, 10 avril ↑

Nouveau record

La semaine pascale s'est ouverte dans le calme le plus parfait rue Vivienne. Après 6,16 % de hausse en quatre séances consécutives, la Bourse de Paris a levé le pied de l'accélérateur et même un peu freiné. Derechef en progrès de 0,33 % à l'ouverture, l'indice CAC-40 reperdait progressivement son avance pour commencer à prendre du retard (– 0,33 % vers 12 h 30). Il le rattrapait très largement par la suite et réussissait même à reprendre de la hauteur à la clôture (+ 0,68 %) pour battre un nouveau record d'altitude.

Deux facteurs expliquent ce coup d'arrêt à la reprise de printemps : les ventes bénéficiaires consécutives au récent et rapide mouvement de hausse ; la proximité des vacances pascales. Avec le caractère férié du vendredi Saint, cette semaine ne comportera que quatre séances, qui seront suivies de quatre jours de chômage. Le marché ne rouvrira ses portes que le mardi 17 avril pour s'apprêter à la liquidation générale du 20.

Dans ces conditions, les ajustements de positions observés n'ont rien pour surprendre. En fait, le sursaut de dernière heure a été essentiellement dû aux bonnes nouvelles reçues, dans l'après-midi, sur l'état de santé de Wall Street.

La liquidation d'avril, sauf retournement de tendance imprévu, s'annonce très bonne avec un gain « actuellement » de 8 %, le plus important enregistré depuis un an. Après la réunion du G 7 pendant le week-end, dont il ressort que les Six grands occidentaux vont s'efforcer de soutenir le yen pour éviter un nouvel envahissement des marchandises japonaises, les capitaux venus d'Extrême-Orient vont peut-être se montrer plus réticents à venir se placer en Occident et à Paris en particulier.

Autre raison de se montrer prudent.

TOKYO, 10 avril ↓

Rechute

La Bourse japonaise a rechuté assez lourdement, mardi. La séance avait déjà mal commencé (– 1 % en fin de matinée). Elle s'est encore plus mal achevée, l'indice Nikkei s'établissant finalement à 29 624,68 avec une perte de 773,29 points (– 2,54 %).

Selon les professionnels, le marché a été affecté par le déclenchement de programmes de vente assez nombreux.

Malgré les décisions de soutien à l'égard du yen prises par les six grands pays occidentaux durant le précédent week-end, la devise nippone ne s'est guère raffermie. De nombreux investisseurs ont craint, disait-on, qu'un nouveau relèvement des taux d'intérêt soit nécessaire pour doper le yen.

Des dégagements se sont produits, notamment dans le compartiment des électriques. Mais les valeurs de premier plan ont dans l'ensemble été passablement secouées.

VALEURS	Cours du 9 avril	Cours du 10 avril
Akai	1 080	1 030
Bridgestone	1 530	1 480
Canon	1 850	1 800
Fuji Bank	2 570	2 580
Honda Motors	1 910	1 880
Matsushita Electric	2 380	2 310
Mitsubishi Heavy	944	905
Sony Corp.	8 650	8 570
Toyota Motors	2 530	2 480

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Kodak-Pathé : baisse de 45 % du bénéfice pour 1989.** – Kodak-Pathé, filiale française du groupe américain Eastman Kodak, annonce, pour 1989, un bénéfice net de 359 millions de francs, en baisse de 45 % d'un exercice sur l'autre. Toutefois, compte tenu d'une plus-value de cession exceptionnelle de 108 millions de francs, le recul des résultats ne ressort plus qu'à 34,5 %. Le chiffre d'affaires de l'exercice sous revue s'élève à 6,98 milliards de francs, en progression de 15 %. La rentabilité (résultats/chiffre d'affaires) retombe à 5,1 % (9 % pour 1988).

Parmi les faits marquants de l'année écoulée, figurent notamment l'accroissement des ventes en volume des divisions photo-ciné-vidéo (+ 16 %), l'augmentation de 18,5 % des ventes en volume des divisions techniques et l'amélioration des performances (+ 15 %) de l'usine de Chalon-sur-Saône qui fabrique 52 % des produits vendus en France et constitue l'un des principaux pôles du développement de Kodak sur le continent.

□ **Béghin-Say : hausse de 50 % des bénéfices.** – La filiale agro alimentaire du groupe Ferruzzi a réalisé, en 1989, un chiffre d'affaires de 37 milliards de francs. Le bénéfice consolidé, part du groupe, atteint 1,1 milliard de francs, en progression de plus de 50 % par rapport à 1988. Ce sont les branches sucre, alcool et amidon qui ont apporté la plus forte contribution à cette augmentation. En revanche, le secteur des huiles, protéines et aliments pour animaux a très peu progressé. Le recentrage sur l'agro-industrie, qui a entraîné, au cours du dernier exercice, la cession des participations dans Kaysersberg, Papeterie Béghin-Corbehem et ATB, a permis à Béghin-Say d'encaisser 2,3 milliards de francs.

□ **Reprise de TPI : suspension de cotation à la Bourse de Nantes.** – La cotation des actions de Techpack International (TPI), fabricant d'emballages qu'Eurocom va céder à Pechiney et LBO France, a été suspendue, lundi 9 avril, au second marché de la Bourse de Nantes, jusqu'à nouvel avis. Eurocom (groupe Havas) avait annoncé, le 18 mars dernier, qu'il allait céder sa participation de 62 % dans TPI à Pechiney. Ce dernier s'est engagé à racheter à 530 francs toutes les autres actions qui lui seront présentées. Selon l'accord, Pechiney conservera 39 % des actions qu'il aura pu acquérir et en revendra 44 % à LBO France et 17 % à l'équipe de direction de TPI, société spécialisée dans l'emballage de parfumerie et de cosmétiques.

□ **Ecco : hausse de 25,5 % du résultat net en 1989.** – Le résultat net (part du groupe, hors éléments exceptionnels) d'Ecco SA s'est élevé, pour 1989, à 312,3 millions de francs, contre 248,8 millions de francs lors de l'exercice précédent, soit une progression de 25,5 %, a indiqué, lundi 9 avril, la firme, dans un communiqué. Le groupe avait annoncé, en février, une augmentation de 29,4 % de son chiffre d'affaires consolidé, qui a atteint 9,9 milliards de francs en 1989. Le résultat net d'Ecco Travail temporaire, qui rassemble l'ensemble des activités travail temporaire du groupe en Europe, a été de 257,6 millions de francs pour 1989 contre 181,4 millions de francs pour 1988, en hausse de 42 %. Le chiffre d'affaires s'est élevé, en 1989, à 7,5 milliards de francs (+ 33,9 %).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	442	Le gd livre du mois	....	427
Asystel	....	113 60	d Loca Investissement	....	300
B.A.C.	....	214	Locamic	....	143
B. Demachy & Assoc.	....	586	Matra Communication	....	217 20
Banque Tarneaud	182	182	Metallurg. Minière	....	228 20
B.I.C.M.	....	840	Molex	208	208
Boiron	....	402	Naxais-Delmas	....	1325
Boisset (Lyon)	....	199	Olivetti-Logabax	240	....
Cibles de Lyon	....	3150	Om. Gest.Fin.	....	306
Calberson	....	704	Pinault	....	528
Cardif	....	845	Presbourg (C In & Fin)	....	80
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	1298	Présence Assurance	....	430
C.D.M.E.	....	2332	Publicat. Filipacchi	....	760
C. Equip. Elect.	....	....	Razel	....	748
C.E.G.E.P.	....	280	Rémy & Associés	....	378
C.F.P.I.	....	270	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	334
Ciments d'Origny	....	682	St-Honoré Matignon	....	242
C.N.I.M.	....	805	S.C.G.P.M.	....	232
Codetour	....	298	Segin	....	320
Comareg	....	....	Sélection Inv. (Lyon)	....	118
Conforama	....	1100	S.E.P.	....	370
Creeks	....	484 30	Serbo	....	840
Dalea	....	198	S.M.T.Goupil	....	305
Dauphin	....	684	Sodinforg	....	184
Devanlay	....	1000	Sopra	218	218
Deville	....	480	Supra	....	230 70
Dollfus	....	176	d Thermador Hold. (Lyon)	....	330
Editions Belfond	....	296	TF 1	....	382
Elysées Investissem.	....	15	Unilog	....	173
Finacor	....	....	Union Financ. de Fr.	....	520
Garonor	....	....	Vial et Cie	....	180
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	418	Yves Saint-Laurent	....	1117
Gravograph	....	238			
Guintoli	....	971			
I.C.C.	....	270			
Idia	....	308 d			
Idianova	....	142			
I.M.S.	....	1250			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	....			

Marché des options négociables le 9 avril 1990

Nombre de contrats : 25 666

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	47	–	15,90	–
CGE	600	42	50	[illegible]	–
Elf-Aquitaine	600	100	95	[illegible]	9
Eurotunnel SA-PLC	50	8,80	12	[illegible]	4
Euro-Disneyland SC	100	6,50	–	–	–
Havas	1 500	–	–	[illegible]	30
Lafarge-Coppée	375	58	60	6,55	–
Michelin	140	9,80	14	10	10
Midi	1 500	20	40	210	–
Paribas	640	53,10	–	16	–
Pernod-Ricard	1 250	–	–	37	–
Peugeot SA	775	130	–	8	–
Rhône-Poulenc CI	440	46	–	–	–
Saint-Gobain	600	41	60	15	–
Source Perrier	1 700	35	–	–	–
Société générale	560	62	–	13	–
Suez Financière	440	42	–	9	–
Thomson-CSF	140	18	19,20	5,40	10

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 9 avril 1990

Nombre de contrats : 58 531.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	102,24	102,22	102,22
Précédent	102,64	102,56	102,68

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	1,19	–	1,86	0,98

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,68 F =

Le dollar était quasiment stable à Paris le mardi 10 avril au matin, s'échangeant à 5,68 francs contre 5,6795 francs la veille à la cotation officielle. Le yen en revanche, après avoir été soutenu lundi par le communiqué de la rencontre du groupe des sept et les interventions des banques centrales, recommençait à perdre du terrain. Le mark était également faible, cotant 3,3560 francs à Paris contre 3,3586 francs lundi au fixing.

FRANCFORT	9 avril	10 avril
Dollar (en DM)	1,695	1,690
TOKYO	9 avril	10 avril
Dollar (en yens)	156,45	158,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (10 avril) ..... 9 5/16-10 1/16 %

New-York (9 avril) ..... 8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	6 avril	9 avril
Valeurs françaises	100,9	
Valeurs étrangères	94,4	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	542,80	547,70
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 069,89	2 083,90

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 717,11	2 722,07

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 740,6	1 742,3
Mines d'or	256	257,40
Fonds d'Etat	77,45	77,20

TOKYO

	9 avril	10 avril
Nikkei Dow Jones	30 397,93	29 624,68
Indice général	2 229,27	2 186,34

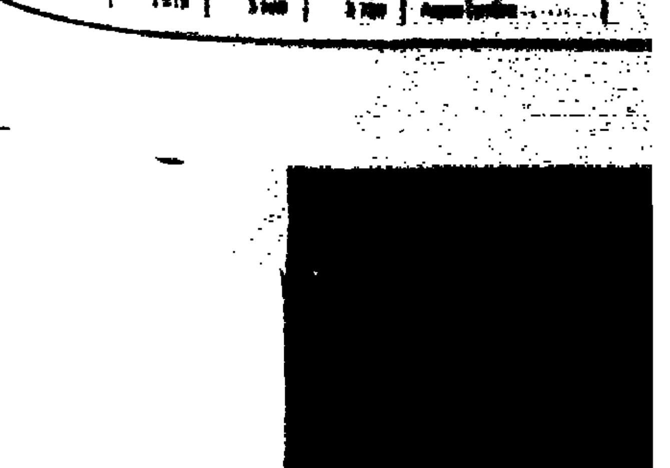
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U	5,6800	5,6850	+ 70	+ 82	+ 140	+ 165	+ 400	+ 470
$ can.	4,8827	4,8912	– 137	– 118	– 280	– 239	– 832	– 740
Yen (100)	3,5904	3,5958	+ 78	+ 95	+ 155	+ 180	+ 437	+ 500
DM	3,3540	3,3583	+ 45	+ 64	+ 89	+ 115	+ 212	+ 272
Florin	2,9785	2,9827	+ 32	+ 43	+ 64	+ 83	+ 170	+ 218
FB (100)	16,2286	16,2521	– 43	+ 37	– 87	+ 53	– 120	+ 239
FS	3,7943	3,8001	+ 11	+ 27	+ 30	+ 59	+ 125	+ 191
L (1 000)	4,5678	4,5755	– 79	– 48	– 162	– 113	– 503	– 414
£	9,2840	9,2978	– 426	– 378	– 796	– 722	– 2326	– 2166

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	8 3/16	8 7/16	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 7/16	8 9/16
Yen	6 7/8	7 1/8	7 1/8	7 1/4	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 9/16
DM	7 13/16	8 1/16	7 15/16	8 1/16	8 1/16	8 3/16	8 1/2	8 5/8
Florin	8 3/16	8 7/16	8 5/16	8 7/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16	8 13/16
F.B. (100)	9 7/8	10 3/8	10	10 1/4	10 1/16	10 5/16	10	10 3/16
F.S.	9 1/4	9 1/2	9 3/16	9 5/16	9 3/16	9 5/16	9 1/16	9 1/4
L (1 000)	5 1/2	7 1/2	11 1/4	11 7/8	11 1/2	12	12	12 3/8
£	14 9/16	14 13/16	14 15/16	15 1/16	15	15 1/8	15 1/4	15 3/8
F franç.	9 13/16	10 1/16	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	10 1/8	10 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 9 AVRIL

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3750	C.N.E. 3% ★	3781	3800	3781	....
1055	B.N.P. T.P.	1056	1059	1060	+ 0 38
1235	C.C.F. T.P.	1245	1250	1241	– 0 32
1058	Créd. Lyon. T.P.	1071	1070	1070	– 0 09
1700	Renault T.P.	1700	1700	1700	....
1935	Rhone-Poul. TP	2000	1980	1955	– 2 25
1210	St-Gobain T.P.	1219	1217	1230	+ 0 90
1240	Thomson T.P.	1193	1193	1193	....
875	Accor	940	948	944	+ 0 43
680	Air Liquide	741	736	735	– 0 81
2020	Als. Superm.	1980	2000	2000	+ 1 01
570	A.L.S.P.I.★	567	573	579	+ 2 12
2570	Arjom. Prioux★	2558	2580	2429	– 5 04
600	Avenudes-Rey★	605	615	600	....
1020	Aux. Entrepr. ★	1015	1010	1003	– 1 18
485	Av. Dassault ★	507	500	500	– 1 38
250	Axa Midi Assur.	277	276 50	272 50	– 1 62
330	BAFIP ★	338	337	340	+ 0 59
310	Bail-Equipem.★	320 20	325	322 10	+ 0 59
980	Bail Investiss★	960	946	957	– 0 10
395	B.N.P. C.I. ★	422 80	422	417	– 0 24
870	Bolloré Tech.	915	918	923	+ 0 87
580	Cie Bancaire ★	660	651	635	– 3 79
670	Bazar H.-V.★	694	695	690	– 0 72
765	Béghin-Say ★	849	860	852	+ 0 35
1370	Berger (Ma)	1360	1360	1360	....
630	Bic ★	638	639	645	+ 1 10
920	B.I.P. ★	915	940	955	+ 4 37
585	B.I.S.★	661	665	643	– 2 72
2840	Bongrain S.A. ★	3015	3048	3050	+ 1 16
985	Bon-Marché ★	990	993	984	– 0 61
580	Bouygues ★	683	683	669	– 2 05
170	B.P. France ★	174 80	168 60	182 50	+ 4 41
780	B.S.N.★	825	822	829	+ 0 48
800	Canal Plus★	880	875	862	– 2 05
470	Cap Gem. S.★	529	530	525	– 0 76
3110	Carrefour★	3333	3390	3333	....
148	Casino★	158 40	160	165	+ 4 17
116	Casino A.D.P.★	118 40	118 60	121	+ 2 20
1050	Castorama D.I.	1119	1125	1135	+ 1 43
148	C.C.M.C.	150	147	149 80	– 0 13
615	C.E.G.I.D.	632	635	641	+ 1 42
250	Cestrent	254	255	251	– 1 18
550	C.E.P. Comm.	634	639	645	+ 1 89
395	Cerus CER	401	400	400 50	– 0 12
530	Cetelem★	604	614	605	+ 0 17
570	C.F.A.O.★	600	600	614	+ 2 33
570	C.G.E.	619	620	621	+ 0 32
1570	C.G.I. Informat.	1705	1707	1700	– 0 29
1280	C.G.I.P.★	1499	1480	1500	+ 0 07
585	C.G.P.	575	593	575	....
1110	Chargeurs S.A★	1181	1190	1185	+ 0 34
745	Cica	742	750	750	+ 1 08
1490	Ciments franç.★	1569	1572	1522	– 3
670	Club Méditerr.★	672	676	676	+ 0 60
186	C.M.B. Packag.	192 10	194	195	+ 1 51
170	Codetel★	161	160	160	– 0 62
400	Cofimeg★	400	400	386	– 3 50
475	CPR (Par.-R.)★	480	485	489	+ 1 96
765	Colas ★	826	829	825	– 0 12
315	Cpt. Entrepr.★	381	390	369	– 3 15
1030	Compt. Mod. ★	1090	1090	1090	....
380	Concept S.A.	415	417	420	+ 1 20
1290	Créd. Foncier ★	1342	1330	1359	+ 1 27
495	C. F. Immob. ★	499 50	500	500	+ 0 10

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	118 35	7 730

Actions

SICAV (sélection) 9/4

Étrangères

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buitoni	1130	957
Calciphos	189	189
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Coganbor	89 60	....
C. Occid. Forestière	180	....
Copacos	583	583
Europ. Accumul.	86 50	....
Gachot	140	....
Guy Degrenne	476	....
Heribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Marin Immobilier	240	....
Nicolas	925	....
Particip. Foncier	371 10	380 10
Rorento N.V.	171 60	171 30
St-Gobain-Emballage	1980	....
Sumi-Metro	340	325
S.E.P.R.	1580	....
S.P.R.	672	....
Sté Lecteurs du Monde	431	....
Ufinex	380	....
Union Brasseries	92	....
Wonder	976	....

Cote des changes

Marché libre de l'or

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Doublement des subventions pour ce secteur « stratégique »

Le gouvernement dégage 1 milliard de francs en faveur de la productique

A l'occasion du lancement du train de la productique (*le Monde* du 14 mars) le ministre de l'industrie, M. Roger Fauroux, devait annoncer, mardi 10 avril, un plan d'action spécifique en faveur des machines et équipements d'automatisation de la production (conception assistée par ordinateurs, automates programmables, robots, machines-outils, etc.).

Ce plan qui s'inspire des travaux du groupe d'industriels animé par M. Nicoleau, ancien directeur général de Citroën Industries, comprend un important volant financier. Près de 1 milliard de francs devraient ainsi être dégagés en 1990 tant au profit des industriels de ce secteur que des utilisateurs. Ce qui représente un doublement de l'effort public destiné à un secteur qualifié de « stratégique ».

Ce milliard servira pour un tiers à aider les efforts de recherche et de développement des constructeurs ; pour les deux tiers restants, à inciter les PMI à s'équiper, en particulier grâce à la procédure LOGIC qui permet aux entreprises de moins de 500 personnes de bénéficier d'une subvention représentant 30 % du prix des logiciels acquis.

Ces mesures visent d'abord à améliorer la position de la France sur ce marché. Selon une enquête récente du BIPE (Bureau d'information et de prospective économique), la France détient 17,3 % du marché européen de la productique, en deuxième position loin derrière l'Allemagne. Si le solde commercial de la France est positif dans le domaine des automates programmables (grâce en particulier au groupe Schneider et à GEC-Alsthom) et des commandes numériques (avec NUM), il est en revanche négatif pour tous les autres maillons de la chaîne (produits de régulation, ordinateurs de contrôle-commande, réseaux locaux industriels, CAO et GPAO).

Mais le plan cherche surtout à accentuer l'utilisation de ces équipements, en particulier dans les secteurs industriels traditionnels (chaussures, cuir, textile notamment).

Le marché de la productique qui représentait, selon une étude récente du BIPE 12,5 milliards de francs en 1988, devrait quasiment doubler en cinq ans.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 10 avril

Petite baisse

Après cinq séances consécutives de hausse, la journée de lundi s'étant achevée sur un gain de 0,68 %, le marché enregistrait une légère baisse mardi. L'indice CAC 40 perdait 0,54 % en fin de matinée après s'être déprécié de 0,39 % à l'ouverture. Du côté des principales progressions figuraient SGE (+ 4,2 %), Thomson TP (+ 3,8 %) et Cofimeg (+ 3,6 %).

A l'issue d'enchères à deux tours

Hachette vend pour 2,78 milliards de francs le siège des NMPP à Paris

A l'issue du deuxième tour de l'appel d'offres, le siège des NMPP (40 000 mètres carrés), situé à Paris, rue Réaumur, à proximité de la Bourse a été adjugé lundi 9 avril au prix de 2,784 milliards de francs, soit 69 600 F le mètre carré, à la Foncière des Champs-Elysées Promotion (contrôlée par la banque Indosuez).

C'est sans doute un nouveau record qui est atteint. Certes, les immeubles Shell de la rue de Berri avaient été vendus par Kaufman et Broad, associés à la banque Indosuez (déjà) 3,7 milliards de francs à l'été 1988. Certes, le siège de Philips, avenue Montaigne, a atteint l'été 1988 les 110 000 F du mètre carré, et celui de Péchiney (34 000 mètres carrés, rue Balzac) avait dépassé les 81 000 F en février dernier (il faut mettre à part les deux « hôtels des maréchaux », rue de Tilsitt, achetés par Axa et par le groupe japonais Mitsukochi aux prix fabuleux respectifs de 200 000 et 160 000 F le mètre carré). Mais tous ces immeubles se trouvaient dans le fameux « triangle d'or » des Champs-Elysées et des environs. Celui des NMPP ne peut pas prétendre à une situation aussi prestigieuse, même s'il est rare de trouver dans le centre de Paris une telle superficie d'un seul tenant.

Le résultat montre en tout cas l'efficacité de la procédure des enchères à deux tours, importée des Etats-Unis par Arjil Immobilier, organisateur de la vente. Au premier tour, en effet, les cinq meilleures offres (déposées sous pli fermé) s'échelonnaient entre 2,2 et 2,6 milliards de francs. Le deuxième tour a permis de gagner encore plus de 100 millions de francs, par rapport à un prix plancher fixé à 1,7 milliard.

Mark de l'Est et de l'Ouest

M. Poehl confirme son opposition à un taux de change de un pour un

M. Karl-Otto Poehl, président de la Bundesbank, déclare dans une interview à *Die Welt* du mardi 10 avril qu'il est « *dans l'intérêt fondamental* » des Allemands de l'Est que l'union monétaire inter-allemande se réalise à un taux de change autre que 1 deutschemark pour 1 mark-Est. Il y a actuellement trois ou quatre taux de change entre le deutschemark et le mark-Est, parmi lesquels « *un taux de 4,4 mark-Est pour 1 deutschemark pour le trafic des marchandises et un taux de 3 mark-Est pour 1 deutschemark pour les touristes* », souligne M. Poehl pour lequel ces taux montrent que « *l'équation 1 deutschemark égale 1 mark-Est n'est pas fondée sur le plan économique* ». – (*AFP*)

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

La chute du yen

VOUS les auriez vus, ce matin, à la sortie de la conférence, mes chefs, ça valait *mille* ! Je sais plus à propos de quoi, ils s'interrogeaient sur la baisse du yen. Ils étaient là, ils se grattaient le menton, ils parlaient de taux d'intérêt, d'excédents, de baisse des prix à l'exportation, de tout un tas de trucs et de machins, sans trouver d'explication. Ah ! Si, maintenant, je me souviens, c'était rapport à la hausse du franc.

Je leur ai dit : Enfin, voyons, mes pauvres chéris, s'il s'amuse à chuter, le yen c'est rien que pour ça, c'est pour lui casser son coup en douce, au franc. Il est là, il plastronne, le franc, il se tient plus : Regardez-moi. J'écrase la lire. Je snobe la livre. Le dollar, connais pas. Et je ricane devant le deutschemark et sa parité bidon. 1 = 1 quand il s'agit de rafler des voix à l'Est, 1 = 2 ou 4 ou même 7, histoire de gagner les élections à l'Ouest.

Ça les agace, ça, les Japs, mettez-vous à leur place ! Ah ! Il pète plus haut que Marianne, le franc, il se prend pour un super-grand, il va voir ce qu'il va voir. Et pas que le franc, les autres monnaies ne perdent rien pour attendre. C'est des malins, c'est des sournois, ces gens-là, ils en ont sous les bigoudis, croyez-moi.

Vous avez lu, dans le *Wall Street Journal,* ce cri d'alarme, ce barrissement de détresse : On est envahis par une main-d'œuvre hispanique illettrée, totalement nulle, sous-qualifiée, et où ils vont, où ils fuient, les cerveaux anglais, allemands, suédois ou asiatiques ? En Australie et au Canada. Vous remarquerez, nos intellos, on peut bien se les garder, ils brâment pas après ! Conclusion de l'article : si on n'accorde pas le visa d'entrée en fonction du QI, question suprématie, les Etats-Unis, c'est fini.

Et pendant ce temps-là, à Tokyo, ils se bidonnent, les Japs : Qu'est-ce qu'on pourrait bien s'acheter aujourd'hui ? Hollywood, New-York, Londres et Paris, ça y est, emballé, c'est pesé. Tiens, pourquoi on se paierait pas le Pérou ? Et je te parachute un certain Fujimori, et je te prends le pouvoir, et je t'écrase Vargas Llosa sous la promesse d'une avalanche de crédits. Où c'est qu'il va dégringoler, là, le yen, cherchez pas sur Lima !

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
36-15 LEMONDE
36-15 LM

Le numéro du « Monde » daté 10 avril 1990 a été tiré à 565550 exemplaires.

20 000 billets supplémentaires pour Van Gogh

La FNAC, distributeur exclusif en France des billets d'entrée pour la rétrospective Van Gogh aux Pays-Bas, met en vente 20 000 tickets supplémentaires pour les mois de juin et juillet. Aucun billet n'étant délivré aux portes des deux expositions d'Amsterdam et d'Otterlo, les amateurs doivent obligatoirement l'acheter dans leur pays. La FNAC a déjà enregistré 90 000 réservations.

▶ Tél. : (16) 21-24-90-52. 3615 FNAC et, à partir du 15 avril, 3615 BILLETEL.

EN BREF

□ **La crise entre Washington et Bagdad.** – La Maison Blanche a protesté mollement, lundi 9 avril, contre l'expulsion par l'Irak d'un diplomate américain et a déclaré qu'elle n'envisageait pas de représailles économiques à l'encontre de Bagdad. « *Nous pensons qu'il s'agit d'une action inappropriée et que son expulsion était injustifiée* », a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Marlin Fitzwater. Prié de dire si Washington prendrait des mesures de représailles économiques à l'encontre de l'Irak, Fitzwater a déclaré : « *Les relations américano-irakiennes ne sont pas réexaminées dans ce contexte-là.* » – (*Reuter.*)

□ **La dissidente Chai Ling demande l'asile politique en France.** – Mme Chai Ling, un des principaux dirigeants du mouvement étudiant au cours du « Printemps de Pékin », a demandé l'asile politique en France, a-t-on appris lundi 9 avril de source proche de la dissidence chinoise. Selon cette source, les autorités françaises ont interdit à Mme Chai de se livrer à toute activité politique . Mme Chai avait trouvé refuge à Paris après avoir échappé, en compagnie de son mari, pendant dix mois à la police chinoise (*le Monde* du 5 avril).

□ **Echecs : le tournoi zonal de Lyon.** – Joël Lautier continue son impeccable parcours : cinq victoires, deux nulles en sept parties. Dans la sixième ronde, il a battu Koch (35 coups) et dans la septième il a épinglé, avec les Noirs, le quadruple champion de France, Seret, en 36 coups. A cinq rondes de la fin, Lautier mène avec 6 points devant Winants (qu'il a déjà battu) à 5, Miralles et Van der Wiel à 4, 5, etc. Rappelons que seul le vainqueur de ce tournoi zonal participera à la suite des compétitions pour la qualification au Championnat du monde de 1993.

NÉPAL : le retour du multipartisme

Liesse populaire à Katmandou

NEW-DELHI

de notre correspondant en Asie du Sud

Une foule de 300 000 à 500 000 personnes s'est rassemblée, lundi 9 avril, dans le centre de Katmandou pour célébrer le retour au multipartisme. Drapeaux du Congrès népalais et bannières noires des organisations communistes brandies, les Népalais ont laissé éclater leur joie en ce « *jour de la libération* », tout en réclamant des élections immédiates et un retour à une « *démocratie entière* ».

Le gouvernement avait levé dans la journée le couvre-feu et les forces de l'ordre se sont fait discrètes. La nuit précédente, six personnes avaient été tuées à Katmandou et à Patan, dans les faubourgs de la capitale. Au cours de ce rassemblement, les chefs du mouvement ont pris la parole, et déjà des divergences sont apparues entre les différents groupes constituant le mouvement pour le retour de la démocratie.

Lorsque M. Koirala, président en exercice du Congrès, emporté par la fièvre du moment, affirma que « *notre parti est heureux, le peuple est heureux, le roi est heureux* », il fut accueilli par une salve de sifflements et de huées venue des partisans du Front uni de la gauche (ULF), qui regroupe essentiellement des communistes. Le porte-parole de l'un de ces groupes radicaux a estimé que la décision de « *suspendre le mouvement sans obtenir l'abolition de la Constitution du panchayat (le Monde* du 10 avril) *est une trahison du peuple* ».

La foule a, d'autre part, conspué l'ancien premier ministre, M. Marich Man Singh Shrestha, responsable de la répression, demandant qu'il soit « *pendu* ». La joie le disputait en effet à la colère, en souvenir de la répression sanglante de ces derniers jours. Plusieurs milliers de manifestants ont ainsi réclamé que la « *coterie royale* » soit congédiée.

M. Ganesh Man Singh, le vieux leader du Congrès, a estimé que le multipartisme était une première étape, ajoutant : « *Nous sommes seulement au seuil de la démocratie.* » Le premier ministre, M. Lokendra Bahadur Chand, a annoncé que des élections générales « *seront organisées après une réforme constitutionnelle* », proposée par une commission qui « *présentera ses suggestions à Sa Majesté* ».

Selon M. Chand, l'esprit qui présidera aux travaux de cette commission sera l'établissement du « *pluralisme au gouvernement* ». Il semble bien que cette approche extrêmement prudente soit dépassée par les revendications des principaux chefs du mouvement. Le roi veut manifestement contrôler les suites du processus politique, c'est-à-dire qu'il insiste pour que le gouvernement intérimaire qui doit être formé comprenne un nombre indéterminé de ministres issus du panchayat.

Or il apparaît qu'une tendance probablement majoritaire au sein de l'opposition exige que seuls les « *représentants du peuple* » constituent le nouveau cabinet. Derrière cette polémique, qui est au centre des négociations entre le gouvernement et le palais d'une part, les chefs du mouvement de l'autre, se profile la question du futur rôle du roi Birendra Ier, lequel n'a manifestement pas abdiqué toute ambition politique.

LAURENT ZECCHINI

□ **Citroën-Aulnay : Force ouvrière est favorable au remplacement de 900 salariés sous-qualifiés.** – La fédération de la métallurgie Force ouvrière a, par un communiqué publié le lundi 9 avril, « *accueilli favorablement* » le plan social annoncé par la direction de l'usine Citroën qui veut remplacer 900 ouvriers non qualifiés par 900 ouvriers professionnels (*le Monde* du 30 mars). « *Ce plan se veut être une incitation au départ* », déclare FO. « *Dans les faits, la direction s'est engagée à compenser les départs par des embauches* », fixées à 350 ouvriers professionnels, titulaires d'un BEP ou du bac, 70 techniciens de niveau bac + 2, et à 10 ingénieurs. Ces embauches interviendraient « *hors du programme prévisionnel 1990* », précise encore FO qui « *insiste également pour que la notion de volontariat soit respectée* » et « *entend veiller à ce que la direction n'ait pas recours à des licenciements secs* ».

ZIMBABWE

Trois ministres blancs figurent dans le nouveau gouvernement

Le président du Zimbabwe, M. Robert Mugabe, a annoncé, lundi 9 avril, la composition d'un nouveau gouvernement dans lequel trois membres de la communauté blanche occupent des postes ministériels. M. John Andersen, seul blanc dans le gouvernement sortant, où il était secrétaire d'Etat à l'administration, devient ministre à part entière et reçoit le portefeuille des mines. M. Dennis Norman, qui avait quitté le gouvernement après les élections de 1985, est nommé ministre des transports et du ravitaillement. Le docteur Timothy Stamps, troisième blanc, nouveau venu sur la scène politique, est nommé ministre de la santé.

Le cabinet compte toujours trois ministres d'Etat. Deux n'ont pas changé, MM. Joshua Nkomo, sans portefeuille mais chargé des questions de développement, et Bernard Chidzero, finances, planification économique et développement. Le troisième, M. Didymus Mutasa, président du Parlement sortant, entre pour la première fois au gouvernement. – (*AFP.*)

